TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10181 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 23 - LUNDI 24 OCTOBRE 1977

M. TENG HSIAO-PING INVITE LE « MONDE ENTIER » A COMBATTRE LE « PLAN DE GUERRE » SOVIÉTIQUE

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

L'ÉTHIOPIE ASSIÉGÉE

L'U.R.S.S. de plus en plus engagée

Au moment où, sur le terrain, son armée ne contrôle plus que sept villes en Erythrée, Addis-Abeba est menacé de voir s'atténuer et disparaître les divisions de ses adversaires nationalistes. Or, il est généralement admis que sans les affrontements qui opposaient, notamment dans la recherche du soutien de la communauté internationale, les deux grands fronts de libération, les maquisards auraient déjà infligé une véritable défaite à l'armée du colonel Menguistu. Le régime éthiopien, aux prises depuis de longs mois avec d'inextricables difficultés intérieures et tentant de les régler par le massacre des opposants, est en effet sur la défensive en Erythrée plus encore qu'en Ogaden. S'il peut, à la rigueur, envisager un échec dans cette dernière province, désertique et peu peuplée, il est évident que la perte de l'Erythrée, économiquement plus développée et seul accès à la mer, serait un désastre pour n'importe quel gouvernement.

Addis-Abeba semble depuis le printemps bénéficier d'un soutien sans réserve de l'U.R.S.S. En s'engageant dans un conflit redoutable et où le risque d'enlisement est certain, Moscou entend manifestement jouer la carte d'un Etat dont, tôt ou tard, la puissance démographique et les ressources humaines et matérielles devraient l'emporter sur une Somalie beaucoup moins bien pourvue. L'Ethiopie représente sans doute aux yeux du Kremlin, dans la mesure où les considérations idéologiques gardent quelque poids dans sa politique étrangère, une « authentique révolution populaire » et, pour la soutenir, les Soviétiques semblent au cours des dernières semaines s'être résignés à perdre tout crédit auprès de leurs anciens amis de Mogadiscio.

Dans le discours qu'il a prononcé vendredi 21 octobre à l'occasion du huitième anniversaire de la prise du pouvoir de l'armée, le général Syaad Barre, chef de l'Etat somalien, n'a d'ailleurs pas caché que ses relations avec Moscou étaient devenues très mauvaises. Le chef d'Etat, qui, après l'opération de libération des otages du Boeing de la Lufthansa, fait l'objet d'un concert d'éloges en République fédérale et en Occident, a dénoncé avec vigueur la livraison d'armes soviétiques à l'Ethiopie et l'arrivée de « troupes cubaines » chargées de soutenir l'armée d'Addis-Abeba. Il a estimé que, dans ces conditions, ses relations avec Moscou et La Havane étaient « en grand danger », et a ridiculisé les « pseudo-slogans socialistes » des « opportunistes éthiopiens ».

Le chef de l'Etat somalien a de plus en plus de peine à dissimuler l'intervention de ses forces régulières dans le pays voisin. En Ogaden, le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.), ne pourrait en effet, en comptant sur ses seules forces, avoir remporté des succès militaires qui lui permettent de contrôler la presque totalité de la province. Or l'Ethiopie peut invoquer l'intangibilité des frontières aux yeux de l'O.U.A. pour dénoncer la politique de son voisin.

A cet égard, le Kenya vient de lui apporter un concours précieux. Dans un discours prononcé jeudi, le président Kenyatta a en effet proclamé pour la première fois son inquiétude devant les projets de « Grande Somalie » qui font publier à Mogadiscio des cartes annexant une partie du territoire kényan.

L'Ethiopie se voit maintenant, à proprement parler, assiégée, et il faudrait sans doute au colonel Menguistu un sérieux accroissement de l'aide reçue de l'extérieur pour pouvoir redresser la situation. A défaut, le régime n'est pas à l'abri de sérieux remous à l'intérieur.

Vers l'unification de la résistance érythréenne

Les deux principaux mouvements nationalistes qui mènent la guérilla en Erythrée contre l'armée d'Addis Abeba, le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) et le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), ont décidé, le 20 octobre, à Khartoum, après une longue période de querelles, d'engager un « processus d'unification ».

A Mogadiscio, le président Syaad Barre a, pour sa part, estimé que le soutien accordé à l'Ethiopie par l'U.R.S.S. et Cuba mettait en « grand danger » *les relations de ces deux Etats avec la Somalie.*

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Pressés par les pays arabes après plusieurs mois de négociations laborieuses, les deux Fronts érythréens qui luttent pour l'indépendance de l'ancienne colonie italienne rattachée à l'Ethiopie en 1962 viennent de conclure un accord important. Il doit permettre d' « *amorcer le processus d'unification* » entre les deux mouvements rivaux et d'envisager, après une conférence élargie, la création future d'une « *organisation démocratique unifiée* ».

L'accord prévoit la mise sur pied d'une direction politique commune et la création de comités communs dans les domaines militaire, diplomatique, économique et social.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Lire la suite page 6.)

« Programme commun » à Madrid

Le gouvernement s'entend avec les principaux partis sur le plan de redressement économique

Le gouvernement et les représentants des principaux partis espagnols sont parvenus, le vendredi 21 octobre, à Madrid, à un accord complet sur une série de mesures économiques destinées à lutter efficacement contre l'inflation. Ce véritable programme commun économique doit être signé et publié mardi prochain. M. Suarez, chef du gouvernement, s'est félicité du « sens des responsabilités » manifesté par tous.

En revanche, le projet de loi anti-terroristes du gouvernement, critiqué tant à droite qu'à gauche, a été écarté. Un projet plus modeste et limité dans le temps, tendant à libéraliser la politique d'ordre public, a été cependant approuvé par toutes les formations, à l'exception de l'Alliance populaire (droite). Donnant satisfaction à la gauche, le ministre de l'intérieur a précisé que la police, quel que soit son rôle, devra se soumettre à la justice ordinaire.

De notre correspondant

Madrid. — Le pacte de Moncloa est pratiquement conclu. Le gouvernement Suarez et les chefs des principaux partis ont mis la dernière main, le vendredi 21 octobre, à un programme commun qui sera rendu public et signé collectivement mardi prochain. Tous les partenaires de la négociation, sans exception, se sont mis d'accord sur un plan d'assainissement et de réformes économiques, dont les grandes lignes avaient été définies lors de la première session de travail, les 8 et 9 octobre, et qu'il aura fallu moins de deux semaines pour mettre au point dans tous ses détails. L'accord a été moins unanime sur le plan de réformes politiques, puisque l'Alliance populaire (droite) a décidé de ne pas y souscrire. Les projets adoptés libéraliseront considérablement la législation existante, et la politique d'ordre public devrait être, à l'avenir, moins contestée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

A la sortie du palais de la Moncloa, vendredi soir, le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, et le ministre des finances, M. Francisco Fernandez Ordonez, ont affirmé en des termes presque identiques la « *maturité* », le « *sens des responsabilités* », l'« *effort de solidarité* » qui s'étaient dégagés au cours des négociations entre les principales forces politiques du pays.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 5.)

Accord prochain sur les SALT ?

MM. Leonid Brejnev et Jimmy Carter expriment leur optimisme

MM. Carter et Brejnev ont, vendredi 21 octobre, évoqué avec optimisme la possibilité de signer rapidement un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Devant un auditoire de Des Moines (Iowa), le président américain a affirmé que les perspectives étaient « bonnes ».

Au Kremlin, prenant la parole lors d'une réception en l'honneur de M. Desai, premier ministre indien, M. Brejnev n'a certes pas été aussi catégorique, mais n'en a pas moins affirmé que les discussions SALT « allaient mieux ». *Les deux responsables confirmaient de la sorte qu'un déblocage de la situation était intervenu lors des entretiens américano-soviétiques de Washington en septembre.*

C'est au moment où un petit groupe de manifestants, qui se trouvaient dans la salle du banquet offert à Des Moines en l'honneur du président des Etats-Unis par le parti démocrate, scandaient « *Non à la bombe à neutrons* », que M. Jimmy Carter a déclaré que les perspectives d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques étaient « *bien meilleures qu'il y a quelques semaines* ». « *Ma prédiction, a-t-il ajouté, est que d'ici à quelques semaines nous aurons un accord SALT dont notre pays sera fier, et, ensuite, nous poursuivrons notre but qui est de réduire à zéro les armes nucléaires.* »

Cette déclaration inattendue a pris par surprise le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Jody Powell. Celui-ci, après avoir demandé à M. Carter de lui fournir des précisions que réclamaient les journalistes, a déclaré que le président « *ne savait pas dans combien de semaines* » un accord interviendrait.

A Moscou, M. Brejnev s'est montré un peu plus prudent, ainsi que nous le rapporte notre correspondant Daniel Vernet. Après avoir souligné, dans une allocution hautement conciliante sur tous les chapitres de la politique internationale, « *l'importance non négligeable* » des pourparlers américano-soviétiques sur les SALT, il a déclaré : « *Dernièrement, un certain progrès a été enregistré dans la bonne direction. Nous souhaiterions mener ces pourparlers jusqu'à leur succès final, sans atermoiements inutiles, avec une approche réaliste et sérieuse de la partie américaine. C'est parfaitement possible.* »

Dans la même allocution prononcée à l'issue du dîner qu'il offrait au premier ministre de l'Inde, M. Morarji Desain, M. Brejnev a également évoqué la situation au Proche-Orient. Il a parlé de la « *tâche urgente* » qui consiste, en Europe, à « *compléter la détente politique par la détente militaire* ». Il s'est toutefois gardé d'évoquer le projet de pacte de sécurité collective en Asie, qu'il avait proposé jadis en vain à Mme Gandhi. Quant aux entretiens soviéto-indiens, ils ont lieu dans une atmosphère décrite comme « *amicale et sérieuse* ».

UNE « CONVENTION POUR L'EUROPE »

A Versailles, les samedi 22 et dimanche 23 octobre, une Convention pour l'Europe rassemble plus d'un millier de cadres et de militants de l'organisation française du Mouvement européen. La moitié d'entre eux sont venus de province. MM. Emilio Colombo, président du Parlement européen ; Roy Jenkins, président de la Commission des Communautés ; Alvarez de Miranda, président du congrès des Cortès espagnoles ; Jean Rey, président international du Mouvement européen ; Gaston Thorn, président du gouvernement du grand-duché du Luxembourg, participent à la séance du dimanche matin, que M. Raymond Barre clôture par une allocution.

Après les allocutions d'ouverture de M. Tenaillon, président du conseil général des Yvelines, et de M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, président de l'organisation française du Mouvement européen, les représentants de huit partis politiques et organisations socio-professionnelles prennent la parole : MM. Calvez, pour la Confédération générale des cadres; Chinaud, pour le parti républicain ; Chotard, pour le Conseil national du patronat français ; Daillet, pour le C.D.S. ; de Lipkowski, pour le R.P.R. ; Mauroy, pour le parti socialiste ; Rouzier, pour Force ouvrière, et Tessier, pour la C.F.T.C.

M. Louis Leprince-Ringuet (ci-dessous), MM. Jean Lecanuet et Pierre Mauroy (page 4) donnent leur point de vue sur les défis que l'Europe doit relever.

Les conditions de l'espérance

par LOUIS LEPRINCE-RINGUET, de l'Académie française

Les crises saignantes, les événements brusques et imprévus, les altercations face au public, tout ce qui attire instantanément une attention avide ou inquiète, laisse dans l'ombre les évolutions lentes, sans « suspense » quotidien, même si elles sont plus importantes, fondamentales, irréversibles. Nous sommes ainsi faits : un détournement d'avion avec prise d'otages, le jugement d'un criminel, un croc-en-jambe politique, une « petite phrase » entre deux partis alliés, une bagarre autour d'un sondage, un conflit social, voire le passage d'un chef d'Etat, toutes ces images défilent dans la grisaille des jours successifs et accaparent l'attention. C'est notre miroir aux alouettes. Il masque, par son chatoiement continuel et inattendu, l'ensemble du grand paysage qui constitue notre environnement et dont les déformations, les soubresauts parfois puissants, conditionnent implacablement notre existence.

Essayons de nous abstraire un instant de l'excitation quotidienne et regardons ce paysage planétaire dans lequel nous sommes condamnés à vivre. Avant tout nous sommes dépendants du reste du monde. Il serait inconcevable de nous enfermer dans nos frontières, d'essayer de vivre en autarcie. L'appauvrissement apparaîtrait vite, notre activité se ralentirait, perdait sa vitalité, ce serait une sorte de mise en cercueil de la France. On aboutirait à une mort économique, c'est-à-dire également culturelle. Il nous faut donc, absolument, gagner assez de devises à l'exportation pour pouvoir faire tourner nos usines et nous procurer les matières premières. La conclusion évidente est qu'il faut travailler de façon à être compétitifs sur les marchés mondiaux au moins dans certains secteurs. Nous serons donc de plus en plus obligés de remodeler, en acceptant les contraintes indispensables, notre vie économique, sociale, professionnelle.

(Lire la suite page 4.)

LA PRÉSIDENCE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE RÉAFFIRME L'INCOMPATIBILITÉ ENTRE LE MARXISME ET LE CHRISTIANISME

(Lire page 24.)

AU JOUR LE JOUR

La cigogne et la girafe

Je ne sais pas si la discrétion de Concorde en fera un succès économique, mais la leçon qu'elle apporte est bonne. Elle démontre simplement, une fois de plus, que la prophétie échoue devant l'expérience, et que le seul moyen de savoir si la novation est mauvaise, c'est de l'essayer.

Cigogne d'espoir ou albatros de malheur ? On a perdu bien du temps à se poser la question. Cela me rappelle ce petit garçon, dont parle Slavomir Mrozek, qui, voulant savoir ce qu'était une girafe, interrogea d'abord l'intuition mystique de son oncle catholique, puis la dialectique matérialiste de son oncle communiste, mais ne songea pas à faire la seule chose qui aurait pu lui donner une réponse : aller au zoo.

ROBERT ESCARPIT.

UNE SÉRIE D'ANTENNE 2 SUR LA SANTÉ MENTALE DES FRANÇAIS

Tous aliénés

« Je veux comprendre » : Daniel Karlin s'exprime à la première personne dans les trois émissions de deux heures un quart chacune que Antenne 2 consacre à partir du dimanche 23 octobre à « La santé *mentale d'un pays au-dessus de* tout soupçon ». Enquête ? Réquisitoire ? Constat mené plutôt d'un regard serein en deux années d'investigations à l'intérieur et à l'extérieur du champ psychiatrique.

Comprendre signifie en effet pour le réalisateur et son équipe (*Bernard Martino, assistant ; Tony Lainé, psychiatre*), *explorer : oui*, visiter l'asile comme un lieu ordinaire. Le premier document, « Les *années de la mise au monde* », qui débute dans une maternité et se termine dans une famille heureuse, met ainsi en parallèle les effets du maternage pratiqué dans un internat spécialisé sur des enfants sans *âge, sans identité, psychotiques ou* débiles, aveugles ou muets, tous symptômes mêlés, et les progrès effectués par d'autres enfants (pour certains aussi gravement atteints) en hôpital de jour.

La seconde émission, « La loi du père », donne la parole aux adolescents : résigné, révolté, *mystique, délinquant, déviant, délirant,* tous, qu'ils vivent chez leurs parents, en prison ou dans une institution psychiatrique, témoignent, par les mots qu'ils ont en leur pouvoir, de l'importance de leurs origines — familiales et sociales — dans la constitution ou la dislocation d'eux-mêmes.

Troisième et dernière enquête : « Les hommes à la tâche » montre, parents dans leur travail, les ouvriers d'une usine grenobloise, et ceux d'un centre d'aide au travail considérés en majorité comme « irrécupérables ».

Le milieu psychiatrique français réagit violemment quand, en 1974, Daniel Karlin mit en lumière en quatre émissions les méthodes pratiquées *par le psychanalyste américain Bruno Bettelheim* dans le traitement des enfants autistes. La polémique risque d'être plus vive encore après la diffusion d'enquêtes menées en France par un réalisateur marxiste qui, à l'exemple de *Franco Basaglia* dans le film « Fous à délier », intègre l'appareil psychiatrique *et son avatar, l'anti*-psychiatrie, *dans la dialectique op*pression/répression (dialectique qui régente à ses yeux la cellule familiale comme la cellule sociale).

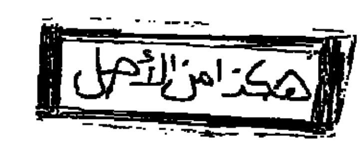
« Tous coupables de nos fous ? » s'interrogeront certains. « Tous aliénés », répond ici Daniel Karlin.

(Lire page 11 l'entretien du réalisateur avec ANNE REY.)

L'IMMIGRATION FAMILIALE

Le Conseil d'État statuera jeudi sur l'avis de sa section sociale

(Lire page 20.)



idées

Points de vue sur le terrorisme en Allemagne fédérale

Les enfants perdus

par BERTRAND RENOUVIN (*)

ILS étaient devenus fous. Ils ont tué. Ils sont morts comme ils avaient vécu : dans le nihilisme le plus absolu.

Pourtant, c'est trop. Trop de haine. Trop de joie. Trop de discours sur la « fierté allemande » et sur la « victoire de la démocratie ». Je n'excuse rien. Je ne justifie rien. La stratégie du groupe Baader était démente. La prise d'otages est un acte odieux. L'exécution de sang-froid du pilote de la Lufthansa est un crime abominable. Mais ce n'est pas une raison pour cracher sur les cadavres des terroristes. Mais les chants de la foule allemande sont obscènes, et parfaitement écœurantes les congratulations des chefs d'Etat. Car il faut être sans honneur pour piétiner les vaincus, sans dignité pour insulter les cadavres de ces enfants perdus.

Oh ! bien sûr, MM. Schmidt et Giscard peuvent avoir bonne conscience : ils ont sauvé des innocents, ils ont défendu l'ordre et la civilisation, ils ont droit désormais à l'estime universelle, pour leur fermeté ou pour la solidarité manifestée. Mais cet ordre est aussi barbare que le désordre dont il vient de triompher. Mais cette civilisation est aussi nihiliste que la subversion qui la menaçait.

∴

Je sais bien que la logique de la terreur est effrayante, et qu'il faut parfois rendre coup pour coup. Mais, au moins, que l'on se taise ensuite si l'on ne sait plus pleurer. Car Baader et ses camarades ont été des victimes avant de devenir des terroristes. Car notre société « démocratique » et productiviste en a fait des désespérés. Encore une fois, je ne justifie pas leur violence. Je dis qu'elle est la conséquence tragique de ce monde occidental dont on célèbre aujourd'hui la victoire.

Quelle imposture ! Voilà longtemps qu'il est mort, l'Occident. Il n'y a plus de chevaliers, et ses cathédrales sont devenues des monuments qu'on visite le dimanche. Il n'y a plus d'espérance ni de charité, mais seulement la volonté de puissance, le culte de l'argent, l'esclavage des travailleurs immigrés. Il n'est plus possible de défendre cette civilisation. Il ne sera bientôt plus possible de croire en sa liberté.

La liberté, ce n'est tout de même pas le « vote et tais-toi » de notre moderne « démocratie ». Ce n'est tout de même pas le droit au confort programmé, ou celui d'acheter des revues érotiques pour se distraire d'un travail dépourvu de sens : autant de hochets qu'on distribue aux hommes pour qu'ils oublient leur solitude, leur déracinement, leur angoisse d'être jetés dans un monde qui n'est plus à leur mesure. On comprend la colère et la révolte de quelques-uns. Un jour, ils descendent dans la rue, agitent des drapeaux rouges ou noirs, font des barricades. On leur répond avec des matraques et des grenades lacrymogènes. Puis on leur explique qu'ils sont des enfants gâtés, et qu'ils ont bien de la chance de ne pas connaître, comme les Soviétiques, l'enfer concentrationnaire.

Mais les enfants gâtés ont deviné que les sociétés occidentales sont également totalitaires, mais de façon plus insidieuse : ce n'est pas par les camps et par la propagande obsessionnelle qu'elles lavent les cerveaux, détruisent le passé, programment le travail, les désirs et les loisirs, mais par la séduction qu'elles exercent et par le confort qu'elles procurent.

Alors certains s'évadent, en quête d'un paradis. C'est le retour à la terre, ou la drogue, ou la violence pure. Ils ont pris de mauvais chemins ? Ils ont choisi les pires idéologies ? C'est certain. Mais ils ne méritent pas qu'on les traite comme des chiens, qu'on les enferme dans des prisons à la cruauté scientifique, qu'on les pousse au suicide — ou qu'on les assassine froidement.

Ce sont nos enfants perdus. Nous n'avons pas su leur parler. Nous n'avons pas su les écouter. Plutôt que de hurler avec les loups, saurons-nous, maintenant, préparer les révolutions nécessaires contre le totalitarisme, contre le désordre établi et contre le nihilisme de notre prétendue civilisation ?

(*) Directeur politique du bimensuel *Royaliste*.

POUVOIR ET VIOLENCE

par PETRU DIMITRIU (*)

LE calcul des terroristes était de pousser l'Etat à dévoiler son fascisme latent. Que penser de ce calcul devant le refus de tous les partis politiques, à l'exception de rares conservateurs, de réintroduire la peine de mort, interdite d'ailleurs par la Constitution même de cet Etat ? Même M. Dregger, un des leaders de l'aile droite chrétienne-démocrate, a pu faire publiquement preuve de modération en répudiant la peine de mort. L'idée d'interdire trois des quatre partis communistes d'Allemagne fédérale, lancée par les chrétiens-démocrates, a des chances d'être rejetée par la Diète fédérale ou la Haute Cour constitutionnelle. Et les partis au pouvoir refusent même d'envisager l'application, contre les terroristes, de tel article de la Constitution qui permet la suspension des libertés de parole, de s'assembler, de manifester, et du secret de la correspondance, lorsque des citoyens en abusent contre ces mêmes libertés — article fait contre les nazis et utilisable en cas de haute trahison.

L'élément le plus puissant de la société allemande, ce sont les syndicats. Ils se sont solidarisés de manière solennelle avec le gouvernement de M. Schmidt et avec leur concitoyen Hanns-Martin Schleyer et les autres victimes de l'agression. Il faut rappeler que le patronat venait d'attaquer en Haute Cour fédérale, comme inconstitutionnelle, la loi sur la participation paritaire des salariés aux conseils de surveillance des entreprises avec plus de trois mille salariés, et ceci sous la présidence de M. Schleyer. Il est permis de s'attendre à un rejet de ce pourvoi. Entre-temps, les syndicats refusent de participer à « l'action concertée » habituelle avec les patrons et le ministre de l'économie. Le conflit reste entier, c'est le heurt le plus dur entre syndicats et patronat, depuis que la République fédérale existe.

Il n'y avait qu'un seul terrain commun où les adversaires pouvaient se rencontrer : celui du consensus constitutionnel, celui des droits élémentaires de la personne humaine. Les terroristes les ont forcés à se placer sur ce terrain.

Il n'y avait qu'un seul terrain où Henrich Böll et Günter Grass auraient pu se rencontrer avec M. Franz-Josef Strauss, et ce dernier avec MM. Willy Brandt et Wehner : celui du refus de la violence. Elle est la négation de toute politique, a dit M. Wehner. Elle ouvre la voie à la plus sombre réaction, a dit M. Brandt. Les assassinats de MM. Buback, Ponto, le détournement du Boeing et l'exécution de M. Schleyer, ont forcé les intellectuels et les sociaux-démocrates à faire front commun avec les conservateurs. Même les communistes, fidèles à Lénine dans leur refus de l'« action individuelle », se sont associés plus ou moins explicitement.

Innocents et unanimes

Pour la première fois depuis 1933, les Allemands se sont sentis innocents et unanimes.

Et comme on estime les terroristes à quelques centaines et leurs sympathisants à quelques milliers — sur soixante et quelques millions, — la grande peur a un petit motif. La blessure est cuisante, mais c'est une piqûre. Ce n'est pas une maladie, c'est un abcès de fixation. L'Allemagne est vaccinée contre la violence, qui, jadis, l'a menée au précipice. Une fois de plus, elle a bénéficié de sa chance phénoménale depuis la guerre.

On donne souvent en exemple, la performance allemande. Sans nier le moins du monde les qualités d'énergie et de persévérance des Allemands, évidentes aussi en Allemagne socialiste, ni même leur sagesse politique ou plutôt le fait qu'ils se sont assagis, il faut bien avouer qu'ils ont eu une chance aussi extraordinaire que leur rétablissement et leur essor. Et aussi troublante, soit dit en passant, que la différence entre le grand nombre de prix Nobel allemands et juifs allemands pour les trente-deux années de 1901 à 1933, et le petit nombre de prix Nobel allemands pour les trente-deux années de 1945 à 1977...

A la fin de la guerre, l'Allemagne était détruite. La guerre froide rendit opportun et urgent le rééquipement de son industrie, avec un outillage dernier cri, l'ancien étant soit pulvérisé, soit démantelé...

L'occupation américaine, anglaise et française imposa à l'Allemagne de l'Ouest la démocratie parlementaire. L'expérience malheureuse de la République de Weimar la mit en garde contre les effets funestes de la représentation proportionnelle et d'un pouvoir central excessif et indépendant du Parlement. Enfin, la prépondérance américaine coiffa le tout d'une Constitution fédérale qui libéra les énergies régionales. Il ne faut pas ignorer qu'aujourd'hui encore l'Etat fédéré de Bavière s'appelle, officiellement, l'Etat libre, *Freistaat*, de Bavière, et que Brême et Hambourg sont des Etats, avec leurs Parlements. Il ne faut pas oublier non plus que les Hanséatiques sont plus différents des Bavarois que les Lillois ne le sont des Niçois. L'alémanique des Souabes et le dialecte mi-hollandais mi-anglais des Frisons sont mutuellement aussi incompréhensibles que l'occitan et le bas-breton.

Ils ont eu de la chance : ils étaient trop ruinés pour se permettre des temps morts. Des syndicats unitaires, dont celui des métallos groupe à lui seul six millions de salariés, mirent jusqu'en 1969 la croissance avant les salaires, ensuite les salaires avant la cogestion. A présent qu'ils ont réalisé la croissance et qu'ils ont obtenu les salaires les plus élevés du monde, ils exigent la participation paritaire. Mais toujours sans grève. Le pays dépendait trop de ses exportations, les patrons préféraient s'incliner à temps, les syndicats pensaient à l'avenir... Ils ont eu de la chance.

Dernièrement, le climat politique souffrait de la polarisation. La gauche, les intellectuels, étaient aliénés à la République de Bonn depuis le début : bourgeoise, technocratique, hédoniste, neutre, voire indifférente en morale, sinon même amorale, *wertfrei*... Les technocrates scientifiques, économiques, politiques n'avaient pas su ni voulu donner un sens à l'ensemble.

Le vrai problème

Les terroristes l'ont fait à coups de mitraillette. Les élites politiques et intellectuelles, de droite et de gauche, ont été forcées à serrer les rangs, à se reconnaître, à se justifier devant elles-mêmes, la nation et les voisins. Les jeunes gens à mitraillette leur ont rendu un signalé service.

Le vrai problème de l'Allemagne fédérale n'est ni la fascisation ni le terrorisme. C'est la participation, la réforme de l'entreprise, la semaine de trente ou trente-cinq heures ; c'est la technocratie, la bureaucratie, la concentration économique ; ce sont les empiétements de l'Etat fédéral sur les Etats fédérés et de ceux-ci sur les communes — voire la prétendue réforme administrative de Basse-Saxe, refusée par les électeurs de droite et de gauche, et imposée par des technocrates du parti libéral.

Il s'agit peut-être aussi d'une réforme morale d'esprits et d'âmes desséchés par le culte exclusif de l'efficacité en tout et marqués par des philosophies justifiant la violence. Dans les contextes les plus divers, de Hegel à Marx, de Marx à Bloch, de Nietzsche à Spengler, de Stirner à Marcuse. Il serait difficile de trouver chez un groupe comparable de philosophes français ou anglo-saxons des mêmes époques la même proportion d'excuses à la violence.

La langue même met au jour cet état de choses. *Betwingen, bewältigen, überwinden* sont des mots plus « forts », avec un arrière-goût de violence plus prononcé que « vaincre », « surmonter » et « dépasser ». Et le même terme sert pour exprimer la notion de pouvoir légitime et celle de violence illégitime : *Gewalt*. On dit *richterliche Gewalt* pour « pouvoir judiciaire » et *Gewalttakt* pour « acte de violence ». Ces métaphores inconscientes se retrouvent dans une discussion d'idées, dans le jargon politique et administratif, dans le marketing et dans le reportage sportif. Il ne faut sans doute pas les prendre trop littéralement : mais le fait est que, là où l'Anglo-Saxon dit pudiquement et hypocritement *control*, pour le pouvoir de disposer, comme pour en atténuer le caractère de contrainte, l'Allemand dit *Verfügungsgewalt*, et cela sonne bien autrement.

Les terroristes actuels n'ont aucun programme explicite à proposer sur tous ces thèmes qui constituent le vrai problème de l'Allemagne fédérale. Quant à leur remède, c'est la *Gewalt*. L'Allemagne fédérale devra trouver la solution en elle-même, et y mettre beaucoup de bonne volonté, même si la chance ne l'abandonne pas, ce que personne ne lui souhaite

(*) Ecrivain allemand d'origine roumaine. Auteur d'*Incognito*.

Bonne conscience

par JACQUES MADAULE

SI les membres de la Fraction Armée rouge s'étaient donné pour tâche d'entretenir la bonne conscience de la bourgeoisie dirigeante, en Allemagne et ailleurs, ils ne s'y prendraient pas autrement qu'ils n'ont fait jusqu'ici. Je ne sais ce que la suite nous réserve, et mon propos n'est pas d'essayer de l'imaginer. Mais il y a longtemps que je réfléchis sur les effets peu remarqués de la bonne conscience. Elle est aussi nécessaire à la cohésion des groupes humains que la discipline à la force des armées. C'est là son côté positif. Si l'on veut ébranler une société, il faut s'attaquer à sa bonne conscience, la faire douter de son bon droit. C'est ce qu'ont fait Marx et les marxistes avec un certain succès depuis plus d'un siècle à présent. Rares sont aujourd'hui les bourgeois qui ne doutent pas, peu ou prou, de leur régime.

Mais la bonne conscience a aussi des effets négatifs, qui font plus que balancer son côté positif. On peut affirmer qu'il n'y aurait pas de conflit inexpiable entre groupes si les deux antagonistes n'avaient également bonne conscience. Avez-vous remarqué qu'à peine un conflit a-t-il éclaté chacun des combattants accuse l'autre « d'atrocités » ? On a besoin que l'ennemi soit atroce pour avoir du cœur à le combattre et pour fermer les yeux sur les crimes qu'il vous arrive aussi de commettre. On dirait que le crime couvre le crime. La source inépuisable de la bonne conscience, ce sont les crimes de l'autre. Comme on se sent bon, juste et généreux, quand on voit comment les autres se conduisent ! Tel est le sentiment qu'éprouve le peuple allemand, tous partis confondus, à l'exception d'une infime minorité qui travaille dans l'ombre, quand il se compare à ces misérables. Que dis-je, le peuple allemand ? Il s'agit en réalité de toute la communauté internationale qui applaudit unanimement, même si quelques bravos sont un peu gênés, l'heureuse conclusion du drame et qui flétrit les terroristes qui s'en prennent à des innocents, comme si jamais aucun bombardement d'avion, aucune bombe atomique n'avait été lancé par un gouvernement respectable sur une foule d'innocents.

∴

Je condamne comme tout le monde le terrorisme aveugle de la FAR, mais je ne me sens pas justifié pour autant de tous les crimes commis par la communauté à laquelle j'appartiens. Car enfin la violence — et la violence inhumaine — n'est aucunement le monopole des terroristes quels qu'ils soient, mais tout Etat organisé y a plus ou moins recours lorsque son existence est mise en cause. La raison d'Etat a toujours provoqué des crimes d'Etat. L'histoire en regorge à toutes les époques. S'il y a eu quelques progrès accomplis au cours des deux derniers siècles, c'est que la conscience publique y est devenue plus exigeante. Mais en ce siècle-ci nous sommes témoins d'une inquiétante régression. D'une part, la violence se banalise, pour toutes sortes de raisons. Matin et soir nous recevons en pleine figure celle du monde entier, et le cinéma en rajoute, qui se voudrait imaginaire, mais ne parvient pas à égaler la réalité. Et puis il y a cette exigence de l'excessif : cette prééminence du cri, de la déchirure sur le discours continu. Tout doit éclater comme une détonation pour être senti.

Dans de pareilles conditions tout est possible, et il suffit qu'une chose soit possible pour qu'elle se réalise. C'est pourquoi l'homme est aujourd'hui saisi en présence de l'homme d'une crainte mortelle, et il a sans cesse besoin de se rassurer sur les autres et sur lui-même. C'est là un usage inattendu et relativement nouveau de la bonne conscience. Qui ne voit qu'une telle attitude de terreur (le terrorisé terrorisant) ouvre la porte à tous les crimes collectifs, couverts par la bonne conscience et par l'horrible repoussoir que nous fournissent sans compter les terroristes en ruptures de ban ?

∴

Il est temps, je crois, de nous ressaisir si nous ne voulons pas succomber au vertige, car c'en est un, où la bonne conscience sans contrôle et sans critique nous entraîne. La meilleure façon de lutter contre le terrorisme qui sillonne le monde, de Tokyo à Alger, de Francfort à Mogadiscio, qui peut demain frapper, qui frappera certainement on ne sait où, ne serait-ce point, pour les collectivités humaines, de s'analyser elles-mêmes sans complaisance, de ne plus occulter ses propres crimes en dénonçant ceux de l'autre ? De reconnaître aussi que les terroristes ne sont pas ailleurs, dans un monde qui n'est pas le nôtre, mais ici, parmi nous ; qu'ils n'appartiennent pas à une autre espèce, mais à la nôtre même, et que ce n'est pas en retournant contre eux leurs propres armes, fût-ce avec bonne conscience, que l'on en finira. Mais en comprenant aussi les raisons de leur révolte et en s'efforçant de les leur ôter.

Je me demande si, paradoxalement, ce ne serait pas la non-violence qui serait l'arme suprême contre cette violence exaspérée.

Mais comment les gouvernements, quels qu'ils soient, pourraient-ils se servir d'une arme pareille quand ils sont eux-mêmes, en dernière analyse, fondés sur la violence ?

C'est une affaire d'hommes sans armes dont la conscience serait assez exigeante pour leur permettre de parler d'homme à homme à n'importe quel homme au monde.

SCÈNES DE CHASSE EN BAVIÈRE

SCENES de chasse en Bavière : ce film était prémonitoire. Mais, une fois de plus, la fiction paraît bien timide en regard de la réalité.

La chasse à l'homme qui vient de commencer, en Allemagne et ailleurs, fait partie du pire des cauchemars : le cauchemar historique. On se demande jusqu'où ira le délire collectif, quand on voit un de nos confrères parisiens publier en page une les photos de six jeunes femmes accusées d'appartenir au groupe de terroristes allemands. « Recherchées », dit le titre, qui s'étale sur huit colonnes. Quelle conception les collaborateurs de ce journal se font-ils de leur métier ?

FRANÇOIS BOTT.

D'Entebbe à Mogadiscio

par PAUL GINIEWSKI (*)

PLUSIEURS jours ont passé, et M. Kurt Waldheim n'a toujours pas eu, vis-à-vis du gouvernement de Bonn, la réaction qui fut la sienne au lendemain de l'opération d'Entebbe vis-à-vis de celui de Jérusalem.

On se souvient qu'alors le secrétaire général des Nations unies avait dénoncé l'opération de l'armée d'Israël, faisant écho aux gouvernements arabes et à la protestation de plusieurs pays africains. Les commandos de Bonn, dans des circonstances similaires, ont fait exactement la même chose. Leur action ne devait-elle pas, logiquement, entraîner la même réaction ? Ou bien M. Waldheim utilise-t-il deux langages, selon qu'il s'adresse à Jérusalem ou aux autres capitales ? Pèse-t-il de deux poids différents les mêmes faits et méfaits, selon qu'ils ont pour auteurs ou victimes des juifs ou des non-juifs ?

∴

On l'a dit si souvent qu'on voudrait n'avoir pas à réactualiser la formule : on traite Israël en juif des Etats, dans l'arène internationale. On est si habitué à cette pratique qu'elle paraît à presque tous aller de soi et ne choque plus.

Le pape, par exemple, qui a eu raison, mille fois, de se proposer en otage à la place de ceux du Boeing allemand, n'avait pas eu ce geste quand il s'est agi de terroristes palestiniens et de leurs victimes juives, placés dans une situation similaire. Ce même pape avait exprimé sa profonde sympathie aux victimes du raid israélien sur Beyrouth, au cours duquel treize appareils arabes furent détruits, sans qu'on versât une goutte de sang. Mais il n'avait pas condamné les raids arabes contre Israël, qui avaient fait des morts, et en particulier, pas l'attentat qui avait déclenché les représailles israéliennes ! Tout cela est navrant, choquant, et permet de poser par anticipation la question de savoir quelle sera l'attitude des gouvernements qui ont si chaleureusement applaudi à l'action de M. Schmidt, dans l'hypothèse où les Arabes seraient à nouveau impliqués dans un détournement ou une prise d'otages, Israël étant la cible du chantage.

Est-ce leur faire un procès d'intention ?

Délibérément.

Mais le seul moyen de désarmer les velléités des terroristes de demain consiste, pour les gouvernements, à se lier les mains fortement, par l'engagement de protéger désormais toutes les catégories de victimes et de traquer *toutes* les familles de terroristes.

Dans la mesure où le terrorisme se dit politique, sa parade est politique aussi.

La solitude d'Israël aboutissant à Entebbe et la solidarité de tous conduisant à Mogadiscio sont, en réalité, deux aspects d'une même donnée de fait : la situation singulière d'Israël, individus juifs ou collectivité nationale, dans la famille humaine et dans le concert des nations.

La fin de la bande à Baader a-t-elle réellement modifié cet état des choses ? Qui oserait l'affirmer aujourd'hui ?

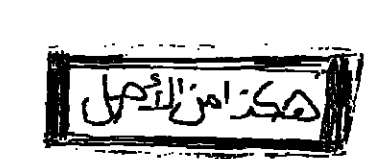
Mais plût au ciel que la question restât longtemps sans réponse !

(*) Journaliste et écrivain.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Le Monde

étranger

APRÈS L'ASSASSINAT DE HANNS-MARTIN SCHLEYER

Le commandant de bord du Boeing de la Lufthansa, le capitaine Jürgen Schumann, assassiné à Aden par le commando terroriste, a été inhumé vendredi 21 octobre à Babenhausen, près de Francfort, en présence de très nombreuses personnalités et de délégations de pilotes étrangers, dont des Français. Le président de la République fédérale, M. Walter Scheel, a décidé de lui attribuer la croix du Mérite fédéral à titre posthume. Tous les drapeaux des édifices publics avaient été mis en berne.

M. Scheel a également décidé que des funérailles nationales seraient organisées pour Hanns-Martin Schleyer (nos dernières éditions datées du 22 octobre), comme cela avait déjà été le cas pour les deux autres personnalités ouest-allemandes tuées par des terroristes depuis le début de l'année : le procureur général Buback, en avril, et Jürgen Ponto, président de la Dresdner Bank, en juillet. Les obsèques du président du patronat auront lieu mardi 25 octobre, à Stuttgart, en présence du chef de l'Etat fédéral et du chancelier Schmidt.

● L'enquête sur le meurtre de l'industriel se poursuit activement en R.F.A. et en France. A Genève, Mᵉ Denis Payot, l'avocat qui avait servi d'intermédiaire entre les ravisseurs et les autorités, a indiqué dans une conférence de presse, nous signale notre correspondante Isabelle Vichniac, que les lettres, bandes vidéo et enregistrements que les terroristes lui avaient fait parvenir, provenaient de Paris. Mᵉ Payot a ajouté que ces documents étaient à la disposition de Bonn, et il s'est déclaré « très déçu et bouleversé » par l'assassinat de Hanns-Martin Schleyer.

Les enquêteurs poursuivent, d'autre part, leurs investigations à la prison de Stuttgart-Stammheim, où Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe sont morts le 18 octobre dernier. Ils avaient déjà trouvé un réseau rudimentaire de communication en morse entre les cellules des terroristes emprisonnés (« le Monde » du 22 octobre). Ils ont fait une seconde découverte : 270 grammes d'explosifs ont été retrouvés dans l'enceinte de la prison. Selon la police, ces explosifs étaient enveloppés dans de la matière plastique et dissimulés derrière une plinthe, dans une cellule désaffectée. Il a, d'autre part, été confirmé qu'il existait dans les murs des cellules de Baader et de Raspe des caches suffisantes pour que l'on ait pu y placer un revolver.

● M. Hans-Jochen Vogel, ministre fédéral de la justice, a déclaré vendredi soir que « des fautes grossières » avaient été commises à la prison, la récente loi sur l'isolement des terroristes incarcérés « n'ayant pas été appliquée intégralement ». M. Klaus Bölling, porte-parole du gouvernement, a toutefois démenti que Gudrun Ensslin ait, la veille du triple suicide de Stammheim, adressé trois lettres au secrétariat d'Etat à la chancellerie par l'intermédiaire d'un aumônier de la prison.

● La mort d'Andreas Baader et de deux de ses compagnons continue de provoquer, dans différents pays d'Europe, manifestations et attentats.

● A Paris, si l'on n'a pu encore établir de lien précis entre l'explosion d'une bombe avenue Victor-Hugo, qui a fait un mort et un blessé vendredi matin, et les suites de l'affaire Schleyer, plusieurs véhicules immatriculés en R.F.A. — cars de touristes ou voitures particulières — ont été endommagés ou détruits. Une tentative de manifestation à la gare Saint-Lazare a donné lieu, vendredi soir, à de très nombreux contrôles d'identité.

● A Toulouse, nous signale notre correspondant, un groupe Andreas-Baader a revendiqué par téléphone, auprès de différents organes de presse, les attentats commis depuis jeudi. Vendredi, deux nouvelles tentatives d'incendie ont eu lieu. A Guéret (Creuse), une alerte à la bombe a provoqué l'évacuation des locaux de la société ouest-allemande Bosch.

● A Genève, une centaine de manifestants ont parcouru les rues sans incident pour protester, selon les termes de leur communiqué, contre « les assassinats des membres de la Fraction armée rouge » et l'« extermination des prisonniers politiques en Allemagne fédérale ». A Milan, une nouvelle manifestation, plus violente, a également eu lieu.

● L'ensemble de ces démonstrations anti-allemandes a provoqué, de la part du gouvernement fédéral, une démarche auprès de divers pays d'Europe, aux autorités desquels Bonn demande d'assurer la sécurité de ses établissements.

● Les six derniers otages du Boeing de la Lufthansa, qui étaient demeurés quelques jours à Mogadiscio après leur libération en raison des soins immédiats que requérait leur état de santé, ont regagné Francfort vendredi après-midi. On a d'autre part appris que M. Ulrich Wegener, chef du commando antiterroriste qui a opéré cette libération, avait assisté aux préparatifs du raid israélien sur Entebbe le 4 juillet 1976.

« Un pays entier à la recherche de seize assassins »

De notre envoyé spécial

Francfort. — Les Allemands savent maintenant tout sur le terrorisme. Tout, tout et plus que tout. Depuis plusieurs jours, les chaînes de télévision et de radio s'y emploient. Vendredi 21 octobre au soir, la troisième chaîne présentait ainsi à ses téléspectateurs un documentaire sur « l'entraînement militaire intensif suivi dans des camps par les Palestiniens et des terroristes comme Baader et ses compagnons ».

Durant les journaux télévisés, d'heure en heure, professeurs, criminalistes et sociologues se sont succédé pour mieux aider le grand public à pénétrer les arcanes d'un monde marginal et pourtant omniprésent... celui du terrorisme.

Volontairement ou non, la presse audio-visuelle démontre de la sorte sans discontinuer la résolution des « ennemis de la société capitaliste ». En regard, elle insiste sur la puissance des moyens policiers mis en œuvre pour les anéantir.

Douter de l'organisation de la police allemande est du reste impossible aujourd'hui pour qui vit dans les grandes villes. Dès la confirmation de l'assassinat du « patron des patrons » allemand, Hanns-Martin Schleyer, le Bundeskriminalamt (office criminel fédéral), dont le siège est à Wiesbaden, a, en effet, déclenché une opération d'information sans précédent et proprement militaire. Un tract de deux pages, recto verso, présentant les photos d'identité de seize terroristes, a ainsi été tiré et diffusé à trois millions d'exemplaires (le Monde du 21 octobre).

Rédigé en six langues (non compris l'allemand), ce tract est destiné à toute la population résidant en Allemagne. Il invite fermement les Allemands à collaborer avec la police : « Toute information peut être donnée de manière confidentielle, selon votre volonté, et sera transmise au Bundeskriminalamt à Bonn-Bad-Godesberg, tél. 022-21-35-20-41. »

Des voitures de police munies de haut-parleurs ont puissamment relayé cette invite, particulièrement jeudi 20 octobre, en répétant inlassablement : « Il faut mettre un terme au terrorisme. S.V.P., si vous êtes en possession d'éléments, veuillez téléphoner (...). »

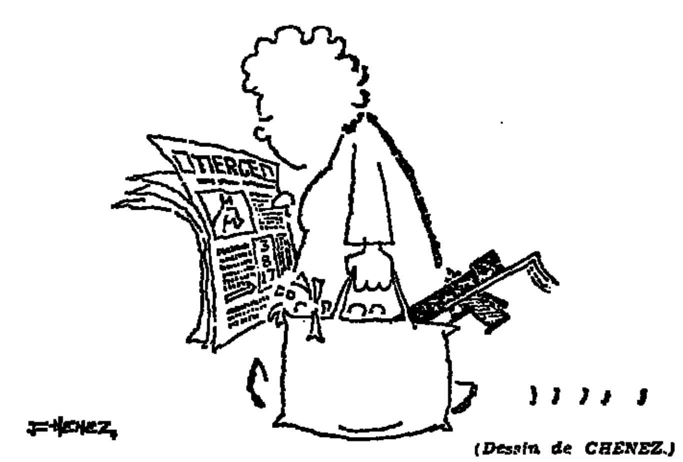
Vingt-quatre heures après le début de cette opération, quelque dix-sept mille appels ont été recensés. 80 000 marks serviront de récompense aux personnes dont les témoignages auront été déterminants. En composant le 022-21-11-62 ou 11-66, tout le monde peut, d'autre part, entendre neuf voix de terroristes : « Ici le commando Hausner, voici un ultimatum... » Les efforts de la police ont surtout été orientés vers les villes importantes, dans les grands ensembles modernes. Un film réalisé par la police et diffusé à la télévision explique, en effet, que les terroristes louent de préférence des appartements possédant des garages en sous-sol, auxquels on peut accéder sans sortir de l'immeuble.

La mise en place rapide et le succès de l'opération montée par l'office criminel fédéral sont indéniables. La sensibilisation au problème du terrorisme, après l'assassinat du commandant de l'avion de la Lufthansa et d'Hanns-Martin Schleyer, est considérable. L'Allemand moyen se sent directement interpellé et concerné. La réaction d'une jeune étudiante en sciences politiques à l'université Albert-Ludwigs de Fribourg-en-Brisgau (Bade-Wurtemberg) est immédiate : « L'attitude des terroristes qui consiste à prendre des otages innocents, et non plus des hommes politiques ou des grands patrons, est écœurante. C'est un chantage incroyable. On atteint le point de rupture. »

A Francfort, après avoir beaucoup réfléchi et hésité à répondre, un jeune homme se déclare pourtant « effrayé de la tournure prise par l'affaire Schleyer ». « La police et certains journaux veulent faire croire à la recherche unanime des terroristes par la population, ajoute-t-il, mais c'est un climat de peur et de délation qui s'installe progressivement. Si l'on n'est pas contre les terroristes, ou même si l'on réprouve l'opération de la police, on devient aux yeux de tous un sympathisant, un membre de la Fraction armée rouge ! »

Vendredi 21 octobre, le quotidien à sensation Bild, édité à Francfort, titrait : « Un pays entier à la recherche de seize assassins. »

LAURENT GREILSAMER.



(Dessin de CHENEZ.)

Jour et nuit, des barrages et des contrôles...

De notre correspondant

Bonn. — Un commissaire principal de l'Office criminel fédéral, qui se rendait en voiture de Bremerhaven à son quartier général de Wiesbaden, a dû subir vingt-deux contrôles sur l'autoroute. Cet exemple, cité par le General Anzeiger de Bonn, ce samedi 22 octobre, souligne l'intensité de la « chasse aux terroristes » déclenchée dans la République fédérale.

Jour et nuit, des barrages sont établis sur les routes et autoroutes. Les passagers à bord des trains voient leur identité vérifiée. Les aéroports renforcent leurs mesures de sécurité : désormais, les voyageurs n'ont plus droit qu'à un seul bagage à main et doivent reconnaître au pied de l'avion leur valise enregistrée, avant qu'elle soit mise à bord : cette procédure exige, bien entendu, que les clients des lignes aériennes se présentent avec beaucoup plus d'avance à l'aéroport.

Les piétons se heurtent dans toutes les villes à de nombreux contrôles policiers. Les autorités ont d'ailleurs mis le public en garde : même si l'on va acheter un petit pain au coin de la rue ou faire une promenade dans un parc, il est recommandé de se munir d'une pièce d'identité.

Si aucun des seize terroristes, dont les portraits sont affichés un peu partout, n'a encore été arrêté, les contrôles ont cependant permis à la police de mettre la main sur des centaines de cambrioleurs, d'escrocs, de voleurs d'autos, de prisonniers en fuite et d'étrangers en situation irrégulière. Le nombre des délits serait, d'autre part, en train de tomber d'une façon spectaculaire : les voleurs ne veulent pas courir le risque d'être inopinément contrôlés lorsqu'ils transportent le produit de leurs cambriolages. Un porte-parole du gouvernement de la Rhénanie-Westphalie a même très sérieusement assuré que les mauvais garçons se devaient de venir en aide à la police, parce que l'assassinat d'un homme sans défense était contraire au « code d'honneur » du milieu...

Quant à la circulation routière, elle est devenue beaucoup plus sûre, les automobilistes craignant désormais de boire un verre de trop, alors qu'ils ont les plus grandes chances de tomber sur un barrage de police avant de rentrer chez eux.

Si, pour l'instant du moins, la grande majorité de la population paraît bien accueillir ces mesures de contrôle, les dirigeants, comme les citoyens, sont beaucoup plus inquiets en constatant que, de Paris au Pirée, en passant par Florence et Rome, les manifestations anti-allemandes sont en train de se multiplier. Si la vague d'attentats contre les ambassades, les firmes allemandes et même les touristes ne s'apaisait pas, il est à craindre que la méfiance à l'égard de l'étranger se développe rapidement en Allemagne fédérale.

JEAN WETZ.

Les policiers tentent de reconstituer l'itinéraire de l'Audi 100 retrouvée à Mulhouse

Les résultats de l'autopsie du corps de Hanns-Martin Schleyer ont conduit M. Jean Reynaud, procureur de la République à Mulhouse, à prendre, vendredi 21 octobre, de nouvelles réquisitions « afin que l'information soit menée contre X... pour homicide volontaire et complicité ». Dans un premier temps (le Monde du 22 octobre), le parquet s'était contenté d'ouvrir une information pour rechercher les causes de la mort du président du patronat ouest-allemand.

Tandis que des centaines de policiers continuent de quadriller l'Alsace et de surveiller étroitement la frontière franco-allemande, l'enquête menée tant en France qu'en R.F.A. a permis de reconstituer une partie de l'itinéraire de l'Audi 100 verte dans le coffre de laquelle fut retrouvé le corps de l'industriel. Achetée d'occasion le 15 octobre dans un garage de Bad-Hombourg, près de Francfort, elle a parcouru 900 kilomètres avant de parvenir rue Charles-Péguy, à Mulhouse (nos dernières éditions datées du 22 octobre). La distance séparant ces deux villes étant de 300 kilomètres, elle a donc parcouru par ailleurs, en France ou en Allemagne fédérale, quelque 600 kilomètres avant de parvenir à destination.

Ses occupants se sont, d'autre part, arrêtés, mardi matin 18 octobre, dans une station-service de Mulhouse pour faire le plein d'essence — le pompiste, dont l'identité est tenue secrète, a été entendu par les policiers, — ce qui pourrait indiquer que Mulhouse n'était pas forcément le terme du « voyage ». Mais on doit observer que l'heure à laquelle le pompiste situe ce fait coïncide à peu près avec l'heure présumée de la mort de M. Schleyer, telle qu'elle a été établie par l'autopsie. L'employé de la station-service affirme pour sa part que l'industriel allemand ne se trouvait pas dans la voiture à ce moment-là.

Il a, en revanche, formellement identifié le conducteur sur les photographies qui lui ont été présentées. Il s'agit de Willy-Peter Stoll, l'un des seize terroristes recherchés par la police allemande. Quant à l'acquéreur du véhicule, il pourrait s'agir de Christian Klar, lui aussi en fuite.

A son propos, les policiers ont recueilli le témoignage d'un certain « Roland », qui déclare l'avoir rencontré en compagnie de deux autres terroristes, Angelika Speidel et Rolf Heissler, il y a un mois à Colmar. Ils lui auraient demandé des indications sur les Vosges et l'Alsace, et auraient manifesté beaucoup d'intérêt pour une ferme isolée à Labaroche, à une vingtaine de kilomètres de Colmar. Les policiers se montraient toutefois réservés, ce samedi 22 octobre, à propos de ce témoignage. Le même Christian Klar aurait, d'autre part, été aperçu, mardi matin 18 octobre par un camarade d'école, près de Bâle, en Suisse.

Portrait d'un incendiaire

Après la mort d'Andreas Baader, des explosions et des incendies se sont produits en série à Paris et en province, dans la nuit du 19 au 20 octobre. Représailles organisées ? Actions concertées ou manifestations de colère spontanées ? Au cours de cette nuit-là, une seule personne a été arrêtée sur les lieux de l'un de ces attentats : M. Christian Wuillaume, vingt et un ans, qui avait tenté, place Maubert, à Paris (5ᵉ), de mettre le feu à un autocar de touristes ouest-allemands, vide de ses occupants. Il comparaissait, le 21 octobre, en audience de flagrants délits devant la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris. Mais, sur la demande de son défenseur, l'examen de son cas a été renvoyé au 28 octobre. Apparemment désorienté par le rituel judiciaire, il s'est contenté de déclarer : « J'expliquerai mon geste... »

Dans un modeste appartement de banlieue, Mme Wuillaume, sa mère, interrompt son ménage et tente, elle aussi, d'« expliquer tout ça ». « Je ne comprends pas, dit-elle, il était venu dîner chez nous avec son amie, comme d'habitude, puis il a regardé avec son père le match de football à la télévision. Et il nous a dit qu'il rentrait chez lui. Ce n'est que vingt-quatre heures plus tard que j'ai appris ce qui était arrivé quand les policiers sont venus faire une perquisition. »

Martine, son amie, inquiète de ne pas le voir rentrer, a connu la nouvelle quand elle a été convoquée par la police, le lendemain matin. « D'après ce qu'on nous a dit, il aurait acheté deux bidons d'essence dans une station-service. Puis, en vélomoteur, il aurait tourné en rond dans Paris. Passant place Maubert, il a aperçu un autocar allemand. Il a jeté l'essence et y a mis le feu. Je crois qu'il a été maladroit, son pantalon avait commencé à brûler. Il a été aussitôt arrêté par une patrouille de police. »

Depuis trois ans, après un échec au baccalauréat, Christian Wuillaume, inscrit dans une agence de travail temporaire, a été successivement employé comme coursier dans diverses entreprises. Il habite avec Martine, employée de bureau, dans un petit studio, non loin de l'immeuble de M. et Mme Wuillaume. La mère de Christian précise : « Ils tirent le diable par la queue. Ils ne gagnent pas plus de 2 000 F chacun, dont une grande partie sert à payer leur loyer. Ils ont eu plusieurs périodes de chômage. Nous les avons aidés comme on a pu. » Mme Wuillaume ajoute : « Il avait ses idées bien sûr, plutôt d'extrême gauche — alors que nous, nous serions plutôt de gauche, — mais il ne pouvait pas avoir beaucoup d'activité politique. Il n'avait pas l'occasion de voir grand monde. Tous les soirs, il vient chez nous avec Martine. Et le dimanche nous allons ensemble au jardin ou faire une petite promenade. C'est une vie tranquille, on s'entend bien. »

Timide, réservée, Mme Wuillaume déclare qu'elle n'entend pas grand-chose à la « politique ». Elle sait que Christian et son père avaient souvent des « discussions ». « Au moment du détournement du Boeing de la Lufthansa, ajoute-t-elle, Christian disait qu'il n'était pas d'accord avec les terroristes. Mais il a été scandalisé par la mort de Baader. Il disait que ça ressemblait à « un assassinat légal ».

Mme Wuillaume redit : « Je ne comprends pas pourquoi il a fait ça. Je n'approuve pas du tout. Mais nous ne l'abandonnerons pas. ». Puis, après un silence, elle remarque : « Il n'était pas organisé. Ça l'a pris comme ça. Sinon, il ne se serait pas fait prendre. » Et, après un autre silence, elle déclare, pensive : « Il est certain que les jeunes ne veulent pas vivre comme nous et accepter tout comme nous avons tout accepté. »

FRANCIS CORNU.

MANIFESTATION GARE SAINT-LAZARE

Les forces de police quadrillaient, vendredi soir 21 octobre, le quartier de la gare Saint-Lazare où un rassemblement était prévu à 19 heures, à l'appel d'un groupe de soutien à la Fraction armée rouge, l'« Assemblée parisienne des groupes autonomes », jusqu'alors inconnue.

A 19 h. 15, tout était encore calme, mais des groupes de C.R.S., casque au côté, arpentaient la cour de la gare et les trottoirs avoisinants, contrôlant de nombreux jeunes gens. Peu après, les C.R.S. chargent, dans la rue Saint-Lazare, un groupe d'une cinquantaine de manifestants qui partent en direction de la rue Lafayette, poursuivis par les policiers. Ils reviennent, scandant « Baader, Baader », les mains nues, sans casque ni foulard pour se protéger des grenades lacrymogènes. Les policiers chargent à nouveau et interpellent une vingtaine de personnes.

Selon la police, le nombre des manifestants n'a pas dépassé une centaine, les sympathisants et participants affirmant, pour leur part, qu'ils étaient environ trois cents, répartis dans les rues environnantes.

UNE « CONVENTION POUR L'EUROPE »

Il n'y a pas d'alternative

par JEAN LECANUET (*)

Pourquoi sommes-nous, depuis plus de vingt ans, des partisans résolus de la construction d'une communauté européenne ? La réponse est simple. Parce que cette communauté est nécessaire. Nécessaire à l'avenir de la France. Nécessaire au développement économique, et donc au progrès social de notre pays. Nécessaire à l'équilibre et à la paix du monde. Nécessaire à la consolidation de nos régimes démocratiques, à la sauvegarde et au rayonnement de nos valeurs communes de civilisation. Nécessaire, en définitive, pour sauver, en ce siècle de fer, une certaine idée de l'homme.

En cette fin du vingtième siècle, il n'y a plus, pour aucun Etat européen, de « superbe isolement ». L'isolement serait mortel.

L'organisation politique de la Communauté n'a pas fait suffisamment de progrès pour qu'elle parle d'une seule voix dans les grands débats internationaux. De ce fait, l'influence de l'Europe reste très en deçà de ses capacités techniques et économiques et de son capital culturel.

Cependant l'adoption d'une position commune au Moyen-Orient est un premier pas encourageant. Et la Communauté européenne a maintenant à son actif une importante réalisation : la convention de Lomé constitue le modèle, partiel mais exemplaire, de rapports nouveaux de coopération entre les pays industrialisés et le Tiers-Monde.

Sur le plan politique, on peut donc parler d'un demi succès de l'entreprise européenne : la concertation est utile. Elle l ses limites.

∴

Voici que la crise mondiale remet en cause la réussite économique de la Communauté. Face aux défis de l'inflation et du chômage, de la crise monétaire et de la crise énergétique, face au désordre du commerce mondial et à l'aggravation de la concurrence internationale, les Neuf se sont, jusqu'à présent, révélés incapables d'organiser leur solidarité. L'acquis important du Marché commun — libre circulation des produits industriels, politique agricole commune, — devenu indispensable à l'économie française (qui écoule 50 % de ses exportations industrielles et les deux tiers de ses exportations agricoles dans l'Europe des Neuf), est aujourd'hui sérieusement menacé.

Ici ou là, la tentation renaît d'un retour au protectionnisme, aux égoïsmes provinciaux, à l'affrontement des nationalismes. Le malaise qui vient d'affecter les relations franco-allemandes est un signe parmi d'autres d'une évolution régressive dont on peut, à bon droit, s'inquiéter.

Il n'est pas trop tard. Mais il est temps que les Européens se ressaisissent, prennent conscience de leurs intérêts communs, et mobilisent leurs énergies pour un nouveau départ. La relance de la construction européenne requiert un large consensus national et social. La conscience et la volonté des citoyens et des peuples peuvent seules la rendre possible.

Rien n'importe donc plus que de les amener à comprendre cette vérité incontestable : la solidarité européenne n'est pas moins nécessaire en 1977 qu'elle ne l'était en 1950. Il n'y a pas d'alternative.

Les problèmes économiques et sociaux qui se posent à nos pays sont des problèmes communs. Le rétablissement de l'emploi, l'amélioration des conditions de vie et de travail, la lutte contre la pollution, la recherche de nouvelles formes de participation dans les entreprises, le contrôle des sociétés multinationales exigent des solutions communes ou harmonisées. L'interdépendance de nos économies nous conduit désormais à rechercher le progrès social dans la voie de la solidarité européenne. Les défis du futur appellent un effort commun d'innovation.

Qui pourrait croire que les répliques aux mutations de l'économie mondiale — renchérissement des prix de l'énergie et des matières premières, redistribution de l'activité industrielle entre l'Europe, les Etats-Unis, le Japon et les pays à bas salaires — soient à la mesure de la « France seule » ? La recherche d'un nouvel ordre international — économique et monétaire — peut-elle aboutir si l'Europe ne s'en fait pas le protagoniste actif et persévérant ?

Dans de nombreux domaines — monnaie, énergie, technologie et industries de pointe, etc., — l'Europe constitue la nouvelle dimension hors de laquelle il ne peut plus y avoir, pour aucun de nos pays, d'indépendance réelle. « Leur degré d'indépendance se mesurera à leur degré d'unité. »

Divisées les nations européennes ne pourront que subir les événements. Elles en seront qu'un enjeu, demain peut-être une proie. Unies et solidaires, elles seront maîtresses de leur destin.

L'Europe se trouve à la croisée des chemins. Le choix est clair : elle avancera ou elle se disloquera. Pour avancer, elle a besoin d'un supplément de volonté politique, d'efficacité, de démocratie.

Vingt ans après la signature du traité de Rome, l'heure est venue de fonder la Communauté européenne sur une assise populaire. L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, prévue par les traités, donnera sa pleine efficacité au contrôle démocratique indispensable sur les institutions de la Communauté. Le Parlement européen sera le lieu où se forme une conscience européenne commune. Il deviendra une force d'entraînement pour la réalisation de l'union européenne, dans tous les domaines, et l'évolution dynamique de ses institutions.

En un mot, l'élection du Parlement européen au suffrage universel, même si elle ne donne pas de « solution miracle » aux difficultés actuelles de l'Europe, lui offre la promesse d'un nouvel élan. C'est une chance qu'il nous faudra saisir et exploiter par une vaste campagne d'information, de sensibilisation et de mobilisation de 'lopinion publique.

(*) Président du Centre des démocrates sociaux.

En marche vers le socialisme

par PIERRE MAUROY (*)

Le dérèglement du système capitaliste mondial, aggravé par la crise pétrolière de 1974, a profondément déséquilibré les économies européennes secouées par une moindre croissance, l'inflation et le chômage. Alors que des interrogations quant aux choix de société se multiplient, le capitalisme tente d'imposer ses réponses. La France en connaît une des versions les plus dures et les plus classiques : le plan Barre, qui marque la volonté de prélever sur l'ensemble des salariés des profits pour le capital.

Dans cette tourmente, l'Europe est restée absente et, souvent même, cruellement inexistante. Certes, les institutions ont continué à fonctionner. Certes, quelques hauts fonctionnaires de la Commission de Bruxelles ont défendu avec talent et conviction des projets qui auraient mérité d'être retenus. Mais la technique ne peut se substituer à une ambition politique, dont l'absence a progressivement détourné l'opinion de l'entreprise européenne. Ainsi, la grande idée s'épuise comme à bout de souffle.

∴

Le Marché commun, d'abord outil efficace pour accélérer le mouvement d'accumulation du capital, a été abandonné par le capitalisme lui-même. Celui-ci se développe aujourd'hui très largement hors du champ devenu trop étroit de l'Europe des Neuf. Et l'instauration des parités flottantes — ce non-système des paiements internationaux — condamne à une mort prochaine le dernier acquis tangible de la construction européenne : sa politique agricole commune. L'Europe des marchands n'a plus de raison d'être puisque ceux-ci ont mieux à faire sur des territoires plus vastes.

Pourtant, l'Europe, si elle n'est pas moins de ses réussites, l'est encore moins de ses réussites l'est encore d'espoir. Et nul ne proposa, nul ne souhaita la disparition de la Communauté européenne, les socialistes encore moins que les autres. Il est symbolique que le choix européen des socialistes ait été confirmé à Bagnolet en 1973 par une motion adoptée à l'unanimité qui s'intitule : « Pour une Europe en marche vers le socialisme. »

Il faut relancer l'Europe, qui reste une nécessité. Les deux grandes puissances mondiales — Etats-Unis et U.R.S.S. — à la fois complices et adversaires dans leur rôle contestable de gendarmes de l'univers, font alterner périodes de tension et de détente. Leur récent accord sur un règlement au Moyen-Orient démontre, à l'évidence — même sans porter de jugement de valeur sur son opportunité — l'absence de l'Europe sur la scène mondiale. Celle-ci doit pouvoir s'affirmer en tant que force politique souveraine et comme facteur d'équilibre dans les relations internationales. Facteur de détente, l'Europe devrait aussi être à l'avant-garde de la solidarité avec les pays en voie de développement. Il reste par exemple à prolonger les accords de Lomé en faveur d'échanges plus équilibrés tenant mieux compte des intérêts des partenaires.

∴

Cette Europe, acteur véritable dans le jeu de la diplomatie mondiale, ne se réalisera que dans la mesure où elle saura sauvegarder son indépendance, économique et monétaire. Il faut répondre au défi des entreprises multinationales et aux privilèges pernicieux du dollar-roi.

Aucun pays européen n'a la capacité de mener par lui-même seul une politique réellement autonome. Certains ont cru pouvoir lutter contre le gigantisme supranational par le repli national. Quelle erreur ! La seule ligne de défense, c'est bien de combattre l'entreprise des firmes multinationales à l'échelle même où elles se développent. Ne nous trompons pas de champ de bataille.

L'Europe libérale se meurt. Il reste à inventer une Europe qui soit socialiste. Les solutions que nous proposons pour notre pays sont transposées au niveau européen, les seules qui puissent provoquer l'indispensable élan populaire vers plus de justice et de démocratie vraies.

Rien ne se fera sans la force politique d'un large mouvement de masse.

∴

La construction européenne doit être relancée sans délai. Certes, les socialistes savent que l'Europe, qui ne sera viable que si elle est socialiste, ne sera pas bâtie en un jour. Mais ils choisissent de participer dès aujourd'hui à son édification avec une préoccupation essentielle : entamer le long chemin qui nous conduira vers l'Europe des travailleurs, vers l'Europe des citoyens.

Le chômage traverse les frontières et les luttes sociales sont aujourd'hui à la dimension de l'Europe. Des conflits du type de celui de Montefibre le démontrent : l'Europe des travailleurs s'imposera peu à peu et l'institution européenne constituera parallèlement l'instrument politique par lequel l'Europe des citoyens apprendra à être indépendante et à jouer son rôle.

La campagne qui doit s'ouvrir pour l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel nous offre l'occasion de développer ces idées, et de leur faire prendre racines dans la réalité politique et sociale des peuples européens. A partir d'un objectif commun, celui de la constitution de l'Europe des travailleurs et des citoyens, les socialistes de tous les pays concernés tenteront de développer dans leur campagne des arguments communs : rapprocher l'Europe des préoccupations des hommes, lui rendre sa vérité.

∴

Cette élection peut aussi transformer en profondeur la vie des institutions européennes. Il est évident qu'elle conférera une autorité plus grande à l'Assemblée européenne, même si les compétences de cette dernière ne sont en rien modifiées. Aussi sera-t-il plus difficile à la Commission de Bruxelles et au Conseil d'ignorer les avis ou d'échapper au contrôle de représentants élus, dont l'existence est le fondement même de toute démocratie.

Les difficultés ne manquent certes pas sur notre route, et notamment les différences d'attitude, d'opinion, de situation qui nous séparent de partis socialistes comme ceux de l'Allemagne et de Grande-Bretagne. Mais, il faudra bien que nous trouvions avec eux, qui ont la confiance de la majorité des salariés de leur pays, les moyens d'avoir raison ensemble. Nous en discutons et nous en discuterons encore, en particulier au sujet des régulations et des instruments de contrôle, de la planification à mettre en place dans le vaste champ économique d'échanges ouvert qu'est aujourd'hui l'Europe, ainsi que de la forme de l'autorité politique qui aura à mettre en œuvre cette politique nouvelle.

Parce que, nous socialistes, voulons répondre à la crise qui secoue les économies occidentales, nous savons que l'Europe est une dimension essentielle de notre projet. L'Europe socialiste reste à construire.

★ Secrétaire national du parti socialiste.

Les conditions de l'espérance

(Suite de la première page.)

Nous avons à relever d'abord trois défis économiques et sociaux. Le premier concerne les produits industriels qui exigent beaucoup de main-d'œuvre. Pour le textile, c'est clair, les chemises importées d'Extrême-Orient sont vendues 30 francs alors que les chemises françaises, un peu plus soignées, certes, dans la vitrine voisine coûtent plus de 100 francs. On avance l'expression de « concurrence sauvage ». Allons donc ! C'est de la concurrence tout court. Contre celle-ci on peut établir des barrières protectionnistes, droits de douane accrus ou contingents réduits, mais est-ce une solution durable ? D'abord nous faisons partie de l'Europe et c'est la Communauté européenne qui doit définir ces relations et puis on sait fort bien qu'il est facile de tricher, grâce à un transit par un pays de l'Est ou même par un pays occidental. S'il faut attendre que les ouvriers du Sud-Est asiatique atteignent nos conditions de vie, nous avons cent fois le temps de périr tranquillement avant que l'objet de cette attente se réalise même partiellement.

Le second défi se rapporte à des industries qui n'exigent pas une technologie ultramoderne, mais qui ne peuvent être le fait des pays sous-développés. Un bon exemple est la sidérurgie. Il est bien clair que c'est le Japon qui fabrique à meilleur compte dans ce domaine. A qui commande-t-on la construction des bateaux ? Au Japon pour plus des trois quarts. Les tôles japonaises se vendent chez nous, tous frais compris, un tiers meilleur marché que nos produits similaires. Les motos japonaises gagnent toutes les principales courses et se vendent très largement ; les voitures japonaises connaissent un grand succès, sans parler de l'électronique classique, de l'optique, de l'horlogerie, et de bien d'autres sortes de produits.

Le troisième défi concerne les industries de pointe. Les quatre exemples que l'on cite en général : l'aéronautique, l'espace, le nucléaire et l'informatique avancée sont précisément les chasses gardées des Américains. Ils feront tout pour conserver, dans ces grandes avenues de la technique moderne, leur primauté mondiale. N'ayons pas d'illusions là-dessus.

Alors que faire pour assurer l'avenir de notre activité industrielle ? Il y a bien l'Europe verte qui nous permet de participer à un important marché protégé. Mais, devant les trois défis nous aurons beaucoup d'efforts à faire et de contraintes à accepter si nous voulons seulement exister. Or nos dissensions, exacerbées par le jeu politique, nous empêchent de voir la réalité et d'associer nos efforts.

Et la foi ?

Même si nous parvenons à vivre, comme maintenant, il apparaît clairement que notre voix n'est plus guère entendue dans le concert mondial — voir le Liban, le Proche-Orient, l'Asie du Sud-Est, — que nous sommes devenus trop petits, que nous avons perdu notre élan généreux et prestigieux et même que nous finissons par ne plus résister aux contagions étrangères, celle des Etats-Unis en particulier.

La dimension, on la trouve dans la Communauté européenne qui représente plus de deux cent cinquante millions d'habitants avec un potentiel scientifique, technique, culturel, industriel, commercial considérable. Mais la foi ?

Si nous avions la foi, nous construirions l'Europe politique. L'action de la France en ce sens pourrait être déterminante. Nous appartenons à la Communauté européenne, mais son action s'enlise souvent dans des discussions d'experts et de technocrates.

Une relance politique est indispensable. Aussi la grande tribune qui sera constituée par le nouveau Parlement européen élu au suffrage universel, même si elle nedispose pas de plus de pouvoirs que l'actuelle assemblée, permettra d'aborder, avec des élus responsables devant les peuples, les grands problèmes de l'Europe. Elle pourra accélérer l'étude des dossiers par la commission et le conseil des ministres. Elle apportera à l'Europe trop technocratique actuelle un levain nouveau. Elle donnera plus de crédibilité à l'identité et à l'indépendance de l'Europe vis-à-vis du monde extérieur, renforçant par exemple la position des représentants de la communauté dans les grandes négociations internationales.

Envers l'Europe, notre attitude doit être positive, constructive et réaliste. La pire des positions est de nous considérer comme éternellement victimes de nos partenaires, comme des brimés permanents. Nous pouvons presque tout si nous jouons le jeu de la compréhension, de l'amitié, si notre foi est assez grande — et elle a tant de raisons pour l'être ! Voyez l'exemple de Jean Monnet.

Si nous nous ressaisissons avec énergie, persévérance, en participant sans réticence à la construction de l'union européenne, notre destinée pourra devenir exaltante. La domination du dollar n'engendre pas un ordre véritable, une solidarité réelle entre les nations. Le colonialisme soviétique non plus.

Chaque peu ple a ses racines, ses traditions, et cherche de plus en plus à vivre pleinement en développant son potentiel économique naturellement, mais dans le constant souci de maintenir sa personnalité. L'expression « authenticité » n'a jamais connu tant de vogue. Elle reflète l'aspiration à une réelle indépendance qui ne tienne pas uniquement à une civilisation technologique anonyme. La culture originale et le développement sont actuellement les deux pôles des pays du tiers-monde et même de ceux qui, partiellement industrialisés, se cherchent une âme.

C'est dans cette direction que nous pouvons apporter les éléments d'une sagesse à l'échelle mondiale. Notre faiblesse économique nous aide dans ce grand dessein, si paradoxal que cela paraisse. Trop puissants, nous susciterons la méfiance. Encore faut-il que nous ne soyions pas trop fragiles, que nous n'allions pas à la dérive, d'où la primordiale nécessité de redressement économique.

LOUIS LEPRINCE-RINGUET.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● CINQ OFFICIERS, faisant partie de l'escorte du président Hugo Banzer, ont été tués le vendredi 21 octobre, à Camiri, dans le sud-est du pays, à bord d'un avion militaire qui s'est écrasé au décollage. — (Reuter.)

Brésil

● LE MATO-GROSSO A ETE SCINDE pour des raisons d'efficacité administrative. Cet Etat, grand comme trois fois la France, compte deux millions d'habitants. La ville de Campo-Grande est devenue la capitale du Mato-Grosso-do-Sul, tandis que Cuiba demeure la capitale de la nouvelle entité dite Mato-Grosso. — (Reuter.)

Équateur

● MM. JOSE CHAVEZ ET CESARO VALVERDE, deux importants dirigeants syndicaux, ont été arrêtés le vendredi 21 octobre en raison de leurs prises de position sur les sanglants incidents de la sucrerie Aztra de Guayaquil (le Monde du 22 octobre). La police contrôle étroitement la sucrerie et a dispersé une manifestation de paysans protestant contre l'intervention des forces de l'ordre. — (A.F.P.)

Italie

● QUARANTE MILITANTS D'EXTREME DROITE ont été inculpés pour « reconstitution du parti fasciste » (interdit par la Constitution), vendredi 21 octobre à Rome, à la suite d'une enquête de la préfecture de police. — (A.F.P.)

Rhodésie

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a invité les dirigeants nationalistes rhodésiens et le premier ministre de Salisbury, M. Ian Smith, à participer à une série de consultations séparées avec le commissaire-résident britannique désigné, lord Carver, a annoncé, vendredi 21 octobre, un porte-parole du Foreign Office. Lord Carver doit se rendre à Salisbury le 2 novembre prochain. Il sera accompagné du général Prem Chand, représentant spécial de l'ONU. — (A.F.P.)

Syrie

● LA NOMINATION D'UN NOUVEL AMBASSADEUR IRAKIEN EN SYRIE a été annoncée vendredi 21 octobre à Damas. Son prédéceseur avait été rappelé en février 1975. Depuis lors, la mission diplomatique irakienne à Damas était dirigée par un chargé d'affaires. Les divergences entre les deux pays, gouvernés chacun par des groupes rivaux du parti Baas, étaient à l'origine de la mise en sommeil de leurs relations diplomatiques. — (A.F.P., Reuter.)

Tchécoslovaquie

● M. JOSEPH NOVAK, l'ingénieur français condamné le 21 septembre dernier à quinze mois de prison par un tribunal de Prague sous l'accusation de « mise en périlde secrets économiques tchécoslovaques », sera libéré et expulsé mardi 25 octobre. Employé par la firme Air Industries, spécialisée dans la peinture automobile, il avait été arrêté le 2 février dernier au cours d'un voyage d'affaires. — (A.F.P.)

● L'EPOUSE DU CHEF DE L'ETAT et du P.C. tchécoslovaque, Mme Viera Husak, est décédée jeudi 20 octobre dans un accident d'hélicoptère, près de Bratislava, capitale de la Slovaquie. L'accident serait dû à un épais brouillard. — (A.F.P.)

Union soviétique

● LE COLONEL EN RETRAITE LEV OVSICHER a renvoyé les dix-sept médailles qu'il a reçues durant ses vingt et une années de service dans l'armée parce que les autorités soviétiques persistent à lui refuser depuis cinq ans le droit d'émigrer en Israël avec sa famille. Il a quitté l'armée il y a seize ans. — (A.P.)

TÉMOIGNAGE

ASSOCIER LA JEUNESSE

Comment ne pas être scandalisés, nous étudiants, de n'avoir pas été informés des divers problèmes européens pendant nos études scolaires et supérieures ? Ne sommes-nous pas appelés à devenir des citoyens européens ?

C'est tout à fait par hasard qu'un directeur de marketing de notre école, fervent européen, en vint, lors d'un cours, au problème de l'élection des futurs députés. Ayant eu, à ce propos, la chance d'avoir fait un voyage au Parlement européen à Luxembourg et à l'Académie européenne de la Sarre, nous nous sommes aperçus qu'il existait de réelles institutions européennes et un projet sur la relance de l'Europe par l'élection du Parlement européen.

Il est inconcevable d'enseigner la vie économique et politique d'une société d'un pays tel que la France, sans lui donner la dimension européenne qui s'impose aujourd'hui.

Comment les jeunes peuvent-ils s'intéresser à la construction de l'Europe dès lors qu'ils n'y sont pas associés ?

C'est pourquoi nous avons créé dans le cadre de notre école, l'IDRAC (Ecole supérieure de marketing et de gestion), le Cercle d'études européennes de l'IDRAC (1). Son but principal est de créer un échange réciproque d'informations concernant les problèmes européens entre le milieu étudiant et les institutions communautaires. Les jeunes, appelés en 1978 à voter pour un Parlement européen, doivent, de ce fait, savoir dès aujourd'hui pourquoi l'Europe les concerne.

ARNAUD VANNIER-MOREAU,
président du
Cercle d'études européennes

EUROPE

Espagne

« Programme commun » à Madrid

(Suite de la première page.)

Pendant le week-end, M. Suarez et ses collaborateurs recevront les représentants des centrales ouvrières et des syndicats patronaux pour leur exposer les accords qui ont été conclus, et non pour les négocier, a précisé le ministre des finances.

Une bonne partie des conversations de vendredi ont été consacrées au problème de l'ordre public. La loi antiterrorisme, d'abord prévue par le ministre de l'intérieur, a été écartée. En revanche, il a été convenu que des unités de police se spécialiseraient dans la lutte contre les poseurs de bombes, mais que leur activité serait soumise à un contrôle judiciaire : seuls les juges pourront, le cas échéant, accepter que soient suspendues certaines des garanties accordées aux prévenus ordinaires, lorsque les personnes arrêtées appartiendront à des organisations dangereusement subversives.

La loi d'ordre public sera modifiée dans ce sens, mais à titre temporaire, en attendant la promulgation d'une nouvelle Constitution. En outre, il a été convenu de démilitariser l'action des divers corps de police et de gendarmerie : celle-ci sera désormais soumise à l'appréciation de la justice ordinaire, non des tribunaux militaires. La capacité « punitive » de l'administration sera notablement réduite. En résumé, la politique de répression devrait offrir plus de garanties aux citoyens, tout en étant plus efficace contre les activités terroristes. Au nom de l'Alliance populaire, M. Fraga Iribarne a refusé d'accepter ces diverses mesures, qu'il juge de nature à « affaiblir » les forces de l'ordre. Pour être définitivement adoptée, la réforme de la loi d'ordre public devra d'abord être débattue au Parlement.

Il en ira de même du programme économique. Gouvernement et opposition sont convenus que le mal numéro un de l'économie espagnole était l'inflation. Pour y faire face, ils ont décidé de diminuer considérablement la croissance de la masse monétaire, de restreindre les dépenses de l'Etat de façon que celles-ci n'augmentent pas plus vite que les autres dépenses et de plafonner le pouvoir d'achat des salariés à son niveau actuel. L'objectif est de réduire le taux d'inflation de 30 %, à la fin de cette année, à 15 %, à la fin de 1978. Pour y parvenir, la croissance de la masse monétaire sera limitée à 17 % et celle des salaires entre 20 et 22 %.

Les contreparties sociales prévues par le plan sont nombreuses : la réforme fiscale devra surtout affecter les revenus les plus élevés ; les bas salaires seront relevés davantage que les hauts salaires, les retraites seront augmentées à un taux supérieur à celui de l'inflation ; sept cent mille places scolaires seront créées l'an prochain. En outre, des « transformations de fond » seront introduites dans l'économie, de façon, est-il précisé, « *à permettre une plus grande participation sociale, à améliorer les services publics et à rendre plus transparent le fonctionnement du système économique* ». Ainsi, syndicats ouvriers et patronaux participeront-ils à la gestion de la Sécurité sociale, dont le budget — comparable à celui de l'Etat — a été administré jusqu'à présent par une oligarchie de bureaucrates. En outre, il est prévu de promulguer un statut de l'entreprise publique, de freiner la spéculation immobilière, de moderniser la politique industrielle, agricole, énergétique, ainsi que celle de la pêche et du commerce.

CHARLES VANHECKE.

Yougoslavie

IL SERAIT REPROCHÉ A Mme BROZ-TITO D'AVOIR MANŒUVRÉ POUR FAIRE NOMMER DES SERBES A DE HAUTES FONCTIONS

Belgrade *(U.P.I.)*. — Selon des bruits qui circulent à Belgrade, il serait reproché à Mme Jovanka Broz, épouse du président Tito, de s'être rendue coupable de « menées nationalistes » : elle aurait manœuvré pour faire désigner des Serbes à de hautes fonctions, alors que ces postes auraient dû normalement être attribués à des Croates. Sept officiers supérieurs serbes feraient l'objet des mêmes accusations. Un rapport aurait été présenté à la Ligue des communistes et le maréchal Tito, rentré vendredi 21 octobre de son voyage en France, au Portugal et en Algérie, se prononcerait très bientôt sur les suites qu'il convient de donner à cette affaire.

Mme Jovanka Broz n'a participé à aucune manifestation publique depuis le mois de juin. Cependant son nom a été mentionné dans un message de condoléances publié le 5 octobre par la presse de Belgrade. Le 11 octobre, un porte-parole du gouvernement précisait que Mme Broz-Tito n'était pas malade et qu'elle séjournait à la résidence présidentielle de Belgrade.

Portugal

Menacés d'être exclus du P.S.

DES MEMBRES DE FRATERNITÉ OUVRIÈRE ENVISAGENT DE FONDER UN PARTI

(De notre correspondant.)

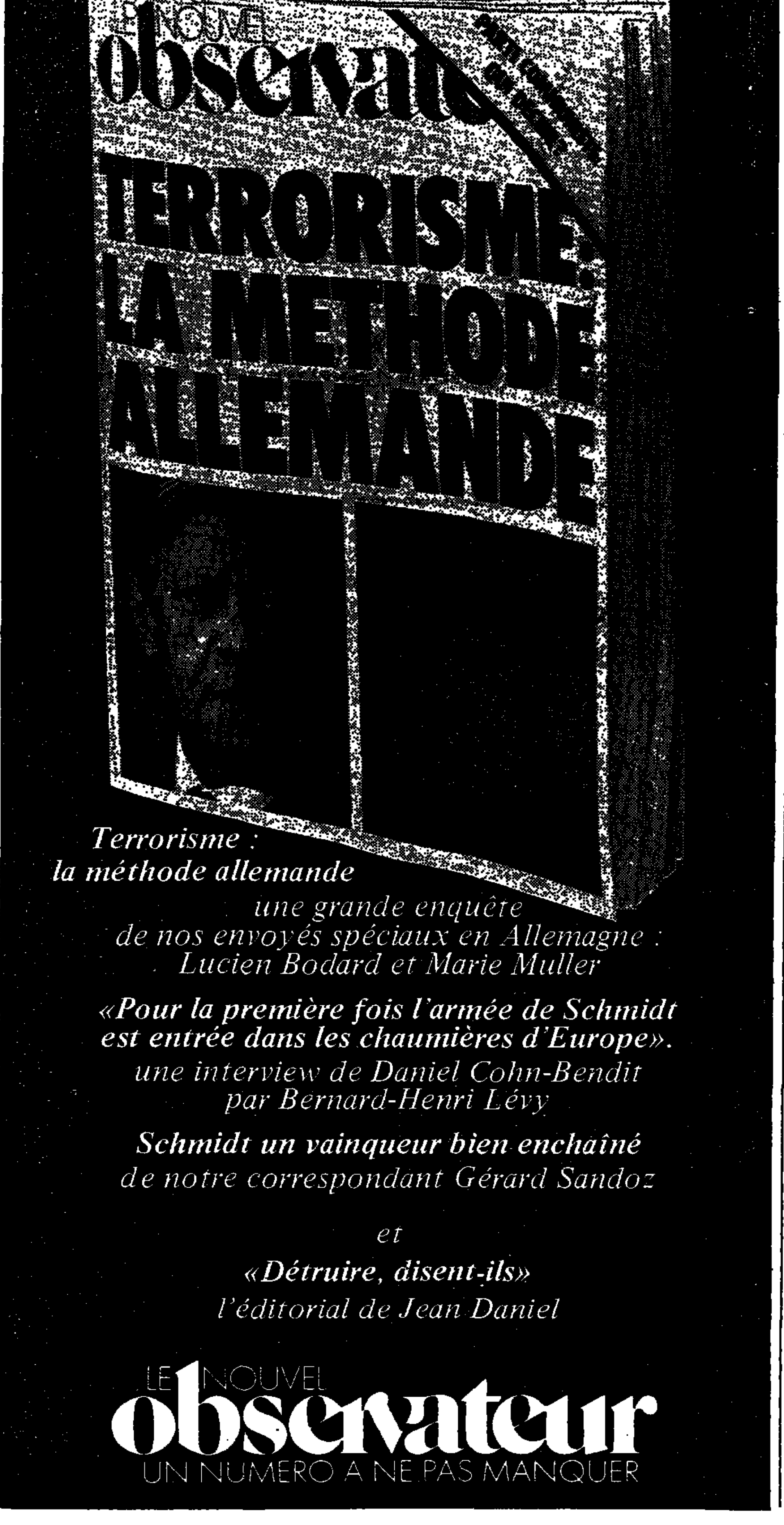
Lisbonne. — Les relations se détériorent entre la direction du P.S. portugais et les membres de ce parti, qui se sont affiliés à l'association la Fraternité ouvrière animée par M. Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture et qui appartient à la gauche socialiste.

Jeudi 20 octobre, les amis de M. Lopes Cardoso ont, dans une conférence de presse, diffusé leur réponse à une lettre qui leur avait été adressée et qui fixait un délai de huit jours pour choisir l'une des deux organisations ; l'adhésion à la Fraternité ouvrière a été jugée « incompatible » avec l'appartenance au P.S. par la commission nationale des conflits du parti.

« *Nous nous refusons à une telle option, qui est le résultat des pratiques autoritaires et staliniennes instaurées au sein du P.S.* », disent-ils dans un long communiqué signé par quatre députés, plusieurs dirigeants syndicalistes et des conseillers municipaux. Ils accusent la direction du parti de vouloir provoquer une « *rupture sans le moindre respect des règles démocratiques* » et demandent la convocation d'un congrès extraordinaire pour débattre « *les problèmes extrêmement graves qui se posent aujourd'hui* ».

Selon la Fraternité ouvrière, la plupart des militants socialistes sont démobilisés en raison de la politique du gouvernement, « *qui s'écarte du projet constitutionnel, s'isole par rapport aux appuis populaires dont il disposait au début, et se trouve ainsi incapable de répondre à la pression de la droite* ».

Si les mesures d'exclusion se confirmaient, certains membres de la Fraternité ouvrière envisageraient de former un nouveau parti politique « *afin* — dit-on dans les milieux proches de M. Lopes Cardoso — *d'appliquer le programme du P.S. approuvé au cours du congrès qui a eu lieu en décembre 1974* ». — J. R.



AMÉRIQUES

États-Unis

La politique nucléaire de M. Carter n'est soutenue ni par le Congrès ni par la conférence de Washington

Washington. — La conférence d'organisation du programme d'évaluation du cycle nucléaire, ou I.N.F.C.E. (1), a terminé ses travaux, vendredi 21 octobre, dans les locaux du département d'Etat, à Washington. Les résultats n'ont causé aucune surprise, les quarante délégations ayant ratifié pour l'essentiel le mandat préparé par les sept pays du « sommet » de Londres.

Huit groupes de travail commenceront sous peu leurs études, soit à Vienne, siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui prêtera son concours, soit dans les pays qui assumeront la coprésidence de ces groupes, deux ou trois selon les cas. La France a été nommée coprésidente du second groupe, qui traitera de l'enrichissement de l'uranium. Un comité technique de coordination se réunira tous les six mois, probablement à Vienne, et la conférence plénière sera convoquée une nouvelle fois dans un an. C'est en principe dans deux ans que ce travail d'évaluation doit prendre fin. Ses conclusions seront alors portées à la connaissance des gouvernements, qui prendront éventuellement des décisions à leur sujet.

De notre correspondant

La plupart des quarante pays représentés (2) n'étaient prêts à s'engager que sur la pointe des pieds dans ce programme auquel les conviaient les Américains. Ces derniers n'ont donc obtenu satisfaction qu'en multipliant les apaisements. Comme l'avait dit M. Gerald Smith, délégué des Etats-Unis, et comme l'a consigné le communiqué final, l'I.N.F.C.E. est une « *étude technique et analytique, non pas une négociation* », et « *les participants ne sauraient être engagés par ses résultats* ». L'évaluation, poursuit le communiqué, « *sera entreprise dans un esprit d'objectivité, dans le respect mutuel des choix et des décisions de chaque pays en ce domaine, sans mettre en danger leur politique respective en ce qui concerne le cycle nucléaire, ni la coopération internationale, ni les accords et contrats visant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, pourvu que soient appliquées les mesures de sauvegarde mutuellement agréées* ».

Le but poursuivi par tous est de « *réduire le danger de la prolifération des armes nucléaires* », mais « *sans mettre en péril les fournitures d'énergie ni le développement de l'énergie atomique à des fins pacifiques* ».

Huit groupes de travail

Le même libéralisme a présidé à l'organisation de la conférence et du programme. Tous les pays représentés à Washington pourront participer au groupe de travail de leur choix, sans limitation de nombre, et d'autres Etats pourront se joindre, dans l'avenir, à leurs activités, s'ils le désirent. De même, les conclusions seront mises à la disposition de tous les gouvernements et institutions internationales qui en manifesteront l'intérêt. La répartition du travail s'est faite selon le schéma présenté par les « pères fondateurs » de Londres, à ceci près que le groupe « Stockage et gestion des déchets » a été scindé en deux : Gestion du combustible irradié, d'une part, qui sera présidé par l'Argentine et l'Espagne ; Gestion et évacuation des déchets, d'autre part (Suède, Finlande et Pays-Bas).

D'autre part, le groupe « Recyclage de l'uranium » (par d'autres moyens que le retraitement) a été fusionné avec le groupe « Cycle avancé et autres conceptions de réacteurs », que présideront les Etats-Unis, la Corée du Sud et la Roumanie.

Les autres groupes traiteront des ressources en combustible et en eau lourde (coprésidé par le Canada, l'Egypte et l'Inde), de l'enrichissement (France, Iran, R.F.A.), des garanties de fourniture de technologie à long terme (Australie, Philippines, Suisse), du retraitement, du maniement du plutonium et du recyclage (Japon et Royaume-Uni) et des surrégénérateurs (Belgique, Italie, U.R.S.S.). La France, qui, comme chaque pays, ne pouvait participer qu'à une coprésidence, a finalement préféré l'enrichissement, après avoir été candidate pour le groupe du retraitement.

Les Etats-Unis, qui n'ont guère trouvé d'adhésion à la politique très restrictive du président Carter, se consolent en constatant qu'un bon nombre de pays réfractaires au traité de non prolifération (France, Argentine, Israël, Brésil, Pakistan, Inde, etc. pour ne citer que les principaux) avaient choisi de se faire représenter à Washington, ce qui témoigne à leurs yeux d'une prise de conscience des dangers de la situation. Chacun sera libre de poursuivre sa politique comme il l'entend, mais les Etats-Unis espèrent qu'un consensus se dégagera sur les grandes questions au terme de l'étude. « *Si nous devons vivre dans un monde du plutonium, faisons en sorte que celui-ci soit plus sûr* », a dit avec philosophie M. Smith aux journalistes, vendredi soir, après avoir remarqué qu'une des tâches du programme relèvera de « *l'éducation* » des gouvernements et du public.

Aussi bien, nombre d'officiels américains se rendent compte du caractère irréaliste des mesures préconisées au début de l'année par le président et préparent une reconversion discrète à une attitude moins négative. Ces milieux, parmi lesquels certains observateurs rangent le ministre de l'énergie lui-même, M. Schlesinger, sont encouragés dans cette voie par l'attitude du Congrès. Ce dernier, probablement sous la pression des industriels et malgré l'avis des écologistes, se montre, en effet, beaucoup moins regardant que l'administration à propos de projets pourtant très controversés tels que les surrégénérateurs. Après un va-et-vient entre les deux Chambres, le Sénat a voté, jeudi 20 octobre, un projet de loi débloquant 80 millions de dollars pour la construction du surrégénérateur de Clinch River, à Oak Ridge, dans le Tennessee. Ce chiffre est un compromis entre les 150 millions de dollars demandés par la Chambre des représentants et les 75 millions précédemment votés par le Sénat, mais il est fort loin des 33 millions que le président avait demandés et qui ne devaient servir qu'à éponger les pertes dues à l'enterrement de ce projet, jugé peu compatible avec le combat lancé par la Maison Blanche sur la scène internationale contre le plutonium.

Mieux encore, la Chambre a voté mercredi à une large majorité une disposition rattachant la centrale de Clich-River à un paquet de dépenses beaucoup plus importantes (8 milliards de dollars), ce qui aurait pour effet de rendre un veto présidentiel beaucoup plus difficile.

Si cette dernière disposition est confirmée par le Sénat, M. Carter se trouvera devant un dilemme d'autant plus complexe qu'il a plus que jamais besoin du concours des législateurs pour faire adopter un programme énergétique acceptable. Comment d'ailleurs pourrait-il à la fois convaincre le public des dangers de la surconsommation de pétrole importé et lutter contre une expansion de l'énergie nucléaire ?

MICHEL TATU.

(1) International Nuclear Fuel Cycle Evaluation.

(2) Deux pays que nous avions cités comme participants dans « le Monde » du 21 octobre ne figurent pas sur la liste officielle des délégations diffusée par les organisateurs de la conférence. Il s'agit de la Grèce et de l'Arabie Saoudite.

● *La Chambre des représentans américains* a repoussé à une faible majorité (204 voix contre 194) un texte autorisant la production du nouveau bombardier B-1, à laquelle s'oppose M. Carter. Le texte demandait la production de cinq B-1, d'un coût de 1,4 milliard de dollars. Le président avait décidé il y a quelques mois de sacrifier la production des B-1 aux missiles Cruise.

DIPLOMATIE

Le départ de M. Malfatti

M. DE GUIRINGAUD REND HOMMAGE A L'ACTION DE L'AMBASSADEUR D'ITALIE EN FRANCE

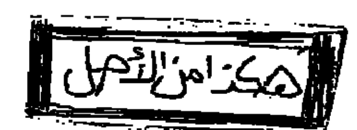
M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a donné, vendredi 21 octobre, au Quai d'Orsay, un déjeuner en l'honneur de M. Francesco Malfatti di Montetretto, ambassadeur d'Italie en France, qui quitte son poste pour devenir secrétaire général du ministère italien des affaires étrangères. Il a salué en M. Malfatti un diplomate dont la longue mission en France a notablement contribué à resserrer les liens entre les deux pays et l'a assuré qu'il trouverait toujours à Paris l'« espace » d'amitié qu'il y avait aménagé.

M. Francesco Malfatti, sans nier les problèmes qui, à l'intérieur de la Communauté européene, ont parfois soulevé des difficultés entre la France et l'Italie, a salué l'action de M. de Guiringaud et de la diplomatie française dans les problèmes a la construction de l'Europe.

● *M. Kissinger*, ancien secrétaire d'Etat américain, sera reçu mercredi 26 octobre, à 18 heures, par M. Giscard d'Estaing.

● *Le président du Tchad attendu à Paris.* — Le général Félix Malloum aura des entretiens avec M. Giscard d'Estaing, qui le recevra à déjeuner le vendredi 28 octobre. Ce sera la première visite en France du général Malloum depuis son arrivée au pouvoir, en avril 1975. Les conversations porteront notamment sur le conflit frontalier qui oppose N'Djamena à Tripoli à propos de la bande d'Aazou.

● *Réception exceptionnelle de M. René Levesque par M. Edgar Faure.* — Le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, recevra le premier ministre du Québec, M. Levesque, avec grand apparat le jour même de son arrivée à Paris, en visite officielle, le 3 novembre. M. Levesque visitera l'exposition consacrée au Québec dans la bibliothèque de l'Assemblée, puis il se rendra à la tribune présidentielle dans l'hémicycle. M. Faure saluera son hôte et lèvera la séance. Il conviera les parlementaires français à se rendre dans la galerie des Fêtes, où lui-même et M. Levesque prononceront des allocutions.



PROCHE-ORIENT

LES TENTATIVES DE RÈGLEMENT

L'O.L.P. rejette catégoriquement le « document de travail » israélo-américain sur la conférence de Genève

De notre correspondant

Beyrouth. — L'O.L.P. a rejeté le *« document de travail »* israélo-américain dans la version transmise par les Etats-Unis aux pays arabes (*le Monde* du 15 octobre).

Ce rejet, net et catégorique, est intervenu sur la base du texte remis à l'O.L.P. par le président Sadate. Il a fait l'objet d'un communiqué officiel diffusé à l'issue d'une réunion du comité exécutif de l'O.L.P. tenue vendredi soir 21 octobre, elle-même précédée d'une longue réunion de travail entre les chefs du FATH et du *F.D.L.P.*, MM. Yasser Arafat et Nayef Hawatmeh.

Après avoir rappelé les *« indices positifs concernant la cause du peuple palestinien, sa représentation et ses droits nationaux »*, contenus dans le communiqué soviéto-américain, et constaté que le document de travail israélo-américain constitue une *« nouvelle tentative en vue d'étouffer les droits inaliénables de notre peuple »*, le comité exécutif de l'O.L.P., *« à la lumière des renseignements qui lui parviennent sur les positions arabes et internationales »*, définit comme suit la position palestinienne :

« L'O.L.P. est l'unique représentant légitime du peuple palestinien. Elle exprime sa volonté nationale dans toutes les réunions et conférences arabes et internationales.

» La paix juste dans la région ne sera réalisée que par l'élimination de l'occupation sioniste de tous les territoires arabes et la restauration des droits nationaux palestiniens inaliénables, c'est-à-dire en priorité ses droits au retour, à l'autodétermination et à l'instauration d'un Etat indépendant sur sa terre.

» Toute conférence internationale pour régler la crise du Proche-Orient qui ne serait pas fondée sur la question palestinienne et les droits du peuple palestinien serait vouée à l'échec. »

Le communiqué rend enfin hommage à l'attitude des personnalités et présidents des municipalités des territoires occupés qui ont contrecarré les projets israéliens visant à diviser le peuple palestinien.

Le moment choisi pour annoncer la décision palestinienne s'expliquerait par un *« feu vert »* donné par la Syrie. Inquiets de l'acceptation .. conditions par l'Egypte, et jugeant ambiguë et dangereuse la réponse du Caire à Washington (*le Monde* du 21 octobre), les dirigeants de Damas auraient voulu lui faire pièce par Palestiniens interposés, tout en se réservant une marge de manœuvre. La Syrie a en effet évité jusqu'à présent de rendre officiel un rejet du document américain que tout laisse pourtant prévoir, et que le numéro deux du Fath, M. Abou Ayad, a annoncé, il y a deux jours, à l'issue d'un entretien avec le président Assad.

De son côté, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'organisation palestinienne, dans une interview publiée ce vendredi par l'organe de l'O.L.P. *Al Thaoura*, après avoir stigmatisé l'*« énorme pas en arrière »* des Etats-Unis, a estimé que cela *« ne mènera pas à la conférence de Genève mais à une nouvelle guerre dans la région »*.

LUCIEN GEORGE.

● *Le Conseil de sécurité a prolongé, vendredi 21 octobre*, à l'unanimité, le mandat de la force des Nations unies dans le Sinaï jusqu'au 24 octobre 1978. La Chine et la Libye n'ont pas participé au vote, ces deux pays étant opposés par principe à de telles missions. Le représentant de la France, M. Jacques Leprette, a *« exprimé avec insistance »* le vœu que *« les faits »* viennent *« confirmer »* l'espoir de la communauté internationale en un règlement. Au nom de l'Union soviétique, M. Oleg Troyanovsky a déclaré que les forces des Nations unies ne doivent pas être utilisées *« pour geler la situation existante »* et que le moment de régler ce conflit est venu. — *(A.F.P.)*

Egypte

DES THÉOLOGIENS DE CINQUANTE PAYS MUSULMANS LANCENT UN « APPEL A LA GUERRE SAINTE » CONTRE ISRAËL.

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Cent cinquante oulemas (docteurs de la foi islamique) venant de cinquante-quatre pays totalement ou partiellement musulmans ont participé au huitième congrès de l'académie des recherches islamiques, qui a achevé ses travaux au Caire le jeudi 20 octobre.

Dans leur communiqué final, les théologiens de l'islam ont lancé un appel à la *« guerre sainte »* (djihad) contre Israël afin que les Arabes puissent *« libérer les territoires occupés en 1967 et créer un Etat palestinien indépendant »*. La restitution de Jérusalem *« à la souveraineté arabe et islamique telle qu'elle était avant l'agression »* en 1967, la vieille ville de Jérusalem était incluse dans le royaume hachémite), est apparue aux oulemas comme *« une base fondamentale de toute solution au Proche-Orient »*. Ils ont toutefois reconnu l'O.L.P. comme *« unique représentant des Palestiniens »*.

Après avoir proclamé *« l'incompatibilité de l'islam et du marxisme »*, les docteurs de la foi coranique ont préconisé *« la lutte contre les idéologies destructrices »* et recommandé *« l'application intégrale et l'exécution de la* Chariah *»* (droit musulman prescrivant notamment la lapidation de l'adultère, l'ablation de la main du voleur, la mise à mort de l'apostat, etc., et qui n'est guère en vigueur actuellement que dans des Etats ayant le Coran pour loi suprême comme l'Arabie Saoudite et la Libye). Les oulémas ont estimé que *« seule la* Chariah *guérirait le monde de la dépravation »*. Le président Sadate, qui avait fait lire par le vice-président Moubarak le message de bienvenue qu'il adressait au huitième congrès de l'Académie des recherches islamiques, a reçu par la suite les cent cinquante participants à cette réunion. Il leur a déclaré avec fermeté qu'il condamnait *« aussi bien l'incroyance que l'extrémisme religieux »*, et il s'est élevé contre *« les interprétations fantaisistes du Coran »*. *« Si nous ne nous adaptons pas au progrès réalisé dans le monde, nous préparerons notre perte »*, a conclu le Raïs ».

Avant de se séparer, les oulémas ont suggéré la création d'*« une commission permanente chargée de défendre les musulmans opprimés »*. Ils ont cité parmi les pays visés Chypre, l'Erythrée, les Philippines, la Thaïlande et la Somalie. Ils ont enfin fulminé une interdiction contre le film arabo-américain *le Message*, sorti à Paris cette année, qui retrace la vie du prophète Mahomet.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

AFRIQUE

LA CRISE DANS LA « CORNE »

L'Éthiopie assiégée

(Suite de la première page.)

Une nouvelle rencontre entre représentants des deux Fronts doit avoir lieu le 20 novembre pour mettre en application les différents points de l'accord.

L'aspect le plus important de la *déclaration commune publiée* le 21 octobre dans la capitale soudanaise reste néanmoins la *« petite phrase »* préliminaire qui *« invite le Front de libération de l'Erythrée-Forces populaires de libération (F.L.E.-P.L.F.) à rejoindre l'un ou l'autre des deux Fronts conformément aux déclarations récentes de son leader »*.

Il s'agit là du « troisième front », créé en 1976 par M. Osman Saleh Sabbe, ancien responsable de la mission extérieure du F.P.L.E. Celui-ci avait été désavoué par le F.P.L.E. après avoir voulu imposer *« au nom de l'accord de Khartoum de mars 1976 »* une fusion avec le F.L.E. Personnalité bien connue du monde arabe, habile collecteur de fonds, soutenu notamment par l'Irak et l'Arabie Saoudite, M. Osman Saleh Sabbe avait alors choisi de créer son propre front en installant quelques centaines de combattants sur le terrain non loin de la frontière soudanaise. Refusant de reconnaître l'existence de ce « troisième front », le F.P.L.E., *dans le cadre des nouveaux* efforts d'unification entrepris ultérieurement, n'acceptait aucune discussion *« à trois »*. Il exigeait que M. Sabbe, accusé d'ambitions personnelles, intègre d'abord le F.L.E. et que les négociations se déroulent entre deux partenaires.

L'accord lui donne satisfaction. L'existence du « troisième front » est, en quelque sorte, officiellement niée. Au siège du F.P.L.E., vendredi soir, *on ne dissimulait pas que la* première signification de cet accord était *« la mort politique d'Osman Saleh Sabbe »*. Pour le reste, il s'agit surtout d'offrir à la communauté internationale — africaine et arabe surtout — une apparence d'unité et un interlocuteur unique. Il devrait corriger les effets désastreux des divisions et des rivalités de personnes qui décourageaient tous ceux qui entendaient apporter leur appui à la « révolution érythréenne ».

« Quand un pays voudra nous aider, déclarait à Khartoum un responsable du F.P.L.E., *il ne pourra plus invoquer nos divisions pour ne pas le faire. Il aura désormais en face de lui une seule direction politique, un seul comité. L'Arabie Saoudite notamment aurait promis aux Fronts une aide beaucoup plus importante s'ils parvenaient à faire taire leurs querelles. »*

Utile sur le plan diplomatique et dans le domaine militaire, cet accord ne signifie pourtant pas que l'unification soit chose acquise, loin s'en faut. Sur le terrain, les divisions de la guérilla érythréenne demeurent profondes malgré les succès militaires de cet été.

Elles correspondent à des différences politiques (le F.P.L.E. étant plus marqué à gauche), religieuses (le F.L.E. demeurant dominé par les musulmans et le « panarabisme »), ethniques, sociales, etc. En fait, au-delà des rivalités et des ambitions personnelles qui s'aiguisent à mesure que l'indépendance approche, l'interminable « marche vers l'unité » des Fronts érythréens, jalonnée de blocages, de retours en arrière et même de luttes fratricides, correspond à la difficile émergence d'une conscience nationale.

Favorisée par les soixante années de colonisation italienne, et surtout par la férocité de la répression éthiopienne à partir de la fin des années 60, cette conscience nationale est encore très fragile. Multi-ethnique, multiconfessionnelle, l'Erythrée est une sorte de modèle réduit de l'Ethiopie, un conglomérat de nationalités, une mosaïque de peuples, à qui la lutte pour l'indépendance devrait donner le sentiment d'appartenir à une même nation. Si cet objectif se rapproche au fil des années et des victoires, il n'est pas encore atteint.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Le président Kenyatta appelle à la « vigilance » contre les « revendications territoriales » de Mogadiscio

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Pour la première fois depuis le début de la nouvelle crise entre Mogadiscio et Nairobi, le président Kenyatta est intervenu personnellement en déclarant, jeudi 20 octobre, que son gouvernement *« continuera d'être vigilant à tout moment »* et que *« des plans ont été mis au point pour faire face à toute les menaces d'agression d'où qu'elles viennent »*.

Se référant au mémorandum d'Arusha, signé par le Kenya et la Somalie en 1967, le chef de l'Etat a également observé : *« Dix ans plus tard, il est surprenant d'apprendre que des cartes circulant en Somalie émettent encore des revendications sur le territoire kenyan, tandis que des porte-parole accrédités font état d'un prétendu problème entre la Somalie et le Kenya. » « Notre intégrité nationale*, a-t-il ajouté, *sera défendue à n'importe quel prix ! »*

Cet avertissement intervient après que le ministre kenyan des affaires étrangères, M. Waiyaki, eut jugé, *« dans l'intérêt du Kenya »*, de reconduire le pacte de défense passé avec l'Ethiopie il y a dix ans.

La guerre d'Ogaden a été à l'origine du renouveau d'inquiétude manifesté par Nairobi à propos des quelque deux cent mille Kenyans d'Ethnie-Somalie installés dans le nord-est du Kenya.

Le discours du *Kenyatta Day*, qui commémore l'arrestation de l'ancien opposant par les autorités coloniales britanniques, est traditionnellement consacré aux questions intérieures. En abordant la politique étrangère, le vieux dirigeant a sans doute voulu faire savoir qu'il prenait lui-même les choses en main et que la campagne anti-somalienne avait son aval : *« Je préférerais et de beaucoup*, a-t-il dit, *que la question des relations avec un voisin se pose en termes de commerce, de coopération technique et d'harmonie culturelle. »*

Le Kenya se sent déjà menacé d'isolement par la fermeture, le 5 février, de sa frontière avec la Tanzanie et par l'irascibilité dont fait de nouveau preuve, depuis septembre, le maréchal Idi Amin. Des renforts de troupes ougandaises auraient été dépêchées récemment sur la frontière kenyane. La campagne antisomalienne actuelle semble donc avoir pour objet de forcer Mogadiscio à renoncer publiquement à toute revendication sur le nord-est du Kenya avant même que s'achève la guerre d'Ogaden.

J.-C. P.

La répression en Afrique du Sud

LES ÉTATS-UNIS ET LES PAYS-BAS RAPPELLENT EN CONSULTATION LEURS AMBASSADEURS A PRETORIA

Pour marquer leur mécontentement devant le durcissement de la répression en Afrique du Sud (*le Monde* du 21 octobre), les Etats-Unis ont décidé de rappeler *« en consultation »* leur ambassadeur à Pretoria. Le communiqué du département d'Etat précise toutefois que le diplomate, M. William Bowdler, regagnera son poste au bout de quelques jours. Selon M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, qui vient de s'entretenir avec des responsables de la diplomatie américaine, Washington n'arrêtera définitivement son attitude que *« dans plusieurs semaines »*.

● *A La Haye*, le conseil des ministres a également décidé, le vendredi 21 octobre, de rappeler l'ambassadeur néerlandais à Pretoria en consultation. En outre, il a décidé de dénoncer l'accord culturel liant les Pays-Bas à l'Afrique du Sud.

● *A Paris*, le porte-parole du Quai d'Orsay a exprimé vendredi la *« réprobation »* du gouvernement français à l'égard de mesures qui *« aggravent de manière inquiétante la politique d'apartheid »*.

● *A Addis-Abeba*, l'Organisation de l'unité africaine appelle, dans un communiqué, les Noirs d'Afrique du Sud à *« prendre les armes pour libérer leur pays du joug fasciste »*.

● *A Pretoria*, enfin, M. James Kruger, ministre de la justice, de la police et des prisons, a déclaré, vendredi soir, que rien ne permettait d'imputer à la police un *« comportement répréhensible »* à propos de la mort en détention du dirigeant noir Steve Biko. Pour ce qui est des mesures prises contre les journaux et organisations des Noirs et des libéraux, M. Kruger a assuré avoir voulu *« faire cesser l'agitation dans le pays »* et avoir dû *« faire un choix difficile entre la réputation du pays à l'étranger, la paix et le bien-être de ses habitants »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le poète sud-africain Breyten Breytenbach*, qui combat contre le racisme dans son pays et purge une peine de prison de neuf ans, vient de se voir attribuer le Prix des Sept à la Foire du livre de Francfort. Ce prix lui a été décerné par les éditeurs suivants : Bourgois (France), Feltrinelli (Italie), Wagenbach (R.F.A.), Van Gennep (Pays-Bas), Anagrama (Catalogne), John Calder (Grande-Bretagne), Don Quixote (Portugal).

ASIE

Chine

M. Teng Hsiao-ping lance un appel au « monde entier, y compris les États-Unis » pour combattre le « plan de guerre » soviétique

« Nous devons combattre la politique d'apaisement avec l'Union soviétique, non seulement sur le plan politique, mais aussi sur le plan économique », a déclaré, vendredi 21 octobre, M. Teng Hsiao-ping, vice-président du P.C. chinois, dans une interview accordée à Pékin au P.-D.G. de l'A.F.P., M. Roussel. *« Il faut*, a-t-il ajouté, *détruire le plan global de guerre mis au point par l'U.R.S.S. et j'espère que cet effort sera déployé par le monde entier, le tiers-monde, le second monde, et même le premier monde, les Etats-Unis. »*

M. Teng, qui estime toujours la *« guerre mondiale inévitable »* à cause de la rivalité américano-soviétique, a ajouté : *« Le danger principal vient de l'U.R.S.S., en raison de sa nature social-impérialiste. »* Il a dénoncé la fourniture par les Etats-Unis de blé à Moscou pour *« nourrir sa population et constituer des stocks »*, ainsi que celle de technologie par Washington et Tokyo, ajoutant : *« L'U.R.S.S. croit être en première place pour les armements stratégiques et conventionnels, mais elle est faible sur le plan agricole et industriel, et c'est une faiblesse mortelle pour déclarer une guerre. »*

Interrogé sur les critiques faites contre la *« théorie des trois mondes »* par l'Albanie, M. Teng a répondu : *« Cette critique n'a aucune importance pour nous. (...) Quant à ceux qui ne veulent pas accepter cette théorie, c'est leur affaire. L'opposant le plus fanatique à cette théorie est l'U.R.S.S. »*

M. Teng a, d'autre part, abordé le grave différend frontalier opposant le Vietnam et le Cambodge : *« Le problème sera résolu par eux-mêmes ; ce que nous voulons, c'est qu'ils mènent de bonnes négociations. Nous ne jugeons pas quant à nous ce qui est juste ou erroné. »* Parlant de l'aide chinoise au Vietnam pendant la guerre, il a assuré que la Chine avait *« dépensé beaucoup plus d'argent que l'U.R.S.S., et que, au Cambodge, nous n'avons pas accordé beaucoup d'assistance »*. Ce dernier pays, *« qui applique une politique de confiance en lui-même et ne demande pas trop d'assistance »*, n'a reçu, selon M. Teng, que 5 % de l'aide fournie au Vietnam. *« La Chine poursuivra son aide au Vietnam. »*

Abordant les questions culturelles, le vice-président a réaffirmé la politique de Mao qui voulait *« que cent fleurs s'épanouissent »*, alors que la « bande des quatre » voulait *« qu'une seule fleur s'épanouisse »*. *« Ce n'est pas une libéralisation*, a-t-il dit. *En toute chose, il n'y a pas de liberté absolue. Nous n'autorisons pas la littérature et l'art décadent et par exemple la danse* « rock and roll » *qui balance toujours les hanches. »* Sur le plan économique, M. Teng a répété que la Chine *« introduira les techniques avancées étrangères »*.

L'attaque contre l'eurocommunisme et le P.C.F.

M. Teng Hsiao-ping a consacré une bonne partie de cette interview à l'*« eurocommunisme »*. La Chine ne souhaite pas l'arrivée au pouvoir, ni la simple participation au gouvernement des P.C. français, italien ou espagnol, qui accentueraient une *« politique d'apaisement »* à l'égard de Moscou ; d'ailleurs, a-t-il ajouté : *« Nous ne considérons pas ces partis comme des partis marxistes-léninistes. »* Il a concédé que Pékin *« appréciait l'indépendance qu'ils ont manifestée à l'égard de l'U.R.S.S. »*. *« Mais nous devons encore attendre et voir si la réalité confirmera cette thèse. »*

« Il faut faire attention au fait que si ces gens-là arrivent au pouvoir, leur venue favorisera la politique d'apaisement (N.D.L.R. — c'est-à-dire la détente avec Moscou). *Ce n'est pas tant leur arrivée au pouvoir, mais leur participation au pouvoir qui constituera un moyen de manifester leur volonté politique. Il y a des exemples dans l'histoire »*, a ajouté M. Teng, prenant le cas de la France en 1945 et se montrant particulièrement dur pour le P.C.F. *« Maurice Thorez était vice-président du conseil des ministres français, et d'autres membres du gouvernement, dont le ministre de l'air* (N.D.L.R. — M. Charles Tillon), *étaient communistes à ce moment-là ; la France était en guerre avec l'Algérie* (M. Teng fait sans doute allusion aux graves incidents survenus à Sétif en 1945) *et vous savez qui a ordonné aux forces aériennes de bombarder l'Algérie? C'est cela qu'on appelle un marxiste ? C'est cela un communiste ? C'est encore cela qu'on appelle un eurocommuniste? C'est pourquoi on ne doit pas faire grand cas de ce problème* (l'eurocommunisme », a conclu M. Teng.

[« L'Humanité » du samedi 22 octobre répond aux attaques du vice-président et écrit : « Le parti communiste français s'honore d'avoir toujours été aux côtés des peuples en lutte pour leur libération, d'avoir longtemps, seul en France, condamné les agressions colonialistes et soutenu les luttes de résistance au Vietnam comme en Algérie.

Il est d'autre part déplorable qu'un dirigeant chinois joigne sa voix à celle de gouvernements de droite pour attaquer avec violence des P.C. qui luttent en pays capitaliste et décident en toute indépendance de leur politique. (...)

Certains indices avaient semblé témoigner de quelques changements dans la politique étrangère de la direction chinoise. Les propos tenus par Teng Hsiao-ping contredisent ce que l'on pouvait légitimement espérer. »]

Thaïlande

Le général Kriangsak demeure l'homme fort du régime

De notre correspondant

Bangkok. — L'amiral Sangad a confirmé, vendredi 21 octobre, le changement de cap que la junte militaire de Bangkok a décidé d'imposer à la politique du royaume, vingt-quatre heures après avoir chassé par un nouveau coup d'Etat le gouvernement qu'elle avait mis en place il y a un an jour pour jour. Les militaires entendent, en effet, désormais s'orienter vers l'établissement de la démocratie.

On a appris par la bouche même de ceux qui détiennent la réalité du pouvoir depuis un an que toutes les déclarations optimistes imposées à une presse aux ordres étaient truquées et que, en fait, de sombres nuages se sont accumulés sur la Thaïlande. Entouré de ses pairs, prenant souvent l'avis du général Kriangsak, l'homme fort du régime assis à ses côtés en battle-dress, l'amiral Sangad, chef nominal de la junte révolutionnaire, a promis vendredi au cours d'une conférence de presse de dégager un horizon politique complètement bouché. Il a plaidé pour un retour *rapide à la démocratie* et ce que cela implique — abolition de la loi martiale, de la censure de la presse, nouvelle Constitution, élections l'an prochain — ainsi que pour une politique de détente avec les pays communistes de la région.

La mise en pratique de ces grands principes n'est pas encore précisée, mais il semble bien que la junte, échaudée par l'expérience d'un gouvernement devenu sourd à ses conseils de modération, choisira de gouverner par l'intermédiaire d'un comité administratif composé de civils et de militaires, qui pilotera à vue jusqu'aux élections, en suivant les *directives* du parti révolutionnaire.

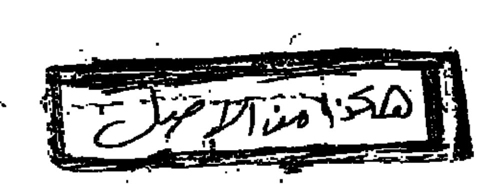
Ce dernier n'est autre, sous une étiquette différente, que le Conseil national de réforme administrative (C.N.R.A.), installé au pouvoir après le *coup* d'Etat d'octobre 1976. Il compte vingt-quatre membres : généraux, amiraux et maréchaux de l'air, représentant les trois armes et la police. Se succédant à lui-même, il donne une impression de continuité et d'unité. Ce coup d'Etat, dont seul le gouvernement fait les frais, ne modifie jusqu'à présent en rien la hiérarchie militaire.

L'amiral Sangad est le président du parti » comme il était hier celui du Conseil de réforme. Mais plus que jamais l'homme fort est le général Kriangsak. *Promu commandant* suprême des forces armées en septembre, il vient d'être nommé par la junte *« responsable pour la sécurité nationale »*. Partisan d'une détente sur le plan intérieur et à *l'égard de l'Indochine* et de la Chine, il semble bien avoir été le *deus ex machina* du coup d'Etat.

Aussitôt après l'annonce du coup d'Etat, l'amiral Sangad s'est rendu au palais pour assurer le roi Bumibhol du soutien de la junte à la monarchie et aux valeurs traditionnelles du royaume. Il lui a expliqué que l'éviction du gouvernement avait été décidée *« pour redresser la situation du pays et préserver à jamais l'institution monarchique »*. L'amiral a informé le souverain que *« la nation, le trône et les institutions couraient à leur perte »* s'il n'était pas rapidement porté remède aux *« graves périls économiques et sociaux »*.

Vendredi, la radio et la télévision ont continué de diffuser sept « ordres » et cinq « déclarations » portant essentiellement sur le maintien de l'ordre (la loi martiale reste en vigueur) et sur l'expédition des affaires courantes par l'administration. Dans deux de ces textes, la presse, censurée et frappée de multiples mesures de suspension par le gouvernement déchu, a droit à des égards particuliers. Le quotidien *Chao Phya*, lancé en juillet par le gouvernement et financé sur le budget national, a été contraint de suspendre sa publication.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.



L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TOURISME : priorité au social

L'Assemblée nationale a examiné, vendredi matin 21 octobre, sous la présidence de Mme FRITSCH (réf.), les crédits du tourisme. M. BONNET (rad. g.), rapporteur spécial, indique qu'avec un montant total de 124 millions de francs de crédits de paiement le budget du secrétariat d'Etat au tourisme reste de faible dimension. Il progresse de 13,8 % par rapport à 1977, ce taux s'expliquant plus par le besoin de liquidation des programmes d'équipement que par l'ajustement plutôt sévère des dépenses ordinaires. Les autorisations de programmes inscrites à ce budget, d'un montant de 69,3 millions de francs, traduisent une revalorisation de 8,2 % par rapport à 1977. Un réaménagement interne des dotations donne une nette priorité aux subventions d'équipement du tourisme social. Quant aux crédits d'équipement touristique encore inscrits à d'autres budgets, ils subissent les conséquences des mesures générales de restriction imposées aux investissements non prioritaires : leur volume global en autorisation de programmes est fixé à 162,8 millions de francs, soit une diminution de 6,4 % par rapport à 1977.

Le rapporteur exprime l'inquiétude de la commission des finances devant cette situation, et déclare : « *Ce budget se caractérise par une accentuation incontestable des interventions du secrétariat d'Etat au tourisme en faveur des équipements sociaux. On peut naturellement regretter que cet effort — encore loin de pouvoir satisfaire aux besoins qui s'expriment dans ce domaine — s'accomplisse au détriment de tous les autres secteurs.* »

Le rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, M. BÉGAULT (réf.) exprime lui aussi la « *déception* » de sa commission devant le budget du tourisme. « *Un coup de frein est donné* », déclare-t-il. Il poursuit : « *Il est regrettable de constater d'année en année, à un certain nombre d'indices, la diminution des moyens réels d'action du secrétariat d'Etat au tourisme.* »

M. MEDECIN, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement, chargé du tourisme, explique que la promotion du tourisme français sur les marchés étrangers nécessite une coordination entre plusieurs ministères. « *C'est pourquoi*, déclare-t-il, *j'ai proposé la création d'un comité interministériel pour la coopération touristique et d'une société à caractère mixte — public et privé — qui pourrait prendre l'appellation de « Socotour », c'est-à-dire Société française de coopération touristique, et qui serait chargée : 1) de réaliser des missions d'assistance et d'identification relevant de la coopération gouvernementale, et financée d'un commun accord par plusieurs ministères concernés par ces actions ; 2) de développer la prospection sur les marchés étrangers pour le compte des sociétés françaises ; 3) de promouvoir des actions groupées de sociétés françaises pour la réalisation d'ensembles touristiques - complexes pour le compte d'investisseurs étrangers, chaque fois que la formule du groupement apparaît à ces sociétés utile ou nécessaire ; 4) de lancer des opérations d'accueil en France d'autorités étrangères, publiques ou privées, afin de les familiariser avec les réalisations et les techniques françaises.* »

M. Médecin conclut : « *Je pense avoir démontré que ceux qui m'accusent régulièrement de favoriser le tourisme de luxe le font par ignorance, par démagogie ou par mauvaise foi.* »

Dans la discussion générale, prennent la parole MM. MAURICE BLANC (P.S., Savoie), GODON (R.P.R., Yvelines), BAREL (P.C., Alpes-Maritimes), CORNET (app. P.R., Ardèche) et BRIANE (réf., Aveyron).

Répondant aux intervenants, en particulier sur la question de l'aide au tourisme social, M. Médecin rappelle que les subventions d'équipement accordées aux villages de vacances et aux campings et caravanings s'élèveront, en 1978, à 36,5 millions de francs en autorisations de programmes, soit une augmentation de 33,6 % par rapport à 1977, et à 34,5 millions de francs en crédits de paiement (+ 52,6 %).

A M. Maurice Blanc, qui était revenu sur la proposition d'établissement d'un « chèque-vacances », le secrétaire d'Etat répond : « *Il faut établir un titre de vacances qui ne soit pas l'occasion d'une exploitation syndicale et politique. Jusqu'à présent, tous les organismes qui nous ont fait des propositions en ce sens, et qui n'étaient pas d'origine gouvernementale, envisageaient d'utiliser cette disposition dans un sens politique.* »

M. Médecin a ajouté qu'il pourrait annoncer avant la fin de l'année une mesure sur ce point.

L'Assemblée a ensuite adopté les crédits du tourisme.

PATRICK FRANCÈS.

Vingt-huit millions de Français ont pris des vacances d'été

L'avis donné par M. Bégault (réf.), au nom de la commission de la production et des échanges sur les crédits du tourisme pour 1978, comporte un certain nombre de données sur l'accession des Français aux vacances. Vingt-huit millions de personnes auront pris des vacances au cours de l'été 1977, soit 53 % de la population, contre 41,7 % en 1966, 46 % en 1971 et 51,6 % en 1976. Avec vingt-six jours de congés en moyenne, les Français détiennent le record mondial de la durée des vacances. Toutes les catégories socio-professionnelles, indique le rapporteur, ont bénéficié de cette évolution. De 1971 à 1976, les pourcentages de vacanciers *sont passé de 45 % à* 49 % pour les ouvriers, 43 % à 50 % pour les artisans et petits commerçants, 59 % à 63 % pour les employés, et 77 % à 80 % pour les cadres moyens. Actuellement, les personnes qui ne peuvent partir en vacances pour des raisons économiques sont au nombre de quatre millions, selon M. Bégault.

La plupart des vacanciers choisissent les mois de juillet (32 %) et d'août (51 %) ; 7,3 % d'entre eux seulement choisissant le mois de juin et 9,7 % le mois de septembre. Parmi les modes d'hébergement, l'accueil familial ou amical vient en tête avec 33 % des vacanciers, suivi par le camping-caravaning (19 %), les locations meublées (17 %), les résidences secondaires (10 %), les villages de vacances (7,5 %), les hôtels (7,5 %) ; 5 % des Français prennent leurs vacances à l'étranger. Parmi ceux qui prennent leurs vacances en France, 30 % préfèrent le Midi, 16 % l'Ouest, 10 % le Centre, 3 % l'Est et 2 % le Nord.

MONNAIES : cent soixante-trois pièces par ménage

Sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée examine le budget annexe des monnaies et médailles.

Rapporteur spécial, M. COMBRISSON (P.C.) précise que les recettes de ce budget s'élèveront en 1978 à 640,5 millions de francs, près de 85 % étant fournis par la vente au Trésor des monnaies françaises. Puis il relève les écarts importants de prix de revient selon les pièces. Il indique que la commission des finances s'est étonnée de l'importance de certains stocks (pièces de 10 francs et de 20 francs) et s'est interrogée sur les raisons de mises en circulation d'une pièce de 2 francs. Elle a surtout souhaité être éclairée sur le programme d'équipement et les raisons qui justifieraient la construction d'une nouvelle usine monétaire, d'un nouvel aggrandissement de l'usine de Pessac et des installations du quai Conti. Craignant notamment une remise en cause de la décentralisation, la commission n'a pas adopté le budget annexe.

M. BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat au budget, annonce qu'est prévue la frappe de 856 millions de pièces en 1978 contre 820 millions en 1977. Il sera frappé 150 millions de pièces de 1 franc et 12 millions de pièces de 50 francs en argent (7 millions en 1977), ces dernières n'étant plus réservées aux seules personnes âgées titulaires d'une pension de retraite. Une nouvelle pièce de 2 francs sera effectivement mise en circulation en 1979. Prévue depuis longtemps, elle devrait faciliter l'utilisation des appareils de distribution automatique.

Le ministre justifie l'aggrandissement de l'usine de Pessac et la construction d'une nouvelle unité de fabrication par la nécessité de répondre aux besoins de la circulation monétaire : 1 milliard 200 millions de pièces au cours des prochaines années.

Après avoir repoussé les amendements de suppression présentés par la commission, l'Assemblée adopte les crédits en discussion.

IMPRIMERIE NATIONALE : la sous-traitance

L'Assemblée examine ensuite le budget annexe de l'imprimerie nationale. M. LAMPS (P.C.), rapporteur spécial, indique que recettes et dépenses nettes sont évaluées pour 1978 à 794 millions, l'augmentation étant due essentiellement au développement des activités liées à l'impression de l'annuaire téléphonique dont une partie importante (environ la moitié) devrait cependant être sous traitée à des entreprises privées. La commission des finances a adopté ces crédits.

M. BERNARD-REYMOND : « *L'imprimerie nationale joue pleinement son rôle de partenaire de l'administration et le niveau de son activité, de celui de l'emploi, est garanti.* » Pour ce qui concerne des créations d'emplois dans le Nord, il estime justifiée « *une attitude prudente* ».

Dans la discussion générale, M. JAROSZ (P.C., Nord) regrette l'importance croissante de la sous-traitance des travaux d'impression : de 20 % en 1977 elle passera à 29,6 % en 1978. Dénonçant « *le choix délibéré du gouvernement de financer la production privée avec des fonds publics* », il cite plusieurs exemples de travaux réalisés hors de France : les 26 millions d'exemplaires hebdomadaires du loto, le catalogue *Renault 1977, la vignette automobile*, les tickets P.M.U., la revue d'Air France, celle de la Compagnie française des pétroles, les brevets d'invention. Il demande le maintien de l'activité de l'annuaire téléphonique dans le Nord.

Le secrétaire d'Etat lui indique que les billets de loto seront désormais imprimés en France. Le budget annexe est ensuite adopté par l'Assemblée.

TAXES PARAFISCALES : une réforme nécessaire

Pour terminer, l'Assemblée examine l'article 51 du projet de loi de finances qui autorise pour 1978 la perception de quatre-vingt-deux taxes parafiscales dont la liste figure à l'état E ; la redevance télévision sera, quant à elle, examinée le 16 novembre avec les crédits de la R.T.F.

Rapporteur spécial, M. VIZET (P.C.), constate : « *La nécessaire réforme des taxes parafiscales n'a pas été entreprise. De plus, l'information destinée au Parlement est indigente : le rapport annuel relatif aux fonds recueillis ne lui a pas été remis. Ainsi les décisions les plus importantes lui échappent puisqu'il n'est pas maître de la création des taxes, la définition de leur assiette et la fixation de leur taux.* »

Pour M. BERNARD-REYMOND, la réforme de la parafiscalité est une œuvre nécessaire mais délicate : on ne peut accuser le gouvernement d'immobilisme. Le Parlement sera étroitement associé à l'action qui va être entreprise. Toutefois il paraît difficile au secrétaire d'Etat de faire ressortir la parafiscalité de la compétence du pouvoir législatif.

Adopté en commission, un amendement du rapporteur visant à supprimer la taxe sur les produits de l'horticulture florale ornementale et des pépinières est combattu par le secrétaire d'Etat, ainsi que par M. BEGAULT (réf.) et M. HAMEL (P.R.). Il est repoussé au scrutin public demandé par le R.P.R. par 289 voix contre 171. M. FOYER (R.P.R.) présente ensuite un amendement qui tend à rendre obligatoire sous la forme d'une taxe parafiscale les cotisations perçues actuellement par la profession de la boulangerie pour se restructurer en fonction des évolutions de la répartition des consommateurs sur le territoire national. Le député souhaite que, en cas de reconversion, l'ouverture d'un nouveau fonds soit interdit durant un certain délai. Ce dernier point est fortement combattu par M. BERNARD-REYMOND, qui exprime cependant une position de principe favorable à l'institution d'une taxe parafiscale au 1er janvier prochain.

M. FOYER insiste sur la nécessité de créer pendant cinq ans un périmètre de protection protégeant le boulanger contre l'installation d'un confrère, opinion partagée par M. BRIANE (réf.) et M. HAMEL. M. BOUDET (réf.) attire quant à lui l'attention sur les besoins des consommateurs. L'assemblée adopte la partie de l'amendement de M. Foyer relative au périmètre de protection.

Finalement l'Assemblée autorise la perception de quatre-vingt-deux taxes en 1978.

Questions diverses au Sénat

● RETARD DANS LES PAIEMENTS D'ALLOCATIONS.

Répondant vendredi matin 21 octobre à Mme GOUTMANN (P.C., Seine-Saint-Denis), qui l'interrogeait sur les retards de paiement de la caisse d'allocations familiales de la région parisienne, Mme VEIL, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a notamment indiqué au Sénat que les difficultés apparues, en particulier en ce qui concerne l'attribution des allocations de logement aux personnes âgées, résultaient d'une part de l'augmentation du nombre des bénéficiaires, passé de vingt-sept mille en 1972 à soixante-dix-huit mille en 1977 et, d'autre part, du fait que ces attributions n'ont pu encore être réparties entre les différentes unités de gestion.

La caisse de la région parisienne va prochainement disposer, a précisé Mme Veil, de cinquante postes nouveaux. D'autre part, les services du ministère étudient des mesures de simplification tendant à faciliter la mutation d'une caisse à une autre par le moyen d'un simple certificat de mutation. Un grand nombre de modèles imprimés seront prochainement aménagés et simplifiés en ce qui concerne des demandes d'allocations de logement.

● UNE LIGNE PARIS-TOKYO EN CONCORDE ?

A propos de la création éventuelle d'une ligne Paris-Tokyo par avion Concorde (question de M. Palmero), M. ICART, ministre de l'équipement, a apporté les précisions suivantes :

« *Le trajet le plus court entre Paris et Tokyo passe par la Sibérie, avec une escale qui pourrait être Novossibirsk. Il implique naturellement l'accord des autorités soviétiques que nous avons approchées à quatre reprises entre juin 1972 et juin 1975. Après cette date, elles se sont refusées à poursuivre le dialogue, malgré nos efforts et ceux des Britanniques, qui ont reçu de leur côté une réponse dilatoire. Mais il faut aussi l'accord du Japon. Or, le nouvel aéroport de Narita, contesté par les défenseurs de l'environnement, n'est pas encore en service. Nous poursuivons activement les démarches.* »

● PILULES A BRONZER.

M. PALMERO, sénateur des Alpes-Maritimes (Union centriste), demandait à Mme le ministre de la santé et de la sécurité sociale si elle entendait tenir compte des réserves émises par les dermatologues et de l'interdiction prononcée en Suisse pour réglementer l'usage des pilules à bronzer.

Mme VEIL : « *Des dermatologues ont mis en garde avec raison les utilisateurs contre le fait que l'absorption de ces pilules n'assurait pas une protection suffisante de la peau contre les brûlures solaires. Il a été dès lors interdit aux fabricants concernés de faire valoir une propriété de cette nature dans les documents publicitaires... Quant à l'interdiction en Suisse, les autorités helvétiques m'ont précisé que leur législation interne ne permettant pas de leur accorder un statut de médicament et, par conséquent, d'assurer les contrôles nécessaires, ni de les considérer comme des produits cosmétiques, elles avaient simplement été amenées à les faire retirer du marché, faute de pouvoir leur appliquer une réglementation.* »

Mme Veil conclut qu'il n'y a pas lieu d'interdire ces pilules à bronzer, lesquelles sont soumises en France, contrairement à ce qui se passe en Suisse, au contrôle de la législation pharmaceutique.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

PARIS : querelle au sein de la gauche non communiste

La querelle, qui oppose les fédérations socialistes et radicales de gauche de la capitale, paraît s'aggraver, au point d'éclipser l'enjeu du scrutin. Elle porte sur la place qu'il convient d'accorder au M.R.G. dans le cadre d'un éventuel accord U.G.S.D. (*le Monde* du 7 octobre). Le contentieux électoral avait pourtant paru réglé au mieux des intérêts de chaque formation à l'occasion des élections sénatoriales. La fédération *du M.R.G. avait alors accepté la* quatrième place pour son président, M. Pierre Mattei, sur la liste des candidats socialistes, et obtenu de représenter l'U.G.S.D. dans trois circonscriptions : la vingt-huitième (dix-neuvième arrondissement, Combat, partie Villette), dont le député sortant est M. Henri Fiszbin (P.C.) ; la dixième (onzième arrondissement, Roquette, Sainte-Marguerite), représentée par M. Jacques Chambaz (P.C.) ; enfin, la quatorzième (treizième arrondissement, Croulebarbe, Maison-Blanche) ou la seizième (quatorzième arrondissement, Plaisance), l'une et l'autre « tenues » par le R.P.R., respectivement par MM. Jean Turco et Christian de La Malène. Ce choix, tout comme le sort de deux circonscriptions supplémentaires, restait subordonné à des négociations ultérieures. Il était convenu, au terme d'un accord passé entre les responsables des deux fédérations, MM. Pierre Mattei et Georges Mingotaud, que les instances nationales des deux partis décideraient en dernier ressort.

Pour des raisons qui tiennent à l'équilibre des forces entre le courant majoritaire (minoritaire à Paris) et le CERES (majoritaire dans la capitale), la fédération du P.S. a *récemment décidé de refuser* la quatorzième comme la seizième circonscription aux candidats du M.R.G. Dans l'une, le courant 1 (majoritaire) présente M. Paul Quilès, dans l'autre, le courant 2 maintient la candidature de Mme Edwige Avice, *membre du comité exécutif du P.S.* En revanche, il a été décidé de « sacrifier » la deuxième circonscription (deuxième et troisième arrondissements) et M. Jack Lang, conseiller de Paris, qui comptait s'y présenter avec l'accord des sections *concernées*. La *fédération socialiste* accepte également de céder une quatrième circonscription au M.R.G., qui reste à déterminer.

De leur côté, les amis de M. Robert Fabre veulent en rester à la lettre de l'accord passé entre les deux fédérations ; ils revendiquent pour M. Roger-Gérard Schwartzenberg la seizième circonscription, où il faudra affronter, au premier tour, Mme Rolande Perlican, nouveau sénateur communiste de Paris, et le candidat de la majorité. De plus, ils proposent leurs candidats pour les onzième (douzième arrondissement, Bel-Air, partie Picpus) et vingtième circonscriptions (seizième arrondissement, Auteuil, partie Muette), actuellement représentées par MM. Charles Magaud (R.P.R.) *et Henri Mesmin (C.D.S.). Ils ne* s'intéressent pas particulièrement à la deuxième circonscription.

Face à ces revendications que les deux courants du P.S. s'accordent à juger excessives, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, estime que le P.S. ne saurait « *aller au-delà* » de ce que propose la fédération socialiste. Il précise que les élections municipales de mars 1977 n'ont pas modifié le rapport des forces entre les deux formations par rapport aux résultats du scrutin législatif de mars 1973, date à laquelle le M.R.G. avait obtenu trois circonscriptions. Enfin, il assure qu'un échec des négociations électorales dans la capitale serait de nature à remettre en cause tout *accord conclu au niveau national* pour l'ensemble des circonscriptions.

Une telle perspective n'effraie pas outre-mesure les radicaux de gauche parisiens qui tiennent prête une liste de trente et un candidats pour la capitale. Ils estiment que la me*nace du recours aux élections pri*maires doit dissuader le P.S. de s'opposer à l'application du compromis élaboré à l'occasion du scrutin sénatorial. A moins que les amis de M. Sarre n'acceptent de voir les candidats du P.C.F. « *profiter* » de la *division* de la gauche non communiste.

La fédération de Paris du P.C. considère, quant à elle, que son meilleur atout pour conserver sa position dominante au sein de la gauche réside dans l'effort de renouvellement : *les sept députés sortants se repré*sentent (Mme Gisèle Moreau et MM. Jacques Chambaz, Louis Baillot, Henri Fiszbin, Paul Laurent, Daniel Dalbéra et Lucien Villa) ; mais seize candidats sont des nouveaux venus, et quatorze d'entre eux ont moins *de trente-cinq ans. Un effort a été* fait pour promouvoir les candidatures féminines : elles sont onze.

Enfin, la liste comporte six membres du comité central du P.C.F. (Mme Gisèle Moreau et MM. Philippe Herzog, Henri Malberg, Louis Baillot, Henri Fiszbin et Paul Laurent).

J.-M. C.

Trois députés du M.R.G. ne se représentent pas

Trois des treize députés radicaux de gauche sortants ne solliciteront pas le renouvellement de leur mandat. Il s'agit de MM. Fernand Berthouin, Marcel Massot et Antonin Ver, qui représentent respectivement la troisième circonscription d'Indre-et-Loire (Loches, Amboise), la première des Alpes de Haute-Provence (Digne) et la deuxième du Tarn-et-Garonne (Castelsarrasin). Si le nom du successeur de M. Berthouin comme candidat du M.R.G. n'est pas encore connu, en revanche, en remplacement de MM. Massot et Ver, les candidats radicaux de gauche seront vraisemblablement dans les Alpes de Haute-Provence, M. François Massot, fils du député sortant, et, dans le Tarn-et-Garonne, M. Jean-Marie Baylet, directeur général de *la Dépêche du Midi*, membre du secrétariat national du M.R.G. et maire de Valence-d'Agen.

[Né le 10 juin 1917 au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), M. Fernand Berthouin, garagiste, a été maire de sa commune natale de 1954 à mars dernier, date à laquelle il ne s'est pas représenté. Conseiller général de 1961 à 1973, il est devenu député le 25 novembre 1962, en battant M. Michel Debré, ancien premier ministre. Siégeant depuis lors à l'Assemblée nationale, dont il a été le secrétaire à plusieurs reprises, M. Berthouin a été réélu au second tour des élections législatives de mars 1973 avec 25 775 voix contre 23 930 au candidat de la majorité, M. Marcel Fortier, U.D.R., sénateur.]

[Né le 7 avril 1899 à La Motte-du-Caire (Basses-Alpes), dont il représente le canton depuis 1924, M. Marcel Massot, avocat honoraire, est entré pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1936. De nouveau député, de 1946 à 1956, il est élu dans la 1re circonscription des Alpes-de-Haute-Provence, en 1962. Constamment réélu depuis lors, M. Massot avait obtenu au second tour des élections législatives de mars 1973, 14 775 voix contre 12 493 au candidat de la majorité, M. Henri Savornin, U.D.R.]

[Né le 11 juillet 1904 à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne), M. Antonin Ver, ancien directeur de collège, a été, de 1959 à 1973, conseiller général du canton de Lafrançaise, commune dont il avait été maire. M. Ver, qui siège à l'Assemblée nationale depuis 1962, a été réélu au second tour des élections législatives de mars 1973, avec 26 619 voix contre 21 992 au candidat de la majorité, M. Pierre Mas, C.D.P.]

M. FABRE : les formations de gauche pourraient aller séparément à la bataille.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, déclare, dans une interview publiée dans le quotidien luxembourgeois *Letzeburger Journal* du 18 octobre :

« *Il apparaît qu'à l'heure actuelle, de la façon dont le P.C.F. s'est enfoncé dans ses positions fixes, il ne puisse pas revenir en arrière, tout au moins dans l'immédiat. Le système électoral étant ce qu'il est, il n'est pas interdit de penser que chacune des trois formations de la gauche ira séparément à la bataille.* »

Selon M. Fabre, les trois formations pourraient se présenter devant les électeurs « *avec une sorte de tronc commun, un certain nombre de grandes idées-forces qui nous sont communes* ». « *Ensuite*, explique-t-il, *chacune des formations y rajoute ce qui est sa personnalité propre, ce qui lui est spécifique. (...) Il n'est pas exclu que l'addition des voix communistes, socialistes et radicales de gauche arrive à un résultat aussi bon, sinon meilleur, que pour une union de la gauche enserrée dans un programme commun qui aurait gêné peut-être les uns et les autres aux entournures.* »

M. GRIOTTERAY PRÉVOIT PRÈS DE QUATRE CENTS ÉLECTIONS PRIMAIRES AU SEIN DE LA MAJORITÉ

Au cours de la réunion organisée *vendredi après-midi 21 octobre* à l'Hôtel Méridien, à l'occasion de la présentation d'une première liste de cent cinq candidats giscardiens (*le Monde* du 21 octobre), les responsables du parti républicain ont apporté les précisions suivantes : une « *vingtaine* » de ces candidats seront des candidats uniques ; soixante-dix-sept se présentent pour la première fois ; quinze sont directement issus des clubs Perspectives et Réalités ; le plus âgé d'entre eux a soixante-cinq ans et le plus jeune vingt-sept ans (il s'agit de M. Jean-Michel Jardry, candidat dans la huitième circonscription de la Gironde).

M. Alain Griotteray, ancien député, délégué national du P.R. chargé des élections, a déclaré devant les candidats : « *C'est la première fois depuis le début de la Ve République qu'un très grand nombre de primaires, près de quatre cents, se dérouleront au sein de la majorité, d'une majorité ouverte aux nuances. (...) Nous avons demandé de le faire dans un esprit de compétition sportive, pour que le meilleur gagne, sans bassesse et sans excès.* »

« *L'équivoque* [socialiste] *sera dissipée : les Français qui, en votant pour le P.S., pensent voter pour une social-démocratie à l'allemande, sauront que lorsque les dirigeants socialistes français leur promettent le Pérou, ils leur préparent le Chili.* »

Le Monde

société

UN COLLOQUE SUR « INFORMATIQUE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL »

L'ordinateur et les pouvoirs

Fontevraud - L'Abbaye. — L'une des premières et des plus importantes révélations du rapport « Informatique et libertés » avait porté sur la notion du déséquilibre. Le développement informatique, écrivait-on, risque d'accroître ou de créer une irrémédiable situation d'inégalité générale dans la République et dont les libertés seraient les victimes finales.

Il n'est pas inutile de constater que c'est à une observation de même nature qu'ont été conduits, dans leur grande majorité, les participants au colloque Informatique et développement régional, les 20 et 21 octobre, réuni par le Centre culturel de l'Ouest dans le magnifique domaine de Fontevraud. La réunion, qui comptait près de deux cents personnes, ne visait en principe que trois régions : Poitou-Charentes, Centre, Pays de Loire. Personne n'a contesté que les conclusions retenues ici étaient applicables à toute autre région.

De notre envoyé spécial

Paris s'empare de tout ou ne se défait de rien en matière d'informatique, et cette technique a pour effet fatal de pousser à la centralisation. Telle parut être l'opinion générale, à l'exception, il est vrai, de M. Jean-Paul Ballerin, directeur général d'une société d'information ferroviaire et président de l'Association nationale pour favoriser l'informatique dans les P.M.I. Non sans que cet intervenant eut reconnu qu'il n'avait conjuré le péril de la centralisation qu'en remettant directement à son entreprise le soin de s'équiper en système informatique.

Présentement la synthèse des travaux antérieurs à la « table ronde » réunie vendredi, Mme Françoise Gallouédec - Genuys, conseiller scientifique du colloque, devait observer que, dans les trois régions considérées, le personnel informatique est de bas ou de moen niveau avec, à la base, une masse féminine pour la saisie des données. Il y a peu de cadres importants dans les régions et, s'il en est ils ont été « importés ». Pour ce qui concerne les emplois, l'informatique n'en a « *pas trop* » supprimé et en tous cas « *moins que ne le promettaient les vendeurs* » (1). Mme Gallouédec-Genuys devait aussi indiquer, après avoir rappelé l'immense « *fortune* » parisienne en matière d'ordinateurs, que pour certains intervenants « *l'ordinateur crée les O.S. du tertiaire en déqualifiant les emplois* ».

Beaucoup à faire

Président de la séance finale du colloque, M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, observa dès l'abord : « *Sept ans après la publication du schéma directeur de l'informatique, peut-on affirmer que le développement de cette technique a profité aux régions ?* »

Puis il indiqua : « *Nous avons voulu montrer aux entreprises, par le réseau Transpac, que l'usage de l'informatique et des télécommunications* (2) *enlevait sa justification à la concentration des activités tertiaires dans la région parisienne.* » Pourtant, « *la situation de notre pays fait apparaître un faible équipement dans les petites et moyennes entreprises. En effet, lorsqu'elles réalisent 38 % du produit national brut, elles ne représentent que 4 % de la dépense en informatique. Or, nous savons que ces entreprises sont un élément primordial du développement économique régional.*

» *Il importe aussi que les échelons décentralisés de l'administration et des entreprises ne soient pas dépossédées de leurs pouvoirs parce que l'informatique concentrerait les informations au niveau supérieur. Beaucoup reste à faire pour cela. Il y a donc véritablement une captation de l'information par les échelons centraux des organismes* ».

Il devait conclure : « *C'est un but essentiel de faire prendre conscience aux responsables régionaux que l'informatique n'est pas neutre vis-à-vis du développement économique, de la décentralisation des emplois et des pouvoirs de décision.* »

Cette allocution terminée et après l'intervention de M. Ballerin, M. Jean Carteron, président d'une société d'informatique, remarqua que, dans le domaine étudié, « *tout pousse à la centralisation des pouvoirs* » et que, « *de fait, l'informatique n'est pas neutre* ».

Après M. Denis Coton, président de l'association Bureaux-Province, M. Patrick Mareschal, adjoint au maire de Nantes, posa par antiphrase la question : « *Est-il anormal que l'informatique soit proche du pouvoir ?* »

M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de Loire, devait clore la réunion en plaidant pour un bon usage de l'informatique au profit du développement régional, mais en citant le mot d'Aldous Huxley : « *Toute science doit être traitée comme une ennemie possible* », pour conclure : « *Il n'y a pas de liberté d'entreprendre sans liberté de savoir et de pouvoir. Donc l'informatique peut être un instrument de liberté.* »

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Dans sa communication sur *Informatique et Emploi*, M. Philippe Lemoine, chargé de mission au ministère de l'industrie, avait indiqué que le VII[e] Plan se fonde sur un chômage « contenu » à son niveau actuel en tablant sur de nombreuses créations d'emplois dans le secteur des banques et des assurances. Or, selon M. Lemoine, ces créations d'emplois (escomptées) n'auront pas lieu par le fait, précisément, de l'informatique.

(2) L'ouverture de ce réseau est prévue au milieu de l'année prochaine en tous les points du territoire.

Un détenu permissionnaire tue sa fille âgée de dix ans

André Poletto, quarante et un ans, détenu en permission, a été arrêté à Marseille le 21 octobre, vingt-quatre heures après le meurtre de sa fille Yvonne, âgée de dix ans. Le frère du meurtrier présumé avait découvert le corps de l'enfant, le 20 octobre, à son domicile. La fillette, qui venait de quitter le centre pour enfants où elle avait été placée, a été violée et étranglée. Son corps a été ensuite terriblement mutilé à coups de couteau.

André Poletto avait été condamné la première fois à l'âge de seize ans pour attentat à la pudeur. En 1960, il avait été condamné à quatre ans d'emprisonnement pour le meurtre d'une prostituée, à Marseille. En 1967, après avoir été arrêté pour proxénétisme et menaces de mort, il avait tué sa femme (la mère de la petite Yvonne), qu'il voulait obliger à se prostituer. C'est pour ce dernier meurtre qu'il subissait, à la centrale de Muret (Haute-Garonne), une peine de vingt ans de réclusion criminelle. André Poletto avait obtenu du juge de l'application des peines une permission de sortir de cinq jours. — (*Corresp.*)

[*A un député qui, dans une question écrite, à propos des permissions de sortir accordées aux détenus, s'inquiétait du « laxisme » des autorités judiciaires, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice répondait récemment (« le Monde » du 17 août) : « Au regard des 337 575 actes délictueux envers les personnes ou les biens recensés en 1976, les infractions imputables à des détenus en permission ou à des libérés conditionnels représentent une très faible proportion. En effet, le total de ces infractions ne doit pas dépasser le chiffre de 300, selon les études en cours. » D'autre part, le ministre ajoutait : « Le taux de récidive des libérés conditionnels est inférieur de moitié à celui des condamnés ayant purgé l'intégralité de leur peine. » Il devait indiquer d'autre part qu'en 1975, sur 17 362 permissions accordées, 743 détenus, soit 4,29 %, n'avaient pas regagné dans les délais prévus leur cellule. En 1976, les incidents de cette sorte représentaient 3,07 % des permissions de sortie.*]

AUX PAYS-BAS

La police arrête l'un des complices présumés des meurtriers de l'Ardèche

Recherche pour sa participation dans l'affaire des meurtres de l'Ardèche, Stéphane Vieupeccat, vingt-quatre ans, a été arrêté dans la soirée du 20 octobre à Groningue, aux Pays-Bas. Cette arrestation, révélée le 21 octobre, a eu lieu lors d'une opération de contrôle menée par la police néerlandaise pour retrouver les « suspects » actuellement recherchés en République fédérale d'Allemagne. D'autre part, un message d'Interpol aurait fait savoir à la police néerlandaise que Stéphane Vieupeccat pouvait se trouver à Groningue. Stéphane Vieupeccat, comme ses deux autres complices en fuite : Pierre Conty et Jean-Philippe Mouillot, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par le juge d'instruction chargé de l'affaire au tribunal de Privas (Ardèche), M. Alain Clergue. La procédure d'extradition a été aussitôt engagée et les autorités néerlandaises en ont déjà été averties.

Stéphane Vieupeccat, originaire de la région parisienne, était connu dans les milieux de la boxe française, qu'il enseignait encore récemment à Neuilly-sur-Seine. Selon les enquêteurs, il avait fréquenté, au cours de plusieurs séjours, la communauté agricole fondée par Pierre Conty en Ardèche. Parmi les auteurs présumés des meurtres commis le 24 août, il a été le dernier à être identifié (*le Monde* du 13 septembre). En compagnie de Pierre Conty, il aurait commis le hold-up au Crédit agricole de Villefort (Lozère), et, au cours de leur fuite, le meurtre de deux automobilistes, MM. Roland et Cyprien Malosse à Niègles (Ardèche), ainsi que l'agression contre deux gendarmes dont l'un, grièvement blessé, M. Dany Luczak, a succombé à ses blessures, le 20 septembre dernier. Selon les enquêteurs, Pierre Conty et Stéphane Vieupeccat seraient les deux auteurs des trois meurtres. Jean-Philippe Mouillot n'aurait participé qu'au hold-up.

DÉFENSE

Les difficultés de la marine nationale

• M. Giscard d'Estaing s'adressera, le 7 novembre à Brest, aux élèves de Navale
• Les commissions de l'Assemblée critiquent sévèrement le projet de budget pour 1978

Le chef de l'Etat rendra visite, lundi 7 novembre, à la marine nationale à Brest, où, après avoir présidé une séance de travail au siège de la préfecture maritime, il s'adressera, à bord du porte-hélicoptères « Jeanne-d'Arc », aux officiers-élèves de Navale en partance pour leur traditionnelle croisière d'instruction autour du monde. Cette visite présidentielle précédera de deux jours la présentation, prévue pour le mercredi 9 novembre, à l'Assemblée nationale, du projet de budget de la défense pour 1978. A en juger, déjà, par la sévérité des critiques de la commission des finances et de la commission de la défense, au Palais-Bourbon, sur l'insuffisance des crédits attribués à la marine nationale, nul doute que la visite à Brest de M. Valéry Giscard d'Estaing est opportune et que les députés engageront le fer avec le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, en priorité sur l'état actuel de la flotte de guerre et sur le « moral » de ceux qui y servent.

Quand il souhaitera « *bon vent !* » aux officiers-élèves de Navale réunis sur le pont de la *Jeanne-d'Arc* comme le veut la tradition, le président de la République ne pourra pas ignorer que, de l'aveu de son propre ministre de la défense entendu le jeudi 13 octobre par la commission de la *défense*, « *les crédits de la marine constituent le point faible du budget* ».

Cette même commission a, de nouveau, analysé, le mercredi 19 octobre, le projet de budget de la marine et, la semaine prochaine, les députés qui en sont membres continueront cet examen pendant deux jours. Après avoir souligné que « *ces crédits étaient les plus mauvais que la marine ait jamais connus* », l'un des rapporteurs, M. Michel de Bennetot, député R.P.R. du Finistère, a proposé de subordonner l'approbation d'un tel budget pour 1978 à la présentation, par le gouvernement, de mesures nouvelles. Un autre rapporteur, M. Roger Crespin, député R.P.R. de la Marne, a réclamé des crédits supplémentaires à la fin de 1977, pour que la marine soit à jour de certaines de ses dépenses précédemment engagées.

A la commission des finances, le rapporteur des crédits militaires, M. Joël Le Theule, député R.P.R. de la Sarthe, a présenté une série d'observations qui invitent le gouvernement à préciser, notamment, son attitude sur la construction d'un sixième sous-marin nucléaire lance-missiles et sur les moyens d'assurer la surveillance navale de la zone économique des 200 milles, créée il y a maintenant huit mois.

Un tableau assez sombre

En réalité, la crise actuelle de la marine est plus profonde. Elle tient à la modicité des crédits, mais aussi à la diminution des capacités de combat, à l'insuffisance et à la cherté du carburant, ainsi qu'à la lenteur de l'avancement des personnels de carrière. Le chef d'état-major de la marine, l'amiral Jean Lannuzel, a dressé, à plusieurs reprises (*le Monde* daté 3-4 avril et du 23 juin), un tableau assez sombre de la situation présente de la flotte de guerre à l'heure où, paradoxalement, le nombre de ses missions s'est considérablement accru avec, en particulier, le contrôle de la zone économique et la lutte contre la pollution des océans.

Du côté des matériels, d'abord, la crise de la marine est évidente : le tonnage de la flotte va continuer de baisser, les bâtiments de guerre vont vieillir et le gouvernement a choisi d'ajourner la mise en chantier d'un sixième sous-marin stratégique et d'un porte-aéronefs à propulsion nucléaire. Si l'on exclut les sous-marins nucléaires lance-missiles limités à cinq exemplaires, la flotte de combat de la France en 1985 (porte-avions, porte-hélicoptères, navires d'escorte et sous-marins classiques) sera de 167 000 tonnes, dont 80 250 tonnes (*soit près de la moitié du tonnage global*) aura plus de vingt ans d'âge et 63 345 tonnes, moins de dix ans. Par comparaison, on peut estimer que la marine de guerre britannique disposera, en 1985, d'un tonnage de combat de 358 480 tonnes, dont le quart seulement (94 520 tonnes) aura plus de vingt ans et la moitié (154 800 tonnes), moins de dix ans d'âge.

Au milieu de la prochaine décennie, le tonnage de la flotte britannique sera, donc, double de celui de la France, et le nombre de ses bâtiments logistiques et auxiliaires (notamment les pétroliers-ravitailleurs indispensables à la mobilité des escadres) sera *six fois* supérieur à celui de la France.

Un avancement ralenti

Mais les personnels de la marine connaissent aussi de sérieuses difficultés. M. Crespin se déclare « *préoccupé* » par la lenteur de l'avancement des officiers issus de Navale. « *Dans les années à venir*, a-t-il affirmé devant ses collègues de la commission de la défense, *un nombre important d'officiers sortis de Navale ne pourront dépasser le grade de lieutenant de vaisseau* », l'équivalent du grade de capitaine dans les deux autres armées. Comme dans l'aviation et dans l'armée de terre, *la pyramide* des grades dans la marine a été bloquée par l'application des nouveaux statuts des militaires. L'avancement y est, désormais, moins rapide puisque les limites d'âge des grades n'ont pas été modifiées et que la crise de l'emploi n'a pas incité les cadres militaires à tenter, après leurs années réglementaires de service, une seconde carrière dans le secteur civil.

Le résultat est que certains grades sont encombrés, provoquant amertume et découragement. Des officiers piétinent dans leur avancement. D'autres ont le sentiment de n'avoir pas les responsabilités de leurs galons. D'autres, encore, se disputent les rares postes de commandement auxquels ils peuvent prétendre. Le nombre des bateaux diminuant, des équipages sont parfois en excédent au point qu'il est envisagé d'embarquer sur certains types de navires, comme les avisos en construction, deux équipages qui se relaieront pour assurer le contrôle permanent de la nouvelle zone économique maritime.

« *Si rien n'est fait pour accroître le nombre des unités en chantier*, confiait récemment un officier d'état-major, *le risque est grand, en France, d'une désaffection pour les carrières de la marine, du chômage dans les arsenaux et d'un arrêt de l'armement des sous-marins nucléaires lance-missiles. Le personnel spécialisé nécessaire à la dissuasion ne peut se recruter qu'au sein d'une marine développée et motivée.* »

Dans un entretien au *Télégramme de Brest* du 16 mai 1974, M. Giscard d'Estaing, candidat à la présidence de la République, avait précisé qu'il était décidé à maintenir « *opérationnels* » les sous-marins nucléaires et à mener à bien « *le plan naval* », un important programme de constructions neuves approuvé par le gouvernement, en février 1972, du temps où M. Michel Debré était au ministère de la défense sous la présidence de Georges Pompidou. Aujourd'hui, ce plan naval est devenu lettre morte. Le chef de l'Etat, en se déplaçant à Brest le 7 novembre, devra convaincre les officiers fraîchement sortis de Navale qu'ils ont encore un avenir dans la marine nationale.

JACQUES ISNARD.

UN INSOUMIS CONDAMNÉ A QUINZE MOIS DE PRISON

Le tribunal permanent des forces armées de Rennes a condamné, vendredi 21 octobre, un ingénieur agronome de vingt-cinq ans, M. Jean-Pierre Le Mat, demeurant à Plouigneau (Finistère-Nord), à huit mois de prison pour insoumission et quinze mois de prison pour refus d'obéissance, avec confusion entre les deux peines. Revendiquant la nationalité bretonne, M. Le Mat a récusé le tribunal militaire comme représentant l'armée d'une puissance étrangère.

De son côté, le tribunal d'instance du Mans a refusé de faire droit à la requête de M. Claude Besnard qui demandait à recouvrir ses droits civiques. Condamné à deux ans de prison pour *insoumission*, M. Besnard se trouve, depuis sa libération, et pour deux ans, sous le contrôle du comité de probation du tribunal du Mans. Il affirme que les peines annexes dont il est frappé l'empêchent de répondre à l'obligation qui lui est faite de trouver du travail.

Les forces françaises seront organisées en trois corps d'armée

Le mensuel *Terre information* d'octobre, publié par l'état-major de l'armée de terre française, annonce la création d'un troisième corps d'armée qui sera implanté, en 1979, sur les territoires de la I[re] région militaire (Paris) et de la II[e] région militaire (Lille).

Terre information confirme officiellement des informations dont *le Monde* avait fait état dans ses éditions datées 19 octobre 1976. Au terme de sa réorganisation, l'armée de terre française comprendra trois corps d'armée : le 1[er] corps d'armée, installé à Metz, groupe principalement les unités de la VI[e] région militaire ; le 2[e] corps d'armée, *cantonné* à Baden-Baden, *réunit* les forces françaises de la République fédérale d'Allemagne, et le 3[e] corps d'armée présage la fusion — à l'étude — des régions militaires qui s'étendent pratiquement de Chateauroux à Dunkerque.

« *Il avait été envisagé initialement de ne créer provisoirement qu'un état-major opérationnel (EMO) pouvant assumer le commandement temporaire de deux ou trois divisions*, explique *Terre information*. *Les études complémentaires menées depuis lors ont mis en évidence les difficultés d'assumer cette mission sans disposer d'éléments organiques d'appuis et de soutien.* »

La création du 3[e] corps d'armée se fera au détriment de celle d'une division d'infanterie précédemment prévue par le plan de réorganisation. Ainsi, l'armée de terre comprendra, au total, huit divisions blindées, cinq divisions d'infanterie (au lieu de six), une division alpine et une division parachutiste. Les régiments de la division supprimée composeront, en partie, les éléments organiques du corps d'armée, avec un régiment de cavalerie légère de reconnaissance (blindés AMX-10 RC), un régiment d'infanterie et un régiment d'hélicoptères de combat (soixante-douze hélicoptères armés).

FAITS ET JUGEMENTS

Des brebis au tribunal.

Une vingtaine de brebis ont été introduites dans la salle d'audience du tribunal correctionnel de Millau, vendredi 21 octobre, par les paysans du Larzac, qui entendaient ainsi témoigner leur soutien aux objecteurs de conscience en train d'être jugés. MM. Patrick Bourdin, Jean-Pierre Chardon et Robert Calazel étaient en effet accusés de n'avoir pas rejoint leur affectation à l'Office national des forêts. Le jugement sera rendu le 18 novembre. — (*Corresp.*)

DES MILLIERS DE PARTICIPANTS AUX « SIX HEURES DU CADRE DE VIE »

Plusieurs milliers de Parisiens et de banlieusards ont participé, vendredi 21 octobre, aux Six Heures du cadre de vie organisées dans la capitale par la Confédération syndicale du cadre de vie (ex-C.N.A.P.F.). Des dizaines de stands sur les divers types d'activité des militants de cette organisation constituaient autant de mini-forums où engager le dialogue sur l'utilité et les moyens d'un changement des conditions de vie.

Urbanisme, logement, fiscalité locale, santé, prestations sociales, transports, place de l'énergie nucléaire..., ont donc donné lieu à de multiples débats entre responsables et simples citoyens. La C.S.C.V. (1) indique qu'à cette occasion de nombreuses adhésions ont été enregistrées, assurant le lancement de plusieurs sections locales.

Le débat public qui a clos ces Six Heures a permis aux représentants des partis de gauche de situer la place du « politique » par rapport à la multiplication des actions sociales que l'on constate aujourd'hui en France, dans et à l'extérieur de la C.S.V.C. M Chapuis, membre du comité directeur du P.S., a souligné l'importance de ces actions pour faire prendre conscience aux usagers des insuffisances de la société actuelle et des possibilités de la modifier par la lutte. M. Asher (P.C.), quant à lui, a insisté sur l'utilité de ces actions décentralisées, et M. Mousel, secrétaire national du P.S.U., sur la prise de conscience politique qu'elles permettaient pour un grand nombre de citoyens.

(1) 22, boulevard Sébastopol, 75004 Paris.

● *Suicide d'une des compagnes de Picasso.* — Marie-Thérèse Walter, qui fut la compagne et le modèle de Picasso, dans les années 30, s'est pendue jeudi soir 20 octobre à l'aide d'un cordon de rideau dans le garage de sa villa, La Lusitane, à Juan-les-Pins. Elle était âgée de soixante-huit ans, et était la mère de Maya, née en 1935, l'une des héritières reconnues du peintre qui participe à sa succession pour la somme de 100 millions de francs. Les raisons de ce suicide n'ont pas été révélées.

● *Le meurtre d'une touriste anglaise à Chevreuse.* — Inculpé d'homicide volontaire après le meurtre d'une jeune touriste anglaise, Mlle Fiona Topham, en juillet dernier (*le Monde* du 16 juillet), M. Pierre Boudal, quarante-huit ans, chauffeur de taxi, a été remis en liberté, vendredi 21 octobre, contre une caution de 75 000 F, par M. Max Ducomte, juge d'instruction à Versailles. Il avait été arrêté le 22 juillet, plus de deux semaines après la découverte du corps de Mlle Topham dans les bois de la Madeleine à Chevreuse (Yvelines).

● *Poursuivi pour usage de faux et escroquerie au jugement*, M Joseph Barbry, P.D.G. d'une société de commercialisation de porcs d'élevage, a été relaxé par le tribunal correctionnel de Bethune (*le Monde* daté 12-13 juin). M. Paul Loquet, éleveur de porcs, partie civile, a été condamné aux dépens (*nos dernières éditions*). A la suite d'un différend avec la société Barbry, M Loquet avait été condamné, en 1972, *par le même* tribunal, à rembourser à M. Barbry une somme de 45 000 francs.

● *Le F.L.B. revendique quatre attentats.* — Les quatre attentats commis à Brest (Finistère), Guingamp et Treveneuc (Côtes-du-Nord) dans la nuit du 20 au 21 octobre (*le Monde* du 22 octobre) sont revendiqués par le Front de libération de la Bretagne. Un communiqué parvenu au bureau régional de l'Agence France-Presse de Rennes, à en-tête du « F.L.B., bureau politique », précise qu'il s'agit d'actions de « *l'Armée révolutionnaire bretonne* » et ajoute : « *Survenant après l'attentat contre la préfecture de Quimper, symbole du pouvoir impérialiste français en Bretagne, ces nouvelles opérations s'inscrivent dans le cadre d'un mois d'action contre le pouvoir colonialiste et ses piliers : armée d'occupation, polices politiques, administrations collaboratrices* ». L'attentat de Quimper avait eu lieu le 12 octobre.

Le Monde aujourd'hui

JEUNES

Des Japonais bien sages

L'ENFANCE a déjà fui depuis des années avec la casquette et l'uniforme noir du lycée. A peine quelques errances d'adolescence et, à la sortie de l'Université, le complet foncé, la chemise blanche et la cravate stricte seront pour le jeune Japonais un nouvel uniforme attestant son insertion dans le tissu social. L'automne au Japon n'est pas la période de la rentrée des classes, mais celle où les jeunes diplômés se présentent aux concours pour franchir la porte de l'un des grands groupes industriels ou financiers qui, en même temps qu'un salaire, donneront une identité sociale. La phrase qui, immanquablement, ouvre une conversation : « *Je suis de...* », Mitsui, Mitsubishi, Toyota, tous les noms qui scandent la réussite économique du Japon, est apparemment un viatique dans une société où, hors du groupe, on est orphelin.

Un conformisme toujours pesant règne dans la société nippone. On se définit moins par ce que l'on pense qu'on ne se situe par rapport à son interlocuteur. A partir du moment où chacun a pris sa place, le discours s'ordonne non pas selon une logique interne mais en fonction de la hiérarchie sociale qu'on vient d'instituer. L'Université du Japon vient de publier un petit livre des « bonnes manières » pour l'étudiant qui postule un emploi. Ce manuel de savoir-vivre sans déviance énonce notamment les critères d'habillement, la coupe de cheveux recommandée (moustache, barbe et pattes sur les joues sont bannies). Pour les filles — les passages qui leur sont consacrés sont beaucoup plus brefs : le Japon est une société d'hommes, — la réserve c'est la condition *sine qua non* : le maquillage, le fard autour des yeux, le rouge aux ongles et les cheveux longs sont fortement déconseillés.

Le grand magasin Isetan à Shinjuku, l'un des quartiers animés de Tokyo, comme, d'ailleurs, la plupart des grandes surfaces, a ouvert cette année un rayon spécial pour les *complets bleu foncé destinés* aux jeunes diplômés. En une semaine, il en a déjà vendu deux cent cinquante. Les rayons voisins présentent des chemises blanches et des cravates sobres.

Revêtus de leur apparence de jeune Japonais dans le rang, les postulants à un emploi dans une grande firme devront passer une sorte d'interview devant des responsables. Là encore, tout est réglé : ils doivent se présenter en énonçant successivement leur nom, leur prénom, leur âge, leurs diplômes et leur numéro d'ordre.

Malgré cet encadrement et ce rituel, certains, peu nombreux il est vrai, ont apparemment envie de poser leur veste neuve, de défaire leur cravate et de dire ce qu'ils ont sur le cœur. Ainsi, ce jeune diplômé qui, après avoir répondu avec patience aux questions de son examinateur sur sa conception de la vie, a fini par lui dire d'un ton assuré : « *Je ne nie pas que travailler soit un moyen de vivre. Mais, décidément, non, je n'ai aucune envie d'entrer dans votre entreprise.* » Y aurait-il des failles dans le consensus social de la jeune génération nippone ?

PHILIPPE PONS.

HIVER

La cheminée

FIN septembre : les paysans font les foins qu'ils n'ont pas pu faire cet été à cause de la pluie, et pourtant c'est l'automne. Dans trois jours ils vont aller chercher leurs moutons dans les estives de haute-montagne, à deux heures de marche, pour les ramener ici où les granges les attendent.

Moi, je fais ma cheminée pour l'hiver qui approche. Autrefois, les Ariégeois comptaient en feux le nombre de familles par hameau et par village. « *Il y a tant de feux dans ce village* » signifiait : il y a tant de familles qui y vivent, chacune avec sa cheminée. Pour eux, la cheminée était et est toujours le cœur de la maison.

Je relis H.D. Thoreau qui avait construit sa cheminée dans sa cabane de Walden. Pour lui aussi *c'était* la partie vitale de la maison. Le feu dans la cheminée était un compagnon qu'il retrouvait en rentrant.

J'ai fait porter à l'âne les briques (pleines pour l'âtre et creuses pour la hotte) et les sacs de plâtre. J'ai scié un vieux madrier de hêtre plein de nœuds et de veines pour le linteau qui tient la hotte. J'ai crépi cette hotte de plâtre blanc.

L'âtre, je l'ai fait avec des pierres jaunes volcaniques que l'on trouve ici et que les villageois d'antan employaient pour construire les fours à pain, parce qu'elles résistent au feu ; et des *lauzes*, grandes pierres plates en schiste qui tombent du rocher, avec lesquelles les anciens couvraient les toits des granges en les chevillant sur les chevrons de la charpente. Je connais l'histoire des matériaux d'ici, des matériaux que j'emploie.

Et aujourd'hui pour la première fois la cheminée fume sur le toit, là où il n'y en a jamais eu. Le même jour où les moutons rentrent de l'estive. Et puis, il y a toute la cérémonie du feu : aller en forêt ramasser des feuilles mortes et des brindilles dans un sac, pour faire partir le feu chaque matin. Choisir les différentes essences de bois : le bouleau blanc qui fait des braises, le chêne vert bien sec pour cuire le pain, le hêtre qui chauffe si bien la maison, le frêne et le noyer qui brûlent même verts et fraîchement débités. Couper tous ces bois en lune montante pour que la sève, qui remonte à ce moment-là dans le bois, le fasse mieux brûler.

Maintenant l'hiver peut venir, la cheminée tire bien et le feu y est clair. Aujourd'hui, personne ou presque, ne construit sa cheminée. On édite des livres pour la cuisine au feu de bois, mais combien font leur cuisine au bois toute l'année ? C'est un luxe, celui de la pauvreté volontaire.

L'automne est partout installé maintenant. Les châtaignes sont en train de mûrir, les écureuils et les loirs récoltent les noisettes, les blaireaux mangent les mûres et les dernières myrtilles.

MICHEL JOURDAN

RETRAITE

La vieille dame et la jeune fille

DIMANCHE d'automne, en province. La vieille dame, dans sa maison de retraite, attend son neveu. Chaque visite, ici, est un événement qui nourrira les conversations des jours suivants. Le neveu arrive, accompagné de sa femme, de son fils et de sa fille, âgée de quinze ans, qui a consenti à venir, malgré la perspective d'une surprise-partie. On lui a promis de rentrer tôt à Paris, pour qu'elle ne manque pas entièrement cette fête.

On emmène la vieille dame dans un restaurant qu'elle affectionne, et dont elle connaît les serveurs, qui l'accueillent aimablement. Elle y fait ses dernières mondanités. Pendant le déjeuner, elle évoque le passé d'une manière assez décousue. Sa mémoire commet des extravagances. La vieille dame mélange les guerres, les époques, les visages. Qu'importe ! Ce dimanche, où l'éclat de l'été se prolonge indûment et se marie avec les rousseurs et les mélancolies de l'automne, est, pour elle, encore un vrai dimanche de la vie.

L'angoisse de mourir et la hâte de vivre

Hélas ! le moment de se séparer approche. La vieille dame s'inquiète un peu. Elle voudrait retenir ce temps qui va, qui court si vite, comme un torrent où sont emportés les mots et les souvenirs. La jeune fille s'impatiente. Elle craint qu'à son retour la surprise-partie ne soit terminée. Pour elle, dans cette province morose, le temps s'est figé.

L'éternité, disait Kafka, c'est long, surtout vers la fin. Le père et la mère sont tiraillés entre la vieille dame qui s'ingénie à retarder leur départ et la jeune fille qui leur demande de se presser. Ils sont placés entre un visage qu'assombrit l'angoisse de mourir, et un autre que remue la hâte de vivre.

FRANÇOIS BOTT.

Femmes

L'UNE TRAVAILLE, L'AUTRE PAS...

DEUX femmes mariées sur le chemin de la quarantaine, soignées, bien habillées et financièrement à l'aise. On se dit en les regardant : « Au moins, pour ces deux-là, tout doit s'arranger. » *Et en les écoutant...*

⁂

Véronique, mère au foyer, trois enfants :

« On pourrait m'appeler l'éleveuse, je pense, puisque je passe mes jours à m'occuper de mes délicieux garçons de huit, cinq et trois ans. Ils sont tout pour moi, naturellement, je devrais plutôt dire : je suis tout pour eux et, vous voyez, je les ai assez bien réussis. Mais finalement ils dévorent ma vie, et si j'y ajoute mon merveilleux mari, je suis complètement mangée du matin au soir. Je suis une *abeille ouvrière.* Je fournis à ma petite ruche le bien-être matériel et le bien-être affectif. Toujours disponible pour faire plaisir et *m'oublier moi-même. Et voilà, c'est fini, je m'y noie tout entière* avec l'approbation unanime de mon environnement. Bonne mère et *bonne épouse, label garanti. Va au feu indéfiniment.*

» Je pense à ma vie d'avant mon mariage. J'ai travaillé six ans dans une *grande maison d'édition, j'étais l'assistante* d'un des patrons, un charmant vieux monsieur. C'est lui qui m'avait dit un jour : pour *faire carrière, ne dites jamais que vous savez taper à la machine*, même si vous tapez très bien. C'est sûrement un bon conseil... enfin bref, je me suis mariée et je suis sortie du circuit. Aujourd'hui, j'ai la nostalgie du bureau, du travail évidemment, mais surtout de l'ambiance. Maintenant je parle de retravailler et en même temps je me culpabilise avec mes garçons, ils ont encore besoin de leur maman. Et mon vieux monsieur est parti à la retraite.

» Dans cinq ans, peut-être... Seulement j'aurai dépassé quarante ans et qu'est-ce qu'ils vont me faire, les jeunes loups qui peuplent les bureaux ? Je suis presque intimidée. Ils vont m'appeler la vieille ou la mère Machin et me pousser gentiment vers la sortie ? Ou bien ils me cacheront tout pour que je fasse des bêtises ? Ou ils me laisseront au fond du couloir, près des toilettes ? Le bureau où personne *n'entre.*

» Je ressemble à un dessin de Claire Bretecher : la frustrée *professionnelle ajoutée à la frustrée personnelle. C'est complet.* Voilà, et on ne vit qu'une fois paraît-il... »

⁂

Judith, directrice adjointe dans une agence de voyages, sans enfants :

« Ecoute, je vais te dire la vérité. La vérité c'est qu'aujourd'hui je suis flouée comme dit Simone de Beauvoir. Absolument flouée. Et maintenant c'est définitif.

» Pourquoi ? Parce que j'ai mon bâton de maréchal à l'agence, je n'irai pas plus loin. Tu sais que j'ai pensé avoir la place du D.G. (directeur général) quand il est parti. Normalement, c'était pour moi après tout ce que j'ai donné à cette boîte depuis quatorze ans. Eh bien ! ils ont nommé un mec, naturellement, venant de l'extérieur avec un profil international qui les a éblouis : le Japon, les States, l'Australie et je ne sais quoi. Le phare devant les papillons...

» Tout le monde dit que je me suis bien débrouillée. Ça veut dire que *pendant quatorze ans j'y ai cru. Mon job est passé en premier* mais attention, sans que ça se voit trop, toujours décontractée, l'esprit *d'équipe, et prête à rire. Mais quand le boss m'appelait chez moi le* le samedi soir, j'étais là, le dimanche matin, j'étais là. Je me suis *identifiée à l'agence vraiment. Mariée avec l'agence comme de Gaulle* avec la France. Une dimension bureaucratique et c'est tout. J'ai pris des coups, évidemment, mais je les ai rendus et sans doute plus fort qu'un homme parce que j'étais une femme...

» Le plus triste de l'histoire, c'est que pendant tout ce temps, mon mari que j'aime bien, il fait partie de mes meubles, souhaitait un ou deux enfants et moi j'étais bien d'accord, et puis, tu vois, je n'en ai pas et je n'en aurai plus. Je n'ai jamais trouvé le temps pour les enfants. J'étais dans l'engrenage, ça tournait. Je me disais : ce n'est pas le moment, ah non, de s'éloigner du bureau, mon boulot est de mieux en mieux, je me déciderai l'année prochaine. Et finalement, ça n'a jamais été le moment. Quand les amis m'en parlaient je rationalisais : un enfant avec la bombe, la surpopulation, le chômage, etc. Naturellement, ce n'était pas ça, mais j'ai presque fini par y croire.

» Maintenant, à l'agence, je vais faire un peu de roue libre, je n'ai plus envie de conquérir. Bien sûr, toi aussi, tu vas dire que voilà l'occasion de procréer tranquillement. Merci, c'est trop tard, je me sens incapable de changer de peau. Il me manque, je cherche le mot, la générosité, voilà ! Non, je vais vieillir à mon poste, digne et fidèle, et continuer à parler de la bombe.

⁂

Deux femmes d'aujourd'hui aux yeux calmes, au visage lisse et clair. Il n'y a pas une ride à la surface de l'étang. Apparemment...

OLIVIER RENAUDIN.

Au fil de la semaine

On peut rêver, non ?

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

ENCORE deux catalogues ce matin au courrier. Décidément, l'avalanche ne s'arrêtera jamais. Toutes ces brochures luxueuses, coûteuses, imprimées et acheminées à grands frais, qui surchargent la poste, puis les services du nettoiement, puisque à peine reçues elles retournent au néant sans même, bien souvent, avoir été lues...

De quoi parlent ces deux-là ? Voitures, télévision, hi-fi, livres, casseroles ou canapés-lits ? Pour une fois, ouvrons-les.

Surprise, double surprise. L'imagination n'a pas pris le pouvoir, mais elle peut y conduire. Ou bien nous emmener loin, très loin.

« VADE-MECUM 78 ». Que se passera-t-il donc l'année prochaine ? Ah oui : les élections. Ce superbe catalogue offre tout simplement la panoplie complète du parfait candidat.

Entrons dans le jeu. Bon, je suis candidat. Avant tout, il me faut un « *coordinateur de campagne* », garanti apolitique, « régisseur technique professionnel » de ma tentative. Un surdoué : « Il incarne le sang-froid, l'endurance, le sens aigu de l'organisation et des relations publiques sans lesquels il *n'est aucun espoir de réussite.* » Evidemment, il est cher : 62 000 F par mois, taxes comprises, plus une indemnité journalière de 150 F et ses frais de voyage. Un mois suffira. Comptons largement, 70 000 F. Une telle merveille en vaut la peine.

Premier rayon : le « *marketing* » électoral. On me propose une « étude de motivations », analyse psycho-sociologique approfondie de l'image du candidat et des courants politiques représentés ». Indispensable évidemment. Puis une « analyse de terrain » dans *ma circonscription.* Il faut bien savoir où on met les pieds. 19 933 F chacune, T.V.A. incluse, 50 % à la commande, ce n'est pas donné. Ah ! Un sondage, naturellement, trois ou quatre semaines avant le scrutin, portant sur six cents personnes. Fichtre ! 28 753 F. Heureusement, si je prends les trois, l'étude, l'analyse et le sondage, j'ai droit à un forfait : 68 208 F tout compris. *J'achète.*

Ensuite, le « training ». J'en ai grand besoin : apprendre à parler en public, à répliquer, à me présenter à la télévision, à écrire en style journalistique... Quatre séances de trois heures par groupe de dix et une séance de clôture « dirigée par un journaliste animateur d'une des grandes émissions d'actualité à la télévision ». Des noms, des noms ! *Pour 6 398 F, on a le droit de savoir à* qui on aura à faire.

Assez pour le « training », modérons-nous : pas de « meeting simulator », merveille électronique qui « reproduit fidèlement tous les paramètres qui peuvent intervenir dans une réunion électorale ». Un peu de documentation tout de même : tout ce qu'il faut savoir sur Concorde, l'inflation, le chômage, *les travailleurs immigrés, les nationalisations*, la réforme Haby ; pour 1 665 F, *c'est donné. Pas de « fiches-clés »*, on s'en passera, mais une étude locale *particulière — tout sur ma circonscription* — cela peut être utile : 2 587 F, *au plus juste prix.* Et une revue de presse, express bien sûr, pendant cinq mois : 3 800 F. Pourvu qu'on parle beaucoup de moi !

Mon journal. Essentiel, le journal électoral. Essentiel mais dispendieux. *Pas de folie : huit pages format demi-*quotidien, avec une seule couleur, vingt-*cinq mille exemplaires, ce sera bien* assez. 60 165 F, une paille. Ma photo : *un beau portrait, des clichés à distribuer* à la presse amie, cent quatre-vingts diapositives *en couleur, autant de contacts* en noir et blanc et trente clichés grand *format* : 8 820 F. *Inévitable.*

Les affiches aussi, mais serrons les frais. Cinq mille affiches format 80 × 120 en *quadrichromie*, autant d'affichettes 40 × 60, dix mille bandeaux 80 × 30. Total : 23 431 F, on ne peut pas faire moins, j'ai choisi les modèles moyens.

« Merchandising supporter » — cette fois on a envie d'ajouter : « sic ». Non, pas de gadget ! Enfin presque rien. Ni écharpes, ni T-shirts, ni bonnets, ni blousons. Un petit millier de badges « Dupont pour le Var », cinq mille pochettes d'allumettes avec mon slogan, mille stylos à bille pour les notables, 22 975 F, c'est bien assez, c'est déjà trop.

Et pourtant le pire reste à venir : le « *mailing* ». Dix mille « lettres catégorielles » envoyées à tous les commerçants, artisans, salariés, rentiers, retraités, *fonctionnaires*, etc., pour leur parler de moi et de leurs problèmes particuliers. Avec les adresses de tous ces braves gens, le « listing » : 42 100 F. Pour finir, je vais m'offrir un petit *cadeau qui restera : une bonne sono* « compact », pour 2 965 F, une misère.

L'addition maintenant : 313 254 F. Plus l'affranchissement et l'expédition *du journal*, le collage des affiches, les timbres des lettres et tous les autres *frais...* Arrondissons à 350 000 F, 35 millions anciens, le prix d'une bonne *maison à la campagne.* Et *encore : sans* faire de folles ! L'agence promet de « *n'apporter ses services qu'à un seul* candidat par circonscription », *c'est encore heureux.* Mais ne pourrait-elle aussi me garantir que je serai élu ?

BEAUCOUP d'argent jeté par les fenêtres et peut-être pour rien. Renonçons au Parlement, partons en voyage. *Précisément*, ce sont des voyages que suggère l'autre catalogue, *plus austère. Des voyages « insolites »*, paraît-il. Voyons cela.

Après une nuit d'hôtel (paillotes sommaires), on bivouaquera à la belle étoile. Emporter un duvet très chaud : les écarts de température atteignent 30 degrés en moyenne. Pour dormir, nous choisirons des sites protégés par un rocher, une falaise ou une dune... Ah ! je vois : une sorte de camping à la dure, sans tente ni matériel. Au moins, cela ne doit presque rien coûter, des vacances super-économiques. Mais *non : 4 400 F pour sept jours, en land-*rover il est vrai. Cela s'appelle : « *Balade saharienne* ».

Tournons la page. Voici la « Méharée dans le Hoggar », « *à dos de chameau et à pied lorsque le terrain est diffi*cile pour les bêtes ». Tant pis pour les *hommes.* « *Ce que j'ai fait, une bête* ne l'aurait pas fait »... « Ici vous boirez de l'*eau* que savent trouver nos guides touaregs. Bien que d'aspect peu engageant, nos médecins s'accordent à dire qu'elle est purifiée par le soleil. » Une *chance*, vraiment ! Attention : « l'eau vous sera mesurée pour la toilette ». Bivouac, bien sûr. 4 300 F pour souffrir huit jours de la soif, de la chaleur, du froid et de la fatigue, c'est pour rien.

Il y a plus cher, plus gai aussi. Le « trekking » au Yémen, « marche assez *fatigante* » *puisqu'elle se déroule à une* altitude moyenne de 2 000 mètres. 6 700 F pour treize jours. Ce n'est pas assez haut ? Alors « Trekking au Népal » : on marche cinq heures par jour pendant onze jours aux environs de 4 000 mètres d'altitude, pour 8 200 F. Si vous n'êtes pas en forme après ces vacances, c'est que vous êtes une mauviette.

« *Quelques jours éprouvants* » dans les villages indiens et la jungle du Gua*temala*, 9 000 F, *malaria incluse.* La découverte du Sikkim et du Bouthan, *quatorze jours, coûte* 12 500 F. *Pour* une famille nombreuse, cela met la tasse de thé à *Darjeeling* et *la contemplation* des rhododendrons géants à un tarif prohibitif.

Arrêtons là, inutile de rêver. Au panier, les catalogues. Ni député, ni explorateur : c'est l'heure d'aller au travail, comme tous les jours ; et pour les vacances — encore onze mois à attendre ! — ce sera Condé-sur-Vesgre avec les Fenouillard, comme d'habitude.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Economist

Los Alamos, îlot de culture

« *Ne vous méprenez pas*, raconte l'hebdomadaire anglais *THE ECONOMIST*, *Los Alamos, au Nouveau-Mexique, est fière d'être la ville natale de la Bombe. Perchée sur un étroit plateau qui domine Santa-Fe et les montagnes pourpres de Sangre-de-Cristo, la ville-laboratoire fourmille des souvenirs de son heure de gloire.*

» *La grande rue s'appelle Trinity, en souvenir du premier essai atomique de 1945. Des maquettes de Thin Boy et de Fat Boy, qui furent lancées sur Hiroshima et sur Nagasaki, sont exposées au musée. Sur le mur d'un bureau, l'équipage de l' « Enola Gay », qui lança la bombe sur Hiroshima, sourit, comme une équipe scolaire de football.*

» *Ce n'est pas le passé, mais l'avenir qui inquiète Los Alamos. Sa gloire survivra-t-elle au temps qui passe ? (...).*

» *Quand, en 1943, Oppenheimer choisit le site du « projet Manhattan », il choisit aussi la fine fleur des chercheurs alliés ou réfugiés pour y travailler. Los Alamos devint un cloître peuplé d'intellectuels en bottes de cow-boy.*

» *L'atmosphère n'a pas changé (...). A la retraite, certains membres du « projet Manhattan » continuent à vivre à Los Alamos. Les rues y sont sûres. La cuisine mexicaine excellente. La ville est un îlot de culture, avec orchestres de chambre et bibliothèques, au milieu du désert (...). Le directeur du laboratoire, M. Harold Agnew, a confiance : il est sûr que le laboratoire va survivre parce que, mieux que partout ailleurs, on y connaît la Bombe.* »

Newsweek

Boom au Zimbabwe

« *En Rhodésie, des milliers de Blancs font leurs paquets, vendent leurs maisons et leurs voitures (avec d'énormes pertes) et émigrent en Afrique du Sud ou plus loin*, écrit l'hebdomadaire américain *NEWSWEEK*.

» *Il est étonnant qu'il y ait encore des acheteurs pour certaines de ces maisons abandonnées. Mais chaque jour, quinze à vingt Blancs arrivent à l'aéroport de Salisbury pour s'installer en Rhodésie — peut-être pour quelques mois, peut-être pour plus longtemps, s'ils ont de la chance. Des centaines d'autres font leur apparition chaque mois pour « jeter un coup d'œil », mais sont refusés comme immigrants parce qu'ils n'ont pas de métier (...).*

» *Quelques-uns des nouveaux venus sont des idéologues décidés à sauver la « Rhodésie blanche ». On trouve maintenant dans le pays des sections embryonnaires de la John Birch Society et du Parti nazi américain (...). Un voyageur de commerce américain tente depuis des mois de vendre des gilets pare-balles (...).*

» *La grave situation économique a aussi attiré une bande de profiteurs décidés à bien vivre à bon marché. (...) Un étranger vient d'acheter à Salisbury une grande maison avec piscine, tennis, sauna et un hectare de terrain pour 42 000 dollars* (210 000 francs) *(...). Un investisseur originaire de Georgie a acheté un ranch de 28 000 acres à 8 dollars* (40 francs) *l'acre (0,4 hectare). Il espère qu'il fera du bénéfice même si le futur gouvernement l'exproprié à moitié.* « Le Zimbabwe va connaître l'expansion la plus formidable qu'on ait jamais vue », *dit-il avec enthousiasme.* »

KOMPAS

Les petites économies de la Pertamina

La Pertamina, la compagnie pétrolière de l'Etat indonésien qui, il y a quelques années, s'est trouvée dans des difficultés financières, s'est découverte une vocation insoupçonnée : planteur de clous de girofle. *KOMPAS*, le journal catholique de Djakarta, écrit :

« *Notre compagnie pétrolière possède une terre de 2 000 hectares près du village de Kagungan, dans le sud de Sumatra. Il paraît qu'Ibnu Sutowo, l'ancien président-directeur général de la Pertamina, avait projeté de construire un port pétrolier dans la baie de Semangka, tout près de là. La compagnie ordonna donc l'expropriation d'un terrain où poussaient des girofliers. Comme le projet était un projet d'Etat, les habitants ne purent s'y opposer et furent obligés de céder leur terre à la Pertamina, alors que leurs girofliers avaient pour la plupart quinze ans d'âge.*

» *Le port n'est toujours pas construit, mais les girofliers portent des fleurs en abondance. Et la compagnie a décidé de faire la récolte (...).*

» *En calculant rapidement, on arrive à la bagatelle de 35 000 000 000 de roupies* (à peu près 35 000 000 de francs nouveaux) *que la Pertamina encaisse par saison : car le prix du kilo de clous de girofle est de 3 500 roupies ; un giroflier produit 25 kilos de clous de girofle par saison, et chaque hectare compte deux cents girofliers.* »

SALONGO

La sorcière était à court d'essence

Il se passe de drôles de choses dans la brousse du Zaïre, si l'on en croit le quotidien de Kinshasa *SALONGO*.

« *Le camp pilote Mbaki à Ndolo a connu dernièrement un événement sans précédent, un spectacle presque horrifiant. Une femme, nue comme un ver de terre, a été trouvée sur un arbre. C'était vers 6 heures du matin. Le bruit se répandit aussitôt dans le camp. Quelques instants après, un attroupement se formait sous l'arbre*

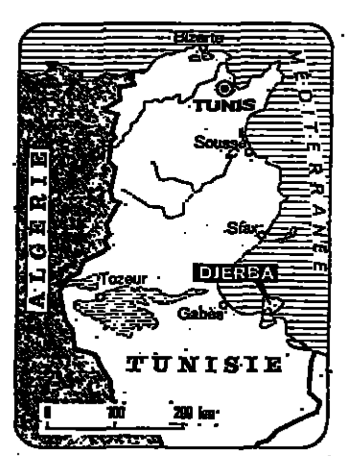
» *Du haut de sa « prison », la femme demandait des habits. Fort curieusement, l'arbre se trouvait juste devant la maison de ses frères. A sa vue, ses frères l'obligèrent à descendre. Elle s'exécuta sans broncher. Ses voisins, pris de honte et de pitié, lui donnèrent un pagne.*

» *Soumise à un interrogatoire serré, la citoyenne révéla qu'ils étaient venus nombreux à bord de quelques avions fabriqués en tôles. Ils devaient repartir au Bas-Zaïre d'où ils étaient venus après avoir « opéré ». Mais il s'est fait qu'elle était à court de carburant.*

» *Selon certains observateurs, la présence de la citoyenne se justifiait par le fait qu'elle voulait faire du mal à quelqu'un des siens. Son frère la pria de partir du camp. Elle fut suivie par des élèves qui se rendaient à l'école. Tous criaient « Sorcière ! Sorcière ! ». Des grosses pierres s'abattaient sur elle. Elle avait des blessures partout. Son pagne était de nouveau à terre. Elle perdit connaissance. Heureusement pour elle, la cloche avait sonné et les élèves étaient dans l'enceinte de l'école. Quand elle reprit connaissance, elle se releva et renoua son pagne avant de reprendre sa marche.* »

Lettre de Djerba

La fin de la légende homérique



LES légendes ont la vie longue. Elles peuvent durer des millénaires. Mais elles finissent par se diluer un jour dans le réalisme prosaïque du quotidien et par disparaître sans presque laisser de traces. A peine quelques touchantes empreintes sur lesquelles viendront se pencher de doctes ethnologues ou des touristes en mal de « couleur locale ».

C'est un peu ce qui est arrivé à Djerba, avec la légende du lotos, imaginée il y a une trentaine de siècles par un certain Homère. C'est là, croit-on, que le poète grec fit débarquer son héros, le subtil Ulysse, cet initiateur lointain des croisières périméditerranéennes, après moult et moult aventures :

« *... Alors, neuf jours durant*, raconte-t-il, *les vents de mort m'emportent sur la mer aux poissons. Le dixième nous met au bord des Lotophages, qui, loin de méditer la mort de nos gens, leur servent du lotos. Or, sitôt que l'un d'eux goûte à ces fruits de miel, il ne veut plus rentrer, ni donner de ses nouvelles. Je dus les ramener de force, tout en pleurs... car j'avais peur qu'à manger du lotos, les autres aussi n'oubliassent de rentrer.* »

La plupart des auteurs anciens, et plus près de nous Victor Bérard, qui suivit à la trace Ulysse dans son périple odysséen, situent l'île des Lotophages à Djerba, au sud de ce que les Anciens appelaient le golfe de la Petite-Syrte.

Mais quel est ce fameux lotos, ce fruit de l'oubli et de l'amnésie, qui plonge ceux qui en ont goûté dans une béate félicité ?

Notre pauvre humanité, avide de bonheur ou seulement de l'oubli de ses malheurs, en a cherché le secret depuis des millénaires, bien avant l'ère de nos euphorisants.

D'un point de vue strictement botanique, le lotos a certainement existé. Plusieurs auteurs tels Hérodote, Polybe ou Pline l'ont suffisamment décrit, bien que d'une manière assez contradictoire, pour permettre d'avancer diverses hypothèses. Certains ont pensé qu'il s'agissait de la datte, d'autres de la figue de Barbarie, d'autres, ce qui paraîtrait plus plausible, du jujubier *(zizyphus lotus)*, en arabe *annab*. Cependant la question n'est pas là. Aucun de ces fruits ne suscite l'oubli. Cette propriété du lotos, Homère l'a certainement inventée. Il a sans doute voulu faire, comme le suggère Victor Bérard, un de ces calembours fréquents dans *l'Odyssée*, entre le Léthé, fleuve de l'oubli dans la mythologie grecque, et le lotos qui, comme le Léthé, susciterait l'oubli. De ce jeu de mots est née la légende du lotos. Ce « *fruit doux comme le miel* » réunissait en un unique symbole la multiple splendeur du paradis djerbien.

PAR un phénomène assez miraculeux, Djerba a traversé les siècles et les millénaires en continuant à vive dans l'ambiance de sa mythologie homérique et biblique. Elle fut une île dans le temps tant qu'elle le resta dans l'espace. La route qui la relia au continent par El-Kantara et l'aérodrome de Mélita, en la rattachant au reste du monde, lui ont fait perdre cette double insularité avec tout ce qu'elle impliquait.

L'architecture particulière de ses *menzels*, de ses ateliers de tissage et de poterie de Guellala, l'archaïsme des métiers à tisser, du travail de la terre et de la pêche, le costume des hommes et des femmes, tout leur mode de vie et jusqu'aux valeurs morales et familiales de l'existence, tout avait conservé à cette petite île de 514 km2, en dépit de sa proximité de l'Afrique et d'une histoire particulièrement agitée, les traces d'une puissante personnalité et d'une atmosphère antique ; antiquité accrue davantage encore par la présence de cet étrange îlot humain formé par une colonie juive, pétrifiée dans ses rites et ses traditions autour de la synagogue de la Ghriba à Hara-Sghira, depuis, dit-on, les temps où Nabuchodonosor, après la destruction du Temple de Jérusalem en 586 av. J.-C., l'obligea à fuir.

Ces réfugiés hébreux avaient sans doute, eux aussi, mangé du lotos, car ils oublièrent — et ce, malgré plusieurs démarches, en particulier du roi des Perses Cyrus — de revenir à Jérusalem et bénéficièrent, durant près de vingt-six siècles, de l'hospitalité des Lotophages, puis de la tolérance islamique.

Toute cette civilisation, toute cette douceur de vivre anachronique, dont j'avais pu apprécier l'inestimable poésie il y a une quarantaine d'années lorsque j'écrivais mon premier livre sur Djerba, est à la veille de disparaître définitivement et s'effrite, chaque jour davantage, sous les coups de boutoir d'un modernisme aveugle dont la manifestation la plus grave est sans doute l'invasion touristique et ses séquelles dévastatrices.

CETTE irruption du vingtième siècle dans une société et une économie si longtemps préservées a eu raison de tous les enchantements que symbolisait le lotos

A aucun moment de son histoire, pourtant fertile en convulsions et en invasions qui ont laissé leurs traces jusque dans le style fortifié des maisons et des mosquées, la civilisation djerbienne n'a dû faire face à un tel danger.

Tout ce passé de techniques artisanales, pieusement conservées, ce genre de vie patriarcal, taillé à la mesure de l'homme, de ses besoins et de ses moyens, cette conception un peu puritaine de l'existence, fondée sur la rigueur de certaines valeurs morales intangibles, tout ce riche patrimoine s'effondre comme un château de cartes, balayé par la folie d'un monde soumis aux impératifs de la vitesse, de la rentabilité, de la religion des loisirs débridés, de l'appât des sacro-saintes devises.

Les quelque dix mille lits, essaimés dans la zone hôtelière du Nord-Est depuis une quinzaine d'années, ont bouleversé la structure économique traditionnelle et l'équilibre social des quelque soixante-cinq mille habitants qui peuplent l'île, et ont eu des conséquences souvent désastreuses

Le tourisme, au lieu de chercher à s'intégrer dans le contexte géographique local pour en constituer l'élément moteur, est demeuré plaqué comme une activité économique étrangère sur une terre dont il n'a pas su catalyser les ressources et les potentialités. Comme l'étude vient d'en être faite pour Majorque (1), ici aussi, agriculture et tourisme s'ignorent et se tournent le dos. On pourrait en dire autant pour la pêche et l'artisanat. Bien mieux, ces activités de base, loin de trouver là, comme on aurait pu s'y attendre, des débouchés enrichissants, comme cela s'est produit à Ibiza ou dans la zone de Nabeul-Hammamet en Tunisie, ont au contraire périclité faute de bras et d'esprit d'adaptation. On a assisté ainsi à un exode massif de la main-d'œuvre rurale et artisanale dans la zone hôtelière plus rémunératrice. Une enquête récente n'a-t-elle pas montré que plus de 70 % des fils de tisserands étaient embauchés comme serveurs dans ces hôtels ?

La relève n'étant plus assurée, on ne compte plus aujourd'hui les terres et les vergers en friche, les *menzels* en ruine, les ateliers de tissage abandonnés. Ces charmants bâtiments primitifs, au fronton triangulaire dont la production de lainages et de couvertures rayées faisait la fierté de Djerba et s'exportait un peu partout en Afrique du Nord et en Orient, s'effondrent aujourd'hui, les uns après les autres, tandis que la poterie traditionnelle de Guellala, une des plus anciennes du monde, est en voie de disparition, elle aussi, tuée par la concurrence des plastiques.

POUR avoir été mal maîtrisé, pour avoir manqué de la souplesse d'adaptation nécessaire, pour n'avoir pas su s'intégrer dans les activités professionnelles existantes qu'il a au contraire contribué à détruire, l'essor touristique est en train d'anéantir le capital le plus précieux de l'île des Lotophages, son identité, c'est-à-dire en définitive la poule aux œufs d'or (?) du tourisme lui-même.

Car, en fait, le soleil brûlant, la mer nonchalante et les sables dorés, qui constituent les atouts maîtres du tourisme djerbien, peusent se retrouver ailleurs. Et les touristes le savent bien.

Mais le lotos homérique, ce retour aux sources, cette plongée dans les eaux profondes d'un passé partout disparu, cet antidote aux poisons de l'agitation du monde moderne, seule Djerba en détient quelques rares spécimens. Il serait temps qu'on le comprenne et qu'on sauve ce qui en subsiste encore pour que cette île, bénie des dieux, demeure digne de sa légende.

SALAH-EDDINE TLATLI,

docteur ès lettres, professeur, écrivain, journaliste, vice-président de l'association de sauvegarde de Djerba.

(1) Jean Bisson : *la Terre et les hommes aux îles Baléares*. 1977.

PORTRAIT

Emeka Odumegwu Ojukwu, homme d'affaires africain

SOURIANT, énigmatique, Emeka Odumegwu Ojukwu n'a pas changé. Sphinx chaleureux et las, calme et peu bavard, le proscrit politique nigérian tient à conserver l'image de lui qu'avait popularisée la grande presse à l'époque de la tragédie du Biafra. Dix ans ont passé depuis le début de la guerre civile qui déchira le Nigéria ; ne fussent quelques poils blancs qui ont fait leur apparition dans son collier de barbe noire, le visage de celui qui voulut mener les Ibos à l'indépendance n'a pas vieilli.

La voix est mélancolique, comme le regard. Basse et délicatement timbrée, c'est moins celle d'un soldat que celle d'un confesseur. Pour être perçue, elle contraint tout auditeur à une attention soutenue. Les propos exprimés dans un bon français sont d'une sobriété étonnante. Il y a, semble-t-il, de la grandeur d'âme, et, en tout cas, une belle noblesse de sentiment chez cet ancien général. Même s'il a fait fausse route, celui qui incarna la sécession biafraise ne manque ni de panache ni de franchise.

« *La Grande-Bretagne est le seul pays du monde où je ne puisse me rendre librement* », indique notre interlocuteur, qui a visiblement conservé les sentiments francophiles qui étaient les siens à l'époque de la guerre civile nigério-biafraise. Il s'en explique ainsi : « *La France est sans doute la seule nation qui soit capable d'aller à l'encontre de ses intérêts lorsque la défense des droits de l'homme se trouve en cause...* »

Il rend un hommage à peu près identique à la Côte-d'Ivoire et à son chef, le président Houphouët-Boigny, qui lui accorde le droit d'asile. Contrairement à certaines indications qui furent diffusées à l'époque, le général Ojukwu est venu à Abidjan dès la chute du réduit biafrais. Dès le 10 janvier 1970, il s'installait à Yamoussokro, village natal du président ivoirien, où il devait séjourner six ans. Aujourd'hui, il vit à proximité immédiate de la capitale ivoirienne, et le siège social de son entreprise de travaux publics est situé dans la banlieue résidentielle de Cocody. « *La seule réussite africaine réelle est l'expérience ivoirienne* », dit-il en précisant : « *Si cette réussite est, comme l'affirment certains, due à la France, c'est un succès supplémentaire dont il faut créditer Houphouët-Boigny, puisqu'il a su utiliser les Français comme ils avaient eux-mêmes su utiliser les Ivoiriens à l'époque coloniale.* »

« *Times* », « *Observer* » *gin and tonic*

Les innombrables travaux en cours à Abidjan et dans les principales villes ivoiriennes profitent à la société aux destinées de laquelle préside l'ancien leader biafrais. La drague qu'il possède et avec laquelle ses manœuvres ramassent le sable de la lagune Ebrié n'a guère le temps de chômer. L'ancien général participe de cette prospérité spectaculaire qui caractérise l'économie ivoirienne.

L'homme d'affaires Odumegwu Ojukwu se déplace beaucoup. On pourrait le voir régulièrement à Paris, à Genève, à New-York s'il n'y séjournait pas très discrètement. Aux Etats-Unis il lui arrive de prononcer des conférences — comme ce devrait être le cas, dans quelques semaines, à Chicago, à la Northwestern University et à New-York, devant les étudiants noirs d'Howard. En de telles circonstances, il ne traite d'ailleurs point du Biafra, mais plus généralement de l'Afrique parce que, dit-il, « *je laisse aux seuls médecins le soin de pratiquer des autopsies* ».

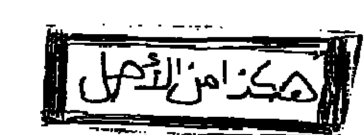
Pourtant hier général-président, il affirme aujourd'hui sans la moindre hésitation : « *Aucun régime militaire ne peut assumer, même temporairement, les responsabilités du pouvoir en Afrique. Tout au plus les militaires peuvent-ils momentanément arbitrer une situation difficile.* » Et Odumegwu Ojukwu ajoute : « *Ces soldats sont coupés de leur environnement et ne sont en réalité en étroites relations qu'avec l'ancien colonisateur. Ainsi l'armée nigériane n'avait pour seule ambition que de servir de lien entre le Nigéria et la Grande-Bretagne.* »

Visiblement, Ojukwu éprouve, vis-à-vis des Britanniques, la frustration de l'homme qui n'a pas « *franchi la ligne* », que les anciens colonisateurs ont refusé, par racisme, d'intégrer à leur société. Il écoute quotidiennement la B.B.C., a souscrit des abonnements au *Times* et à l'*Observer*, boit du *gin and tonic*, fait poursuivre des études secondaires en Irlande à deux de ses trois enfants, mais constate tristement : « *J'ai quitté le Nigéria à onze ans pour me rendre en Angleterre et j'ai dû réapprendre ma langue maternelle après mon retour au Nigéria. Je suis resté dans une université britannique jusqu'en 1955 et, pourtant, je suis dans l'incapacité de donner le numéro de téléphone d'un ami en Grande-Bretagne.* »

Il n'est pas plus indulgent à l'égard de la plupart des leaders africains qui, regrette-t-il, « *cherchent les applaudissements des Européens alors qu'ils devraient plutôt être attentifs à leurs critiques* ». D'Idi Amin Dada, il rappelle amèrement : « *Londres applaudit lorsqu'il chassa le président Obote du pouvoir.* »

Interrogé sur les difficultés de l'exil, il proteste : « *Je ne suis pas en exil. J'achève sept années d'apprentissage. Je n'ai que quarante-deux ans...* » Questionné sur sa vie familiale, il répond, après que je lui ai demandé si sa femme était africaine « *Elle est ibo, comme je le suis moi-même...* » Conscient de l'impérieux devoir de réserve que lui impose l'hospitalité ivoirienne, ne fût-ce que pour ne pas irriter contre les autorités d'Abidjan les ombrageux dirigeants militaires de Lagos, Odumegwu Ojukwu ne souhaite point pour autant — c'est l'évidence — sombrer dans l'oubli total. La traversée du désert doit, dans l'esprit du leader biafrais, connaître un jour son terme.

PHILIPPE DECRAENE.



RADIO-TELEVISION

LA VIOLENCE A L'ÉCRAN

Gendarmes et voleurs

IL s'est trouvé le mois dernier à San-Francisco un homme de loi pour proposer aux responsables des différentes sociétés de télévision américaines la retransmission en direct ou en différé de l'exécution d'un condamné à mort — la peine capitale n'a pas été abolie en Californie — avec son accord bien entendu. A titre dissuasif. Histoire de montrer aux gens à combien pouvait s'élever le prix du sang versé. La plupart des responsables en question ont décliné l'invitation. Tout en protestant contre la discrimination dont est victime là-bas comme ici l'audiovisuel dans les prétoires. Les caméras invisibles et les micros miniaturisés ne sont guère plus encombrants à présent que des bloc-notes ou des stylos, il faut vivre avec son temps, soutenaient-ils, et sans aller jusqu'à leur offrir un gros plan sur la chaise électrique, les autoriser à pénétrer dans les salles d'audience.

Pendant ce temps-là, à Miami, à l'autre extrémité d'un pays décidément plein de contradictions, la télévision régionale venait justement d'obtenir l'autorisation de filmer un procès à sensation, un procès destiné à faire date dans les annales des médias, le procès de la télévision. La télé sur la sellette, la télé pousse-au-crime, la télé d'une brutalité inutile, bon, on avait l'habitude, c'est le sujet bateau de tonnes d'articles, de thèses et de communications en tous sens. Mais la télé au banc des accusés, la télé véritablement soupçonnée d'avoir incité un mineur à tuer sa voisine, une vieille dame de quatre-vingt-deux ans pour lui dérober 400 dollars, cela ne s'était jamais vu.

Mᵉ Ellis Rubin a cru pouvoir attribuer, en effet, à l'intoxication par l'image, le geste de son client, un gamin de quinze ans, qui passait de l'aveu de ses parents six heures sur vingt-quatre devant le poste. Il poussait même le culte de Kojak jusqu'à supplier son père de se raser le crâne. Débouté en première instance par un jury sans pitié — il a refusé les circonstances atténuantes, — l'avocat compte rouvrir en appel le dossier de plus en plus accablant de la violence à l'écran. Rappelons qu'avant sa majorité le jeune Américain assiste en moyenne à dix-huit mille meurtres perpétrés en toute pétaradante quiétude avec la complicité, voire la bénédiction, des autorités de tutelle : familles, écoles, églises.

La chasse au terroriste

« C'était comme à la télé », déclarait à la télé précisément ce petit garçon témoin de l'enlèvement à Cologne de M. Hanns-Martin Schleyer et de la mort de ses gardes du corps sous les balles des terroristes. Le risque de confusion entre réalité et fiction, le danger aussi de devoir céder sous la menace micros ou studios à des groupes extrémistes préoccupent par à-coups nos voisins du Marché commun. Surtout depuis qu'un commando du P.C.F. a fait irruption sur le plateau du journal de TF 1. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les pays particulièrement exposés aux attentats, au chantage, voire au détournement des médias à des fins publicitaires par des éléments nihilistes l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, prennent à peine plus de précautions que nous n'en montrons nous-mêmes rue Cognacq-Jay.

Sur le plan de l'information, en cas de « crise », de drame national, à Rome, Madrid et Bonn, le service public obéit — c'est assez normal — aux consignes gouvernementales destinées le plus souvent à protéger le déroulement des opérations. Outre-Rhin on va plus loin. On invite le public à jouer aux gendarmes et aux voleurs, pour de vrai, à participer vraiment à la chasse aux suspects en téléphonant tous les renseignements susceptibles d'intéresser la police.

Au chapitre des programmes, de l'incitation à la violence par l'exemple, le mauvais exemple de Kojak ou de Baretta, l'Europe est trop tributaire de ces séries sorties des chaînes hollywoodiennes pour pouvoir pratiquer à leur endroit une politique cohérente, conséquente. Elle les achète ou pas. Si elle ne les achète pas, force lui sera ou de les remplacer par des films dont on connaît la recette : saignant, bleu, à point pour permettre au grand écran de rivaliser avec le petit. Ou de leur préférer des téléfilms sortis de ses propres studios, d'une saine pâleur, ceux-là, mets jugés souvent fades par les téléspectateurs, qui préfèrent des productions moins chères et plus relevées.

Et voilà pourquoi, les Anglais exceptés (ils essayent, eux, de remplacer les produits made in U.S.A. par de bons équivalents ne présentant pas les mêmes inconvénients), nous nous contentons tous de repousser à 21 heures ou 21 h. 30 — en dépit de récentes données statistiques prouvant que les enfants se couchent de plus en plus tard — le signal des bagarres. En priant le ciel pour que cela ne nous retombe pas un jour sur la tête. A force de jouer avec les armes à feu...

CLAUDE SARRAUTE.

« Adieu, l'héritière » sur A2

LA CUISINIÈRE ET SES PENDUS

RAVAUDÉ *à la mode « punk »,* le bas de laine fascine encore *quelques hommes de* télévision. Le grand roman familial continue donc et le chapitre « héritage », déjà maculé d'innombrables traces de doigts, propose une nouvelle fois son récitatif : à qui le magot ? Comme le cadavre du roman policier, la cassette de l'épopée des gros sous s'affiche en lever de rideau. Elle épouse la forme oblongue du cercueil devant lequel le notaire *remplace le commissaire* tandis que — loi du genre — le testament *introuvable focalise* les propos aigres-doux. Rien, *décidément, ne manque au cérémonial* dans le film de Roger Pigaut « Adieu l'héritière ».

Séverin — Pau Le Person, — paysan matois et alcoolique, aux joues embroussaillées de l'inévitable paillasson de trois jours, tente de s'approprier l'hoir pour lequel il *a* besogné ferme. *Apprenant qu'il* occupe la deuxième position sur la liste *des légataires universels,* les connaisseurs comprennent vite qu'il y a de la *soustraction dans l'air.*

Afin d'animer une course au trésor si bien balisée, Fernand Pluot introduit dans le scénario la panoplie du sadisme en vogue : en psychopathe averti, Jacques, l'héritier en titre, donne dans le travesti nazi et le four crématoire artisanal, façon Landru. Mais cette mascarade délicate ne trouve vraiment sa consécration que dans la série des pendaisons commémoratives qu'affectionne le jeune cascadeur (en quatre-vingt-dix minutes, une bonne douzaine). Emotions sophistiquées garanties pour les bourreaux en herbe.

Les fiches cuisine de l'intrigue familialiste sont impitoyables : pas de bon plat sans le dosage équilibré du triangle cellulaire, constitué du couple et de son rejeton (même symbolique). Pour faire bonne mesure, la tireuse de cartes, mi-sorcière, mi-cantinière, se fait *passer* la bague au doigt *par Séverin,* et agrémente ce spectacle distractif de quelques fulmigations néfastes côtoyant les effluves du gratin dauphinois.

Regards chargés de sous-entendus, malédictions et sourires au label satanique ne parviennent pas à donner à cette petite histoire les dimensions viscontiennes qui l'auraient rendue supportable. La fin elle-même ne ménage aucune surprise. *Devinez ce qui va arriver à* un jeune motocycliste qui se prend pour *Isadora Duncan lorsqu'il* insiste pour qu'on lui tricote une *écharpe longue avant d'enfourcher* son engin ?

Adieu... l'héritière : une raison de plus *pour regarder,* sur FR 3, les « Impressions d'Afrique » tournées par Averty. — X. D.

★ *Les Héritiers,* samedi 22 octobre, A2, 20 h. 30.

DANIEL KARLIN ENQUÊTE SUR LA SANTÉ MENTALE DES FRANÇAIS

Le prétendu hasard des aventures personnelles

« LA troisième émission, « Les hommes à la tâche », la plus achevée, se passe alternativement dans deux usines, *dit Daniel Karlin.* L'une est une grande papeterie de la région de Grenoble qui emploie un peu plus de mille travailleurs, une entreprise comme les autres qui connaît des licenciements, le chômage, les menaces de dépôt de bilan, une entreprise dont les salariés sont à 80 % syndiqués à la C.G.T. et où s'est produite, en janvier 1976, une longue grève avec occupation des locaux. Je rends hommage au directeur qui, sachant que j'ai voté pour le programme commun et qu'en mars *je voterai pour la gauche,* m'a laissé tourner — c'est extrêmement rare — et interviewer qui je voulais.

» La seconde usine est ce qu'on appelle un centre d'aide au travail, un CAT, où cent quarante travailleurs dits, pratiquement *tous, « débiles profonds »* fabriquent des têtes de cageots. *« J'ai fait tant de têtes »,* disent-ils à la fin de leur journée, et ils sont fiers. Ce CAT fait partie d'une chaîne qui commence par l'institut médico-pédagogique et se poursuit par l'institut médico-professionnel. Il y manque encore une maison du troisième âge et un cimetière, mais le créateur de l'institution espère les obtenir bientôt. L'ensemble s'appelle, sans plaisanter, « Du berceau à la tombe ».

» Le montage de l'émission met en parallèle les ouvriers de l'usine et ceux du CAT. Car je ne m'efforce pas seulement de retrouver les hommes derrière ceux que l'on dit « irrécupérables ». Je cherche aussi à montrer que ces débiles, dans leurs souffrances et leurs rêves, ne sont rien d'autre que notre caricature, à nous, travailleurs.

Ces douleurs ces manques...

— Vous disiez que vous considériez cette troisième émission comme plus achevée.

— L'unité de situation et de lieu rend, en effet, les choses plus claires. Les trois émissions parlent de la même chose : de ce qui se cache, au-delà de la folie et de la déviance, derrière le prétendu hasard des aventures personnelles. Mais « Les hommes à la tâche » sont des adultes, leur destin a atteint une cohérence : c'est là qu'apparaît le mieux la similitude, l'identité de ceux qui se trouvent sur le versant de la folie et de ceux qui sont sur l'autre versant.

— Vous dites quelque part dans la seconde émission : « N'est-ce pas normal d'être fou quand les autres le sont. » Cette position, qui consiste à refuser le saut qualitatif de la maladie mentale, est-elle encore tenable lorsqu'il s'agit d'adolescents ou d'enfants, et non plus de débiles adultes, travaillant en usine ? Beaucoup de ceux que vous filmez dans la première émission semblent n'avoir en effet aucune chance d'atteindre jamais le stade du travail en groupe.

— Dans l'ensemble des institutions que j'ai visitées, j'ai vu très peu de cas dont on m'ait prouvé qu'ils n'étaient pas soignables à la naissance. Pourtant, j'ai joué le jeu loyalement : partout où j'ai filmé, j'ai cherché à montrer un exemple-type d'« irrécupérable ». Mais à partir du moment où je m'intéressais à ce malade, il se passait entre lui et moi des choses dont personne ne le croyait capable. Alors on me disait : « Bon, celui-là est psychotique. »

» Parmi les pensionnaires du centre de travail, il y en a qui sont, à l'évidence, malades mentaux. Mais le troisième personnage que je présente, Jean-Claude — pour tous, l'exemple même de la débilité — est celui qui tient sur le monde et sur lui-même le discours le plus subtil.

» Entendons-nous bien : je ne dis à aucun moment qu'il n'existe pas d'enfants irrécupérables (qui pourrait nier certains dégâts à la naissance !). Je dis que le mot d'« irrécupérable » ou le regard qui ne cherche que le manque ne sert à rien ni à personne *sinon* à conforter la famille et la société. L'irrécupérabilité, ça ne m'intéresse pas. Le possible, si !

— Quelles traces a laissées ici votre expérience avec Bettelheim ?

— Mon point de départ reste cet autre regard qu'a porté sur la folie, après Freud, Bettelheim. *« Il n'y a rien en eux de différent de nous-mêmes »,* me disait-il de ses malades. Néanmoins, il les traitait dans une institution fermée, à l'écart, en utilisant l'outil prodigieux de l'analyse. Et puis Bettelheim est américain.

» *Moi,* je suis Français et j'ai eu envie de parler de la France. De plus, je ne voulais plus recouvrir dans mes émissions l'exclusion dont sont victimes les malades mentaux en les filmant sans les mêler aux gens « normaux ». *Car tout est lié : il n'y a pas de normalité sans anormalité.* Et il y a une *fonction de* la folie : mettre en question les grandes cohérences dans ce qu'elles ont d'oppressif. Bettelheim refusait toujours de me parler de ses patients : *« Ils le feront mieux que moi »,* disait-il. J'ai donc voulu que les malades parlent d'eux-mêmes.

— Et vous, du même coup, de vous-même.

— J'en avais assez d'être désigné comme *« l'homme de Bettelheim »* : j'ai eu envie de m'exprimer, avec les risques et les délices que comporte le fait de savoir si l'on est devenu majeur. Moi qui parle d'habitude très peu de moi-même, *j'en dis plus ici* que je n'en ai jamais dit. Vieille *pudeur ou* vieille *bienséance,* on cherche en effet à cacher que l'*on parle* aussi de soi dans un documentaire : le chemin est long avant de reconnaître l'impossibilité de parler des autres sans parler à la première personne, et inversement.

» Exprimer ce que l'on a de meilleur, ce n'est ni très difficile ni très intéressant. *Mais* les zones d'ombre, celles que l'on voudrait *cacher soigneusement* aux autres et à soi-même, ces frémissements ambigus que l'on éprouve à la lecture de certaines histoires horribles, oui, retrouver en soi les personnages que Sade a poussés à leur achèvement, ça ne peut sans doute se faire que dans la fiction.

— Pourtant, dans vos documentaires, que d'horreurs et de douleurs...

— La douleur des mal-entendus que nous sommes tous. Cette douleur que l'on nous demande de cacher alors qu'elle constitue ce qu'il y a de plus riche en nous : les *manques,* les *inachèvements,* l'envie de les combler et de les réparer, *expliquent nos activités* créatrices et procréatrices. Oui, ces douleurs, ces manques, qui ont affecté nos parents sont peut-être ce qui existe de plus fort en nous. Nos réussites sont leurs victoires et les réussites de nos enfants sont nos victoires.

— Et leurs erreurs, nos erreurs... On vous reprochera d'enfoncer ainsi les familles et la société dans une culpabilité stérile.

— Moi qui me *veux marxiste,* il me semble qu'une analyse du *devenir des hommes située* uniquement sur la scène de l'histoire est une analyse réductrice. Comme est tout aussi réductrice une analyse qui se réduit à la scène personnelle. Ce qui me passionne, c'est l'imbrication des deux, c'est la manière dont la grande scène des luttes sociales masque si bien, parfois, les vecteurs individuels, ou l'inverse.

» S'il y a un genre de cinéma qui m'exaspère, c'est bien cette série de films américains à tendance psychanalytique, comme *Macadam Cowboy,* où tout est fait pour que le spectateur se dise : j'ai tout compris. Contre la notion de hasard au nom de laquelle *on nous assène les dons,* les tares, les débiles et les surdoués, je voudrais, pour ma part, que les téléspectateurs qui voient mes émissions puissent toucher du doigt la richesse prodigieuse de toute destinée. Je voudrais qu'ils se disent *« on peut essayer de comprendre »,* et qu'ils s'efforcent pour cela de tout prendre en compte. Tout ? les deux scènes, justement, l'ascendance et les luttes sociales. Si quelqu'un voulait expliquer pourquoi Valéry Giscard d'Estaing est président de la République, il faudrait bien qu'il s'interroge *à la fois* sur la prodigieuse volonté *d'ascension sociale* de la famille, mais aussi sur toute l'histoire des luttes de *classes* en France.

— Et le rôle de l'inconscient ?

— Il apparaît. Daniel, dans la *seconde émission,* laisse par exemple échapper une phrase bien révélatrice de son désir de liberté et de son besoin de punition : *« La prison, ça ne me dit plus rien. »* Mais, dans l'inconscient passent aussi, et à la fois, le rapport oedipien et la lutte des classes.

» L'inconscient — le mien — apparaît dans ma manière de commenter et d'interpréter. Je le sais et je ne le cache pas : c'est en se projetant sur son interlocuteur qu'on l'aide à s'exprimer. Mais on ne force personne — débile ou pas — à dire ce qu'il *ne veut pas dire.*

» Ainsi Corinne, dans le même film, déclare ne plus vouloir connaître son père. Il lui a toujours *fait sentir* qu'il *désirait* un garçon. Du jour où elle a cessé *de lui parler,* elle a *changé son* prénom en Korinne. Elle a lu Kafka. Je lui suggère qu'elle a choisi cette nouvelle orthographe parce que le K fait plus masculin. « *Non* », me dit-elle dans l'émission. Puis, au moment où l'on recharge les bobines, elle me lance : *« Comment as-tu compris ? »* Et elle ajoute : *« Je ne le dirai jamais à la télévision. »*

» On pourra me reprocher la fin de la première émission. J'y montre une famille, le père, la mère, trois filles, originaires de Vendée, qui dansent la bourrée, et je dis que dans cette famille *« passe quelque chose de l'ordre du bonheur* ». Ma femme est Vendéenne. *J'ai trois filles,* et c'est vrai que je privilégie dans l'équilibre *qui sous-tend le groupe* ce qui lui vient de ses origines. Je *le fais parce* que je suis le fils d'un homme qui, toute sa vie, a souffert de l'exil : n'est-ce pas le privilège de l'auteur ?

— Quel rôle attribuez-vous au médium — la caméra — dans vos rapports aux malades et, puisque vos émissions ont donné lieu à un livre (1), *à l'écriture dans votre rapport au réel ?*

— La *télévision* est devenue un élément intégrant de la vie quotidienne : quand j'arrive avec une caméra, je représente le corps social qui se porte à l'écoute de ceux qui, d'habitude, n'ont aucun droit à la parole. Pour les malades mentaux, comme pour tous les exclus, la télévision est une reconnaissance.

» *D'autre* part, la caméra donne, à l'inverse du miroir, une image qui reste, une image plus définitive que le reflet, mais moins dangereuse. Je me souviens d'un enfant autiste qui cassait *tous* les *miroirs* et qui effaçait de la main l'endroit où il avait vu *son* visage. Avec la caméra, ce n'est pas possible. Chez certains, la présence de l'objectif accuse les tendances à l'exhibition. Mais, alors même que l'on joue la comédie, on livre quelque chose d'essentiel.



(Dessin de CHENEZ.)

Des langages dénaturés

» *Quand* je fais *une émission de* télévision, le regard des téléspectateurs est déjà là. Curieusement, quand j'écris, je ne sens pas le regard du lecteur. Je suis seul. Je ne dépends plus de personne. Je peux enfin me laisser aller à parler de moi.

» Le langage de la télévision et celui du cinéma sont des langages dénaturés qui ne retranscrivent jamais ce qu'on voudrait leur faire dire : on se bat avec la technique pour arriver à un à-peu-près. Si je me reporte à mon enfance, je suis d'abord dans ma langue, dans mes mots, les mots que j'ai dits et que j'ai entendus : le seul langage vrai, le plus proche d'une situation analytique, est sans doute l'écriture. »

Propos recueillis par
ANNE REY.

(1) *La Raison du plus fou,* Ed. Sociales, 352 pages, 45 F.

★ A partir du 23 octobre, A2, 21 h. 40.

Les ruses de la publicité

UNE POULE A VISAGE HUMAIN

ELLE apparaît vingt secondes pour faire l'éloge d'un flan aux œufs. Une poule qui parle : c'est insolite, cela subjugue. Et qui vante un flan aux œufs : c'est « naturel », cela convainc. Quoi de plus indiqué qu'une pondeuse, pour couvrir d'authenticité rurale la facticité de la cuisine urbaine ?

A vrai dire, lorsqu'on la voit paraître dans une chaîne de spots qui nous invitent à consommer, on se demande un instant s'il ne s'agit pas d'un animal qu'on va plumer sous nos yeux pour satisfaire nos appétits dominicaux. Mais au son de sa voix la surprise nous clôt les lèvres, et la projection anthropomorphique qui s'ensuit censure en nous toute velléité cannibale : on ne va tout de même pas bouffer grand-mère !

Car c'est une grand-mère qui perce sous l'apparence d'un gallinacé. Dignité du maintien, dodelinement de la tête, voix sénile mais œil vif, elle fait autorité en matière de recettes : « Mesdames, Messieurs, *dit-elle avec une solennité apprêtée,* maintenant, pour faire un bon flan aux œufs, il suffit d'avoir du lait et le flan aux œufs X... Tout est dans la boîte, même le caramel. »

Il suffit : *vertige du fonctionnel. Tout est dans la boîte magique. Il y a une telle disproportion entre le geste demandé et le résultat promis, que la proposition* il suffit, *dans sa retenue même, acquiert une force d'appel supérieure à l'impératif* il faut. *Mais l'impératif était déjà là, latent, dans l'autorité de grand-mère poule. La ménagère à qui s'adresse ce message, notamment par enfants interposés, est invitée à se ranger dans la traditionnelle hiérarchie maternante grand-mère/mère/enfants (1). A s'identifier à la poule qu'elle voit en obéissant à grand-mère qu'elle entend. Bref, à pondre un flan pour ses poussins. Honte à celle qui refuserait cet accouchement culinaire sans douleur !*

Ainsi procède la publicité télévisée dans sa tâche quotidienne d'aliénation des personnes aux choses. Le rural est appelé pour cautionner l'urbain ; l'insolite ne surprend que pour ramener au naturel ; le relationnel s'y réduit au fonctionnel. Tout écart ludique a pour objet de fortifier la norme. Et l'imagination des annonceurs, la créativité, ne servent qu'à développer l'esprit de recette des ménagères. Mais, dira-t-on, la féerie publicitaire ? Du flan !

FRANÇOIS BRUNE.

(1) Où sont donc les hommes ? Au travail. Dans l'entreprise où ils inventent des procédés de fabrication de flan aux œufs. Dans l'agence où ils développent l'image de marque de nouveaux produits. Ils sont ceux qui pensent pour la ménagère et dissimulent leur volonté de puissance sous le discours de grand-mère poule...

RADIO-TELEVISION

La guerre des sondages

L'ART D'ACCOMMODER LES CHIFFRES

LES sondages, pour quoi faire ? La course au pourcentage, nouvelle frénésie des organismes de télévision, tient autant de la machine à décerveler que de la logique du tiroir-caisse. Le calcul des tarifs publicitaires semble la seule justification de ce marketing de l'opinion qui exaspère les créateurs. Pourtant, les sondages apparaissent aussi comme le seul moyen de connaître les réactions d'un public disparate, et d'améliorer la qualité des programmes en fonction de l'attente des téléspectateurs et de la mission culturelle de la télévision. Le paradoxe est connu, et son maniement fit florès dans tous les débats rhétoriques sur l'audio-visuel : les esthètes opposent furieusement la qualité à la quantité au nom des *happy few*, et les divertisseurs déclament une apologie du grand nombre en invoquant le public « populaire ». Discussions creuses, badigeonnées à grands coups d'idées reçues, et où le plus fort en gueule finit toujours par avoir le dernier mot.

La presse porte sa part de responsabilités dans ce dévoiement : sous couvert d'informer, elle surenchérit parfois en publiant des résultats insignifiants, dénués de toute valeur de connaissance. Qui a « fait le plus » hier, le film d'Antenne 2 ou le débat de TF 1 ? « La Lorgnette » a-t-elle rogné des points à « C'est pas sérieux ». Un climat de référendum perpétuel semble destiné à faire participer le public à la guerre que se livrent les chaînes à son détriment.

Les responsables du Centre d'études d'opinion sont les premiers à s'inquiéter de ces manipulations : « *La prolifération sauvage des sondages a donné naissance à un concept de majorité qui est dangereux*, déclare Jacques Braun, chef du service études et qualité ; *dans un sondage, il n'y a pas un, mais des chiffres, et l'on doit constamment insister sur le fait qu'il n'existe pas un public, mais des publics*. »

Les neuf « dimensions » de la qualité

Créé en janvier 1975, le C.E.O., dirigé par M. Philippe Ragueneau, est le seul organisme officiellement habilité à enquêter auprès des téléspectateurs. Les textes législatifs l'astreignent à une double mission : calculer la variation de l'indice d'écoute de chaque chaîne, et présenter à la commission de la redevance les notes de qualité qui interviennent à part égale avec celles qu'établit la commission de la qualité. « *En juin 1975*, confesse Jacques Braun, *l'atmosphère était au découragement. Pressés par le temps, nous avons dû proposer des notes qui relevaient plutôt du pot-pourri d'informations que d'une véritable synthèse fondée sur des critères éprouvés*. » Mais dès octobre et malgré les frictions qui l'opposent aux services de sondages particuliers à chaque chaîne, le C.E.O. s'organise pour mettre en place un « questionnaire qualité » qui reçoit en février 1976 l'aval des sociétés.

Dans un exposé, prononcé en novembre 76, M. Jacques Durand, directeur adjoint du C.E.O., soulignait les écueils de cette entreprise. La première difficulté réside dans la notion même de qualité, remarquablement floue. Trois approches sont possibles : l'approche élitiste, qui renvoie sa définition au ciel des idées platoniciennes ; l'approche fonctionnaliste, qui s'en tient aux énoncés officiels des missions de la télévision ; et l'approche « subjectiviste », qui prend en compte les attentes des téléspectateurs. Abandonnant aux spécialistes de la commission de la qualité le soin de la première, le C.E.O. a choisi la troisième option.

Toute mesure se trouvant vouée à l'arbitraire des questions posées pour l'obtenir, les chercheurs du C.E.O. laissèrent au public le soin de fournir lui-même le matériel du questionnaire. Une série d'interviews non directives réalisées par l'IFOP et la SOFRES sur le mode : « *Que pensez-vous de la télévision ?* » autorisa par recoupements la sélection de neuf « dimensions » de la qualité, désormais introduites dans chaque sondage : apport personnel (informations) ; vécu émotionnel (distraction-mobilisation d'attention) ; originalité de l'offre-sujet (contenu) ; apport culturel 1 (culture traditionnelle) ; professionnalisme (forme et contenu) ; degré de diffusion ; apport culturel 2 (culture « vivante ») ; force évocatrice et implication du sujet ; style (originalité dans la forme). Ces critères de la qualité, qui évitent l'écueil d'une définition pour s'en tenir aux seules conditions de possibilité sont utilisés tant dans un questionnaire portant sur l'importance respective des attentes du public que pour les jugements particuliers sur les émissions vues.

Le C.E.O. organise chaque année pour la télévision trois enquêtes « transversales », d'une durée totale de soixante jours, portant sur 12 600 téléspectateurs, qui permettent de recueillir et d'exploiter 63 000 informations sur les émissions, et treize vagues d'enquêtes « intercalaires » de trois semaines chacune dont les 43 000 questionnaires en fournissent plus de 200 000. Dans le premier cas, le téléspectateur sondé dispose d'une chaîne sémantique de sept réponses possibles sur chaque critère, par émission jugée (de « qualité absolument absente » à « qualité absolument présente »). Dans le second, il se confine à un choix binaire (« plutôt présente »/« plutôt absente »). Les sondages « intercalaires » permettent de suivre tout au long de l'année les informations plus précises des sondages « transversaux ». La finesse des résultats obtenus permet de tenir sur les programmes et les publics des propos qui ne relèvent plus seulement des convictions individuelles.

En mai 1976, une première enquête transversale donnait au C.E.O. la possibilité de sérier six types de téléspectateurs en fonction du degré d'importance attribué à chaque critère : les « anti-TV » (9,1 %), qui dénient toute adéquation des programmes aux neuf dimensions ; les « intellectuels » (14,4 %), qui privilégient l'apport culturel ; les « hédonistes » (17,2 %), surtout attachés à leur distraction ; les « enthousiastes » (23,6 %), qui aiment tout ; les « découvreurs » (13 %), d'abord sensibles à la nouveauté ; et les « traditionnels » (22,3 %). Cette première mesure de l'hétérogénéité des publics, qui mérite d'être approfondie, est aujourd'hui améliorée par les enquêtes postérieures qui permettent de mieux le cerner en fonction de l'âge, du sexe, de la catégorie socio-professionnelle et du niveau d'études des intéressés.

Le hasard du presse-bouton

L'enquête de mai 1977, dernier élément intégré au calcul de répartition de la redevance pour 1978, bat en brèche l'image d'un public abruti et moutonnier que fait naître l'étude exclusive des pourcentages d'écoute. Le réflexe du récepteur ne se limite pas au hasard du presse-bouton : 41,1 % des 4 150 personnes interrogées sélectionnent leurs programmes dans un journal quotidien, et 35,3 % dans un magazine de télévision. L'habitude et les annonces faites par les chaînes ne jouent qu'un rôle mineur dans ces choix.

Mais surtout, les jugements sur la qualité étonnent ceux qui croient les Français uniquement soucieux de variétés et de feuilletons américains. Si les premières conservent une large audience, et reviennent souvent dans les citations des agriculteurs, leur note de qualité est toujours faible : on n'y cherche qu'un agréable passe-temps, sans illusion sur leur originalité ni sur leur apport. Les seconds, quant à eux, mentionnés par les ouvriers plus que par les autres catégories socio-professionnelles, sont surtout appréciés pour leurs qualités techniques et le divertissement qu'ils procurent.

A l'opposé, les pourcentages de plus grande satisfaction vont aux informations, aux jeux et aux émissions artistiques ou documentaires. A titre d'exemple, en mai 1977, sur TF 1, « Numéro 1 » n'enregistre 50 % de forte satisfaction que pour la distraction, la qualité technique, et la facilité d'accès tandis que « Histoire de l'aviation » obtient un score de 50 % à 80 % de réponses très positives pour chacune des neuf « dimensions ».

L'image que donne la télévision du théâtre et du cinéma est plus préoccupante : leur fonction culturelle apparaît très faible, et l'information sur le monde qu'ils représentent bien piètre. Cantonnés au plaisir hédoniste, ces modes d'expression, qui, pendant des années, ont joué un rôle prépondérant dans l'interprétation de l'univers contemporain, n'ont plus maintenant aux yeux de beaucoup de téléspectateurs qu'une valeur ludique.

L'abus du secret

La rigidité des programmes tendrait à faire penser que les chaînes se soucient peu des attentes des téléspectateurs en matière de qualité. Désormais bien informées, il faut espérer qu'elles sauront prendre en considération les travaux du C.E.O., sans se contenter de n'en retenir que l'aspect quantitatif : les sondages d'écoute ne prennent leur sens qu'accompagnés des indications qui les pondèrent. Malheureusement, le secret qui entoure ces études reste un lourd handicap. Les résultats diffusés auprès des responsables des chaînes portent le plus souvent cette mention signée du président de la commission de la redevance : « *Les informations que contient ce document ont un caractère confidentiel, et, en particulier, elles ne doivent pas faire l'objet de communication à la presse.* »

Cette délicate attention, sans doute motivée par la crainte d'une utilisation abusive des chiffres, met les journalistes à la merci des fuites organisées par les services de presse des différentes sociétés, lesquelles ne profitent généralement qu'à une concurrence dérisoire. Ni les usagers ni les créateurs n'accèdent ainsi paradoxalement à ces informations qui leur permettraient de contrôler l'usage qu'en fait la télévision et d'exiger de ce qui reste un service public qu'il en soit tenu compte, fût-ce au mépris de la sacro-sainte audience. Secret et démocratie font rarement bon ménage.

XAVIER DELCOURT.

Écouter-voir

• HISTOIRE D'UN JOUR : LE PROCÈS PÉTAIN. — Du 24 au 28 octobre, Europe I, 14 heures.

Le 23 juillet 1945 commençait devant la Haute Cour le procès de Philippe Pétain. Les débats devaient durer plus de trois semaines. Que furent ceux-ci ? Toutes les pièces ont-elles été produites devant les vingt-sept jurés ? Pourquoi la Cour condamna-t-elle le maréchal à mort en émettant le vœu que la peine ne soit pas appliquée ? On sait la suite, la grâce, puis l'exil à l'île d'Yeu, on sait que peut-être dans cette dernière période de sa vie, le chef du gouvernement de Vichy n'était plus tout à fait lucide.

Le récit de Philippe Alfonsi, illustré par un grand nombre de documents et de témoignages, va tenter d' « *éclairer les zones d'ombre qui subsistent encore* » sur cette page d'histoire et sur les significations qui lui sont prêtées.

• ENTRETIENS AVEC CHENG TCHENG. — Du 24 octobre au 4 novembre, France-Culture, 22 h. 30.

Né en 1900, en Chine, dans une famille de mandarins lettrés, Cheng Tcheng, fondateur du Syndicat des cheminots, se retrouve aux côtés de Chou En-lai en 1919. Comme celui-ci, il viendra à Paris... avant de retrouver son pays en guerre avec le Japon. Sa vie sera ensuite une suite d'aventures, d'exils et de retours. Ami de Valéry, de Romain Rolland, d'Hemingway et de Picasso, le vieil homme parle ici, interrogé, écouté par Claude Hudelot. Il évoque de grandes rencontres, mais aussi sa famille, l'histoire de son pays. Ecrivain, Cheng Tcheng est de plus un conteur plein d'humour et s'exprime remarquablement en français.

• VARIÉTÉS : PILE ET FACE. — Mardi 25 octobre, TF 1, 20 h. 30.

L'équipe de « l'Affiche du monde » revient aux variétés qu'elle avait abandonnées depuis 1971, en dehors des « Années 30 » et d'un film sur Edith Piaf. Claude Fléouter et Bernard Bouthier proposent Michel Sardou pour leur premier « Pile et face », qui est un rendez-vous plaisant.

La fiction traverse l'émission, où les reportages succèdent aux chansons, le décor est toujours montré avec son envers, le plateau avec ses coulisses et les réussites présentes avec les contreparties payées et passées. C'est complet, construit, il suffit d'aimer Michel Sardou, Yves Duteil, Eddy Mitchell, Georges Moustaki, Colette Renard, The Bothy Band et les Etoiles, et on resterait bien comme ça pendant des heures.

• DRAMATIQUE : C'EST MOZART QU'ON ASSASSINE. — Mercredi 26 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Le petit garçon s'appelle Martin dans le roman où Gilbert Cesbron raconte la fin d'un couple, l'histoire d'un divorce et les répercussions de celui-ci sur la vie d'un enfant qui ne peut pas tout comprendre et se retrouve ballotté d'un endroit à l'autre, victime de la séparation de ses parents. Pierre Goutas est le réalisateur de cette adaptation signée Jean Patrick et Christine Garrel. Louis Seigner joue le rôle du grand-père du petit Martin, ici Cyrille Brisse.

• MAGAZINE VENDREDI : SPÉCIAL INFORMATION. — A partir du 28 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Pour le deuxième anniversaire de leur magazine, Maurice Cazeneuve et Jean-Pierre Alessandri proposent une émission spéciale en quatre volets consacrée à l'information.

Premier volet : « Ce jour-là », présenté par André Campana. Le 31 octobre 1975 était diffusé le premier numéro du magazine. L'actualité suivait son cours : qu'en reste-t-il dans la mémoire de ceux qui se sont informés ce jour-là ? A partir de l'affaire Claustre et de quelques autres, les auteurs se demandent « *comment fonctionne le système de production de l'information* » et si l'information quotidienne rencontre l'histoire.

Les trois volets suivants, les 4, 11 et 18 novembre, analyseront notamment la « une » des journaux, examineront comment les événements sont vécus par le public, et, pour finir, présenteront des extraits des journaux télévisés du même jour dans sept pays.

• FEUILLETON : LES REBELLES (premier épisode : LE FEU). — Samedi 29 octobre, A 2, 20 h. 35.

Clerguemort, petit village cévenol à l'heure du Front populaire. Première période d'une adaptation de la trilogie de Jean-Pierre Chabrol. Le feu embrase la région minière de la Grand-Combe. En contrepoint, la montée du nazisme en Allemagne, l'apparition des étoiles peintes sur la vitrine des commerçants juifs et les articles optimistes de *l'Humanité* affirmant que Hitler ne passera pas l'hiver.

Creuset des rébellions, la patrie des Camisards demeure le point ultrasensible du corps social français. Tous les frémissements qui la parcourent s'exacerbent ici : lutte contre les conditions de travail infernales, hésitation entre les traditions du combat armé et les nouvelles formes de revendications syndicales, chamailleries entre socialistes et communistes... La révolte des enfants nourris de cette épopée ouvrière rejoint celle des adultes pour faire front commun contre le patronat et sa police.

Une distribution remarquable où le mythe du héros s'efface devant le prolétariat des seconds rôles, tous étonnants de justesse. Dans les limites du classicisme, voilà de la grande télévision, loin des clichés du feuilleton « social ». A ne pas manquer pour se remettre en mémoire une période mal connue de notre histoire.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (nº 32 daté octobre 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

Les films de la semaine

● TIENS BON LA RAMPE, JERRY, de Gordon Douglas. — Dimanche 23 octobre, TF 1, 18 h.

Une comédie américaine de science-fiction pas très drôle. Gordon Douglas, artisan du western, n'a pas tiré grand-chose d'un scénario bâclé. Comme, de toute façon, la voix française prêtée à Jerry Lewis par le doublage est toujours insupportable, autant s'abstenir.

● PEAU D'ESPION, d'Edouard Molinaro. — Dimanche 23 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Comment un Français, ancien officier en Algérie, devient agent secret malgré lui et finit par découvrir les vertus patriotiques de ce métier. Le message idéologique peut ne pas plaire à tout le monde. Mais il est enrobé dans une intrigue bien cousue et la technique de Molinaro est sans défaillance. Et puis, Louis Jourdan, qui joue comme un grand acteur américain, est très séduisant.

● LE REBELLE, de King Vidor. — Dimanche 23 octobre, FR 3, 22 h. 30.

Histoire inspirée de la vie — romancée par Ayn Rand — de l'architecte Frank Lloyd Wright, bâtisseur aux conceptions révolutionnaires. L'apologie de l'idéalisme et de l'individualisme américains est du King Vidor tout pur. Audace plastique de la mise en scène, choc de caractères, ambitions sauvages, violents éclairs d'érotisme allusif. King Vidor voulait Humphrey Bogart pour le rôle de l'architecte. Il eut Gary Cooper, qui est splendide. On retrouve là une des plus étonnantes actrices d'Hollywood, Patricia Neal, qui allait être, ensuite, victime du maccarthisme.

● KING KONG, de Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack. — Lundi 24 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Le seul, le vrai, l'unique King Kong inventé en 1933. Avec son budget colossal, John Guillermin, en 1976, n'a fait que démarquer et empâter le sujet de cette œuvre fabuleuse où les cris de Fay Wray, prisonnière du gorille géant, donnent toujours la chair de poule. Les décors de jungle à la Gustave Doré, les truquages aussi poétiques que fantastiques ne sont pas seulement des prouesses de la technique. Tout cela crée un mythe stupéfiant.

● BLUFF, de Sergio Corbucci. — Lundi 24 octobre, FR 3, 20 h. 30.

L'Arnaque pastiché d'une manière rocambolesque par une comédie italienne bâclée et située, on ne sait trop pourquoi, dans le midi de la France. Gag énorme dont on ne sait pas s'il est volontaire : *le Monde* est présenté comme un journal des années 20 et deux escrocs en font imprimer et vendre une édition pirate !

● LE 6 JUILLET, de Youli Karassik. — Mardi 25 octobre, A 2, 20 h. 30.

Comment Lénine, le 6 juillet 1918, fit échouer un putsch des socialistes révolutionnaires de gauche. Reconstitution soignée d'une page — mal connue en France — de l'histoire de la révolution soviétique. Lénine est exalté à peu près de la même manière que Staline en d'autre temps. Et, par-delà le culte de la personnalité, ce film — d'ailleurs intéressant — réalisé en 1967, vise tous les mouvements « gauchistes ».

● ALVAREZ KELLY, d'Edward Dmytryck. — Mardi 25 octobre, FR 3, 20 h. 30.

La guerre de Sécession vue à travers un conflit très prosaïque : des Nordistes et des Sudistes se disputent la possession d'un troupeau de bovins. Il faut bien que les soldats mangent. Loin de tirer parti de cette démythification apportée par le scénario, Dmytryk est retombé dans le romanesque historique du vieux Sud de Scarlett O'Hara. Mais William Holden et Richard Widmark s'affrontent de façon très spectaculaire.

● LES CENTURIONS, de Mark Robson. — Mercredi 26 octobre, FR 3, 20 h. 30.

De l'Indochine à l'Algérie, d'une guerre coloniale à une autre, le comportement de quelques officiers parachutistes et leurs conceptions militaires. Le récit de Jean Lartéguy avait été un grand succès de librairie. Le réalisateur américain Mark Robson a surtout cherché à exploiter ce succès dans une superproduction à vedettes. De belles images défilent, la psychologie des personnages reste sommaire et les vrais problèmes ne sont pas posés.

● FAUSTINE ET LE BEL ÉTÉ, de Nina Companeez. — Jeudi 27 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Première réalisation de Nina Companeez, longtemps auteur et collaboratrice de Michel Deville. Un *A quoi rêvent les jeunes filles ?* moderne. Les ébats bucoliques d'une fausse ingénue qui joue les voyeuses. Une mise en scène trop sophistiquée fait que le film, tantôt se complait dans un érotisme raccrocheur, tantôt s'englue dans le maniérisme sentimental. Seul intérêt, en fait : la réunion de jeunes comédiennes et comédiens alors quasiment inconnus et qui sont devenus célèbres.

● LES JOYEUX GARÇONS, de Grigori Alexandrov. — Vendredi 28 octobre, A 2, 22 h. 50.

En 1934, Alexandrov, qui avait appris le cinéma chez Eisenstein, inventait pour le cinéma soviétique, un genre nouveau : la comédie musicale avec jazz et gags burlesques façon Marx Brothers. La satire sociale n'était pas absente de ces *Joyeux garçons*, mais on trouvera là une liberté d'expression et d'invention visuelle, une fantaisie débridée qui, aujourd'hui encore, ont de quoi étonner.

● LA GUERRE DE MURPHY, de Peter Yates. — Dimanche 30 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Peter O'Toole s'acharne à détruire un sous-marin allemand mouillé du côté du Venezuela à la fin de la deuxième guerre mondiale. Version masculine — et en plein cabotinage — de la merveilleuse Katharine Hepburn dans *African Queen*. Le faux talent de Peter Yates (consacré, un peu trop vite, par *Bullitt*) éclate ici avec évidence. Ce ne sont que trucs et scènes à l'esbrouffe.

● LARMES DE CLOWNS, de Victor Sjostrom. — Dimanche 30 octobre, FR 3, 22 h. 30.

Début d'un cycle consacré aux films tournés en Amérique par Sjostrom, géant du cinéma suédois des années 1910-1920, que Hollywood rebaptisa Seastrom. *Larmes de clown* est l'adaptation fort singulière (beaucoup d'intentions, de symboles et la poésie de l'univers du cirque) d'une pièce russe de Leonid Andreieff. *Lon Chaney*, spécialiste des personnages monstrueux, joue ici, avec talent, un rôle psychologique.

● LA NUIT DE L'IGUANE, de John Huston. — Lundi 31 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Huston mal embarqué dans l'adaptation d'une des pièces les plus morbides et les plus « décadentes » de Tennessee Williams. Gêné, en particulier, par la misogynie de l'auteur dramatique, il s'en tire en portant sur Ava Gardner, au crépuscule superbe de son mythe, le regard d'une caméra fascinée. Richard Burton, lui, se débrouille — très bien d'ailleurs — avec la guerre des sexes et les femmes hystériques chères à Williams.

● L'HOMME DE L'OUEST, d'Anthony Mann. — Lundi 31 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Gary Cooper vieilli, dur, buriné, devient l'envers du héros idéalisé d'autrefois. Mais Anthony Mann n'a-t-il pas été le premier à sortir le western de la légende hollywoodienne, à retourner le mythe des « brigands bien-aimés » et des conquérants de l'Ouest ? Il signe, ici, le constat de décès d'un genre dont il fut l'un des maîtres.

RETOUR A LA NEIGE

De notre correspondant

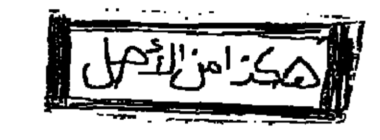
Grenoble. — Fermé sans explications quelques jours avant la saison d'été — l'émetteur de FR 3-Mont-Blanc fut « déménagé » en secret par des techniciens de Télé-Diffusion de France le 16 juin dernier (*le Monde* daté 26-27 juin). — la « Radio locale » de Chamonix devrait à nouveau émettre dans les premiers jours de décembre. Parallèlement, Radio-France rouvrira pour la saison d'hiver, et pour la troisième fois consécutive, son antenne « locale » de Val-d'Isère. Les responsables des deux sociétés l'ont confirmé aux maires des deux communes, mais en précisant que leur « retour à la neige » demeurait toutefois soumis à l'accord du premier ministre.

Si la radio « blanche » de Val-d'Isère eut, depuis 1975, le mérite de la régularité (elle émet de Noël à Pâques), celle de Chamonix essaya de déborder du cadre étroit des informations destinées aux skieurs pendant leurs vacances. FR 3-Mont-Blanc devint vite la radio des Chamoniards plus que celle des touristes. Le brutal arrêt de ses émissions fut ressenti par les premiers comme une « sanction ». La population de la vallée n'avait-elle pas désavoué, en mars 1977, la gestion du maire de Chamonix, M. Maurice Herzog, qui fut pourtant à l'origine de l'installation de cette radio ?

FR 3-Mont-Blanc avait été créée en parallèle avec Radio-Val-d'Isère. Ces deux stations étaient considérées comme des opérations-pilotes. Elles permettaient à Radio-France et à FR 3 de se préparer en vue d'une éventuelle extension de ce type de station sur le territoire national. C'était aussi un moyen de contenir les ambitions antagonistes des deux sociétés dans le domaine de la radio. Depuis plusieurs années FR 3 et Radio-France revendiquaient chacune le contrôle des radios « locales ». La reprise des émissions à Chamonix et à Val-d'Isère laisse supposer que le gouvernement n'a pris aucune décision en ce domaine.

On peut enfin se demander pourquoi Radio-France et FR 3 demeurent attachées à maintenir au même endroit leurs radios expérimentales — dont la durée d'existence ne dépassera pas, cette année encore, trois ou quatre mois — alors que les Deux-Alpes, Courchevel, Tignes, L'Alpe-d'Huez auraient aimé accueillir ces « radios-pilotes » et tenter, elles aussi, l'« expérience ».

CLAUDE FRANCILLON.



RADIO-TELEVISION

Samedi 22 octobre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Spécial vacances 1977 ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, Variétés : Restez couvert.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Les héritiers (Adieu, l'héritière).

22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier, avec Ph. Bouvard ; 22 h. 50, Jazz : Dixieland spécial n° 2, par J.-Ch. Averty.



CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Essai : Impressions d'Afrique, de J.-Ch. Averty, d'après le roman de R. Roussel, avec J. Artur, B. Touré, B. Allemane.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Carmilla », de Maurice Sarfati, d'après une nouvelle de S. Le Fanu, avec D. Mac Avoy, A. Jarry, J. Berthier..., réal. E. Fremy ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour J de la musique : « Egmont », ouverture (Beethoven), « Symphonie n° 1 », en ut majeur, opus 21, extraits (Beethoven), par l'Orchestre « Le Violon d'Ingres », dir. M. Charpentier ; 20 h. 30, Orchestre de Paris, direction P. Boulez, avec Y. Minton : « Adagio de la Xe symphonie » (Mahler) ; sept « Fruhe lieder » (A. Berg) ; « Pièces, opus 5, 30 et 6 » (Webern) ; « Ruckert lieder » (Mahler) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Le Grand Bal du samedi soir.

Dimanche 23 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 40, FILM : TIENS BON LA RAMPE, JERRY, de G. Douglas (1966), avec J. Lewis, C. Stevens, R. Morley, D. Weaver, A. Ekberg. (Rediffusion.)

Les mésaventures d'un Américain hurluberlu, envoyé, en 1994, sur la Lune pour rétablir de bonnes relations avec le personnel d'une base spatiale soviétique et préserver la coexistence pacifique.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : PEAU D'ESPION, d'E. Molinaro (1966), avec L. Jourdan, S. Berger, Bernard Blier, F. Capucci, Ed. O'Brien.

Un romancier malchanceux, qui fut officier en Algérie, est recruté par son ancien chef, devenu une personnalité des services de renseignements, pour accomplir, à Heidelberg, une curieuse mission.

22 h., Questionnaire : Un Québec libre vivrait-il ?, avec M. René Levesque, premier ministre du Québec.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Symphonie « Haffner » (Mozart), par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 45, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 5, Contre ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Série documentaire : Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon : La raison du plus fou (première partie : les années de la mise au monde), par D. Karlin.

Lire notre article page 11.



CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Mississipi, reprise de l'émission du 21 octobre) ; 17 h. 50, Espace musical : « Das lied von der Erde », de Mahler, avec l'Orchestre philh. d'Israël et Ch. Ludwig, dir. L. Bernstein ; 18 h. 45, DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Michel Poniatowski ; 21 h. 30, Entretien : Trois scènes avec Ingmar Bergman (seconde partie).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Gary Cooper) : LE REBELLE, de K. Vidor (1948), avec G. Cooper, P. Neal, R. Massey, K. Smith, R. Douglas, H. Hull (v.o. sous-titrée. N. Redif.)

A New-York, un architecte visionnaire lutte sans transiger pour imposer ses conceptions. Il vit aussi une histoire d'amour passionnée.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Marianne Van Hirthum (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de Rodion Chedrine : N. Anosov, G. Rojdestvenski ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Ce Tolstoï », de M. Philippot, avec F. Chaumette, M. Etcheverry, P. Kerbrat ;

La dernière année à Iasnaïa-Poliana.

16 h. 5, « Abou Hassan », opéra comique en un acte, paroles de MM. Nulter et Beaumont. Musique de C.-M. von Weber. Avec J.-C. Orliac, L.-H. William, O.-G. Hartmann. Par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, direction R. Wagner. Réalisation L. Duchemin ; 17 h. 30, Rencontre avec... Alain Touraine ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue avec Marianne Van Hirthum ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Dans ce joli pavillon, allons ! », par J.-L. Rivière et R. Parabet ;

Dans la série « voix », une étude de l'oreille, de la fonction auditive.

23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, *Musical graffiti ; 11 h., Harmonica sacra : Praetorius*, Duruflé ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « Défense d'aimer » (R. Wagner), par les chœurs et l'orchestre des Rencontres internationales de la jeunesse 1972, direction J. Bell ;

13 h. 45, Premier jour « J » de la musique : œuvres de G. Robin, A. Lacaux, C. Lara, S. Reiner, J. Holmes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Noces de Figaro » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste d'Ivry Gitlis : Beethoven, Tchaïkovski, Debussy, Mahler, Schubert, Mendelssohn, Bellini, Rimsky-Korsakov, Bartok ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant : le Quintette de Horace Silver ;

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104... Journées chorales en Ile-de-France, avec la Maîtrise de Radio-France, direction J. Jouineau... Ateliers de chœurs d'enfants : Bartok, Britten, Kodaly ; Ateliers de chœurs romantiques : Mendelssohn, Schubert, Schumann ; Musique chorale contemporaine : « Jeux musicaux. Rituel », création (M. Zbar) ; Maîtrise de Radio-France : « Laudi alla Vergine Maria » (Verdi) ; « Messe brève » (Fauré) ; « Suite de motets » (Mendelssohn) ; 22 h. 30, Musique sportive et athlétique ; 23 h., Les chambres de la musique : œuvres de Samartini et Haydn par le Quatuor Esterhazy ; 0 h. 5, Orients.

Lundi 24 octobre

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première (en direct de Franche-Comté) ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous : le chanteur Jacques Douai ; à 14 h. 30, Série : L'homme sans visage (rediffusion) ; à 15 h. 50, Hommage à Charles Cros ; à 17 h. 15, Des outils et des hommes ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant, de J. Cosmos et J. Chatenet.

Une famille mêlée à la Résistance, en 1940 en Bretagne.

19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM (l'avenir du futur) : KING-KONG, de M.-C. Cooper et E.-B. Schoedsack (1933), avec F. Wray, R. Armstrong, B. Cabot, F. Reicher. (N. Rediffusion.)

La vedette féminine d'une équipe de cinéma venue tourner un film dans une île mystérieuse de l'archipel malais est enlevée par un gorille géant. Il l'emporte dans la jungle peuplée de monstres préhistoriques.

21 h. 55, Débat : L'avenir des races.

Avec MM. P.-P. Grasse, biologiste ; J. Ruffie, professeur au Collège de France ; Y. Coppens, maître de conférence du Muséum d'histoire naturelle, et G. Balandier, anthropologue.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (premier épisode, rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : La poupée sanglante (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil.

20 h. 30, La tête et les jambes ; 21 h. 55, Portrait : Les chemins de Chagall, par D. Lecomte (deuxième partie) ; 22 h. 50, Emission de l'INA : *Je, sur le Pont-Neuf, de M. Mitrani.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales : Sports 22 ; 19 h. 40, Tribune libre : Jean-François Revel ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : BLUFF, de S. Corbucci (1975), avec A. Quinn, A. Celentano, Capucine, C. Cléry.

Pendant les années 20, un petit truand et un gangster célèbre s'associent pour monter des escroqueries de plus en plus énormes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; 8 h. 32, « L'attachement », par *A. Adelmann ; 8 h. 50, Echec au hasard* ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « les Juifs et le monde moderne », avec L. Poliakof et A. Kriegel ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris avec... Jean Cau ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « La neige brûle », de Régis Debray ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Merce Cunningham ; 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché, par J. Rouché : les chanteurs ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London. Adaptation D. Chraibi. Avec J.-F. Delacour, E. Weisz, Réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Présence des arts :

Premier épisode d'une autobiographie romancée, retranscrit avec des mots d'aujourd'hui.

20 h., « Le docteur est en visite », de M. Schilovitz. Avec M. Renaud, D. Gence, C. Brosset. Réalisation P. Guinard (rediffusion) ; 20 h. 45, Concert : Orchestre symphonique de la radio bavaroise, avec S. Palm, Gielen) ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Cheng, par C. Hudelot.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 40, Votre attention, s'il vous plaît ; 9 h. 2, Grandes formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait d'un musicien français : Betsy Jolas ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Rinaldo » (Haendel), par la grande écurie de la Chambre du Roy, direction J.-C. Malgloire. Avec P. Esswood, I. Cotrubas ; 18 h. 2, *Musiques : magazines ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45*, Dix-neuvième concours international de guitare ; 21 h. 15, Orchestre symphonique de Boston, direction A. Boult, avec M. Frager, piano : « Symphonie n° 34 », « Concerto pour piano n° 5 » et « Symphonie n° 39 » (Mozart) ; 23 h. 10, Souvenirs de Bruno Kalter : Mozart, Bach, Brahms, Bruckner, Mahler, Wagner ; 0 h. 5, Passez donc au studio : H. Dreyfus.

Mardi 25 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous : 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 14 h. 30, Série : L'homme sans visage ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (« Grand-mère, agent secret » deuxième épisode) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Variétés : Pile ou face, de Cl. Fléouter, B. Bouthier, P. Desfons.

Avec Michel Sardou, Eddy Mitchell, G. Moustaki, Colette Renard, Michel Berger...

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 35, A la poursuite des étoiles : Le serpent d'étoiles, par R. Clarke et N. Skrotzky. Réal. M. Ginesy.

Avec la participation de MM. Ch. Fehrenbach, astronome, directeur de l'observatoire de Haute-Provence ; H. Reeves, astrophysicien ; J. Lequeux, radio-astronome ; J.-L. Heudier, astronome.

22 h. 25, Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Avec Mmes Anne Sinclair (pour Léon Blum, *de J. Lacouture) ; Janine Frossard (pour* le Féminisme au masculin, *de B. Groult) ; Anita Hausser (pour* la Machine R.P.R., *de P. Cristol et J.-Y. Lhomeau) ; MM. P. Guth (pour* Lettre ouverte aux gens de vingt ans à qui l'on ment, *de G. Suffert) ; F. Chatelet (pour* les Gamins de Bogota, *de J. Meunier) ; M. Paillet (pour* Vodka-cola, *de Ch. Levinstone) ; P. Salinger (pour* Quatre ans pour changer le monde, *de M. Ullmann) ; E. Mougeotte (pour* les Cent quatre-vingts jours de Mitterrand, *d'A. Bercoff et J. Chabridon).*

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 35, Dossiers de l'écran. FILM : LE SIX JUILLET, de Y. Karassik (1967), avec Y. Kaiourow, A. Demidova, V. Tatossov, V. Lanovoi (N).

Les événements du 6 juillet 1918 et le rôle décisif que joua Lénine dans l'une des journées les plus dramatiques de la jeune révolution soviétique.

Vers 22 h., Débat : Il y a soixante ans, la révolution soviétique.

Avec MM. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., Henri Malberg, membre du comité central du P.C., Bernard-Henri Lévy, auteur de la Barbarie à visage humain, *et deux historiens soviétiques.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et Le club d'Ulysse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le bouddhisme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : ALVAREZ KELLY, d'Ed. Dmytryk (1966), avec W. Holden, R. Widmark, J. Rule, P. O'Neal, V. Shaw. (Rediffusion.)

Pendant la guerre de Sécession, un éleveur mexicain doit livrer un troupeau de bovins aux nordistes. Il tombe aux mains de sudistes qui veulent l'obliger à leur amener ce troupeau.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Geneviève Serreau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « L'attachement », par A. Adelmann ; 8 h. 50, « L'étoile de l'alliance », par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Georges Becker ; 11 h. 2, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché, par J. Bourgeois ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Feux du pouvoir », de Jean-Marie Rouart ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... géométrie variable ; à 16 h., Match ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché : Wagner en français ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London. Adaptation D. Chraibi, avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard, Réalisation JJ. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Sciences : l'Institut Pasteur... génie génétique ;

20 h., Dialogues : « Quelle Bretagne ? Quelle Celtie ? », avec Ned Thomas et Y. Person ;

Au-delà des fausses images et du folklore une lutte singulière, une prise de conscience régionaliste, la revendication d'une culture profonde... en Bretagne, mais aussi au Pays de Galles, en Ecosse et en Irlande. Deux universitaires expliquent.

22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Cheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... musique ancienne : une histoire de chasse (Mozart, Haydn) ; à 15 h., R. Strauss ; à 15 h. 32, Œuvres de Poulenc, Milhaud, Stravinski ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Divertimento ;

20 h. 30, Festival de Bonn... Concert de musique contemporaine par l'orchestre radio symphonique de Sarrebrück, dir. H. Zender : « Variations sur un thème de Mozart » (Schweinitz), « Réflexions de Narcisse et Goldmund » (R. Saxton), « Ding, pour orchestre » (R. Moser), « Acanto, pour clarinette et orchestre » (H. Lackenmann) ; 23 h., Souvenirs de Bruno Walter ; 0 h. 5, Passez donc au studio.

Mercredi 26 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 18, Série : Le cas Lucas ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (« Grand-mère, agent secret », troisième épisode) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, Dramatique : « C'est Mozart qu'on assassine », d'après G. Cesbron, adapt. C. Carrel et J. Patrick, réal. P. Goutas, avec L. Seigner, C. Rich, A. Tainsy, H. Garcin.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 15, Emission littéraire : Titre courant, de B. Sipriot (« Mais moi, je vous aimais », de Gilbert Cesbron) ; 22 h. 25, Emission médicale : La psychiatrie chez l'enfant.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Vivre libre ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Cartes sur table ; 21 h. 40, Feuilleton : L'aigle et le vautour ; 22 h. 35, Juke-box : Le Festival punk de Mont-de-Marsan, par F. Hausser.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Front progressiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : (un film, un auteur) : LES CENTURIONS, de M. Robson (1966), avec A. Quinn, A. Delon, M. Ronet, Cl. Cardinale, G. Segal, M. Morgan.

D'anciens combattants de la guerre d'Indochine se retrouvent en Algérie pour continuer leur carrière militaire. Ils sont pris dans un cycle de violences et d'atrocités.

22 h. 50, Magazine : L'événement (Campagne contre le cancer).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « L'attachement », par A. Adelmann ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2 L'Opéra de Paris sous l'administration de J. Rouché ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : Danièle Laval, piano : Mozart ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Scorpionnes », de Maurice Toesca ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... *mercredi-jeunesse ; 16 h. 25, Ne quittez* pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché : Castor et Pollux ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London. Adaptation D. Chraibi. Avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard. Réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, La science en marche : les deux écologies ;

20 h., La musique et les hommes... la scène d'illusion... « Un homme de théâtre à l'Opéra », par M. Crochot, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Jacques Rouché ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Cheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : autour d'Ivo Malec (Boucourechliev, Bancquart, Malec) ; à 15 h., Concerto de Mozart ; à 15 h. 32, Œuvres de Cherubini, Glazounov, Bartok, Messiaen ; 17 h. 30, A cloche-pied ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ;

20 h. 30, Festival de Besançon... Orchestre national de France, dir. N. Marriner, avec P. Amoyal : « Gwendoline », ouverture (Chabrier), « Symphonie classique, en ré majeur (Prokofiev), « Concerto pour violon, en mi mineur » Mendelssohn), « Huitième symphonie » en sol majeur (Dvorak) ; 22 h. 30, Passez donc au studio ; 23 h. 30, La dernière image ; 0 h. 30, La nuit à l'Opéra : Mémoires de Rodolf Bing.

LES ÉCRANS FRANCOPHONES

Lundi 24 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *l'Homme en fuite*, film de D. Siegel.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Rio Conchos*, film de G. Douglas.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Dramatique mariage, de C. Plisnier* ; 20 h. 50, Ce que parler veut dire ; 22 h. 25, Arts modernes. — RT bis, 19 h. 50, Thanasse et Casimir ; 20 h. 10, la Royale Cie. du Cabaret wallon Tournaisien.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. : Passe et gagne ; 20 h. 20, A vous J.-L. Roy : Derrière le miroir ; 21 h. 30, The Jack Parnell band show.

Mardi 25 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hommes de la mer ; 21 h., *Ghinawa*, film de L. Milestone.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *l'Enfant sauvage*, film de F. Truffaut.

TELEVISION BELGE : 19 h. 51, Europe immédiate Naples ; 23 h. 30, Carlo Gesualdo RT bis ; 20 h. 20 ; Au plaisir de Dieu ; 21 h. 15, Club F.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Tel quel ; 21 h. 10, *les Lumières de la ville, film de C. Chaplin.*

Mercredi 26 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La mystérieuse lumière verte ; 21 h., *Lili aime moi !* film de M. Dugowson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *l'Adieu aux armes* (1re partie), film de

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, L'échange ; 20 h. 45, Programme de cirque. RT bis ; 21 h. 20, Le mystère de l'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, *la Rolls-Royce jaune*, film de A. Asquith.

Jeudi 27 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecin d'aujourd'hui ; 21 h., *Un candidat pour le crime*, film de R. Scheerer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de Vienne ; 21 h., *l'Adieu aux armes* (2e partie), film de O'Selznick.

TELEVISION BELGE : 20 h., *la Grande Vadrouille, film de G. Oury* ; 22 h. 05, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, *les Apprentis*, film de A. Tanner.

Vendredi 28 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le dossier des mutations ; 21 h., *Cosmos 99*, film de R. Austin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *le Dossier noir*, film de A. Cayatte. RT bis, 19 h. 55, Don Carlos : Drame de Schiller.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *Le Jardin extraordinaire ; 20 h. 20*, A suivre ; 22 h. 15, *l'Ami américain*, film de W. Wenders.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Mélissa ; 21 h. 45, La leçon de théâtre.

Samedi 29 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dans les rues de San-Francisco ; 21 h., *Lune de miel au Brésil*, film de M. Le Roy.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le justicier ; 21 h., *Can-Can*, film de . Lang.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *Tick... Tick... Tick... et la violence explosa*, film de R. Nelson ; 22 h., Télescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Rendez-vous ; 20 h. 25, *Pluie ; 21 h. 55, Bécaud in touch*, film de Gaya.

Dimanche 30 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Doux Oiseaux de jeunesse*, film de R. Brooks.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Nouvelles du monde ; 21 h., Le troisième cri, de J. Niddam.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le week-end sportif ; 20 h. 20, Royal Variety Performance ; 21 h. 40, Absurde n'est-il pas ; 22 h. 25, Septième avenue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Au plaisir de Dieu ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 55, La voix au chapitre.

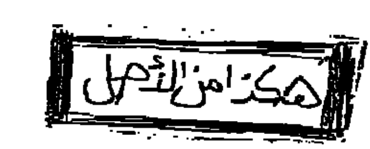
Lundi 31 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Au-delà du Missouri*, film de W. A. Wellmann.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Madame de...*, film de M. Ophüls.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Mariages (théâtre) ; 20 h. 50, Europalia. RT bis, 19 h. 50 Thanasse et Casimir ; 20 h. 10, Une Fleur PO l'Eternité (théâtre).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, Le nez dans les étoiles des autres ; 21 h. 05, *A propos des apprentis*, film de W. Marti.



RADIO-TELEVISION

Jeudi 27 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 43, Emission des partis politiques : la majorité... le R.P.R.

20 h. 30, Téléfilm : « Richelieu », de Jean-François Chiappe, d'après l'œuvre de Philippe Erlanger, réal. J.-P. Decourt (troisième partie : L'amour et La Rochelle).

21 h. 25, Magazine d'actualité : L'événement.

22 h. 30, Allons au cinéma, par A. Halimi.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Téléfilm : « La justice du Seigneur » ; 16 h. 15, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel.

Avec Nicole Croisille et Bernard Haller, et la participation de F. Leclerc, P. Auberson, P. Julien, J.-P. Darras, M. Galabru, P. Dewaere, R. Bouteille, Mireille, S. Reggiani, J.-L. Dabadie, F. Lai, J. Beaucarne, J. Levêque et le trio Georges Arvanitas.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Cerf-volant et See and tell ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1978) : FAUSTINE ET LE BEL ÉTÉ, de N. Companeez (1971), avec M. Catala, I. Adjani, M. Egerikx, F. Huster, J. Spiesser, G. Marchal.

En vacances à la campagne, une fille de seize ans découvre l'amour en épiant les faits et gestes des habitants d'une maison voisine et en se mêlant à leur vie.

22 h. 15, Magazine : Réussite (le quartz français).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Geneviève Serreau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « L'attachement », par A. Adelmann ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 5, Questions en zigzag avec Jean Casson ; 11 h. 2, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Non-lieu dans un paysage », de J. Lahougue ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'intérêt général ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché... les grandes créations : « Perséphone » ; 18 h. 30, Feuilleton : Martin Eden, de Jack London. Adaptation D. Chraïbi. Avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de Lucien Attoun : « Chez Marcel, au plat du jour », de Guy Foissy, avec I. Ehni, P. Vaneck, J.-R. Caussimon. Réalisation A. Lemaître ;

Histoire d'une histoire inventée par un couple : celle du déracinement et de la solitude après une opération de rénovation urbaine, quand le vieux bistrot a disparu...

22 h. 30, Entretiens avec Cheng Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques (Grieg, Ravel, Hubay, Rodrigo) ; à 15 h., Des notes sur la guitare (Sor, Tarrega, Llobet, Barrios) ; à 15 h. 32, Œuvres de Bach, Mendelssohn, Smetana, Chostakovitch, Dutilleux ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : l'organiste M.-L. Jacquet ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Divertimento ;

20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, dir. B. Moderna : œuvres de Gabrieli, Maderna, Earle Brown, Ives, Mozart ; 22 h. 30, Passez donc au studio ; 0 h. 5, Rule Britania : de la musique populaire aux Beatles.

Vendredi 28 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 14 h., *Emission pédagogique* ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux *enfants* ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « l'Ecole des cocottes », de P. Armont et Gerbidon, mise en scène J. Ardouin, avec G. Masson, D. Deray, B. Tiphaine, J. Dydam, J. Ardouin.

22 h. 35, Sports : Télé-Foot 1.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : le Justicier ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux (cinquième et dernier épisode) ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (L'exercice du pouvoir) ;

Avec Françoise Giroud (la Comédie du pouvoir), Bertrand de Jouvenel (la Civilisation de puissance et les Débuts de l'Etat moderne), J.-M. Rouart (les Feux du pouvoir), A. Touraine (le Désir d'histoire).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : LES JOYEUX GARÇONS, de G. Alexandrov (1934), avec L. Outiessov, L. Orlova, M. Strelkova, F. Kourikhine (v.o. sous-titrée, N., rediffusion).

Les aventures d'un berger caucasien qui devient, à Moscou, chef d'un groupe de musiciens de jazz.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous et Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Union française pour l'Espéranto ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi... Le passé recomposé, réal. D. Page.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (Le Rhin).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelmann ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Bourgeois... Les grandes créations : « Bacchus et Ariane » (Roussel) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Recherche musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Guerre des autres », d'André Bercoff ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent ; 16 h., Les pouvoirs de la musique... La musique à la Ville de Paris, avec M. Landowski ; La musique et le parti socialiste, avec L. Ferrari et A. Duhamel ; Musicologie avec C. Helffer ; Disques : Schubert, C. Ballif ; Feuilleton : « la Merveilleuse Histoire d'amour de la Belle Maguelone et du comte Pierre de Provence », de L. Tieck et J. Brahms ; 18 h. 30, Feuilleton : Martin Eden, de Jack London, adapt. D. Chraïbi, avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Ménard, réal. J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Emission médicale en liaison avec TF 1 : La psychiatrie infantile, avec le professeur Mises, directeur de la Fondation Vallée ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Variations pour piano » (G. Pierné), « Sonate libre en deux parties » (F. Schmitt), « Motets et Fanfares royales » (Josquin des Prés), « Cadmus et Hermione », ouverture (Lully), « Immobile » (A. Bancquart) ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles : œuvres de R. Strauss, Mozart, Saint-Saëns, Weber ; à 15 h., Musique française pour cor (Koechlin, Werner) ; à 15 h. 32, Œuvres de Pachelbel, Dvorak, Reger, Debussy, Wagner ; 17 h. 30, Equivalence ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Divertimento ;

20 h. 20, En direct de Sarrebruck... l'Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. G. Wand : « Pulcinella », « Suite » (Stravinski) ; « Grande Symphonie en do » nº 9 (Schubert) ; 22 h. 15, Grands crus : les interprétations de Bruno Walter ; 0 h. 5, Passez donc au studio.

Samedi 29 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h., Restez donc avec nous ; 14 h. 5, L'homme qui valait 3 milliards ; 15 h., Pachyderm story ; 15 h. 41, Chéri-Bibi ; 16 h. 50, Amicalement vôtre ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Le message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un (avec Charles Aznavour) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, A bout portant.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musique ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ;

20 h. 35, Feuilleton : Les rebelles (premier épisode : le Feu), d'après les romans de J.-P. Chabrol, réal. Pierre Badel, avec J. Weber, G. Mnich, M. Lesser.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 5, Magazine de l'image : Voir, par A. Pujol, J.-P. Bertrand, J.-G. Corbu ; 22 h. 55, Drôle de baraque, par J. Audoir, réal. G. Daude.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les travaux d'Hercule Jonsson ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Magazine de la mer : Thalassa ;

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « Tout contre un petit bois », de J.-M. Ribes, au Théâtre Récamier, avec la Compagnie Michel Berto : M. Marquais, Fr. Christophe, R. Blanche, St. Bouy.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Geneviève Serreau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; à 8 h. 32, « 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain » ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture... Arts et traditions populaires : Trente-deuxièmes Jeux d'Automne et Fêtes internationales de la vigne, avec Maurice Berthier, directeur du Stage international d'étude du folklore en Bourgogne ; 16 h. 20, Le livre d'or... le Quatuor Elyséen : Fauré, Mahler ; 17 h. 30, Pour mémoire... « Paul Claudel : Le problème de la personne », par J. Daive, avec B. Noël, G. Borgeaud, J. Estager (rediffusion) ; 19 h. 25, Communauté radiophonique : Roman Jakobson... « Le cercle linguistique de Prague et Husserl » ;

20 h., Science-fiction : « Cristal qui songe », de Theodor Sturgeon, adapt. C. Bourdet, avec R. Favey, E. Legrand, B. Clermont..., réal. H. Soubeyran ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, « La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies (Wienawsky, Saint-Saëns, Fauré, Giuliani) ; 9 h., Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 11 h. 15, Les Jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77 (la critique des auditeurs) ; 15 h., Jeunes solistes au studio 118 ; 15 h. 45, Discothèque 77 (vient de paraître) ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 33, Sélection concert ; 17 h. 40, Hommage à Maria Callas : « Ballo in Maschera » (Verdi) ;

20 h. 5, Premier jour J de la musique ; 20 h. 30, Concert de musique de chambre, par le quatuor Via Nova et le quintette de cuivres Ars Nova : « Quatuor opus 29 » (Schubert), « Quintette de cuivres » (Loucheur), « Quatuor nº 1 » (Ligeti) ; « Séquences pour l'Apocalypse » (Chaynes) ; 23 h., France-Musique la nuit : Jazz forum ; à 0 h. 5, Musique de chambre.

Dimanche 30 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Hippisme ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 40, Téléfilm : « Ma femme a disparu », de P. Stone, réal. Gl. Jordan. Avec J. Klugman, E. Ashley, J. Francisius.

Disparue depuis quelques jours, Elisabeth Corban, épouse de Daniel Corban, revient, mais son mari ne la reconnaît plus.

20 h. 30, FILM : LA GUERRE DE MURPHY, de P. Yates (1970), avec P. O'Toole, S. Phillips, Ph. Noiret, J. Hallam, H. Jansen.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, un marin anglais rescapé du torpillage de son bateau par un sous-marin allemand, près des côtes du Venezuela, s'obstine à vouloir détruire ce sous-marin.

22 h. 15, Magazine : Expressions.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, La télévision des téléspectateurs en super-8, par J. Locquin et I. Godineau ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 35, Dessin animé : Tom et Jerry ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Série : les Muppet's show ; 18 h. 5, Contre-ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 35, Série documentaire : Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon : La raison du plus fou (deuxième partie : la loi du père), par D. Karlin.

Lire notre article page 11.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Rhin, reprise de l'émission du 28 octobre) ; 17 h. 50, Espace musical : Sonate pour piano et violon, de Beethoven (avec Patrice Fontanarosa au violon et Youri Boukoff au piano) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Raymond Aron ; 21 h. 30, Entretien : Trois scènes avec Ingmar Bergman (troisième partie).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle : hommage à Victor Sjostrom) : LARMES DE CLOWN, de V. Sjostrom (1924), avec L. Chaney, N. Shearer, J. Gilbert, T. Marshall, M. McDermott. (Film muet. N.)

Pur rompre avec un passé qui l'a humilié, un homme riche s'engage comme clown dans un cirque. Il s'éprend d'une écuyère qui ne l'aimera jamais.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Geneviève Serreau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : J.-B. Loeillet, Kodaly, Saint-Saëns ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Joyeuses Epouses de Windsor », de Shakespeare ; 16 h. 5, Concert... Journées de Kassel : « Te Deum » (Dvorak), « Rapsodie pour contralto » (Brahms), « Requiem » (Saint-Saëns) ; 17 h. 30, Rencontre avec Mohamed Masmoudi ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Dans ce joli pavillon, allons encore !, par J.-L. Rivière et R. Farabet.

Le phénomène vocal considéré, dans cette deuxième partie, du point de vue de l'écoute. Des premières impressions sensorielles du fœtus à la « portée de voix » du théâtre... en passant par la surdité.

23 h., Black and blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Fall, Gerhart, Eisbrenner, Abraham, Strauss, Eulenberg, Eysler) ; 8 h., Cantate) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « le Coq d'or » (Rimsky-Korsakov) ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Noces de Figaro » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste d'A. Tcherepnine (Tcherepnine, Prokofiev, Beethoven, Schumann, Moussorgsky, Ravel, Messiaen) ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Soirée lyrique : « Salomé » (Strauss), par les Chœurs et Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan, avec K. Böhm, A. Baltsa, H. Behrens ; 23 h. 30, France-Musique la nuit : Les chambres de la musique ; 0 h. 5, Passez donc au studio.

Lundi 31 octobre

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique ;

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous (avec le chanteur Michel Munty) ; 14 h. 30, Série : L'homme sans visage (rediffusion) ; 15 h. 45, Les vacances ou la vraie vie ; 16 h. 25, Séquence musicale : Ivry Gitlis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, FILM : LA NUIT DE L'IGUANE, de J. Huston (1963), avec R. Burton, A. Gardner, D. Kerr, S. Lyon, J. Ward, G. Hall (rediffusion).

Un pasteur défroqué, devenu guide d'une agence de voyages, échoue, avec un groupe d'institutrices américaines, dans une auberge isolée du Mexique, tenue par son amie, une femme non conformiste.

22 h., Regards sur l'histoire : Le soleil et l'écureuil, de Cl. Mourtet.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La poupée sanglante ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ;

20 h. 30, La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire de création : Le royaume normand de Sicile, par J.-M. Lewen ; 22 h. 50, Bande à part, par M. Gosset et M. Lefèvre.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Denis de Rougemont ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'HOMME DE L'OUEST, d'A. Mann (1958), avec G. Cooper, J. London, L.-J. Cobb, A. O'Connell, J. Lord (rediffusion).

Un ancien bandit retrouve des hors-la-loi qui connaissent son passé. Il accepte de se joindre à eux, pour les supprimer.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Tal Coat (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h.) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « Ecrire pour être : le défi des lettres arabes contemporaines », par S. Stetie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Catherine la Grande », d'Henri Troyat, avec l'auteur ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les enfants du parc », de Pierre-Jean Remy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : M. Leroi-Gourhan ; 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Musiques pour la messe ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adapt. C. Chraïbi, avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard, réal. J. Rollin Weisz ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Moralités légendaires, de Jules Laforgue, « Hamlet », avec F. Huster, réal. J.W. Garrett (rediffusion) ; 21 h., Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy : Dalla Picola, Nono Tavener, G. Amy ; 20 h. 52, Disque : Monteverdi ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 10 h., La règle du jeu (généralités et direction de chœur) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... portrait de H. Tomasi ; à 15 h. 32, « Der Freischütz » (Weber) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h. 5, Amoureuses et guerrières ; 20 h. 30, En direct de Bonn, l'Orchestre national de France, dir. Y. Arhonovitch : « IIIe symphonie en fa majeur » (Brahms), « Harold en Italie » (Berlioz), « Till Eulenspiegel » (Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Relais.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Paugam et R. du Maurier ; 9 h., Magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L'Acopalypse est pour demain : Jean Yanne ; 12 h 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h 45, Le jeu des mille francs ; 13 h. 30, Nouvelles fraîches : Gérard Sire ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal, 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 21 h., Tribune de l'histoire ; 22 h. 30, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 30, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter presse ; 20 h., Le masque et la plume ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (culte et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Jeu : Faites vos prix ; 9 h., Journal de C. Collange ; 9 h. 10, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les Aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Une femme, un homme ; 15 h. 30, Viviane ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Music Story ; 19 h., Europe-Soir ; 19 h. 30, F. Diwo : Disco 1000 ; 21 h., J.-M. Desjeunes ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : 5 h. 30, Maurice Favières (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec J.-M. Cavada) ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les amours célèbres ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Appelez on est là ; 16 h. 30, Les grosse têtes ; 18 h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympa.

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE, 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Jean Cau (lundi), Bernard Clavel (mardi), Nicole Avril (mercredi), Michel Le Bris (jeudi) Cora Vaucaire (vendredi).

FRANCE-INTER, 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur l'hygiène dans les transports (lundi), l'hygiène sexuelle (mardi), l'hygiène à l'école (mercredi), la publicité (jeudi), l'hygiène dans les lieux publics (vendredi).

Radioscopies

FRANCE - INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Andréas Voutsinas (lundi), Santiago Carrillo (mercredi), Jean-Pierre Soisson (jeudi), Philippe de Saint-Robert (Vendredi).

FRANCE-INTER, 12 h. : Le magazine Inter-Presse est consacré à un débat sur le terrorisme (le 23).

— 625-819 lignes

Informations

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 20 h., le Journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., le Journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

Religieuses et philosophiques

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie (le 23) ; La source de vie (le 30) ; 10 h., Presence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : Des martyrs de Lyon aux missionnaires d'aujourd'hui (le 23) ; Spécial Synode (le 30) ; 11 h., Messe en l'église Saint-Pothin de Lyon, Rhône (le 23), avec les Carmélites de Pontoise (le 30).



SOCIETE

POINT DE VUE

Va-t-on dilapider le « capital » du mouvement écologique ?

par C.-J. MAESTRE (*)

FORT naturellement et fort heureusement se développe par l'intermédiaire de la presse un débat sur l'écologie. On y trouve comme à l'habitude beaucoup d'utopies, d'inconditionnalité, d'ambiguïtés plus ou moins voulues. Il me semble que l'écologie étant pour l'heure le terme assez peu heureux autour duquel se regroupent nombre d'intuitions diverses, profondes et dignes d'être entendues, le mouvement de fond qui y correspond risque fort de dilapider le capital qui en fait un des pôles de réflexion dont nos sociétés industrielles ont bien besoin. J'ai trois raisons de craindre cette dilapidation.

∴

La première tient à la naïveté dont semblent faire preuve les leaders pleins de bonne volonté, mais souvent inexpérimentés, éparpillés et inorganisés, qui aux yeux du public conduisent actuellement le mouvement. J'en veux pour preuve l'affaire de Creys-Malville.

Il faut être bien naïf, en effet, pour ignorer que, pour des raisons multiples dont la moindre n'est sans doute pas l'absence de guerre depuis plus de trente ans dans le monde, guerre généralisée s'entend, et par la faute d'une vie sociale pauvre en aventures crédibles aux yeux des jeunes, nos sociétés industrielles portent en leur sein un potentiel explosif redoutable. Il est fait de tous ces garçons et filles qui vivent cette période de l'existence où l'on éprouve le besoin intense de forger en soi le prix de la vie en courant des risques. Tous les mouvements se parant de quelque générosité, authentique ou de façade, trouvent là des troupes disponibles, prêtes à en découdre si besoin en est. Ou le mouvement mobilisateur est lui-même un mouvement de violence au nom d'une cause (voir le terrorisme au nom de causes nationales), et les leaders trouvent sans peine les moyens de leur action ; ou ce mouvement veut évoluer dans la paix, à titre au moins tactique, et ses structures doivent impérativement être suffisamment fortes pour encadrer des recrues sincères mais turbulentes. Certains partis ou syndicats disposent de telles structures ; encore celles-ci se trouvent-elles parfois dépassées, imposant d'acrobatiques récupérations.

Comment les écologistes ont-ils pu être assez naïfs pour croire que, sur vingt mille personnes, dont probablement une forte majorité de jeunes, ne se trouveraient pas quelques centaines de ces garçons et filles dont l'éveil et la rébellion intérieure transforment toute cause en affrontement ? Comment ne se sont-ils pas alors posé le problème de la maîtrise de ce potentiel, et, s'ils n'en avaient pas les moyens, pourquoi n'ont-ils pas renoncé et choisi d'autres voies de manifestation ? Il est grave de risquer ainsi la dilapidation du capital d'une cause. Il y a sans doute plusieurs coupables des heurts de Creys-Malville, mais n'y a-t-il pas parmi eux, et je le dis avec peine, des écologistes coupables de légèreté ?

∴

Ma deuxième raison de craindre n'est pas aussi flagrante, mais, en vérité, beaucoup plus profonde. Notre pays manque vraiment d'imagination, ou alors les démarches de son esprit sont, quelles que soient la cause défendue et ses apparences révolutionnaires, terriblement figées et conservatoires. L'absence d'imagination des syndicats ou des partis en témoigne largement à mes yeux, et, dans le cas qui m'occupe ici, celui des leaders d'un mouvement.

Cette polarisation sur le nucléaire me semble à la fois parfaitement compréhensible et terriblement légère. Compréhensible, car je sais qu'il faut toujours présenter des étendards schématiques et mobilisateurs aux foules, et l'atome a, si je puis dire, ces vertus, du fait de son histoire. Légère, car, quand on pousse un peu les leaders du ou, plutôt, des mouvements écologistes, ils invoquent une nouvelle croissance dont aucun n'est capable de donner une traduction simple dans la vie quotidienne, individuelle et collective, traduction développée en priorité par chacun, sans intervention d'un quelconque Etat tout-puissant. Il semble qu'ils ne puissent davantage préciser quelques voies et moyens opérationnels d'inflexion vers cette nouvelle croissance.

Pas plus que précédemment, la naïveté n'est permise. Etant données son histoire et sa situation actuelle, la France aura toujours besoin, au moins pour longtemps, de plus d'énergie qu'elle ne peut en trouver sur son sol ; d'autre part, une indépendance difficilement contestable lui commande de ne pas développer ses achats à l'étranger. Dans ces conditions, l'appel au nucléaire ne peut être éliminé a priori. Mais qui, parmi les écologistes, ayant pragmatiquement reconnu ces faits, avancera que le premier terrain sur lequel il faudrait se battre est celui des économies quotidiennes, pour lesquelles chacun, chez soi ou dans son travail, peut quelque chose sans l'intervention de personne ? Qui dira que le danger du nucléaire sera à la mesure inverse de ces économies, et, donc, dépendant de l'aptitude de chacun à les faire ? Qui dira que les capacités reconnues des Français à « se débrouiller » peuvent faire là des merveilles ? Qui dira que la nouvelle croissance commence par cette autonomie des individus en action pour créer de nouveaux comportements ? Qui dira combien un pays comme la France peut économiser de la sorte : 10 %, 20 % ?...

Ne soyons donc pas utopiques ; une certaine sauvegarde de notre culture passe par une certaine indépendance, et celle-ci ne va pas sans une compétitivité économique qui, les choses étant ce qu'elles sont, et Dieu sait qu'elles ne peuvent changer véritablement que lentement, exige un minimum d'énergie, dont nous ne sommes pas riches. Le problème est, dans ces conditions, de réduire le recours au nucléaire au minimum inévitable, et, pour cela, le devoir d'économie devrait donner lieu à une véritable mobilisation de chaque citoyen, mobilisation qui commencerait à inscrire dans les faits le sillon de la nouvelle croissance. Celle-ci ne débutera pas un certain grand jour ; elle peut naître à chaque heure de vie de chaque individu convaincu et citoyen.

Tout cela, je ne l'entends pas dire par ceux qui se réclament de l'écologie, et ce silence me paraît menaçant ; c'est là ma deuxième crainte.

La troisième raison est encore moins flagrante et sans doute encore plus profonde. Je suis très frappé de voir et de sentir combien les connotations de l'écologie sont étroites au sein de la population française. Elle est assimilée à la verdure, aux prés, aux forêts ; à la nature végétale et un peu à la nature animale. Une telle image risque fort de cantonner les écologistes dans des rôles de jardiniers aimables, nécessaires, mais seconds. Si l'écologie est l'étude et la prise en charge des rapports de l'homme avec son environnement, le premier élément de ce dernier est, me semble-t-il, constitué par les autres hommes avec lesquels il se trouve en relation à un titre quelconque ; ensuite viennent animaux et végétaux. Quand comprendra-t-on qu'il n'est pas possible de dissocier un système de son milieu, l'homme de son environnement, les rapports des hommes entre eux et le cadre, vivant ou non, où ces rapports se déroulent ? Quand admettra-t-on que l'homme est aussi une machine biologique au sein de laquelle tout trouve une traduction, en particulier les rapports sociaux, et dont les états réagissent sur ces rapports ?

Alors, de grâce, cessons donc d'être naïfs et de marcher derrière des utopies gentiment mobilisatrices. Il est gentil, et pas plus, de parler de retour à la nature et de laisser se répandre l'idée que l'écologie vit autour de ce slogan. Il est commode et peu réaliste de mobiliser autour de l'opposition à Super-Phénix sans le faire au sein d'un cadre d'action fort et cohérent qui implique d'autres actions vigoureuses, mais toujours non violentes. Il est par contre plus difficile de construire une politique responsable à partir de réalités matérielles et humaines, nationales et internationales, en infléchissant la route à partir de tous les germes nouveaux cultivés.

En vérité, tant que l'écologie n'aura pas démontré son potentiel d'incarnation, elle courra tous les risques : la récupération, la ridiculisation, la dérision, l'extinction ou ce rien d'opposition gentille qui sert de caution aux plus forts pour faire croire à la pureté de leurs intentions.

(*) Chercheur, consultant auprès des organismes internationaux.



SNOBISME

Il fallait « l'avoir vu »

LE spectacle de la Compagnie Merce Cunningham (1) a tenu pendant deux semaines l'affiche au Théâtre des Amandiers de Nanterre. Il fallait « absolument l'avoir vu » pour oser sortir le soir à Paris. C'est la mode de « l'avoir vu », exacerbée par le désir de paraître et qui entraîne parfois des effets cocasses.

Une demi-heure avant le début de la représentation, le hall du théâtre bruissait d'angoisse. Outre ceux — plusieurs centaines — qui, ayant réservé par téléphone, n'étaient pas sûrs d'obtenir une place, des dizaines d'imprévoyants s'agitaient en quête d'un billet. Prières, ruses, combines, disputes et même larmes : la rage d'entrer n'était limitée que par les normes de sécurité qui empêchaient les organisateurs de bourrer la salle au-delà du raisonnable.

Dans l'amphithéâtre, énorme et bondé, c'était pis. On ne reculait devant rien — ou presque — pour s'asseoir enfin dans le fauteuil convoité, courtoisie, politesse, respect de l'autre étaient balayés. Réserver des sièges pour un groupe d'amis retardataires frisait l'exploit et provoquait l'empoignade.

Ce vent d'hystérie tomba brutalement lorsque les lumières s'éteignirent. Après dix minutes de choc, l'énervement remonta doucement. C'est que Merce Cunningham n'est ni Noureev ni Béjart. Il n'est pas facile d'entrer dans son univers où le silence et les bruits remplacent la mélodie, où le jeu des corps et des couleurs seul soutient la trame et le sens du spectacle. Les mêmes qui s'accrochaient si fort à leurs sièges l'instant d'avant commençaient à s'agiter, à murmurer, à bâiller.

A l'entracte, les commentaires — « J'ai chaud », j'ai soif », « a-t-il les pieds plats ? » (sic) — montraient qu'une bonne moitié du public n'avait rien compris et s'ennuyait ferme. Quelques-uns, crispés, n'osaient exprimer leur opinion, redoutant de paraître dépassés. D'autres, plus courageux ou toute honte bue, décidaient d'abandonner. Les optimistes, eux, tâchaient de se convaincre que « ça allait — enfin — commencer » (re-sic). C'était au point que, dans certaines rangées, les spectateurs convaincus — et ravis, — osaient à peine exprimer leurs sentiments de peur de se faire agresser.

A la fin du spectacle, ce fut un rude concours : applaudissements contre huées et sifflets. Pourtant, en sortant, tous semblaient satisfaits. Ils « avaient vu » ils pourraient en parler... — V. M.

(1) Le Monde a rendu compte de ce spectacle dans son numéro du 18 octobre. Il l'avait présenté dans un article de Gérard Condé dans le Monde des arts et des spectacles du 13 octobre.

Propos d'un chômeur

ON parle beaucoup des chômeurs, dans la presse, à la télévision. Mais les chômeurs ne parlent pas beaucoup. Pour une fois, c'est la minorité qui est silencieuse. J'en fais partie et, si insolite que cela paraisse, j'aimerais dire un mot à ce sujet, mon mot de préférence.

Bien entendu, je n'ai pas la prétention de m'exprimer au nom de ceux dont je partage le sort. Ecrivain et cinéaste, je sais ce que l'insécurité signifie. Ancien cadre (et même cadre supérieur, si j'en juge par le critère des voyages transatlantiques, restaurants réputés et notes de frais en tout genre, « ô saisons, ô châteaux »...), je demeure solidaire de ceux que l'on arrache brutalement à leurs responsabilités, j'ai mesuré l'incohérence des fusions de sociétés, vécu leur rudesse et admiré le culot monstre des soi-disant experts. Enfin, il y a les jeunes dont je partage les réactions, devant une société placée sous le signe de la douche écossaise (abondance et privation, expansion et crise, mythe et réalité).

S'il est permis de conserver un peu d'humour, assez noir en l'espèce, j'évoquerai brièvement mon propre cas. Je reviens des antipodes où j'avais fini par croire, que, dans un rayon de 100 kilomètres, le long d'un rivage de l'océan Pacifique, je représentais la culture française à moi seul. J'écrivais, je publiais en français, grâce à des subsides d'organismes locaux, je donnais, dans les universités, des cours sur la littérature et le cinéma français, je rendais visite aux enfants des écoles et aux dames des clubs. On m'interrogeait sur tout : sidérurgie lorraine, R.E.R., vignobles champenois, Renault, Ionesco et, naturellement, les projets secrets de M. Giscard d'Estaing en matière d'énergie nucléaire...

Je rentre à Paris. C'est la plongée en plein chômage, avec les allocations d'aide publique au taux de 21 francs par jour. Je manquais d'une documentation de première main sur cet aspect capital de la vie contemporaine. Me voici servi.

L'autre jour, j'attendais l'autobus, lent à venir dans un coin du seizième arrondissement, en compagnie d'inconnus : un garçon d'une vingtaine d'années, un quinquagénaire décoré (l'était-il ? Qu'importe, il méritait de l'être ! Encore mon ironie est-elle déplacée : je « pointe » régulièrement en compagnie d'un commandeur de la Légion d'honneur...) et un monsieur âgé.

L'arrêt coïncidait avec un feu de signalisation. Quand ce dernier passait au rouge, le jeune s'empressait de cogner à la vitre des autos immobilisées pour demander au conducteur s'il allait dans sa direction. Ce qui n'a pas tardé à se produire, au grand étonnement du monsieur âgé et au grand scandale du quinquagénaire. Alors l'autostoppeur s'est tourné vers eux et, avec un charmant sourire, sans arrogance aucune, a dit : « Faites comme moi ! » Immédiatement, le quinquagénaire l'a traité de « petit con ! », avec, en prime, ce commentaire : « Et, bien sûr, il doit être chômeur ! » Je prends note de ces détails à l'intention de mes amis, universitaires étrangers, qui persistent à enseigner la civilisation française...

Il y a plus grave. On nous présente parfois le chômage comme une quasi-contrepartie de la liberté, dans la mesure où, certes, les pays totalitaires ne sont pas censés le connaître. C'est un peu gros. Sans doute, un système avancé de lois sociales met en lumière le chômage dans la mesure où l'on s'y inscrit pour continuer, quand c'est possible, à bénéficier d'un minimum de protection. Mais ce qui est frappant, c'est le sentiment que la société occidentale trouve son compte à ce fléau qu'elle prétend déplorer. S'agit-il donc d'un mal nécessaire ou, plutôt, d'un besoin inavoué, d'un besoin de tous (exception faite, évidemment, des principaux intéressés) ? Le chômage a son utilité, il arrange tant de monde.

Regardez : ici, on connaît la valeur de l'argent et on juge patriotique de faire passer le franc avant les Français. Là, on enfourche un cheval de bataille robuste et on escompte le ralliement de nombreux électeurs. D'un côté comme de l'autre, ne voit-on pas que, généralement, nous autres chômeurs, nous sommes d'un naturel paisible et docile ? Economes, nous favorisons la lutte contre l'inflation en diminuant la demande. Pas de revendications de salaires à craindre, avec nous ! Rien que des bons sentiments : c'est qu'on les regrette, nos bureaux fonctionnels ou autres, nos pauses-café, nos petites parlotes et la cantine, le bistro du coin, l'apéritif du soir...

Quant à cette fameuse liberté, dont nous traînions la nostalgie et que nous parions alors de couleurs si suaves, elle a fait place à son fantôme, un leurre, une invention d'esclaves rêveurs... Si le chômage a pour but de revaloriser le travail dans l'esprit des travailleurs, il faudrait le dire franchement.

Non, ils ne protestent guère, les chômeurs, trop occupés et préoccupés pour préparer une révolte ou une révolution. En tout cas, on n'en a pas encore vu en grève. A ma connaissance, nous ne sommes même pas groupés, ni probablement groupables. Qui est censé nous représenter auprès des pouvoirs publics ? L'ensemble des syndicats de salariés... La tentation est vive de lancer un appel aux chômeurs de France, de Navarre, et d'ailleurs : « Unissez-vous ! »

Cependant, comme les marginaux, les artistes, les retraités, les femmes restées au foyer, les chômeurs acquièrent une dose de sagesse. Il y a des criminels parmi nous, je n'en disconviens pas, mais, assurément, la proportion en est moindre que dans les autres secteurs professionnels. La pression sociale qui tend à nous culpabiliser — qu'Untel parle « d'incitation à la paresse » ou tel autre de « chasse aux faux chômeurs » — me semble un déni de justice. On a célébré, à n'en plus finir, la dignité du travail. Comment nier celle du chômage ?

Ce que je souhaite à mes compagnons d'infortune c'est de ne plus s'éveiller avant l'aube avec des cauchemars. C'est de dormir au moins du sommeil du juste.

JEAN-PAUL DELAMOTTE,
écrivain, auteur de la Bourrelle.

BANLIEUE

Le cèdre et le petit Noir

DANS les grands ensembles de banlieue, les jardiniers ont bien du mérite. Ils tiennent la gageure de faire cohabiter le béton et la verdure, le premier prospérant d'ailleurs davantage que la seconde. Si les pelouses parviennent encore à créer l'illusion à force d'engrais, il n'en va pas de même des arbres.

Pauvres arbres des cités d'H.L.M quel poète dira un jour votre misère, votre isolement, votre combat de tous les instants pour survivre dans un milieu plus qu'étranger, hostile, où les urbanistes s'entêtent à vous implanter !

Dans l'immense cité neuve d'une grande ville de banlieue est, le jardinier-chef est très fier. Au milieu des pelouses pauvres et pelées, il a réussi l'impossible, l'exorbitant, l'incroyable : acclimater deux cèdres du Liban, qu'il entretient à coups de miracles quotidiens, dans la caillasse qui affleure... Il les surveille avec le soin jaloux d'une poule qui aurait donné naissance à des autruches. Il chasse les chiens, dont la patte agile ne respecte rien, et les enfants, tentés de jouer à Tarzan sur ces phénomènes.

L'autre après-midi, il faisait soleil dans la cité, un maigre soleil qui avait fait sortir des cellules de ciment tout un monde de gosses joyeux et de parents ravis. Connaissant la consigne et la respectant d'autant mieux qu'elle est appliquée à coups de pied dans le derrière, tous les bambins se tenaient à distance convenable des deux cèdres. Tous jouaient au loin, sauf un, un petit Noir de sept à huit ans qui (horreur) s'était juché sur l'un des arbres, où il trônait en roulant des yeux blancs et charmés.

On comprend que le jardinier survenant ait douté un instant de la qualité de sa vue devant ce spectacle inouï. Sa première réaction fut de courir fesser l'impudent gamin. Puis il se ravisa. Cet enfant, après tout, n'était peut-être pas encore accoutumé à nos ukases civilisés. Il chercha autour de lui et aperçut assis non loin de là, sur un banc, un homme de couleur. Il s'en approcha et lui demanda si le bambin était le sien. Sur sa réponse affirmative, le jardinier transmit alors sa requête : « Voulez-vous lui demander de quitter son perchoir. Ce n'est vraiment pas un lieu pour s'amuser »...

Et l'on vit le père se tourner vers son rejeton et lui crier d'un ton où l'emphase se mêlait à la résignation : « Descends de là, allons... Tu vois bien que le jardinier, il est raciste... »

SERGE GRAFTEAUX.

GÉNÉALOGIE

Une évolution tous azimuts

LE 4e Congrès national de généalogie s'est tenu le 15 octobre au château de Blois avec, à la nuit tombée, une soirée de « Dances et danceries Renaissance » absolument remarquable. Il s'est prolongé le 16 par des rencontres individuelles entre participants, le matin, à l'occasion de l'exposition généalogique organisée pendant la manifestation ; l'après-midi, au cours d'une sortie touristique aux châteaux de Beauregard et de Talcy.

Les congressistes étaient nombreux (trois cent soixante-dix) : les conceptions sur la généalogie, très partagées, très opposées parfois. Et c'est cela qui paraît le plus positif, le plus favorable à l'essor de la généalogie.

Les cercles d'amateurs se multiplient à travers la France. Trente-cinq sont recensés, peut-être trente-six, nés ou en gestation, indépendants ou liés à la Fédération des sociétés françaises de généalogie, voire à une M.J.C. Or, le vent de la liberté souffle et il a été sérieusement envisagé de transformer cette fédération en confédération.

La classification des recherches par la méthode Stradonitz a été inventée au XVIIe siècle. Parfaitement idoine à la recherche des quartiers de noblesse, elle s'adapte mal à la situation actuelle lorsque le nombre des ascendants est très élevé et lorsque l'on recherche tous les collatéraux. Beaucoup veulent lui rester fidèles, d'autres, dont le signataire de ces lignes (1), proposent du neuf (Charles de Vaulx).

Autre sujet de diversité : les motivations de la recherche sont toujours axées pour certains sur la seule ascendance, surtout si elle est noble ou du moins flatteuse. Pour les aider, M. l'abbé Jacques Dupont continue la publication de ses Cahiers de Saint-Louis (2), où tous les descendants actuels du « Roi très chrétien », qu'ils soient nobles ou roturiers, doivent se retrouver. De plus, Etienne Arnaud nous annonce la mise en souscription de son Répertoire de généalogies françaises imprimées (3), qu'il veut universel, qu'il s'agisse de familles nobles, bourgeoises, paysannes ou ouvrières. Mais la majorité de ces généalogies ne peut être que noble.

D'autres microfilment les actes de l'état civil afin de pouvoir continuer leurs recherches en Amérique. Ce sont les Mormons. Ils laissent une bobine de chacun de ces microfilms aux archives départementales. Le transfert d'un dépôt à un autre en est possible.

Enfin, beaucoup plus qu'autrefois, de nombreux chercheurs veulent tout connaître, ascendants et collatéraux, quel qu'en soit le milieu social et les tableaux présentés à l'exposition en ont donné de nombreux exemples.

PIERRE CALLERY.

(1) Le Monde, daté 2 mai, 29-30 mai, 4-5 septembre et 16-17 octobre.
(2) 34, rue Dupetit-Thouars, Angers.
(3) Berger-Levrault.

ÉDUCATION

« AUCUNE FORMATION NE FERA DE CERTAINES PERSONNALITÉS DE BONS PROFESSEURS »

déclare M. Haby devant les inspecteurs généraux

On a souvent reproché au ministre de l'éducation d'avoir omis une réforme fondamentale : celle de la formation des maîtres. A l'occasion de la fin des journées que l'inspection générale a consacrées cette année au « monde enseignant », M. René Haby a répondu, le vendredi 21 octobre, d'une part, à ceux qui lui reprochent de ne pas avoir préparé les maîtres à appliquer la réforme de l'enseignement, d'autre part, à ceux qui lui reprochent de n'avoir pas défini de politique en matière de formation des enseignants. Il n'a pas semblé enclin à changer d'attitude en ce domaine.

« *Je considère*, a déclaré le ministre à propos de l'application de la réforme, *que le corps enseignant a suffisamment d'intelligence et de plasticité pour pouvoir s'adapter à l'innovation et au changement. (...) Ce que nous lui avons proposé ne représente pas un changement tel qu'il puisse se trouver désarçonné.* » En fait, selon M. Haby, il faut surtout « *transformer certaines mentalités* ». Les professeurs de l'enseignement secondaire, a-t-il précisé, ont toujours eu une « *vision élitiste* » poussant à « *l'accroissement des exigences en matière d'abstraction des densités de travail* ». Désormais, dans le « collège unique », ils doivent s'intéresser à toute la classe et « *essayer de ne pas larguer les élèves en difficulté* ». C'est donc affaire de « *mentalité* » et de « *personnalité* », et, selon M. Haby, « *aucune formation ne fera de certaines personnalités de bons professeurs* ».

A propos de la formation des instituteurs, le ministre considère que l'on a « *perdu la recette des bonnes écoles normales : on ne sait plus fabriquer de bons instituteurs* ». Il lui semble fondamental que les maîtres soient formés à travailler aussi bien à l'école élémentaire qu'à l'école maternelle, « *qui apparaissent comme le premier cycle de la formation scolaire* ». Si la formation des instituteurs doit être repensée, M. Haby n'a pas caché, cependant, qu'elle était « *plus difficile à définir que celle des professeurs* ».

Quel doit être leur niveau de culture ? « *Un bon bachelier a suffisamment d'éléments pour maîtriser l'enseignement qu'il donne à l'école maternelle ou primaire* » à condition de les compléter par une formation artistique et la pratique de l'éducation physique.

Quelle doit être leur formation pédagogique ? « *Il faut trouver un équilibre entre une formation théorique qui ne peut pas être d'un niveau universitaire élevé et une formation pratique qui ne soit pas un ensemble mécanique de recettes.* »

Revoir la place des agrégés

M. René Haby ne s'est guère plus engagé quant à la formation des professeurs de collège, qui se répartissent en trois grandes catégories : agrégés, certifiés et professeurs d'enseignement général des collèges (anciens instituteurs). Il faudra, a-t-il assuré, « *revoir dans un proche avenir la préparation des agrégés* ». Ceux-ci seraient, d'autre part, plus à leur place « *au lycée et plutôt dans les classes terminales et post-baccalauréat* ». Car, « *plus le niveau de spécialisation est élevé, plus il est difficile pour le professeur de se mettre à la portée des élèves* ».

Pour les certifiés, M. Haby n'est pas favorable à des formations culturelle et pédagogique simultanées. Il vaut mieux, selon lui, « *faire suivre une formation culturelle de haut niveau d'une formation pédagogique* ». C'est ce qui se pratique actuellement dans les centres pédagogiques régionaux. Si l'on conservait cette formule — qui pourrait, a-t-il ajouté, servir de modèle à la formation des agrégés, — il faudrait qu'elle soit « *enrichie* ». Les professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) — qui s'appelleront bientôt des professeurs brevetés — issus du corps des instituteurs n'ont pas tous reçu une formation. Cependant, ils ont, selon M. Haby, « *une préoccupation majeure qui est de considérer l'enfant en tant que tel avant le contenu d'une discipline. Cette dimension est importante* ».

C'est à leur intention que le ministre de l'éducation a fait le plus de propositions. Afin de leur donner une « *existence plus solide* », il entend leur procurer une « *formation de plus haut niveau* », vraisemblablement, a-t-il précisé, celui de la licence « *en recentrant cette formation non plus sur des disciplines diverses mais sur une branche de discipline relativement étoffée et homogène* ». Les futurs brevetés continueront, dans une grande proportion, à être recrutés parmi les instituteurs. M. Haby souhaite aussi que l'enseignement dans les collèges « *soit également distribué entre des équipes mixtes comprenant des certifiés et des brevetés en raison de leurs compétences complémentaires* ». Cela ne manque pas de poser d'autres problèmes, et le ministre a notamment reconnu qu'il n'était pas possible de réunir dans ces équipes « *des personnels ayant des statuts aussi différents qu'actuellement* ». Il ne lui semble pas possible de modifier les rémunérations car elles s'insèrent dans l'ensemble de la fonction publique. Il se pourrait qu'il y ait prochainement des modifications des horaires de travail. Le service hebdomadaire des P.E.G.C. est actuellement plus important que celui des certifiés : M. Haby s'est déclaré prêt à « *rechercher des modalités de travail qui ne pénalisent pas un membre de l'équipe par rapport à l'autre* ».

CATHERINE ARDITTI.

ÉCHAUFFOURÉE ET REMOUS DANS UN LYCÉE DE MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Un conseil de discipline doit statuer dans les jours qui viennent, à Marseille, sur le sort d'un élève de première A du lycée Honoré-Daumier, renvoyé le 10 octobre pour avoir apposé sur le panneau d' « expression libre » de l'établissement un texte appelant ses camarades à une réunion politique d'information, texte qualifié par la direction d' « *appel à la révoultion* ».

Une échauffourée assez sévère avait mis aux prises, mardi 18 octobre, des lycéens et des policiers qui stationnaient devant le lycée, après que le chef d'établissement eut demandé au commissariat du secteur de surveiller les abords du lycée, où des bagarres s'étaient produites, la semaine précédente, entre groupes de lycéens de bords politiques opposés. Le même jour, les lycéens du second cycle, dans leur quasi-totalité, et de nombreux enseignants qui s'étaient joints à eux, manifestaient pour obtenir la réintégration du Bruno Le Dantec, l'élève renvoyé. Celui-ci s'est présenté mercredi 19 dans l'établissement où, en attendant la réunion du conseil de discipline, sa présence est tolérée. — J.C.

Les rapports entre l'État et l'enseignement privé

LE P.S. ET LA FEN D'ACCORD POUR UNE « INTÉGRATION NÉGOCIÉE »

Une rencontre entre les dirigeants du parti socialiste et ceux de la Fédération de l'éducation nationale a eu lieu vendredi 21 octobre. Au cours de cette réunion, MM. François Mitterrand et André Henry ont déploré « *qu'à moins de cinq mois d'une échéance politique importante qui peut modifier profondément les conditions de vie des travailleurs la dynamique unitaire de gauche puisse être remise en cause* ».

La discussion entre les deux délégations a également porté sur les problèmes d'éducation et de formation, le P.S. et la FEN constatant « *la convergence de leurs analyses* ». Au sujet de l'enseignement privé, le communiqué commun déclare que les deux organisations sont favorables à « *la mise en place progressive d'un seul service public et laïque de l'éducation nationale sur la base de l'engagement de bon sens : à service public fonds publics, à service privé fonds privés. Ce service public doit associer à sa gestion décentralisée toutes les parties intéressées et intégrer, par la négociation, les établissements privés sous contrat avec l'Etat. Ces procédures témoignent du refus de tout esprit de revanche, l'intégration ne devant pas entraîner la spoliation ni aboutir à un monopole.* »

Des guerriers pacifiques

De Pouldreuzic à Plozévet, en passant par Landudec, les enquêteurs du magazine « Vendredi », de FR 3, ont traqué dans un canton du Finistère les fauteurs de guerre scolaire et ont présenté, le 21 octobre, des combattants — ou supposés tels — bien fatigués de guerroyer. Ici, trois maternelles dont deux privées, là un collège public qui paraît luxueux en comparaison du modeste cours privé, plus loin une école unique — privée — dont on ne sait plus très bien si, à force d'être l'école de tous, elle n'est pas devenue une sorte d'école publique.

Des parents viennent expliquer qu'ils choisissaient le privé parce qu'on s'y occupe plus des enfants : « L'ambiance et les résultats scolaires y sont meilleurs », *dit un père. Le directeur diocésain de l'enseignement catholique fait des déclarations conciliantes. Un dirigeant des parents d'élèves du privé parle de* « nos adversaires », *mais ajoute aussitôt qu'il faut* « œuvrer pour que ça aille mieux ». *A la base, donc, des* « ennemis » *bien pacifiques.*

Et, au sommet, des généraux peu pugnaces. M. Jean Cornec, héraut de l'école publique, a rappelé que c'était déjà le R.P.F. qui, en 1951, avait allumé la querelle. M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) de la circonscription où avait été réalisé le reportage, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, a défendu le libre choix. Un étrange dialogue entre ces deux Finistériens de choc. Le plateau, pensait-on, résonnerait avec eux de fureurs guerrières : pouvait-on rêver opposition plus radicale, résumé plus manichéen de l'opposition des deux écoles ? Le résultat fut inverse. L'un parla, la main sur le cœur, du « pluralisme ». *L'autre affecta de croire qu'on allait vers une division des Français à l'irlandaise. Mais on n'y croyait guère. Le présentatrice, épique, conclut en affirmant que* « ce problème serait au cœur et à la racine du choix que les Français vont faire » *(en mars 1978). Malgré les efforts de tous, c'est le contraire qui était apparu au cœur de cette émission : on ne fait pas la guerre avec des pétards mouillés.*

Br. F.

SCIENCES

L'expérience Janus IV a fait progresser la plongée profonde

La phase marine de l'expérience de plongée profonde Janus IV s'est achevée à 0 h. 15 le 21 octobre à 5,55 kilomètres au large de Cavalaire (Var). A cette heure-là, la sixième plongée a été terminée : une équipe de trois hommes est remontée de la profondeur de 460 mètres et a regagné les caissons-vie du navire de forage *Pétrel*, pressurisés depuis le 16 octobre à 44 atmosphères (équivalant à la pression régnant sous 430 mètres d'eau).

Lors de la cinquième plongée effectuée dans l'après-midi du 20 octobre, l'autre équipe est descendue à 501 mètres, profondeur jusque-là jamais atteinte par l'homme dans le milieu marin.

La descente-record à 501 mètres a été prudente : compression de 44 à 51 atmosphères en quatre-vingt-dix minutes, séjour sous 51 atmosphères de quatre-vingt-dix minutes, dont deux sorties successives dans l'eau d'abord de M. Jacques Verpeaux puis de M. Gérard Vial ; M. Patrick Raude restant, par sécurité, dans la cloche-ascenseur.

Après la fin de la sixième plongée, les six hommes vont rester pendant plus de vingt-quatre heures sous 44 atmosphères. Ensuite commencera la phase de décompression, qui devrait durer sept jours dix heures et huit minutes.

Deux équipes descendant à tour de rôle et comptant chacune trois hommes ont participé à Janus IV : MM. Patrick Raude, Jacques Verpeaux (plongeurs de la COMEX) et Gérard Vial (plongeur de la marine nationale) ; MM. Philippe Jeantot, Louis Schneider (plongeurs de la COMEX) et Emile Sevellec (plongeur de la marine nationale).

Les cinq plongées à 460 mètres représentent, en tout, dix heures de travail dans l'eau, la plus longue séance ayant duré à elle seule deux heures vingt. Elles ont fait largement progresser le travail sous-marin : les précédents records de plongées profondes en mer, tous établis en juin 1975, avaient permis d'atteindre 349 mètres (marine américaine dans le golfe du Mexique), 326 mètres (COMEX, récupération d'une tête de puits dans la mer du Labrador à 2 °C), 305 mètres (marine nationale en Méditerranée).

Les six plongées de Janus IV n'étaient pas destinées à battre ces records mais à prouver que des hommes pouvaient réellement travailler sous 460 mètres d'eau. Pour cela une table de travail avait été accrochée au train de tiges du *Pétrel* de façon à être à la profondeur voulue. Sur elle, avaient été disposés des morceaux de pipe-line que deux plongeurs devaient assembler mécaniquement tandis que le troisième homme, prêt à secourir éventuellement ses deux compagnons, restait dans la cloche-ascenseur pressurisée qui assure les transferts entre les caissons-vie et le fond. Divers travaux de soudure et de découpage ont aussi été faits. En l'état actuel des techniques, la connection des pipe-lines sous-marins ne peut, en effet, se faire sans intervention humaine directe. L'exploitation des champs pétroliers offshore ne dépasse guère, pour le moment, la profondeur de 160 mètres d'eau. Mais il est nécessaire de préparer dès maintenant l'exploitation des champs situés au-delà du plateau continental.

Janus IV a innové dans le domaine de la coopération : pour la première fois en France, civils et militaires ont travaillé ensemble... et se sont partagés les frais de l'opération : 950 000 F pour le GISMER (Groupe d'intervention sous la mer de la marine nationale), 1 625 000 F pour le CNEXO (Centre national pour l'exploitation des océans), 1 625 000 F pour la COMEX (Compagnie maritime d'expertises), le prêt gratuit du *Pétrel* (325 000 F par jour) par le groupe pétrolier Elf-Aquitaine pendant toute la durée de l'expérience, compression et décompression comprises. La marine aura la copropriété des tables de plongée établies au cours de Janus IV et le CNEXO percevra des royalties sur les plongées que la COMEX effectuera selon ces nouvelles normes.

A ces quatre partenaires il convient d'ajouter la société belge Offshore-Europe.

L'expérience Janus IV devrait permettre d'améliorer les phases de compression de la plongée profonde. Grâce à de subtils dosages — secrets — d'hélium, d'oxygène et de toutes petites quantités d'azote, grâce à la vitesse très étudiée de la compression (vingt-quatre heures pour passer de 1 à 41 atmosphères, six heures de palier, trente minutes pour aller de 41 à 44 atmosphères), grâce à l'amélioration du matériel et du confort, les six hommes n'ont que très faiblement manifesté les signes du syndrome nerveux des hautes pressions (tremblements, anomalies des tracés électroencéphalographiques, fatigabilité). Pendant la descente à 501 mètres cependant, les tremblements ont été plus marqués, mais les trois hommes ont gardé toute leur vigilance. Des progrès analogues devraient être aussi réalisés au cours des délicates opérations de la décompression.

Pour le moment aucune autre expérience de plongée profonde n'est prévue en France. Mais il est possible que Janus IV ne soit qu'une étape dans la « descente » de la plongée profonde. Certes, il doit exister une limite à la plongée humaine. Peut-être cette limite se situe-t-elle vers 600 mètres, 800 mètres pour les plus optimistes. Il ne faut pas oublier, en tout cas, que, au cours de l'expérience Sagittaire IV, réalisée en juin et juillet 1974 dans les caissons de la COMEX, deux hommes ont vécu pendant cinquante heures à la profondeur fictive de 610 mètres (62 atmosphères).

YVONNE REBEYROL.

RELIGION

A Paris

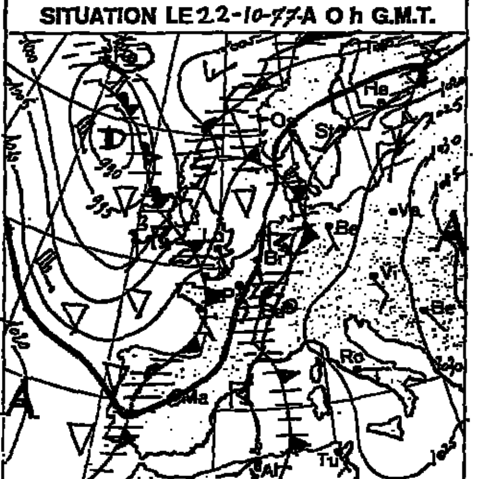
UNE MESSE SOLENNELLE EN LATIN SERA CÉLÉBRÉE CHAQUE DIMANCHE A SAINT-ROCH

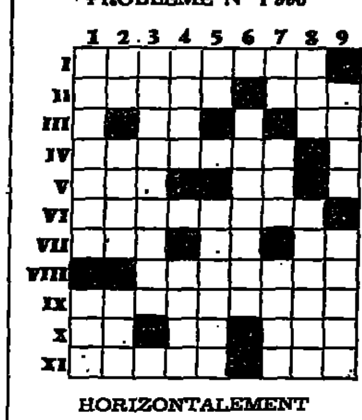
Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire de Paris, célébrera le dimanche 23 octobre en l'église Saint-Roch, à Paris, une messe solennelle en latin selon la liturgie de Paul VI « *mais dans la sensibilité des fidèles traditionalistes* », pour marquer la volonté d'accueil de la hiérarchie envers les nostalgiques de la liturgie ancienne.

En annonçant ses intentions le 21 octobre, Mgr Gilson a précisé que le cardinal François Marty, archevêque de Paris, fidèle aux promesses qu'il avait faites le 13 mars et le 21 juin derniers de montrer « *une volonté d'accueil* » envers ceux qui seraient tentés de constituer « *une Eglise parallèle* », avait décidé que des offices comme celui de dimanche seraient célébrés tous les dimanches à Saint-Roch.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 octobre à 0 heure et le dimanche 23 octobre à 24 heures :

Les masses d'air chaud et humide venant de la Méditerranée occidentale seront progressivement remplacées sur notre pays par des masses d'air plus frais dirigées par les basses pressions du nord de l'Atlantique.

Dimanche 23 octobre, sur la moitié est de la France, des pluies parfois orageuses, encore nombreuses en début de journée, tendront ensuite à se localiser sur les régions s'étendant des Ardennes aux Alpes et à la Corse, tandis que des éclaircies apparaîtront ailleurs. Les vents, de secteur sud, tourneront au sud-ouest ou à l'ouest ; ils demeureront assez forts sur le littoral méditerranéen.

Sur la moitié ouest du pays, un temps variable avec des éclaircies et quelques averses prédominera généralement dans un flux modéré de secteur ouest. Toutefois, une nouvelle zone pluvieuse accompagnée d'un renforcement des vents atteindra la Bretagne en fin de journée, et de violentes rafales sont à craindre au cours de la nuit de dimanche à lundi sur la Manche occidentale et le proche Océan. Les températures baisseront un peu dans la plupart des régions.

Samedi 22 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,1 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 25 et 13 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 15 ; Dijon, 22 et 14 ; Grenoble, 22 et 13 ; Lille, 21 et 14 ; Lyon, 24 et 16 ; Marseille, 22 et 15 ; Nancy, 23 et 13 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice, 22 et 16 ; Paris-Le Bourget, 24 et 16 ; Pau, 20 et 12 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 20 et 13 ; Strasbourg, 19 et 9 ; Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 17 degrés ; Amsterdam, 20 et 13 ; Athènes, 23 (max.) ; Berlin, 14 et 7 ; Bonn, 19 et 13 ; Bruxelles, 23 et 15 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 11 et 10 ; Genève, 15 et 8 ; Lisbonne, 17 (max.) ; Londres, 18 et 13 ; Madrid, 18 et 12 ; Moscou, 0 et —1 ; New-York, 17 et 5 ; Palma-de-Majorque, 24 et 15 ; Rome, 23 et 11 ; Stockholm, 11 et 8.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 octobre 1977 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'échange de notes franco-soviétique du 16 octobre 1975 concernant l'octroi de visas aux journalistes accrédités de manière permanente et aux membres de leur famille ainsi que de l'échange de lettres franco-soviétique du 7 juin 1977 concernant les conditions de séjour et de travail des personnels français en U.R.S.S. et des personnels soviétiques en France.

● Portant attribution de nouvelles compétences à la cour d'appel de Versailles.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 990

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III		■			■		■		
IV								■	
V				■	■			■	
VI									■
VII				■			■		
VIII	■	■							
IX									
X			■			■			
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. De la suite dans les idées. — II. Série d'accidents ; Marque de politesse. — III. Symbole ; Dupé. — IV. Couverture. — V. Accompagnait Diane dans tous ses déplacements ; Pronom. — VI. Retarde un peu et n'avance plus guère. — VII. Produit de l'esprit ; Symbole ; Conjonction. — VIII. Prénom féminin. — IX. On a tôt fait de le remplir. — X. Invisibles chez un obèse ; En retard ; Effectue très régulièrement les recouvrements qui lui incombent. — XI Monticule ; Direction.

VERTICALEMENT

1. Suscitent bien des frictions ; Bouleverse la terre. — 2. Sans décoration ; Frontière pouvant être franchie sans formalités ; Ne balança pas. — 3. Quelques lignes d'intérêt local. — 4. But d'une traite ; Est généralement capricieuse. — 5. Saint (inversé) ; Un qui avait le sens des nuances. — 6. Evoluaient en un mouvant domaine. — 7. Ne manque pas de voies ; Saint ; Fait grincer des dents. — 8. Fut vaincue dès la première épreuve ; Proches de la rupture. — 9. A respecter ! ; Cri poussé par un marin.

Solution du problème n° 1 899

Horizontalement

I. Hiérarchie ; Bave. — II. Goupil ; Osier. — III. Anne ; Céans ; Rr. — IV. Ti ; Lai ; Cierges. — V. Avalanche ; Tan. — VI. Louer ; Hé ! ; Eliés. — VII. Art ; Rétinites. — VIII. Nerfs ; Veste ; Er. — IX. Ere ; Eu ; Armure. — X. Samouraï ; Is. — XI. Neu ; Sienne. — XII. Epucera ; Nieras. — XIII. Mines ; Coûtera. — XIV. Oc ! ; Orb ; Caire. — XV. Iénisséi ; Tester.

Verticalement

1. Atalante ; Emoi. — 2. Ignivore ; Epicé. — 3. Eon ; Autres ; Un. — 4. Ruelle ; France. — 5. AP ; Aar ; Semées. — 6. Ricin ; Our ; Os. — 7. Clé ; Cheveu ; Acre. — 8. Acheteurs ; Obi. — 9. Ionie ; Is ; AI. — 10. Esse ; Entaient. — 11. Relier ; Nièce. — 12 Berg ; IT ; Mineras. — 13. Arrêtés ; Userait. — 14. Sasser ; Ré. — 15. Ers ; Rêvasser.

GUY BROUTY.

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Rencontres d'Action-Chanson.

L'association Action Chanson organise, en collaboration avec le Théâtre Paul-Eluard de Choisy-le-Roi, une série de manifestations et de rencontres autour de la chanson. Sont notamment prévues des soirées « café chantant » : chanson dans l'immigration, le 12 novembre, avec le compositeur algérien Khris et le chanteur portugais Fernando Marques ; chanson occitane, le 19 novembre ; chanteurs du Val-de-Marne, le 3 décembre ; chansons de femmes, le 10 décembre, avec Chantal Grimm, Francine Reeves et Jacqueline Dorian. Le 17 décembre, Djemel Allam, Claude Antonini, Jean Sommer, Mama Bea, participeront à « Six heures pour la chanson ». Une série de débats autour de la découverte et de la défense d'une autre idée de la chanson est prévue au cours de ces manifestations.

Nouveaux albums.

Art Garfunkel *(Watermark) : le meilleur album solo de Garfunkel, bien que celui-ci, non satisfait complètement par sa réalisation, le fait actuellement retirer du commerce. Garfunkel consacre l'album entier à Jimmy Webb, l'un des plus importants auteurs-compositeurs américains d'aujourd'hui Des ballades d'une grande beauté, libres comme le vent (33 t., C.B.S. 86 032).*

— Judy Collins *(« So early in the spring ») : la voix très pure qui module, étire les mots, le ton tout en douceur, en nostalgie et en solitude, Judy Collins célèbre avec ce double album contenant d'anciens titres ses premières quinze années dans le folk song. Elle chante Cohen, Paxton, Brel (« Maricke » et « la Colombe ») et bien ses propres compositions (33 tours, Dist. W.E.A. ELK. 62019).*

— Manfred Mann : *le jazz-rock sur lequel Manfred Mann s'appuie depuis quelques années avec la collaboration d'un groupe entendu il y a quelques mois en concert à Paris. Entre des titres vaguement écologiques de Mann, deux thèmes de Dylan : « It's all over now, Baby blue » et « Get your rocks off » (33 tours, Dist. Phonogram 9199 107).*

— Abrial Stratageme Group *(Mannderly) : un rock français baroque, mais développé non sans humour (33 tours, Sonopresse 69678).*

— Julos Beaucarne : *enregistrement au Théâtre de la Ville d'un musicien et d'un poète qui s'est peu à peu imposé avec des chansons qui « font des confidences qu'on n'entend qu'à demi-mot ». (33 t., R.C.A. 44032.)*

Calendrier du rock.

Peter Gabriel, le 30 octobre, à l'Hippodrome de Paris ; Bob Seger, le 3 novembre, au Pavillon de Paris ; Doc Watson, les 3 et 4 novembre, au Stadium ; John Cale, les 6 et 7 novembre, au Nashville, rue Caumartin ; Dictators, les 8 et 9 novembre, au Nashville.

Cher et Gregg Alleman, le 11 novembre, au Théâtre des Champs-Elysées ; Joan Baez, le 11 novembre, au Palais d'Hiver de Lyon, le 12, au Palais des sports de Marseille, le 14, au Pavillon de Paris ; Leo Kottke, le 17 novembre, au Nashville. Le Centre américain, 261, boulevard Raspail, présente le 2 novembre un hootnanny avec Gabriel Yacoub ; les 7, 8 et 10, Melusine.

Musique

Les Viennois vingt ans après

Il y a vingt ans, vingt-cinq ans peut-être, le seul nom de Mahler faisait sourire ; de Webern, à peine entrevu, on racontait l'histoire de la porte qui grince et transforme en quintette un quatuor suspendu au bord du silence. Suspect d'intelligence avec l'ennemi romantique, Berg avait un charme étrange, tandis que Schoenberg, à peine disparu, restait décidément, pour ses héritiers comme pour ses opposants de la première heure, le musicien du tableau noir.

C'était l'époque des concerts du Petit-Marigny, où Hermann Scherchen faisait bisser ce qu'on aurait sifflé ailleurs, où les uns se battaient par la plume, les autres par la voie des ondes, à qui aurait le dernier mot, et d'autres dans la salle. Vingt ans après, le Théâtre des Champs-Elysées fait le plein pour quatre concerts : sous la direction de Boulez, l'Orchestre de Paris joue Mahler, Webern, Berg et Schoenberg.

L'adagio de la Xe Symphonie *et les* Rückert-Lieder *de Mahler, applaudis à tout rompre, tout comme les* Sept Mélodies de jeunesse *de Berg ou les* Six pièces opus 6 *de Webern, ce sont là des réalités que le snobisme ou la simple curiosité ne suffisent plus à expliquer ; succès doublement mérité d'ailleurs par la qualité de l'exécution (en soliste Yvonne Minton), à l'exception des* Cinq mouvement pour cordes opus 5 *de Webern, d'une mise en place trop hasardeuse pour être acceptable et qui aurait dû susciter quelques remous... Mais non, pour le meilleur et pour le pire, tout cela maintenant paraît classique. Un classicisme qui, d'une certaine façon, frôle l'indifférence : « Ce n'était que cela ? », et tout semblerait dit.*

Placées au cœur du programme, les Variations opus 30 *de Webern, nettement plus récentes (1940) et parfaitement dominées malgré les pièges d'une matière sonore pulvérisée — les contrebasses y répondent au violon solo, la harpe et le tuba se croisent l'espace d'un do dièse, — sont venues opportunément rappeler qu'il ne suffit pas d'attendre quelques années de plus avant de prêter l'oreille pour que les choses difficiles deviennent plaisantes. Hautaines, volontairement abruptes en dépit de la séduction des timbres, ces* Variations *restent comme un défi lancé et... tièdement accueilli.*

Comble du paradoxe, l'opus 5 maltraité l'emporterait sur l'ultime chef-d'œuvre ? N'est-ce pas trop volontiers se donner des verges pour se battre, assurer le triomphe tardif des sceptiques qui n'ont pas désarmé ? Plus simplement c'est affirmer qu'il y a encore beaucoup à faire, car si les préjugés sont enfin tombés, seules entraves à la compréhension des pages de jeunesse, il est temps à présent d'avertir le public de l'effort beaucoup plus important qu'imposent les œuvres de la maturité viennoise et de leur donner dans les concerts classiques la place qui leur revient. La présence, dans le programme du mercredi 26, des Quatre Lieder opus 22 *de Schoenberg, si rarement exécutés à cause de l'effectif qu'ils réclament, est un premier pas dans ce sens.*

GÉRARD CONDÉ.

Notes

Cinéma

Nouvelle menace sur la Cinémathèque.

Lundi 24 octobre sera plaidé, devant le tribunal de grande instance de Paris, un référé engagé par la Cinémathèque française pour obtenir la levée des saisies mises sur son compte bancaire et sur la subvention de fonctionnement versée mensuellement par le C.N.C. Ces saisies ont été obtenues par les sociétés Auvidulis et J.F.C. sur présentation d'un contrat concernant la location par la Cinémathèque de bureaux dans un groupe de bâtiments construits à Orsay ; cependant, ce contrat n'avait été entériné ni par le conseil d'administration ni par l'assemblée générale de la Cinémathèque. La créance litigieuse serait de 1 million de francs.

Cette affaire fait peser une nouvelle menace sur l'existence même de la Cinémathèque, dont l'assainissement financier était en bonne voie.

Jazz

La Compagnie Lubat à Mouffetard.

On connaît Bernard Lubat, qui ne fait pas, avec sa poêle à frire, de la musique alimentaire, de la musique de consommation, mais tout juste l'inverse. Lubat a retrouvé, par cheminement personnel et dans un climat d'époque où elles ont repris force, l'action dada et l'action surréaliste en lesquelles, à l'origine, la musique n'avait pas tenu grande place. Lubat a fondé sa compagnie et lui a découvert un local. Chaque soir, à 22 h. 30 (relâche le 23 octobre), on joue et on crie. On peut participer aussi aux ateliers de danse et de pratique instrumentale le mercredi matin, ainsi que le samedi et le dimanche, toute la journée.

Bernard Lubat, qui a suivi l'itinéraire des « classiques », en passant par les conservatoires (c'est le cas, aussi, d'autres membres de la compagnie : Jean-Louis Chautemps, Jacques Di Donato), n'a pas oublié sa première région d'être, celle où il découvrit la musique dans les mariages et les festivités de village. C'est cette région qu'il essaie de rejoindre, pour aller plus loin. « Dans le lieu du bal, dit-il, il faut voir l'endroit chaud, exquis, où il y avait, où il doit y avoir encore, unis, la musique et l'amour. »

LUCIEN MALSON.

★ Compagnie Lubat : 76, rue Mouffetard. 75005 Paris. Tél. : 336-02-87 ou 285-47-59.

∴

Au grand amphithéâtre de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence, on pourra entendre Raymond Boni, Christian Escoudé, Sam Rivers (mardi 25 octobre, à 21 heures), Pepper Adams, Georges Arvanitas, Archie Shepp (mercredi 26, à 21 heures), Mercer Ellington Big Band (vendredi 28, à 19 h. 30 et 22 h. 30), Frank Lowe, Elvin Jones (samedi 29, à 21 heures).

Elvin Jones au Stadium

Situé à la périphérie sud de Paris, le Stadium est un complexe ultra-moderne à destination sportive et culturelle.

La scène, plantée au beau milieu de la patinoire, accueillait jeudi soir deux musiciens américains : le saxophoniste baryton Pepper Adams, musicien blanc de la côte Ouest, et Elvin Jones, ancien batteur du légendaire John Coltrane Quartet.

Malgré les efforts répétés du trio de Georges Arvanitas, Adams ennuie un peu à force de simplicité. Même dans « Dear Old Stockholm », qu'il a joué mille fois, il ne prend aucun risque.

Le public était venu nombreux voir le batteur peut-être le plus original de l'après-guerre. Le quintet, composé de Roland Prince (guitare), Michael Stuart (saxo ténor), Pat La Barbera (saxo ténor, saxo soprano), Andy McCloud (basse), entre en smoking, puis nous dispense une musique faite de riffs puissants qui, sans être des plus originales, met en valeur l'extraordinaire jeu d'Elvin. Tour à tour, il caresse, brosse, fouette, gifle, écorche, son instrument. Les muscles du cou tendus, le sourire figé serrant son habituel fume-cigare, il illustre ce que Coltrane avait nommé the « drum thing », le spectacle de l'homme tambour.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

Entre Rhône et Saône.

Deux associations, l'une chargée de la promotion — Jazz à Lyon, — l'autre de la production — Brainstorming Association, — viennent d'être créées pour tenter de relancer une animation dans ce secteur particulier de la musique, où un vide peu commun s'était formé depuis plusieurs années. L'initiative ayant reçu les encouragements de la municipalité, c'est dans le cadre exceptionnel de l'auditorium de la Part-Dieu que sont organisés les quatre premiers concerts de la saison 1977-1978.

Pour relancer la jazz entre Rhône et Saône, les promoteurs de l'opération ont misé sur des valeurs sûres : 29 octobre, l'orchestre de Duke Ellington, sous la direction de son fils, Mercer Ellington ; le 25 novembre, les Jazz Messengers d'Art Blakey ; le 12 décembre, Archie Shepp, et, enfin, le 10 février 1978, Elvin Jones.

★Abonnement pour les quatre concerts : 144 F. Renseignements : auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi, 69003 Lyon.

Ventes

Renoir à New-York.

Un tableau de Renoir, « la Jeune Fille au chapeau blanc », a été vendu le 18 octobre chez Christie à New-York pour 225 000 dollars (1 million 120 000 francs). Le tableau, qui avait appartenu à l'acteur Gary Cooper, a été acquis par Mme John L. Loeb, épouse d'un banquier new-yorkais. La vente, qui groupait notamment des œuvres de Degas, Monet, Sisley, Léger, Matisse et Picasso, a été dans l'ensemble moins moins bonne qu'on ne le prévoyait.

« L'Adoration des mages », tableau attribué à Brueghel le Jeune, a été acheté 35 000 livres sterling (300 000 francs), soit trois fois son prix estimé, par un collectionneur anonyme le 19 octobre aux enchères de Sotheby's, à Londres.

CRÉATION D'UN INSTITUT NATIONAL DE RESTAURATION

Le ministère de la culture et de l'environnement vient de créer un Institut national de la restauration. Cette initiative, depuis longtemps attendue, s'inscrit dans la ligne définie par M. Michel d'Ornano concernant la conservation des biens culturels, et fait suite aux mesures prises par le président de la République en faveur des métiers d'art. L'institut sera chargé de soutenir et promouvoir la restauration, ainsi que de former des restaurateurs qui, jusque-là, pour apprendre le métier, devaient séjourner au Restauro de Rome — tant en ce qui concerne le secteur public que le secteur privé.

L'Institut national de restauration est provisoirement installé dans les locaux de l'administration générale du Mobilier national, aux Gobelins. M. Jean Coural, administrateur général du Mobilier national, en a été nommé directeur, et M. Maurice Aicardi, secrétaire général au Plan, président du conseil d'administration.

Rock

Little Bob Story à l'Olympia

Lorsque, en 1974, le groupe français Little Bob Story devient professionnel, sa décision ressemble à une gageure, à un acte d'héroïsme. Les structures du rock en France sont inexistantes ; pis encore, tout est fait pour briser la carrière d'une formation. Il existe un circuit de clubs et de M.J.C. qui peuvent accueillir les groupes de rock, mais leurs directeurs sont réservés à l'égard de cette forme de musique par crainte de pugilats éventuels. Les précédents ne sont pas plus encourageants : la majorité des groupes français sont morts du mépris dans lequel on les cloîtrait. De plus, Little Bob chante en anglais, ce qui lui interdit toute entrée dans les radios nationales. A ces problèmes extérieurs viennent s'ajouter les divers ennuis de matériel, de transports et d'argent. Rien ne réussit pourtant à entamer l'énergie qui anime le groupe, les bons concerts compensent les mauvais jours et de toutes ces expériences la musique tire un bénéfice toujours plus fécond, à défaut du porte-monnaie.

Bob est petit, un peu rond, un peu myope aussi, et sa sensualité n'a rien d'envahissant, mais lorsqu'il occupe la scène, serre son micro et fait vibrer sa voix, il est impossible de rester insensible à son jeu. Bob chante depuis 1962, et les formations qui l'ont suivi sont légion, elles se sont succédé sous des noms différents au fil des ans pour aboutir au groupe actuel. Si le temps n'a pas eu d'emprise sur lui, il le doit à son authenticité. Bob est « vrai », il n'essaie pas d'imiter les idoles anglo-saxonnes, certes elles l'ont influencé, Eric Burdon, en particulier, pour sa voix, mais scéniquement il reste lui-même.

Aujourd'hui les événements prennent tournure, le groupe, né au Havre, a gagné un public, à travers les provinces françaises, qui le suit fidèlement. Les concerts ne manquent pas et L.B.S. tourne à un rythme presque trop rapide. C'est le tribut de sa persévérance et de son talent aussi. Les cachets ont augmenté et, s'ils ne sont pas encore faramineux, leur régularité permet au groupe de vivre (modestement) de la musique. C'est important et, en France, fort rare. Mais il a également montré l'exemple, ouvert les portes à de nouveaux groupes. L.B.S. assume cette fonction paternelle jusqu'au bout en leur proposant les premières parties de ses concerts. Une bénédiction pour le rock français. Son audience n'est pas exclusivement française. L.B.S. a effectué plusieurs tournées en Angleterre. Un de ses 45 tours a été primé par l'une des revues de rock les plus influentes outre-Manche.

Bob est le pivot autour duquel évoluent les musiciens, mais chacun d'entre eux revêt la même importance. Un concert de Little Bob Story est toujours un grand moment de rock'n roll. Ils seront à l'Olympia le dimanche 23 octobre, à 16 heures.

ALAIN WAIS.

DISCOGRAPHIE :

High Time (Arcane 913076, distr. W.E.A.).
Little Bob Story (compilation des singles, Crypto ZAL 6415, distr. R.C.A.).
Livin' in the fast lane (Crypto ZAL 6429, distr. R.C.A.).

Théâtre

POINT DE VUE

LA PIOCHE DU CANTONNIER

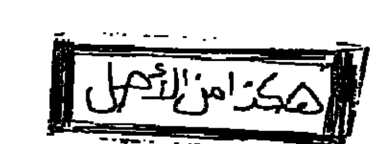
Les Centres dramatiques nationaux sont en butte à des attaques. Il a fallu la vive réaction du Syndeac (Syndicat des directeurs d'entreprises d'action culturelle) pour que M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, leur accorde pour 1978 une augmentation de crédits plus conforme aux engagements pris à leur égard (+ 20 % au lieu des 7,4 % initialement proposés). Aux centres dramatiques on reproche de monter trop souvent, avec les deniers de l'Etat, des spectacles de recherche, qui ne sont pas directement accessibles à tous. Georges Lavaudant, co-directeur avec Gabriel Monnet, du Centre dramatique de Grenoble, qui présente à Nanterre jusqu'au 6 novembre, à l'invitation du Festival d'automne, Palazzo Mentale, *collage de textes de Proust, Kafka, Borges... mis en place par Pierre Bourgeade, est de ceux qui revendiquent le droit d'utiliser les subventions pour un « atelier d'art ». Il expose les raisons historiques de ce choix.*

par GEORGES LAVAUDANT

LA mission des centres dramatiques est d'amener l'art sur un autre chemin que celui de nos habitudes. Les premiers hommes de la décentralisation ont exhumé des œuvres cachées. Ils ont prouvé leur existence, ont montré pourquoi et comment elles nous appartiennent. Ils nous ont appris à les regarder. Aujourd'hui, elles existent, et si nous voulons poursuivre le travail de ces hommes, nous ne pouvons pas nous contenter d'apporter des images animées au corps enseignant. Nous devons nous démarquer, arracher les classiques à leur lecture scolaire, prouver qu'ils sont plus corrosifs ou plus fades qu'il n'y paraît. Nous les connaissons mieux que personne, nous les avons expérimentés mille fois sur le terrain de la scène. Nous savons où l'écriture prend corps, où elle s'effondre. Nous avons à faire part de notre expérience, à proposer immédiatement, sans chercher à placer des jalons pour une prétendue progression vers la culture, ce que nous estimons le plus juste.

Faire du théâtre n'est pas mettre une pièce en scène, c'est faire exister un objet théâtral compact. Le récit pour lui-même a fait son temps en littérature, la peinture en a terminé avec le « sens » et nous, nous ne sommes plus naïfs à l'égard des textes. Nous disposons d'instruments avec lesquels il est impossible de tricher et qui s'appellent marxisme, psychanalyse, sémiologie, bande dessinée aussi. Nous ne les montrons pas, nous ne les illustrons pas. Ils sont dans nos mains comme la pioche dans celles du cantonnier : peu importe la manière dont il s'en sert si la route est belle.

Toute la programmation du centre suit cette ligne. Nous ne pouvons pas inviter un grand nombre de spectacles, et nous préférons demander à des metteurs en scène comme Daniel Mesguich de venir travailler avec nous, avec l'équipe, de nous ouvrir sur leurs préoccupations, sur leur manière de voir et d'agir. Daniel Mesguich et moi ne sommes pas jumeaux, mais nous refusons le même théâtre : un théâtre dans lequel le public se reconnaît immédiatement et qui le confirme dans son idéologie, quelle qu'elle soit. Un théâtre confortable qui établit avec les spectateurs un simple flirt, une séduction provisoire, dont les interrogations peuvent être esquivées, dont les codes sont connus, coulent de source, s'ajustent aux courants des idées dominantes, d'où qu'elles viennent. Notre attitude serait la même dans une société progressiste et conservatrice. La seule fonction de l'art est de détruire les codes, de les mettre en question, en action, de reconstruire cet objet théâtral compact : le spectacle.



SPECTACLES

Formes

Grands et jeunes de demain

L'invasion pléthorique de nos cimaises surmultipliées, où émergent des grands noms, des vrais peintres, Pelayo par exemple, présent à la fois à la Maison des jeunes des Hauts-de-Belleville et à Bellechasse internationale (j'y suis allé, j'y reviendrai, dans tous les sens du mot), risque de noyer des expositions plus modestes. Qu'il s'agisse d'artistes qui, malgré leur âge, n'ont pas encore la place qu'ils méritent, comme le Turc Anli Hakki ou le Savoyard Yves Mairot, ou que leur jeunesse leur soit imputée comme un crime. Anli Hakki (1) brasse l'épais goudron de la vie dans une cuve enchantée. C'est noir, c'est sombre, peu importe. Ça bouge, ça vient de très loin. *La Cérémonie* — tout est célébration dans ces toiles, — *Jacob et l'Ange*, un ange audacieux faisant le saut de l'être du même nom, *la Toilette du matin*, etc., développent une puissance impatiente d'éclater. Puissance des corps et des choses. Les paysages plus situés, les taureaux d'Anatolie, le *Rocher à Capri* (un fusain cette fois) accumulent la même réserve d'énergie.

Mairot (2), lui, a tellement décanté ses montagnes, *la Sambuy*, *la Tournette*, *Roseland*, couvert de graffiti, que seuls les collectionneurs de dépliants touristiques seront déroutés. Les brumes lilas qui estompent les cimes, les voiles immatériels de *l'Hiver*, et en ce qui concerne le règne végétal, les craquelures de telle *Petite Ecorce* feront peut-être crier à l'abstraction, tout comme les photos vues par le même œil. *L'Arbre mort* a trouvé une seconde vie.

A côté de ces compositions tellement élaborées, celles d'un nouveau venu, frais émoulu en peinture, Rached (3), ou relèvent de l'imagerie. Rached n'est pas un naïf, même faux, mais un vrai autodidacte. Son humour, il en a, très particulier, n'a rien de littéraire, en dépit des titres : *la Bénédiction*, *Chat miracle*, *le Rêve*, *Petit Malin*, *la Pieuvre*, *la Lune*. Il met sa riche capacité d'invention au service des formes et des couleurs. On le devine tout ébérlué lui-même d'avoir accouché d'un si joli monde.

La maîtrise graphique d'Assadour (4), se manifeste avec un égal bonheur dans ses gravures et dans ses dessins et ses aquarelles. Un peu comme chez Mecksepper, dont je parlais la semaine dernière, de la haute précision naît le mystère. Disques astraux, larges arcs concentriques, tout le cosmos épuré est condensé dans *Décor pour une vie* avec ses mini-architectures visionnaires, dans *l'Onde et la pyramide*, *Aube*, *le Cube*, *Météores* parsemant un quadrillage gris, et cette femme en *Equilibre*. La figure humaine apparaît davantage dans les dessins, comme balayés par un vent d'outre-monde. Ce jeune Libanais tient déjà pas mal de ses promesses.

Revenons à la peinture. Je voudrais pouvoir détailler à loisir l'exposition d'Anita de Caro (5), qui rassemble le meilleur de dix ans de travail, tri sévère qui coupe court aux velléités de critique. Dialogue constant entre le dehors et le dedans, la vie intérieure et le visible, que concrétise et symbolise *Fenêtre sur jardin*. Alternance entre les constructions rigoureuses, traitées dans les tons neutres, ocrés (*Porte et signe*) et la liberté surveillée d'une palette somptueuse. Fleurs sur fonds bleus, mauves, corail qui chantent et enchantent. Une fois pris, provisoirement, le plaisir dispensé par les grandes compositions, on se penchera sur la subtilité folle des petits formats. *Jamais un coup de dés...*, le signe de l'infini branché sur le *Labyrinthe*, entre bien d'autres atteignent et dépassent la perfection formelle. Qu'on les décrypte.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Le Scriptorium, 54, rue de Bourgogne.
(2) La Maison de Savoie, 16, boulevard Haussmann.
(3) Jacques Casanova, 25, galerie de Montpensier (Palais-Royal).
(4) Sagot - Le Garrec, 24, rue du Four.
(5) Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot.

Cinéma

Une semaine pour les enfants

C'était tout ce qu'il y a de plus sélect, de plus officiel. Le premier prix, le Prix du président de la République, fut remis (par Mme Giscard d'Estaing) au Yougoslave Marijan Arhanic pour *le Voleur de firmament*. Un film sur la guerre dans un village de Yougoslavie où deux enfants découvrent la résistance à partir de l'« assassinat » par des Allemands de « leurs » oiseaux. Film généreux, admirablement interprété par deux enfants, trop idéaliste peut-être, un beau film, pas un chef-d'œuvre, mais le meilleur à coup sûr des trente-deux films (dix-sept courts métrages, quinze longs métrages) venant de vingt et un pays

Cette année, l'avis des enfants a été demandé pour ce deuxième Festival international de France du film pour l'enfance et la jeunesse, organisé par le Centre national français du film pour l'enfance et la jeunesse, en collaboration avec l'Institut national de l'audio-visuel et sous les auspices de l'UNESCO.

Les deux jurys avaient sélectionné le film yougoslave — les adultes, dit-on, poussés par les enfants. Le jury des adultes préférait en réalité *Storm boy*, de Matt Carroll (Australie), sur lequel le jury des enfants avait des réticences. Cette double amitié d'un enfant avec un pélican et un aborigène, dans une région déserte de l'Australie, aurait pu être remarquable si un regard trop récupérateur sur l'« Indien sauvage » et la « civilisation bienfaisante » ne l'avait en partie gâchée.

Tentative de fugue, de Vochtech Jasny (R.F.A.), et *le Petit Cheval bossu*, de Ivan Ivanov Vano et Anatoli Volko (Pologne), primés par les adultes furent jugés sévèrement par les enfants, qui récompensèrent *l'Aventure de la vie*, de Bert Haanstra (Pays-Bas) — *« très bon film*, dirent-ils, *montrant les différents moyens de survie dans un milieu dit sauvage et dans une société destructrice des conditions naturelles »*, — et *J'sais pas quoi faire*, de Maurice Bunio-Carpentier (France), *« film à la fois réaliste et surréaliste montrant l'imagination créatrice de l'enfance gênée par la présence des adultes ».*

« Il est intéressant de voir ce que des adultes jugent être pour les enfants, dit l'un des quatre enfants du jury, *il y a des films ici qui ne sont pas des films pour enfants, mais des films pour débiles. Les adultes jugent les enfants comme des êtres inférieurs, incapables de réfléchir. A mon avis, il n'y a pas de films pour enfants, il n'y a que des films pour des individus. »* Qu'est-ce que le cinéma pour enfants ? Question capitale. Comment, au nom de quoi, furent retenus, par la commission de sélection préparatoire, des films comme *The Magic Rolling Board* (Etats-Unis), véritable film publicitaire, *Rock'n Roll Wolf* (Roumanie), film si médiocre qu'il étonna tout le monde, et tant de petits courts métrages insignifiants. Les pays avaient envoyé eux-mêmes les films qu'ils considéraient les meilleurs, mais pourquoi le Canada, les Etats-Unis, pour ne prendre qu'un exemple, avaient-ils choisi ce qui a été montré, alors qu'ils ont d'autres réalisations plus intéressantes ?

Le jury des enfants, en tout cas, n'était pas content. Ils n'étaient que quatre (*« et il n'y avait pas de filles »*), ils avaient le même âge (treize, quinze ans) et ils devaient juger de films s'adressant aussi aux moins de dix ans, il n'y avait pas de films faits *par* les enfants. Ils étaient contre les choix et même contre la conception du Festival (*« tout est à refaire »*, disaient-ils), ils avaient l'impression d'être un peu la caution d'une opération qui les dépassait

Etrange manifestation, et parfois étranges prix... Seul élément réconfortant dans ce Festival, la promesse faite par le gouvernement de créer dès 1978 des centres de création audio-visuelle, dans vingt-trois régions, *pour* les enfants et d'étudier les possibilités d'aide financière aux distributeurs et exploitants pour diffuser en France un cinéma d'enfants.

CATHERINE HUMBLOT.

Le 3e Festival cinématographique international de Paris, aura lieu du 2 au 8 novembre 1977. La location est ouverte dès à présent à l'Empire, 41, avenue de Wagram, de 11 h à 18 h. Prix des cartes d'abonnement : 10 séances 90 F ; 20 séances 160 F.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 22 - Dimanche 23 octobre

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Cenerentola (sam., 20 h.); Concert de musique de chambre, Trio Pasquier (Beethoven, Roussel, Mozart) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope (sam., 14 h. 30) ; la Paix chez soi, le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30); l'Ecole des femmes (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, grand théâtre : la Classe morte (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.) (Festival d'automne) ; salle Gémier : Marchand de plaisir, marchand d'oubliés (samedi, 20 h. 30, dim., 15 h.) (Festival d'automne).
Petit Odéon : la Guerre des piscines (sam. et dim., 18 h. 30).
Odéon : Arlequin serviteur de deux maîtres (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre Pompidou : Spectacle audiovisuel (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30).
T.E.P. : Dorénavant I (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h.) (Festival d'automne).
Petit T.E.P. : la Nuit juste avant les forêts (sam., 18 h.) ; Risibles amours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 ; Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Turangalila Symphonie, d'O. Messiaen) (dim., 18 h. 30).
Nouveau Carré : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30); La Guerre civile (sam. 20 h. 30, dim., 17 h. 30) ; Nuova Colonia (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Juliette Gréco (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Antoine : les Parents terribles (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Aire libre Montparnasse : Etoiles rouges (sam., 22 h. ; dim., 16 h.).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée : Equus (sam. 21 h. ; dim., 15 h.).
Biothéâtre-Opéra : Solness le constructeur (dim., 15 h.).
Centre culturel suédois : Mademoiselle Julie (sam. et dim., 20 h. 30).
Cartoucherie : Pâques à New-York (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). Théâtre de l'Epée-de-Bois : Madras (sam., 21 h.).
Cité internationale universitaire, la galerie : Hedda Gabler (samedi, 21 h.), grand théâtre, Toussaint Louverture (sam., 21 h.). — La Resserre : l'Avare (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Un ennemi du peuple (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
L'Epicerie : Belle ombre (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30)
Espace Pierre Cardin : Almira (sam., 17 h. et 20 h. 45).
Galerie 55, Mme Lazare (sam. 21 h., dim. 15 h. 30).
Gymnase-Marie-Bell : Arrête ton cinéma (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : les Ragionamenti de l'Arétin (sam., 20 h. 30).
La Bruyère : Quoat-Quoat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Le Lucernaire-Forum, Théâtre noir : la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30) ; Penthésilée (sam., 20 h. ; dim., 20 h.) ; R. Wagner (sam. et dim., 22 h. 30). — Théâtre rouge : les Emigrés (sam. et dim., 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny, Nini la Chance (sam. 21 h., dim. 14 h. 45 et 18 h. 30).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel, les Vignes du Seigneur (sam. 21 h., dim. 15 h., 21 h.).
Michodière : Pauvre assassin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Par delà les marronniers sam., 21 h. ; sam. et dim., 15 h.).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h., 21 h.).
Mouffetard : Erostrate (sam., 20 h. 45).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Œuvre : la Magouille (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 15).
Palace : Ben Zimet (sam., 18 h. 30) ; Zouc (sam., 21 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Oui (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Sigismond (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Récamier : Jean Harlow contre Billy the Kid (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 15 et 18 h. 45).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : le Voyage vertical (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre de la Maison d'Italie, la Dame aux camélias (sam., dim. 21 h.).
Théâtre du Maine : Victime du devoir (sam., 20 h. 30) ; Un oiseau dans la vitre (sam., 22 h.).
Théâtre du Marais : le Cosmonaute agricole (sam., 20 h. 45).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de Paris : Pygmalion (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Tristan et Iseult (sam., 20 h. 45).
Théâtre de la Péniche : le Retour (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine, l'Ombre du conte (sam 20 h. 30, dim. 17 h.).
Théâtre Présent : les Derniers (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : A louer (sam., 20 h. 30) ; A force d'attendre l'autobus (sam., 21 h. 30) ; l'Amour en visites (22 h. 45).
Théâtre 13, Renaud et Armide (sam. 20 h. 45, dim. 15 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : Divorce à la française (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h., dernière).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

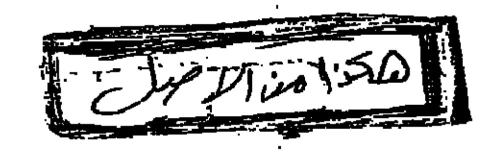
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Coriolan (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Bezons, Théâtre : Macbeth (sam., 21 h.).
Boulogne, T. B. B. : Six personnages en quête d'auteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Champigny, Centre des loisirs : Phèdre (sam. et dim., 16 h.).
Charenton, Théâtre : le Grand Valet (sam., 20 h. 30).
Choisy, Théâtre Paul-Eluard : Lux in tenebris (sam., 21 h.).
Créteil, Maison des arts et de la culture A.-Malraux : Lar Lubovitch Dance Company (sam., 20 h. 30) : Trio Nordmann (Mozart, Bach, Mendelssohn, Telemann, Charpentier) (dim., 20 h. 30).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre municipal : Vienne chante et danse (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Festival d'automne

Voir aussi Les salles subventionnées.
Bouffes du Nord : Smalwood (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre des Amandiers (Nanterre) : Palazzo Mentale (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

Les concerts

Eglise Saint-Louis des Invalides : Chœur royal des hommes de Rotterdam (Da Palestrina, Jannequin, Bach, Poulenc, Verdi, Mortimer, Dvorak) (dim., 16 h.).
Pleyel : Concerts Colonne, dir. D. Agrafiotis (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Théâtre de la Madeleine : K. Kulka, J. Marchwinski, violon et piano (Beethoven, Brahms, Frank, Szymanowski) (sam., 17 h.).
Radio-France : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy (Dallapicola, Nono, Tavener, Amy (sam., 17 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez (Mahler, Berg, Webern) (sam., 17 h. 30) ; Concert Pasdeloup, dir. G. Devos (Rossini, Paganini, Rachmaninov, Saint-Saëns, Liszt, Brahms) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : Viktor Sholz, orgue (Guillou, Sholz, Bach) (dim., 17 h. 45).



SPECTACLES

Eglise américaine : K. Cleary, cor ; J. French, piano ; R. Behram, ténor (Poulenc, Weber, Cherubini, Telemann, Britten, Mozart) (dim., 18 h.).
Salle Gaveau : Orchestre F. Oubradous, dir. F. Quattrochi (Haydn, Cimarosa, Telemann, Schubert) (sam., 17 h. 30).
L'Heure musicale de Montmartre : Hommage à Beethoven (sam., 17 h. 45).
Hôtel Hérouet : Simone Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 30).
Lucernaire-Forum : Jacques Gautier, piano (Bach, Busoni, Haydn, Brahms, Debussy (sam. et dim., 21 h.) ; Trio Parthenia (Schumann) (dim., 19 h.).
Institut national des jeunes aveugles : Récital d'orgue Xavier Dufresse (Franck, Barié, Langlais, Litaize) (sam., 20 h. 45).
Salle Cortot : R. Boubouildi, piano (Beethoven) (dim., 20 h. 30).

La danse

Pavillon de Paris : Chants et danses des révolutions russes (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30, 17 h. 30).
Palais des sports : Ballet soviétique sur glace (sam., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Aux anes citoyens (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Le maire est démonté (sam. et dim., 22 h.).

Le music-hall

Bobino : Serge, Stephan et Carine Reggiani (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Casino : Parisline (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Elysée-Montmartre : Yves Simon (sam. et dim., 21 h.).
Folies-Bergère : Folie, je t'adore (sam. et dim., 20 h. 45).
Jardin des Champs-Elysées : Circus Folies (sam. et dim., 20 h. 30).
Lucernaire-Forum : Cora Vaucaire (sam. et dim., 22 h. 30).
Moulin-Rouge : Follement (sam. et dim., 22 h. 30).
Olympia : Nana Mouskouri (sam. et dim., 21 h.).
Palais des arts : Jacques Douai (sam., 20 h. 45).
Palais des congrès : Sylvie Vartan (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. et 18 h. 30 : Regard sur Hollywood ; 15 h. : le Pirate noir, de D. Fairbanks et A. Parker ; le Signe de Zorro, de F. Niblo ; 18 h. 30 : les Ensorcelés, de V. Minnelli ; 20 h. 30, Cinéma d'Afrique et d'Amérique : la Symphonie en noir, le Mandat, d'O. Sembene ; 22 h. 30, Semaine du cinéma israélien : Floch, de D. Wolman. — Dim., 15 h. : l'Oiseau bleu, de G. Cukor ; 18 h. 30 : le Troisième Homme, de C. Reed ; 20 h. 30, Cinéma d'Afrique et d'Amérique : la Symphonie en noir, Mouna Moto, de D. Pipa ; 22 h. 30, Semaine du cinéma israélien : le Rêveur, de D. Wolman.

Les films nouveaux

LA GUERRE DES ETOILES, film américain de George Lucas, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont - Champs - Elysées (359-04-67) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14 (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE, film français de Michel Coluche : ABC 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

MORT OU VIF, film de montage de M. Mallarevsky : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.

LES PETITES GALERES, film français de J.-M. Mongredien : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LES CHASSEURS, film grec de Théo Angepoulos, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

POUR CLEMENCE, film français de Charles Belmont : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

CRAZY HORSE DE PARIS, film français de Alain Bernardin (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LA ZOUBIE AUX GRANDES MANŒUVRES, film italien de N. Cicero, v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e 742-83-90) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58.00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14.27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont - Convention (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60.33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.C.G.-Gare - de - Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
BAD (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50.32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Miramar, 14e (326-41-02).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Ang., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) : Athéna, 12e (343-07-48).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-15-42).
EMMA (Fr.) (V. Am.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp. ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55) : Broadway, 16e (527-41-16)
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; U G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) H Sp.
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE MANQUE (Fr.) (*) ; Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h 15)
LA MENACE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84)
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68), v.f. : Grand Pavois, 15e (531-44-58)
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr.) V Yiddish : La Clef, 5e (337-90-90)
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h.
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) : Ternes, 17e (380-10-41).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Mayfair, 16e (525-27-06).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G C.-Opéra, 2e (261-50-32)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; v.o.-v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
WIVES (Norv., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h (sf sam et dim.)



CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Somalie et Mme Mohamed Saïd Samantar ont donné une réception vendredi à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— M. Jean Ancely et Mme, née Chantal Grenier, et Delphine, sont heureux d'annoncer la naissance de Thibaud, le 14 octobre 1977.

59, avenue du Roule.
Neuilly-sur-Seine.

Fiançailles

— Vincent Duriez et Dominique Béra sont heureux d'annoncer leurs fiançailles.
V.D. 59310 Orchies, le 15 octobre 1977.

Décès

Pierre MULLER

Nous apprenons le décès de
M. Pierre MULLER,
ancien député.

[Né le 4 mars 1901 à Dalem (Moselle), Pierre Muller avait contribué à l'implantation du parti communiste en Lorraine. Il avait animé, avant la seconde guerre mondiale, la fédération régionale des mineurs de charbon et avait adhéré au P.C.F.

Arrêté lors de l'entrée des troupes allemandes en Lorraine et déporté, il siège, à la libération, au sein des deux Assemblées nationales constituantes. En décembre 1946, il est élu au Conseil de la République, mais préfère conserver son siège de député de la Moselle qu'il détient de 1946 à 1956.

Membre du comité central du P.C.F. jusqu'en 1959, il a été secrétaire de la fédération communiste de Moselle jusqu'en 1964.]

— Chamonix, Annecy.
— Mme Robert Baverez, ses enfants et petits-enfants, ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Robert BAVEREZ.
Les obsèques auront lieu le samedi 22 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Michel de Chamonix, où l'on se réunira.
Les condoléances seront reçues à l'issue de la bénédiction.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Selon la volonté du défunt, pas de fleurs.

— Mme André Bourdel,
M. et Mme Michel Franquelin,
M. Alain Bénard,
Le comte et la comtesse de Brecey,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BOURDEL,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'Ordre national
de la Côte-d'Ivoire,
survenu le 20 octobre 1977, à l'âge de soixante-cinq ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré).
2, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

— Nous apprenons la mort de
M. Guy PINEAU,
décédé à Paris dans sa cinquantième année.
67, rue de Chabrol, 75010 Paris.
[M. Pineau était typographe dans notre journal depuis 1973.
« Le Monde » adresse à sa famille ses sincères condoléances.]

— Igny (91), Agey (21).
M. et Mme Jean Roy et leurs fils, Emmanuel et Stéphane,
M. Philippe Roy, ses enfants et petits-enfants,
Sœur Elisabeth Dufour,
Mme Pierre Dufour,
ses belles-sœurs,
M. Bernard Dufour,
M. et Mme Henri Dufour et leurs enfants,
M. et Mme Guy Dufour et leur fille,
ses neveux et nièces,
Les familles Dufour, Nirouet, Rouhier, Lallemant, Frerot, Truffot et Ballet,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean ROY,
professeur honoraire au lycée Carnot,
officier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 20 octobre 1977.
Les obsèques auront lieu le lundi 24 octobre, à 9 h. 30, en l'église de l'Abbaye de Limon à Vauhallan (Essonne).
13, allée Montcalm, 91430 Igny.

Anniversaires

— Une pieuse pensée est demandée à ceux qui se souviennent de
Mme Ludovic DAVID,
née Marie-Colette Ledoux,
rappelée à Dieu le 23 octobre 1971.

Visites et conférences

LUNDI 24 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée, 12, avenue de l'Observatoire, Mme Magnani : « L'Observatoire ».
15 h., devant l'église Saint-Pierre de Montmartre, Mme Allaz : « Montmartre ».
15 h., devant la basilique, à Saint-Denis, Mme Garnier-Ahlberg : « Architecture et sculpture médiévales ».
15 h., métro Saint-Paul : Mme Oswald : « L'histoire du peuple juif dans les synagogues du quartier du Marais » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Pont-Marie : « L'hôtel de Lauzun » (entrées limitées) (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., Musée des monuments français : « La Bourgogne romane » (Histoire et Archéologie).
15 h., devant l'Opéra : « Foyers et coulisses du théâtre de l'Opéra » (Paris et son histoire).
14 h. 30, place des Abbesses : « Le vieux Montmartre » (Mme Rouch-Gain).
15 h., devant la poste : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Tourisme culturel)
CONFERENCES. — 14 h. 30, chez Mme de Rotalier, 106, boulevard de la Reine à Versailles : « Préparation à l'exposition Grand Palais » (Art et Histoire).
18 h., 68, rue de Babylone, docteur Vellay : « Tu enfanteras dans la joie ; victoire de la femme » (Centre d'étude de l'accouchement sans douleur) (projection).
18 h., Fédération du bâtiment, 7, rue La Pérouse, M. Bernard Esambert : « Le troisième conflit mondial » (Management France).
19 h. 30, salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, M. François Favre : « Etudes expérimentales sur les fantômes » (GERP).
14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Jean Marczewski : « Le cumul de l'inflation et du chômage ».
18 h. 30, 9, rue de Constantine, MM. Jonathan Benthall, Michel Guy : « La création artistique ».
14 h. 30, Hôtel des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. René Rémond : « L'enjeu politique ».

● « *Non à la violence, oui à la paix* » : c'est le thème choisi par Paul VI pour la Onzième Journée de la paix, qui sera célébrée le 1er janvier 1978, a annoncé, le 20 octobre, le Père Romeo Panciroli, porte-parole du Saint-Siège.

Il a souligné qu'il s'agit d'un thème « *tragiquement d'actualité* » et qui répond « *au trouble de l'opinion publique* ». Un document de Paul VI sur ce thème sera publié en décembre prochain. Il mettra en relief que « *refuser et combattre la violence est un devoir moral* » a conclu le Père Panciroli. — *(A.F.P.)*

SPORTS

Les pouvoirs publics et les activités physiques

Les ministres européens du sport ont réuni à Lisbonne, dernièrement, une conférence sur le thème de la politique dans le sport. En présence de lord Kilanin, président du Comité international olympique (CIO), ils ont souhaité l'abolition des défilés, des hymnes et des drapeaux nationaux aux Jeux olympiques. Une proposition de la France, selon laquelle l'UNESCO pourait jouer un rôle dans l'organisation internationale du sport, a fait l'objet d'un vif échange de propos entre le ministre britannique des sports, M. Denis Howell, et son homologue français, M. Paul Dijoud. Ce qui est en jeu ici, c'est le contrôle que certains Etats voudraient exercer sur les organisations sportives internationales.

Cette prétention, fondée ou non, pose un problème nouveau dont on a peu étudié jusqu'ici les conséquences. Il est de fait que les gouvernements tendent de plus en plus à prendre en main le secteur des activités physiques. L'Algérie, dernière en date, vient de réorganiser de fond en comble ses structures sportives (« le Monde » du 19 octobre). En France, c'est une loi votée par le Parlement, en octobre 1975, qui définit les rapports entre les pouvoirs publics et les fédérations. Rares sont désormais les pays qui abandonnent complètement le sport au secteur privé. Comment, dans ces conditions, ne pas entrevoir des modifications considérables dans le système d'organisation international ?

A Lausanne, vendredi 21 octobre, le C.I.O. a pris la décision de définir dans l'année qui vient sa position à l'égard de la politique des organismes gouvernementaux.

Ordre juridique sportif et ordre juridique étatique

Le développement des activités physiques et le constant intérêt que suscite le spectacle sportif rendent de plus en plus difficiles les rapports de droit entre les pouvoirs publics et les instances internationales. Les exemples se multiplient : ici c'est un gouvernement qui refuse d'accorder des visas à des athlètes étrangers, là c'est une fédération internationale ou supranationale qui tente d'interdire la diffusion télévisée d'un match de football. S'il est difficile de situer les liens de subordination, le Conseil d'Etat n'en est pas moins amené de plus en plus souvent à prendre position, créant ainsi une jurisprudence au moins valable sur le territoire français. Une longue étude de M. Jean-Yves Plouvin, chargé de mission au haut comité de la jeunesse et des sports, parue dans *la Gazette du palais* (30 septembre, 1er octobre 1977) et se rapportant à la « *nature juridique de la sanction disciplinaire prononcée par une fédération à l'encontre d'un sportif professionnel convaincu de dopage* », éclaire singulièrement le problème.

Sur le plan national, les choses paraissent maintenant établies. En raison d'une situation juridique originale, les fédérations nationales sont habilitées par le gouvernement à exercer leurs fonctions (loi du 29 octobre 1975 sur le développement du sport en France). Elles disposent en conséquence des prérogatives de la puissance publique, et peuvent prendre des mesures à caractère d'acte administratif. Il est établi que « *la mesure disciplinaire prononcée par une fédération délégataire entre par sa nature dans le champ de la délégation de pouvoir* », précise M. J.-Y. Plouvin en s'appuyant sur les conclusions de M. Galabert, commissaire du gouvernement, dans une décision de la section du contentieux du Conseil d'Etat.

On admet donc, pour résumer, que l'autorité fédérale n'entre pas en conflit avec les pouvoirs publics, l'une procédant de l'autre dans le cadre d'une législation unique. Mais il ne saurait en être de même, s'agissant des instances internationales ou supranationales. A ce niveau, rien n'est encore clairement défini et l'on peut craindre que de sérieux conflits n'éclatent dans un avenir plus ou moins lointain. Qu'en est-il lorsque le droit des Etats contredit les décisions d'une fédération internationale ? Jusqu'à quel point un gouvernement doit-il et peut-il se laisser imposer les normes d'une organisation internationale, à laquelle il n'adhère pas en propre et sur laquelle il n'a pratiquement pas de pouvoir ?

La loi nationale

La loi du 29 octobre 1975 se montre parfaitement ambiguë sur ce point, note M. J.-Y. Plouvin. « *Cet article-là manque de cohérence*, écrit-il : *tantôt il reconnait la tutelle de l'administration et le pouvoir réglementaire des organismes internationaux sur les fédérations nationales, tantôt il déclare que celles-ci « exercent » leur activité en toute indépendance.* » L'article 11 prévoyant que les fédérations sportives « *font respecter les règles techniques et déontologiques édictées par les fédérations internationales* », il devrait s'ensuivre que les pouvoirs publics se soumettent par avance aux décisions de ces dites fédérations internationales. Cette situation est juridiquement insoutenable, même si, dans les faits, les choses se passent souvent ainsi : « *Se peut-il vraiment qu'une association réputée étrangère au regard de la législation française puisse jouir de l'usage de prérogatives de puissance publique et participer à l'exécution de missions de service public ?* », s'interroge M. J.-Y. Plouvin.

Ne faut-il pas redouter qu'un jour un membre d'une fédération nationale, personne morale ou personne physique, se heurte à cette brutale alternative : « *Ou violer la loi nationale pour respecter les règlements internationaux, ou violer les dits règlements au risque d'être éliminé du concept international ?* »

De récentes controverses sur la libre circulation des joueurs professionnels dans les pays de la Communauté européenne ont montré que la validité d'un règlement sportif devait s'apprécier non seulement au regard du droit national, mais encore au regard du droit communautaire. M. J.-Y. Plouvin nous indique que le Conseil d'Etat tend à subordonner un règlement édicté par un groupement sportif international au droit national, et M. Petit, bâtonnier désigné du barreau de Paris, dans *le Monde* du 27 novembre 1976, rappelait que la Cour de justice des Communautés européennes avait condamné la limitation des joueurs étrangers dans les clubs professionnels, du moment que ces joueurs appartiennent à un pays membre de la Communauté.

Sans doute n'en sommes-nous qu'au tout début de conflits de compétence, mais les milieux sportifs seraient bien avisés d'étudier la question avec soin. La constitution des instances internationales, le plus souvent établies sur le mode de la cooptation, rend inégal le combat qui s'annonce. Le Conseil d'Etat, comme la Cour de justice européenne, avec des moyens divers, semblent devoir imposer la prééminence de l'ordre juridique étatique ou communautaire sur l'ordre juridique sportif.

FRANÇOIS SIMON.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne.
S. 2. - Haute époq. Mob. 18e et 19e.
S. 2. - Bibliothèque d'un amateur.
S. 6. - Objets marine.
S. 8. - Collect. M. et Mme le Veel. Succession Larrazet et à divers. Rares peint. Japon. Art de Chine.
S. 9. - Beaux bijoux.
S. 14. - Meubles et sièges.
S. 15. - Tableaux anciens et mod. Objets d'art 18e et 19e.
S. 17. - Meubles st. L. XVI et angl.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR L'ARCHITECTURE

Pour un « art de la cité »

Aujourd'hui les architectes sont les sacrifiés de l'industrialisation du bâtiment. Leur profession a perdu beaucoup de ses prérogatives et l'opinion leur en veut d'avoir saturé le paysage, à la ville comme à la campagne, de bâtiments médiocres, même si, en réalité, les trois quarts de ce qui se construit se fait sans architecte.

Les syndicats les ont fait descendre dans la rue pour manifester. Ils se sont battus pour l'adoption d'une loi qui les protège contre un système dominé *par les ingénieurs, les entreprises de promotion* et, aujourd'hui, les constructeurs de maisons individuelles.

L'académie d'architecture a organisé un débat en cinq « tables rondes » pour dresser le bilan de l'expérience architecturale française depuis l'après-guerre. Se plaçant au-dessus des querelles professionnelles, elle entendait parler d'architecture plutôt que d'architectes : l'architecture et l'Etat, l'architecture et l'argent, l'architecture et l'industrie... Pour sa part, l'Etat n'agit qu'à travers les textes. Mais que peuvent les lois pour améliorer la création architecturale ?

C'est en guise de conclusion, à cette « table ronde », que le président de la République a exposé ses vues sur ce problème (*le Monde* du 22 octobre). On prêtait à M. Giscard d'Estaing le goût des architectures royales ; il a, avec réalisme, marqué une préférence pour une architecture contemporaine, mais « à la française », inscrite dans notre *culture et dans la continuité de* nos villes.

C'est déjà une doctrine. L'expansion industrielle a donné naissance à une architecture internationale semblable d'un pays à l'autre, anonyme, indifférenciée, symbole de la culture de l'Etat industriel contemporain. Elle fut rêvée au Bauhaus allemand des années 20, réalisée aux Etats-Unis qui, vingt ans plus tard, accédaient à l'ère industrielle, puis exportée partout.

Défenseur des architectes

En France, on a parlé d'un « style Pompidou ». Aujourd'hui en période de moindre croissance, s'annonce une « ère qualitative » en architecture qui se développerait lentement à l'abri *des ruptures*. La « *doctrine* Giscard » voudrait en faire un « style », sinon dans les formes, du moins dans l'esprit. Elle signifierait l'abandon de l'architecture héroïque d'édifices-objets au *profit de la redécouverte de* « l'art de la cité », qui requiert une architecture insérée avec harmonie dans le développement de la ville.

Ce changement qualitatif, M. Giscard d'Estaing entend le réaliser grâce aux architectes, dont il se fait le protecteur.

On a laissé se développer la spécialisation — une « spécialisation abusive », a dit le président de la République — qui fragmente les tâches, retire ses assises aux hommes de synthèse que sont les architectes. La nouvelle loi place ceux-ci en meilleure position pour se défendre et exercer leur métier de créateur. Mais il ne faut pas tout attendre du futur centre d'étude et de création architecturale qui, comme le craignent certains, *risque de produire une nouvelle* génération de mandarins. Mettre en place les conditions d'une meilleure création architecturale exige de faire sauter les « verrous » qui en bloquent le libre *fonctionnement. Mais, M. Giscard* d'Estaing s'est engagé à faire passer la nouvelle loi dans les faits, à en publier les décrets d'application d'ici à la fin de l'année, à réexaminer le décret de l'ingénierie, à limiter la politique des « modèles »... La crise relève moins d'une quelconque impuissance des hommes de l'art que du système de production lui-même, qui n'a pas encore compris que la création architecturale peut être également un facteur économique.

JACQUES MICHEL.

URBANISME

Un clin d'œil aux écologistes parisiens

M. Chirac demande que le projet de rénovation du marché Saint-Germain soit réexaminé

Le projet de rénovation du marché Saint-Germain (6e arrondissement), qui était contesté par plusieurs associations de défense de l'environnement, est abandonné. C'est ce que l'on a appris à l'issue d'une réunion, vendredi 21 octobre, de la commission extra-municipale de l'environnement que présidait M. Jacques Chirac, maire de Paris. M. Pierre Bas, député (R.P.R.) du sixième arrondissement et adjoint au maire chargé de la culture, en, en outre, demandé au maire de la capitale d' « *intervenir auprès du gouvernement afin qu'une nouvelle étude architecturale soit entreprise* ». Cette étude pourrait faire l'objet d'un concours d'idées qui *devrait être achevé dans* un délai de trois mois et prévoir le maintien intégral des équipements sociaux qui étaient envisagés.

Ainsi est mis un terme à une polémique de cinq ans qui a opposé l'Association de défense du marché (qui militait pour protéger l'œuvre de Jean-Baptiste Blondel) à M. Pierre Bas, partisan de la rénovation de ce dernier témoin de l'architecture des marchés couverts du dix-neuvième siècle.

Un concours d'architecte avait été lancé par la Ville en 1972. En janvier 1973, le Conseil de Paris adopte le projet de rénovation. Malgré la contre-attaque de *l'Association de défense*, un permis de construire fut délivré en 1975. Mais, le 3 juillet de cette même année, un sursis à exécution était ordonné par le tribunal administratif. Décision confirmée le 19 décembre par le Conseil d'Etat. Un nouveau permis de construire fut accordé le 15 mai 1976, qui fut à nouveau contesté par l'Association de défense. En juillet 1976, le tribunal administratif rejette la demande de sursis à exécution. Le recours devant le Conseil d'Etat est également rejeté par la Haute Assemblée en janvier 1977. Un mois après, Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'État à la culture, demande au préfet de Paris d'arrêter les travaux de démolition du marché.

Comment expliquer la décision d'abandon du projet que vient de prendre le maire de Paris, décision qui fut applaudie par les membres de la commission extra-municipale ? Le marché Saint-Germain était devenu un symbole pour les associations de *défense*. En *refusant* de remettre en cause une opération « lourde » de rénovation, M. Chirac ne risquait-il pas d'entretenir chez les écologistes un « abcès de fixation » ? Après avoir préservé le carreau du Temple, sauvé le marché *Secrétan*, supprimé le projet de la radiale Vercingétorix, les efforts du maire de Paris pour tenter de se concilier les associations de défense auraient alors été vains.

M. Chirac vient donc de marquer un point, et ses partisans ne manquent pas de souligner, à cette occasion, que les nombreuses occupations politiques de M. Chirac ne lui font pas oublier les devoirs de sa charge parisienne.

J. P.

● *M. Chirac chez M. Barre.* — M. Jacques Chirac rencontrera, lundi 24 octobre, M. Raymond Barre. L'entretien portera notamment sur la rénovation du carreau des Halles et l'utilisation des terrains Citroën.

ENVIRONNEMENT

LES ASSISES NATIONALES DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE

Écologie politique sur les chemins ruraux

Deux membres du gouvernement, MM. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, ont participé vendredi 21 octobre aux assises de la randonnée pédestre, qui réunissent à Versailles, jusqu'au samedi 22 octobre, cinq cents responsables des sentiers de grande randonnée. C'est dire que si les fervents de la marche, qui bénévolement pendant des années ont balisé de rouge et de blanc les plus beaux itinéraires pédestres de l'Hexagone, n'éveillaient autrefois que des sourires, ils suscitent aujourd'hui l'intérêt des hommes politiques. Car ils sont au moins *cinq cent mille* les amoureux de la nature, qui, chaque année, parcourent sac au dos les 22 000 kilomètres de chemins balisés quadrillant le territoire, et qui fréquentent les deux cent cinquante gîtes d'étape qui ont été aménagés.

Les randonneurs, ayant acquis droit de cité, reçoivent aujourd'hui l'appui des pouvoirs publics. Leurs associations ont reçu en 1976 près *de 20 millions* de francs de subventions, dont 60 % de l'Etat et 35 % des collectivités locales. Ils tiennent congrès et, à cette occasion, attendent des responsables politiques certains engagements précis. Ainsi, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a annoncé à Versailles la création d'un service plein air au sein de son ministère, l'institution d'une commission interministérielle des sports de plein air et la réunion prochaine d'un colloque national sur le même sujet. Le ministre a aussi indiqué que l'aide accordée aux associations de plein air prendrait désormais la forme de contrats et qu'un brevet d'initiateur de *plein air allait être institué.*

Quant à M. d'Ornano, il a exprimé son « espoir » d'arriver rapidement à mettre d'accord différentes administrations sur le projet de loi — qualifié de délicat — qui interdirait aux *communes de brader leurs chemins ruraux*. Promesse plus solide : il a indiqué aux congressistes que dans les mois qui viennent il débloquerait des crédits pour que soient établis dans douze départements du littoral et de la *montagne un inventaire des chemins pédestres.*

Dans la soirée, plusieurs dizaines de participants aux assises se retrouvaient à Jouy-en-Josas (Yvelines) pour inaugurer le premier gîte d'étape de la région *parisienne. Celui-ci, composé d'un* dortoir de quinze places, d'un coin cuisine et d'une salle à manger sommaire, est installé dans les locaux du centre d'initiation à l'artisanat de la cour Roland, en bordure du terrain d'aviation de *Villacoublay, sur le sentier de* grande randonnée n° 11, qui décrit un large cercle autour de Paris. Les randonneurs ont dîné d'une manière frugale et une dizaine d'entre eux ont déroulé leurs sacs de couchage pour passer la nuit *sur les lieux.*

Samedi matin, plusieurs centaines de marcheurs se sont rassemblés dès 8 heures sur le parvis de Notre-Dame puis, remontant les Tuileries et les Champs-Elysées, devaient cheminer vers le Palais des congrès de Versailles où, dans l'après-midi, ils devaient clôturer les assises de la randonnée.

MARC AMBROISE-RENDU.

DÉCHETS INDUSTRIELS EN MÉDITERRANÉE : UNE LISTE NOIRE

Treize pays méditerranéens et la Communauté économique européenne (C.E.E.), réunis à Venise dans le cadre du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.), sont *tombés d'accord* le 21 octobre sur le principe d'un traité pour le contrôle du déversement en Méditerranée des déchets industriels, domestiques et agricoles (produits chimiques).

Le projet prévoit d'établir deux *listes de substances indésirables :* la liste « noire » compterait une quinzaine de produits (dont le mercure, le D.D.T., les déchets radioactifs, etc.), formellement proscrits sans exception. La liste « grise » recenserait de nombreuses *matières ne pouvant être* déversées que sous certaines conditions ; y figurent notamment le zinc, le plomb, le cuivre, l'arsenic, etc. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

A Kennedy Airport

« CONCORDE » ENCORE SOUS LA BARRE DES 112 DÉCIBELS

Le Concorde d'Air France a procédé, le vendredi 21 octobre, à des vols d'approche et à des évolutions au sol à titre d'essai à l'aéroport Kennedy de New-York. Le pilote a simulé un vol à destination de Paris semblable à celui, à destination de Londres, auquel la British Airways avait procédé jeudi. L'intensité perçue par les appareils déployés sous le passage de l'avion est restée en dessous de la limite des 112 décibels en vigueur à l'aéroport : le supersonique a été enregistré à 105 décibels.

On apprend, d'autre part, que la compagnie aérienne Singapore Airways envisage d'ouvrir une ligne Londres-Singapour desservie par *Concorde, et exploitée en* association avec British Airways. La mise en exploitation de cette liaison supersonique devrait commencer dès la fin de cette année. Le vol, d'une durée actuelle de dix-sept heures, se verrait ainsi ramené à huit heures et demie.

● RECTIFICATIF. — C'est le vendredi 28 octobre (et non le 21 octobre comme il était indiqué par erreur dans l'article intitulé « La Dame du Palais-Royal, *le Monde* du 22 octobre), que seront mis en vente à Paris plusieurs manuscrits de Colette.

La grève du personnel navigant d'UTA

LES SYNDICATS DEMANDENT L'APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Les pilotes et les membres des équipages de la compagnie aérienne UTA, affiliés au Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) ou au Syndical national du personnel navigant (S.N.P.N.T.), s'élèvent, dans un communiqué, « *contre les déclarations mensongères de la direction* » au sujet de la grève qu'ils ont déclenchée du 19 au 22 octobre.

En effet, la direction d'UTA avait dénoncé, le 19 septembre, le « *caractère abusif* » d'un tel ordre de grève fondé sur une revendication en contradiction *avec les dispositions du plan* Barre qui bloque ou freine la progression des hauts salaires (*le Monde* du 21 octobre).

Selon les syndicats, « *le but de l'action engagée est d'obtenir la négociation des dispositions salariales conformes à la convention collective dans le cadre des lois en vigueur* ».

Les arrêts de travail ont provoqué le 21 octobre, le report d'un vol UTA à destination de Douala et l'annulation de trois vols en provenance de Douala (Cameroun), de Libreville (Gabon) et de Nouadhibou (Mauritanie).

ÉCONOMIE - SOCIAL

COLLOQUES

Le petit cinéma de Düsseldorf

De notre envoyé spécial

Düsseldorf. — « La politique économique de la France après les élections de mars 1978. » *Il fallait au moins passer une frontière pour oser traiter un sujet pareil. Il était imposé à cinq de nos concitoyens réunis par la chambre officielle franco-allemande de commerce et d'industrie pour un colloque à Düsseldorf : MM. Jacques Ferry (C.N.P.F.), Gérard Llewellyn (B.N.P.), Marceau Yde (F.O.) et Gérard Fuchs (P.S.). Palette variée, mais où l'opposition avait tout de même la portion congrue.*

Avec une grande confiance, devant un parterre d'industriels allemands, chacun préféra faire dérouler le petit cinéma intérieur de ses convictions plutôt que de se hasarder dans des pronostics. M. Jacques Ferry brossa un tableau des constantes qui, en tout état de cause, devraient conduire l'économie française : la crise qui ne disparaîtra pas comme par enchantement, le mal inflationniste, la structure de nos échanges. M. Llewellyn prêcha la rigueur (réduction des importations, limitation de la croissance monétaire), ce qui ne fut sans doute pas pour déplaire aux Allemands.

Les fantasmes de M. Yde tournent manifestement autour du parti communiste, qui, selon lui, prendra les rênes si le succès de l'opposition est fort et qui, s'il est faible, agira par l'intermédiaire de la courroie cégétiste. Si la majorité l'emporte, elle ne pourra réussir que si elle remet sur les rails les concertations avec les travailleurs sur des problèmes concrets.

Le polytechnicien socialiste Gérard Fuchs, en un quart d'heure, fit ensuite un « amphi » brillant sur les priorités de la gauche : davantage de justice sociale, plus de démocratie économique, lutte plus efficace contre la crise. Le clin d'œil aux industriels allemands fut peut-être un peu appuyé : une vraie planification, leur dit-il en substance, vous fournira de meilleures pistes d'investissement ; la décentralisation à laquelle nous tenons facilitera nos rapports, parce que la France sera moins bureaucratique.

M. Mesmin n'en parut pas persuadé, qui voit dans la gauche non pas le changement mais la continuité... des vices français de l' « économie administrative ». Le seul industriel d'outre-Rhin qui intervint — étant donnée l'heure avancée — fut encore plus net : « En Allemagne, nous avons eu la meilleure planification du monde avant guerre avec des résultats épouvantables. Finalement, tous les modèles planifiés ont échoué, puisque c'est là que l'injustice est la plus forte. »

Lui aussi fut parfaitement conforme au rôle qu'on attendait de lui, fidèle aux images de son groupe sociologique. Le « petit cinéma de Düsseldorf » se déroula sans un accroc. Mais sans une surprise. Il est vrai qu'on n'était pas venu là pour voir un film surréaliste.

PIERRE DROUIN.

L'immigration familiale

Le Conseil d'État statuera jeudi sur l'avis de sa section sociale

Le projet de décret suspendant pour trois ans l'immigration familiale a été examiné au cours de ces derniers jours par la section sociale du Conseil d'Etat (*le Monde* du 22 octobre). Celle-ci a estimé que le texte n'était conforme ni aux principes généraux du droit, tel qu'il résulte de la Constitution, ni à un certain nombre de conventions passées par la France avec des pays d'émigration. Elle a donc émis un avis défavorable.

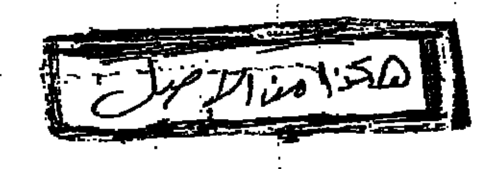
Dans la grande majorité des cas, la procédure s'arrête là et l'avis de la section, considéré comme celui du Conseil, est transmis à l'administration intéressée. Dans les autres cas-projets de loi et certains projets de décret, c'est l'assemblée générale du Conseil qui se prononce en dernier ressort. Telle est la procédure qui va être suivie pour le texte sur l'immigration familiale ; il sera soumis, apprend-on, à une assemblée générale le jeudi 27 octobre. A cette occasion, le Conseil prendra connaissance de l'avis défavorable de sa section spécialisée et tranchera. En présentant, dans nos éditions précédentes, l'avis de la section comme étant celui du Conseil d'Etat lui-même, nous avons donc malencontreusement préjugé l'avis final de cette haute juridiction, qui reste évidemment libre de sa décision.

D'ores et déjà, plusieurs réactions sont enregistrées à propos de l'avis de la section sociale du Conseil d'Etat jugeant anticonstitutionnel le projet de décret suspendant l'immigration familiale. Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) déclare dans un communiqué qu'il s'agit là d' « *une victoire de la raison et du cœur, une victoire des antiracistes de toutes opinions qui ont manifesté avec force leur opposition à cette mesure* ». Le M.R.A.P. ajoute que « *le racisme entretenu de façon de plus en plus explicite constitue un moyen de pression qui réduirait vite, si l'on n'y prend garde, la portée de toute tentative juridique pour maintenir les règles de la démocratie et le droit des gens* ».

Selon M. Jean Colpin, membre du bureau politique du P.C.F., « *ce premier succès (...) constitue un encouragement à amplifier l'action unie des travailleurs français et immigrés pour obtenir l'annulation pure et simple des mesures décidées par le pouvoir* ».

Le quotidien *Libération*, qui titre son éditorial « *Vive le Conseil d'Etat !* », écrit : « *La nouvelle politique de l'immigration vient d'en prendre un coup. Il sera moins facile que prévu, malgré le mol oreiller des sondages anti-immigrés, d'accélérer la rotation de la main-d'œuvre à bon marché.* »

Le journal *Rouge*, quotidien de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), estime toutefois qu' « *un triomphalisme prématuré ne ferait que nuire aux premiers signes de mobilisation qui se manifestent contre les dispositions gouvernementales anti-immigrés.* »



ÉCONOMIE - SOCIAL

AFFAIRES

L'APPROPRIATION SOCIALE TOTALE DE LA SIDÉRURGIE EST ENVISAGÉE PAR LE P.S. déclare M. Rocard

M. Rocard, secrétaire national du parti socialiste, a déclaré jeudi à Metz que « *l'appropriation sociale totale de la sidérurgie pourra être envisagée à terme par les socialistes parce que l'enjeu de l'union de la gauche est d'importance supérieure* ».

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion avec les syndicats C.F.D.T. et C.F.T.C. de la sidérurgie (la C.G.T., invitée, n'avait délégué aucun représentant), M. Rocard a rappelé les propositions socialistes

M. Rocard a rappelé que le parti socialiste propose que « *l'Etat prenne le pouvoir dans la sidérurgie, pour commencer à le transférer aux travailleurs, en convertissant les 8 milliards de dettes envers l'Etat en fonds gelés, ce qui donne à l'Etat 70 à 75 % du capital boursier des grands groupes sidérurgiques* ».

AUTOMOBILE

VICTIME DE SES ÉCARTS DE LANGAGE

Le président de British Leyland doit démissionner

De notre correspondant

Londres. — Sous la pression des syndicats et de la gauche travailliste, Sir Richard Bodson a démissionné de son poste de président de British Leyland, la grande entreprise nationalisée de construction automobile.

A l'issue d'un dîner privé d'hommes d'affaires, Sir Richard s'était imprudemment livré à des commentaires déplaisants sur les syndicats. D'autre part, et surtout, il avait tenu un langage de caractère raciste, employant notamment les termes offensants de « negros » et de « wogs » (bougnoules), alors qu'il tenait de justifier l'attribution de salaires et « pots-de-vin » comme une pratique commerciale courante et essentielle à la prospérité de l'entreprise.

Ses remarques, enregistrées clandestinement, furent remises à M. Tariq Ali, leader d'un petit groupe trotskiste, qui les publia dans son journal *Socialism challenge*. M. Varley, secrétaire à l'industrie, assiégé par les syndicats et de nombreux députés de la gauche travailliste, estima que Sir Richard pouvait d'autant moins rester à son poste que la restructuration de l'entreprise et l'unification des salaires, éléments essentiels de la survie de Leyland, exigent la coopération des syndicats. Sir Richard démissionna, s'excusant à peine de ses propos en estimant que, sortis du contexte d'une conversation d'après-dîner, ils ne reflétaient pas sa pensée.

A dire vrai, Sir Richard quitte, à soixante-trois ans, sans regrets, un poste ingrat qui lui avait été confié il y a dix-huit mois par M. Harold Wilson. Sa liberté d'action était limitée par le contrôle des autorités administratives, qui l'exposait à des critiques continuelles de la gauche travailliste. M. Ali, ravi de sa victoire, note que « *pour la première fois un journal de gauche provoque le renvoi d'un industriel important* ».

La succession de Sir Richard est délicate étant données les grandes réformes de structures envisagées et sur lesquelles les travailleurs de l'entreprise se prononceront prochainement par un vote secret. Le gouvernement, qui joue un rôle indirect mais déterminant dans le choix du nouveau président, doit trouver un homme ayant la confiance des directeurs de l'entreprise, et qui soit accepté par les syndicats. Dans les milieux d'affaires, on estime qu'il sera difficile d'attirer un volontaire de qualité tant que la restructuration de Leyland n'a pas été accomplie. — H. P.

Aux États-Unis

LE PRÉSIDENT D'AMERICAN MOTORS QUITTE SES FONCTIONS

M. Roy Chapin, président d'American Motors, a annoncé, le 21 octobre, sa démission du poste qu'il occupait depuis 1967. Il sera remplacé par M. Gerald Meyers, qui avait déjà été promu au poste de directeur général de la firme au mois de juin dernier.

Agé de soixante-deux ans, M. Chapin était le fils du fondateur de la société Hudson Motor Car Corp., qui devait donner naissance à American Motors. M. Chapin restera au sein d'American Motors en tant que président du conseil d'administration. Quatrième constructeur automobile américain, A.M.C. est spécialisé dans les petites voitures. Depuis le début de 1977, la firme a enregistré une baisse de ses ventes de 27 %. En 1976, elle avait déjà subi de lourdes pertes financières. — *(A.F.P.)*

Livrée au début de 1978

LA NOUVELLE SIMCA « HORIZON »

Chrysler France va livrer sur le marché, au début de l'année prochaine, la Simca Horizon (*le Monde* du 20 octobre). Cette berline cinq portes à traction avant et roues indépendantes est calquée sur la Dodge Omni, dont la commercialisation commencera en janvier prochain aux Etats-Unis. Trois moteurs (6 et 7 CV) pourront équiper l'Horizon, qui aura trois degrés de finition. Sa forme est très proche de celle de la Chrysler Sunbeam fabriquée en Ecosse (*le Monde* du 15 octobre).

SYNDICATS

L'union C.G.T. de Paris approuve à la quasi-unanimité les analyses de la confédération sur la crise de la gauche

L'union départementale de Paris de la C.G.T. vient de publier une déclaration approuvant les positions de la Confédération sur la crise survenue au sein de l'union de la gauche. Le comité général de l'U.D., qui rassemble environ deux cents délégués des syndicats et des unions locales C.G.T. de Paris, a adopté à l'unanimité (moins une abstention d'un syndicat) une résolution qui reprend notamment les positions développées par MM. Krasucki et Moynot au nom du bureau national sur le sens des nationalisations prévues par le programme commun. Rappelons qu'un des secrétaires de l'U.D. de Paris, membre de la commission exécutive de la C.G.T., avait publiquement désapprouvé l'intervention de sa confédération dans la querelle de la gauche sur l'interprétation des nationalisations des filiales (interview publiée dans *le Monde* du 12 octobre).

Il a été le seul, au cours d'un second vote du comité général de l'U.D. de Paris ouvert à l'ensemble des délégués, à se prononcer contre le texte proposé.

Ce texte, s'il reprend les thèmes de l'Adresse aux travailleurs adoptée par la confédération et qui doit être diffusé à six millions d'exemplaires dans toute la France, va au-delà, puisqu'il aborde avec précision plusieurs points qui ont suscité des divergences entre partis de gauche.

« *L'expression spécifique de la C.G.T. est essentielle et irremplaçable pour les travailleurs qui ont besoin des éclaircissements qu'elle peut apporter. Elle a pour ambition de leur éviter toute méprise, toute illusion, pour que le programme commun de la gauche soit intégralement appliqué, pour qu'il tienne compte des exigences actuelles de la crise, pour qu'il ouvre la voie à un changement réel, conforme aux aspirations et aux espérances des travailleurs. (...)*

» *Ce changement ne peut s'opérer que grâce à un programme de nationalisations véritables, suffisamment étendu et concernant ces groupes dans leur intégralité, filiales comprises, pour ôter à ce capital privé toute marge de manœuvre. Telle était la nature du seuil minimum de nationalisations fixé par le programme commun de la gauche, qui doit, selon la C.G.T., être actualisé.*

» *Toute remise en cause de ce qui était clairement établi et convenu depuis 1972 correspondrait aux yeux des travailleurs parisiens à un manquement aux engagements pris. Les syndicats parisiens le réaffirment : sans cette nationalisation intégrale des groupes visés par le programme commun de la gauche, sans impôt sur le capital, sans forte taxation des hauts revenus et des fortunes, il ne peut y avoir de SMIC à 2 200 F (valeur 1977), ni les quarante heures par semaine, ni la reconquête de la Sécurité sociale, ni la retraite à soixante ans et cinquante-cinq ans pour les femmes, ni l'augmentation des allocations familiales. (...)*

» *Les salariés parisiens sont particulièrement concernés. Dans une capitale malade de la crise globale de la société capitaliste, ils sont doublement frappés, en tant que salariés, et en tant que Parisiens (pouvoir d'achat, chômage, démantèlement de l'équilibre économique, dégradation du cadre de vie...). La solution à leurs problèmes, la réponse à leurs aspirations passe nécessairement par l'application du programme commun de la gauche.* »

LES CONFÉDÉRATIONS ITALIENNES ADMETTENT LES LIGUES DE CHOMEURS

(De notre correspondant.)

Rome. — Les trois grandes confédérations syndicales italiennes, la C.G.I.L. (socialo-communiste), la C.I.S.L. (d'origine catholique) et l'U.I.L. (laïque) admettront désormais les « ligues de chômeurs » comme membres à part entière. Ce choix qualifié d'« historique » doit « *ouvrir la voie à un nouveau syndicat de classe* ». Il exprime « *le refus de la division du pays en deux sociétés* », celle du travail et celle que la crise économique a marginalisée.

Les ligues de chômeurs existent en Italie depuis quelques années. Mais c'est surtout au cours des derniers mois qu'elles ont pris de l'ampleur, devenant un point de référence pour quelque six cent cinquante mille jeunes inscrits sur de nouvelles « listes spéciales » pour la formation et l'emploi.

Les confédérations syndicales souhaitent que les ligues fusionnent pour constituer un organisme national unique.

Professions libérales

● *La Fédération nationale des femmes d'artisans et de commerçants organise*, le 7 novembre, un colloque sur les « choix » qui se posent aux femmes d'artisans et de commerçants pour parvenir à faire reconnaître leur profession, notamment en matière de régimes matrimoniaux, de couverture sociale, de formation professionnelle, etc.

SOCIAL - ÉCONOMIE

À L'ÉTRANGER

BELGIQUE : le chômage s'aggrave.

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le chômage, malgré les mesures prises par le gouvernement, vient d'effectuer un nouveau bond. Il dépasse tous les chiffres de l'après-guerre, touchant 269 413 personnes à la mi-octobre. En janvier dernier, un premier « record » avait été battu avec 265 000 travailleurs sans emploi. 10 % des assurés contre le chômage, c'est-à-dire 10 % des travailleurs du secteur privé, sont maintenant frappés, soit 8 % environ de la population active totale.

Les femmes restent les premières victimes : 11,5 % de la population active féminine est sans travail, contre 4,1 % pour les hommes. Une nouvelle aggravation du chômage est attendue à partir du 1er novembre, quand des milliers de diplômés de plus de dix-huit ans apparaîtront dans les statistiques. Déjà plus de 80 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans sont sans travail.

Cette augmentation du chômage intervient, malgré que la Belgique ait la durée moyenne de travail hebdomadaire la plus courte de l'Europe des « Neuf » : 37,08 heures par semaine, contre 42,24 heures pour la France, 41,3 heures pour l'Italie, 40,48 heures pour les Pays-Bas, 40,54 heures pour l'Allemagne fédérale, et 41,48 heures pour la Grande-Bretagne, selon les statistiques communautaires.

Par ailleurs, les coûts salariaux sont les plus élevés de la C.E.E. Sur la base d'une étude que vient de publier l'Institut allemand de l'entreprise, la Belgique étant à 100, les chiffres sont sensiblement inférieurs pour la plupart des autres pays : 96,4 pour les Pays-Bas, 93,6 pour la R.F.A., 88,7 pour les Etats-Unis, 62 pour la France, 60 pour l'Italie, 55 pour le Japon et 38 pour le Royaume-Uni.

P. de V.

L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ D'UNE RÉDUCTION DES IMPOTS EN 1978

L'administration américaine envisage de réduire les impôts de 20 à 22 milliards de dollars dès 1978. C'est l'une des options présentées au président Carter dans le cadre du projet de réforme fiscale que lui a soumis la trésorerie. Le chiffre a été confirmé le 11 octobre par le secrétaire au Trésor, M. Blumenthal, après une longue séance de travail consacrée à cette réforme à la Maison Blanche.

M. Blumenthal a souligné que le président n'avait encore pris de décision ni sur le montant ni sur la nature exacte des réductions. Il a cependant reconnu que cette réforme pourrait entrer en vigueur dès 1978 et non en 1979 comme cela était prévu initialement.

Plusieurs hauts fonctionnaires américains ont mentionné récemment la possibilité d'une stimulation fiscale de l'économie dès l'an prochain. Ils ont laissé entendre que la lutte contre le chômage revêtait désormais une priorité sur l'objectif d'équilibre budgétaire que s'était fixé le président Carter pour la fin de son premier mandat. — (A.F.P.)

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

LE CRÉDIT LYONNAIS PROPOSE A L'U.R.S.S. UNE ACTION COMMUNE VERS LE TIERS-MONDE

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Claude Pierre-Brossolette, président du Crédit Lyonnais, qui fait une visite en Union soviétique à l'invitation de la Gosbank, a été reçu le jeudi 20 octobre, pendant plus d'une heure, par M. Kossyguine. L'entretien a porté sur le développement général des échanges franco-soviétiques et aussi sur les possibilités d'élargir la coopération entre le Crédit Lyonnais, d'une part, la Gosbank, la Banque soviétique pour le commerce extérieur et les divers ministères intéressés, de l'autre.

M. Pierre-Brossolette a suggéré à ses interlocuteurs d'étudier la possibilité de montages financiers communs pour assurer la réalisation de projets industriels dans les pays du tiers-monde. Les responsables soviétiques ont pris acte « avec un grand intérêt » de cette proposition. La question des crédits et des taux d'intérêt préférentiels, qui pourraient être accordés par la France à l'U.R.S.S. et qui ont fait l'objet de négociations, lors de la récente visite de M. Barre à Moscou, n'aurait pas été abordée. — D. Ve.

CANADA : fin progressive du contrôle des prix et des salaires

De notre correspondant

Montréal. — Le ministre fédéral des finances, M. Jean Chrétien, a présenté, le jeudi 20 octobre, à la Chambre des communes d'Ottawa, un budget partiel pour l'exercice 1977-1978, qui s'achèvera le 31 mars prochain. L'action du gouvernement portera sur trois points principaux : fin du contrôle des prix et des salaires, allégements fiscaux, aide à l'emploi. Alors que la croissance réelle n'aura été cette année que d'environ 2 % — elle devrait atteindre 5 % en 1978, — le chômage, qui touche 8,3 % de la population active (*le Monde* du 20 octobre), demeure le premier souci des autorités canadiennes.

Le discours du Trône, prononcé il y a deux jours, avait annoncé la fin prochaine de la politique des contrôles, principale arme choisie par Ottawa pour lutter contre l'inflation. La limitation autoritaire des salaires, des dividendes et des prix sera progressivement supprimée — deux ans et demi après son entrée en vigueur — à partir du 24 avril 1978. Cependant, la Banque du Canada continuera d'appliquer une politique monétaire conservatrice, le gouvernement cherchant, quant à lui, à limiter les dépenses publiques. « *Le programme de contrôle*, a indiqué M. Chrétien, *a permis de réduire les hausses de salaires de 20 % en 1975 à 8 % récemment* », ce qui fait revenir le Canada sensiblement au niveau des Etats-Unis. Le gouvernement espère ainsi ramener la hausse des prix à 6 % l'année prochaine (8,4 % actuellement).

En matière fiscale, toute personne dont le revenu est inférieur à 8 500 dollars par an (37 800 francs) ne paiera plus d'impôt fédéral. Les contribuables aux ressources relativement plus fortes bénéficieront, quant à eux, de certains dégrèvements. Au total, ces diverses mesures équivaudront à une diminution des recettes fiscales de 1 550 millions de dollars.

Dans le domaine de l'emploi, le gouvernement estime pouvoir atteindre l'objectif qu'il s'était fixé en mars dernier : la création de deux cent cinquante mille nouveaux postes ; 450 millions de dollars ont été consacrés cette année à des programmes de création directe d'emplois comme « Canada au travail » et « Jeunesse Canada ». Ces crédits seront maintenus en 1977-1978, mais le gouvernement consacrera en outre 150 millions de dollars à d'autres projets du même ordre. L'aide aux entreprises privées pour le maintien de l'emploi sera poursuivie cette année et absorbera en plus 100 millions de dollars. Les déductions fiscales et les soutiens aux entreprises annoncés par le précédent ministre des finances en mars dernier seront maintenus dans leur ensemble jusqu'à la fin de l'exercice en cours.

Satisfaction mitigée des milieux d'affaires

Les milieux d'affaires attendaient beaucoup de ce premier discours-programme du nouveau ministre des finances. La levée des contrôles était leur vœu le plus cher dans la mesure où ils attribuaient à cette politique une lourde responsabilité dans le marasme économique canadien. Toutefois, ils ont été déçus par les autres discours de M. Chrétien : il n'y a pas de mesures nouvelles d'aide aux entreprises privées, et celles qui avaient été lancées en mars se sont montrées d'une efficacité réduite.

En conclusion, le ministre des finances a déclaré qu'il fallait « *aller de l'avant par une politique qui favorise l'investissement et les changements structurels* », sans préciser lesquels. Il s'agit aussi d'un problème de confiance, a affirmé en substance M. Chrétien. Une vague de pessimisme a, en effet, succédé à l'euphorie des années 60, durant lesquelles le taux d'expansion du Canada était supérieur à celui des Etats-Unis. L'« *instabilité politique* » nationale aggrave les conséquences de cette situation.

ALAIN-MARIE CARRON.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Les prix de gros ouest-allemands* ont baissé de 0,1 % en septembre, l'indice se situant à 159,7 (base 100 en 1962). En un an, par rapport à septembre 1976, cet indice a diminué de 1,1 %. Les prix de gros avaient augmenté de 5,6 % en 1976 et de 6,7 % en 1975. — *(Agefi.)*

AUSTRALIE

● *Les prix de détail australiens* ont augmenté de 2 % durant le troisième trimestre de 1977 par rapport au trimestre précédent, ce qui représente la hausse trimestrielle la plus faible depuis cinq ans après celle enregistrée au cours du troisième trimestre de 1975. En un an, la hausse s'établit à 13,1 %. — *(Agefi.)*

ETATS-UNIS

● *Les prix à la consommation* ont augmenté en septembre de 0,3 %, comme en août. Pendant le troisième trimestre de 1977, la hausse de l'indice s'est établie au taux annuel de 4,2 %, contre 10 % pour le premier trimestre et 8,1 % pour le second. — *(U.P.I.)*

COTE-D'IVOIRE

● *Le premier gisement de pétrole découvert en Côte-d'Ivoire* sera mis en exploitation d'ici à 1980, a annoncé le ministre ivoirien des mines, M. Paul Gui Dibo. Les réserves de ce gisement sont évaluées à 70 millions de tonnes.

TUNISIE

● *La balance commerciale* a enregistré, durant le premier semestre, un déficit de 4 026 millions de dirhams (1 DH = 1,10 F), contre 3 362 millions de dirhams pour la période correspondante de 1976. Les importations ont atteint 7 045 millions de dirhams, en hausse de 16,4 %, et les exportations 3 019 millions, en progression de 12,9 % ; le taux de couverture étant de 43 %. — *(A.F.P.)*

—*A « APOSTROPHES »*—

Un capitalisme pas si honteux que ça...

Le capitalisme, maladie honteuse ? Cela doit être vrai, puisque bien peu de gens se déclarent ouvertement « capitalistes » à l'heure actuelle, face à un socialisme de plus en plus sûr de lui. Encore faudrait-il bien définir ce qu'est le capitalisme aujourd'hui. Plusieurs auteurs de livres récents s'y sont employés, vendredi soir, sur Antenne 2 au cours de l'émission « Apostrophes ».

Du côté de l'attaque, M. Anicet Le Pors (la Béquille du capital), *sénateur communiste, a justifié la défiance envers le capitalisme par la paupérisation que, selon lui, il continue à provoquer, et par la domination qu'il exerce : là où est la propriété, là est le pouvoir.*

De son côté, Jean Matouk (La gauche peut sauver l'entreprise), *professeur d'université et conseiller du parti socialiste, a dénoncé l'étouffement des P.M.E. par les grandes firmes et réaffirmé l'absolue nécessité d'une reprise de la natalité industrielle*

De l'autre côté de la barricade, Maurice Roy (Vive le capitalisme !), rédacteur en *chef au* Point, *s'est déclaré* « agacé » *par le* « terrorisme intellectuel » *qui s'exerce contre le capitalisme. Prenant le contrepied des thèses du jour, il a énuméré toutes les inventions qui proviennent des pays capitalistes libéraux, affirmant que du côté de l'Est c'était la stérilité.*

François Caron, universitaire et coauteur de l'Histoire économique et sociale du monde, *reconnaît au capitalisme une prodigieuse capacité d'adaptation, qui pourrait bien se prolonger au-delà de l'an 2000. A cette occasion, Jean Matouk a relevé qu'un autre capitalisme est en train de naître, le capitalisme techno-bureaucratique, qui pourrait ressembler de plus en plus au capitalisme d'Etat des pays de l'Est, rejeté avec vigueur par Anicet Le Pors au nom de la* « décentralisation démocratique ».

Rien de bien neuf dans ce débat, sauf peut-être l'hommage rendu par M. Edgar Faure à l'Ecossais John Law, sujet de son dernier livre, la banqueroute, restés célèbre, banqueroute restée célèbre était somme toute honorable, pour le président de l'Assemblée nationale, puisqu'elle résultait du désir de Law de remplir les caisses royales après avoir relancé une économie profondément déprimée par les guerres de Louis XIV. Fait piquant, après avoir comparé les fameux « billets » de Law aux actuels droits de tirage spéciaux (D.T.S.), les participants ont qualifié l'Ecossais de « dirigiste » *et même de* « capitaliste d'Etat », *partisan du* plein emploi. *Un Keynes avant la lettre...* — F. R.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

NERVOSITÉ

S'il est une semaine où l'on a pu constater des mouvements erratiques sur les marchés des changes, c'est bien celle-là. Pendant cinq séances, en effet, on a vu le DOLLAR varier de façon désordonnée au fil des déclarations des responsables américains. Hausses et baisses se sont donc succédé, ces mouvements traduisant, pour l'essentiel, les réactions d'une spéculation au jour le jour. Sur le fond, cependant, la tendance ne s'est pas radicalement modifiée : elle reste à la baisse sur le DOLLAR.

La baisse du DOLLAR, qui s'était ralentie à la veille du dernier week-end, reprenait lundi, le cours de la devise américaine retombant derechef à ses plus bas niveaux à Zurich, Tokyo et Francfort... *Le lendemain, toutefois*, une légère reprise s'amorçait sur les déclarations lénifiantes du secrétaire adjoint au Trésor américain, M. Joseph Laitlin, qui démentait les propos prêtés peu de jours auparavant à M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, propos qui avaient été à l'origine de la rechute du DOLLAR. Ce redressement devait tourner court, et faire place mercredi à un nouveau recul de la devise américaine, dont le cours revenait à Zurich à 2,25 francs suisses environ. Jeudi, une fois de plus, un brutal retournement de tendance intervenait. Le DOLLAR se redressait très vigoureusement, sur une nouvelle déclaration de M. Blumenthal, qui, cette fois-ci, affirmait : « *Aussi bien dans l'intérêt des Etats-Unis que dans celui du monde entier, il est indispensable que le DOLLAR soit fort et stable.* » Avant d'ajouter : « *Nous croyons que pour nous la meilleure politique est de laisser se refléter librement dans les rapports entre les monnaies les changements intervenus dans la situation économique et financière.* » La déclaration, on le voit, était pour le moins ambiguë et, dès lors, il n'est pas surprenant que le DOLLAR ait de nouveau fléchi à la veille du week-end.

Les mouvements brutaux sur le DOLLAR traduisent essentiellement la nervosité d'une spéculation qui a gardé un cuisant souvenir du dernier été. On se souvient que le DOLLAR, après avoir fortement baissé pendant le mois de juillet, avait en août regagné tout le terrain perdu. Une déclaration de M. Blumenthal, faite dans les mêmes termes, avait — déjà — été à l'origine de ce retournement de tendance. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que certains opérateurs, soucieux de ne pas être à nouveau « piégés », aient jugé bon de racheter précipitamment des dollars précédemment vendus, ce qui explique la brutalité du mouvement de balancier constaté jeudi.

Que le mouvement ait rapidement tourné court est significatif. Manifestement, M. Blumenthal — qui parle décidément beaucoup — est en passe d'épuiser son crédit. « *Rien n'est changé, la tendance de fond reste à la baisse sur le dollar* », commentait en fin de semaine un cambiste, résumant bien l'opinion du marché. Cela ne signifie pas que la devise américaine va s'effondrer ces prochaines semaines. La spéculation étant quelque peu échaudée et la hausse des taux d'intérêt outre-Atlantique renchérissant le coût des positions prises à la baisse du DOLLAR, bien des spécialistes estiment que l'on pourrait assister à un lent fléchissement de la devise américaine. Signe des temps : la nouvelle hausse du « prime rate » (taux de base) des banques américaines annoncée vendredi n'a guère provoqué de réactions...

A l'inverse du DOLLAR, le FRANC SUISSE reste résolument orienté à la hausse, et ceci explique sans doute un peu cela. Très demandée, la devise helvétique a monté sur toutes les places financières. A Francfort, son cours a ainsi dépassé 1 DEUTSCHEMARK, dans le même temps où il s'établissait au-dessus de 2,15 FRANCS FRANÇAIS à Paris. Depuis plusieurs années, le FRANC SUISSE est utilisé dans de nombreuses opérations financières. Ce mouvement de hausse s'explique-t-il par des achats de précaution effectués par des créanciers qu'inquiète sa hausse constante ? Certains spécialistes le croient.

Le FRANC FRANÇAIS est resté discuté, son cours fléchissant assez sensiblement par rapport aux devises fortes (DEUTSCHEMARK, FRANC SUISSE) et s'effritant vis-à-vis de la LIVRE et de la LIRE, sans que l'on puisse pour autant parler de spéculation à la baisse.

Le DOLLAR CANADIEN enfin a vu son recul se poursuivre, revenant en dessous de 90,50 cents pour 1 DOLLAR à New-York, plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale. Le recul de la devise canadienne ne semble pas gêner outre mesure le gouvernement d'Ottawa, qui, par l'intermédiaire de son ministre des finances, a déclaré qu'il ne soutiendrait pas sa monnaie, en faisant valoir que cette baisse favoriserait les exportations.

Sur le marché de l'or de Londres, les cours ont de nouveau progressé, le prix de l'once de métal précieux s'établissant en fin de semaine à 161,20 dollars (après 161,60 dollars mercredi), contre 157,80 dollars le vendredi précédent...

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	1,7705	8,6046	3,9889	4,0190	62,6225	4,3120	1558,04
	—	1,7675	8,5856	4,0360	4,0254	62,6048	4,3012	1557,16
New-York.	1,7705	—	20,5761	44,3852	44,0528	2,8272	41,0593	0,1136
	1,7675	—	20,5867	43,7924	43,9077	2,8232	41,0930	0,1135
Paris.....	8,6046	4,8600	—	215,71	214,09	13,7404	199,54	5,5227
	8,5856	4,8575	—	212,72	213,28	13,7140	199,60	5,5136
Zurich....	3,9889	2,2530	46,3580	—	99,2511	6,3698	92,5066	2,5602
	4,0360	2,2835	47,0097	—	100,2634	6,4469	93,8360	2,5919
Francfort.	4,0190	2,2700	46,7078	100,7545	—	6,4178	93,2046	2,5795
	4,0254	2,2775	46,8862	99,7372	—	6,4299	93,5894	2,5851
Bruxelles.	62,6225	35,3700	7,2777	15,6990	15,5814	—	14,5226	4,0193
	62,6048	35,4200	7,2918	15,5112	15,5521	—	14,5551	4,0204
Amsterdam	4,3120	243,55	50,1131	108,1003	107,2907	6,8857	—	2,7676
	4,3012	243,35	50,0977	106,5688	106,8496	6,8704	—	2,7622
Milan....	1558,04	880,00	181,06	390,39	387,66	24,8798	361,32	—
	1557,16	881,00	181,36	385,31	386,82	24,8729	362,02	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Nouvelle tension aux États-Unis

Nouveau relèvement des taux aux Etats-Unis, calme et stabilité en France, telle est la physionomie de la semaine écoulée.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour est resté pratiquement inchangé à 8 3/8 %, hormis une pointe fugitive à 8 7/16 % jeudi, dernier jour pour la constitution des réserves. A cette occasion, la Banque de France a consenti des pensions aux établissements en retard à 8 3/8 % et 8 1/2 %, le taux du marché s'établissant entre les deux.

A la veille du week-end, le calme régnait sur la place de Paris. L'Institut d'émission avait donné la couleur en adjugeant 1,7 milliard de francs au taux inchangé de 8 1/8 %, ce qui indique sa volonté de maintenir le *statu quo* que la tenue du franc, médiocre, mais non catastrophique, n'oblige pas à remettre en cause. Ajoutons qu'en juillet dernier la progression de la masse monétaire, qui s'était ralentie le mois précédent, a quelque peu repris (+ 2 % après correction des variations saisonnières, et 11,2 % de juillet 1976 à juillet 1977). Pour l'instant, cette progression, ramenée à une base annuelle, ne semble pas s'écarter des 12,5 % fixés à l'automne dernier par M. Barre, malgré le gonflement des dépenses du Trésor, traditionnellement peu alimenté pendant les mois d'été. Les chiffres de septembre seront plus significatifs en ce domaine. Rappelons qu'à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la discussion du budget, le premier ministre a annoncé une progression de 13 % en 1978 pour la masse monétaire, correspondant à une augmentation de 12,6 % de la production intérieure brute (PIB) qui se décompose à raison de 4,4 % pour l'expansion en volume et 7,9 % pour l'expansion en valeur. Compte tenu du développement peu rapide des crédits bancaires (+ 0,7 % en juillet), M. Raymond Barre pense être en mesure de tenir les objectifs aussi bien en 1978 qu'en 1977.

Ce n'est certes pas le cas pour M. Arthur Burns, président du conseil d'administration de la Réserve fédérale des Etats-Unis (FED) qui voit la masse monétaire américaine s'enfler à un rythme supérieur à celui qui lui était assigné. Comme il s'emploie à freiner la création monétaire des banques en relevant les taux interbancaires (6,50 % cette semaine contre 6,4 %), l'ensemble des taux d'intérêt continue à monter, notamment le « prime rate » de la Citibank qui, par l'application mathématique de sa formule d'indexation, est passé de 7 1/2 % à 7 3/4 % à la veille du week-end.

La politique de freinage menée de manière très orthodoxe par M. Burns pourra-t-elle se poursuivre ? La Maison Blanche a publié un communiqué qui, sans désigner nommément le FED, met en garde contre les conséquences « dommageables » d'une politique de crédit trop restrictive, et affirme que le taux d'expansion de la masse monétaire ne peut être jugé inflationniste à l'heure actuelle, bien qu'il ait dépassé les objectifs fixés. Si l'action de M. Burns n'a pas encore compromis la croissance économique, elle risque de le faire, sous-entend la Maison Blanche et, de toute façon, elle a « perturbé la Bourse des valeurs » (Wall Street est au plus bas depuis deux ans). L'avertissement est clair. Sera-t-il suivi d'effet, et débouchera-t-il sur un conflit entre le gouvernement et les autorités monétaires ? Ce n'est pas à exclure.

FRANÇOIS RENARD.

Cours des principaux marchés

Du 21 octobre 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédante.)

METAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 686 (688), à trois mois 698,50 (699,50) ; étain comptant 6 981 (6 820), à trois mois 6 800 (6 650) ; plomb 352 (346) ; zinc inch. (291,50).

— **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 56,80 (57) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (57,87) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (120-125).

— **Singapour** (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 851 (1 768).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton déc. 52,20 (52,25); mars 53,30 (53,35).

— **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) déc. 247 (235) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C inch. (428).

— **Roubaix** *(en francs par kilo)* : laine oct. 24 (23,65).

— **Calcutta** (en roupies par maund de 82 lbs) · jute inch. (555).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R. S. S. comptant 54,45-54,60 (54,25-54-30).

— **Singapour** (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 210,75-211,25 (215,50-216).

DENREES. — **New-York** (en cents par lb) : cacao, déc. 173,25 (170,35); mars : 152 (150,50) ; sucre, disp. 6,85 (7,05) ; mars : 8,36 (8,59) ; café : déc. 148,70 (157,50) ; mars : 132,80 (138).

— **Londres** (en livres par tonne) : sucre, déc. 103 (105) ; mars 116 (118,20) : café, nov. 1 655 (1780); janv. 1 525 (1 675) ; cacao, déc. 2 425 (2 358) ; mars 2 056 (2 501).

— **Paris** (en francs par quintal) : cacao, déc. 2 120 (2 045) ; mars 1859 (1855); café, nov. 1406 (1535): janv. 1 330 (1 408) ; sucre (en francs par tonne) : déc. 898 (890) ; janv. 915 (900)

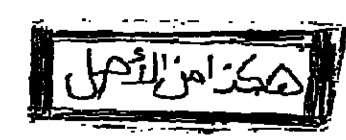
CEREALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, déc. 247 3/4 (246) ; mars 257 3/4 (256) ; maïs, déc. 205 (204 1/2) ; mars 216 (212 3/4).

LES MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DE L'ÉTAIN - REPLI DU CAFÉ

METAUX. — *Flambée des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang, qui atteignent de nouveaux niveaux records. Plusieurs facteurs expliquent ce revirement soudain du marché : stocks tombés à leur niveau le plus bas à Londres depuis avril 1975, décision prise par le Sénat américain de rejeter la proposition de loi relative à la vente de 30 000 tonnes de métal pour acquérir en compensation 250 000 tonnes de cuivre pour regarnir le stock stratégique ; enfin, coup d'Etat militaire en Thaïlande, important producteur de métal. Le déficit annuel de production est évalué par les spécialistes à plus de 20 000 tonnes pour l'année en cours.*

DENREES. — *Nouvelle et vive baisse des cours du café sur tous les marchés qui touchent leurs plus bas niveaux depuis plus de treize mois. Par rapport aux sommets atteints en mars dernier, la chute des prix dépasse 60 %. Le Brésil serait disposé, selon certaines rumeurs, à écouler du café vert à des prix très inférieurs au prix minimum à l'exportation.*



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'Emprunt 4 1/2 % 1973 a poursuivi son redressement, mais l'intérêt des opérateurs s'est surtout porté sur le *7 %, 1973*, à nouveau très recherché.

Les offres d'obligations — toujours abondantes — n'ont été, en définitive relativement bien absorbées qu'en raison de la présence d'ordres de soutien transmis par certains organismes

	21 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	660,20	+ 1,40
7 % 1973	253	+ 4,50
Empr. 10,30 % 1975	96,95	inchangé
10 % 1976	99,75	— 0,10
P.M.E. 10,60 % 1976	97,10	.. 0,40
P.M.E. 11 % 1977	99,80	inchangé
8,80 % 1977	102,45	+ 1,15
4 1/4 % 1963	103,80	— 0,20
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	91,80	inchangé
5 1/2 % 1965	106	+ 0,50
6 % 1966	104,70	— 0,80
6 % 1967	99,60	+ 0,10
C.N.E. 3 %	1 940	— 19,80

d'épargne collective, dont la Caisse des dépôts et consignations. Partout, il a été « recommandé » à plusieurs établissements de crédit appartenant aux syndicats de placements des emprunts de conserver, au-delà des trois mois réglementaires, les titres qu'ils n'avaient pu placer. Le marché « primaire » demeure, en effet, très engorgé, en dépit de la radiation du calendrier de plusieurs émissions prévues. C'est ainsi que, lundi, seule la société *Rhône-Poulenc* procédera au lancement d'un emprunt de 200 millions de francs au taux nominal de 11,30 % (le taux de rendement actuariel : 11,50 %).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les dirigeants de *Silic* ont fait connaître les résultats de l'exercice de la société clos à la date du 30 juin. Les recettes locatives ont progressé de 38,96 millions de francs (pour l'exercice précédent) à 44,16 millions de francs, mais, en raison de l'augmentation des frais financiers provoqués par l'accroissement de l'endettement, le bénéfice a fléchi de 19,72 millions à 15,30 millions de francs.

	21 oct.	Diff.
Comp. bancaire	332,90	+ 20,40
Crédit foncier	280,50	+ 7,50
C.I.C.	84	+ 6
Crédit national	264,50	+ 13,40
Financ. de Paris	178,90	+ 5,90
Génér. Occidentale	186	+ 7
Locafrance	144	+ 9
Locindus	286	+ 11
Pretabail	329	+ 12,50
U.C.B.	193	+ 11
Finextel	129	+ 8,90
S.I.L.I.C.	188	— 14
S.N.I.	347	+ 24
A.G.P.	277	+ 8
O.P.F.I. Paribas	94	+ 3,20
Schneider	137,80	+ 4,30
Suez	245	+ 10
Comp. La Hénin	280	— 1

Le montant du coupon sera ramené de 18,55 F à 16 F. En ce qui concerne l'exercice 77-78, les loyers émis devraient représenter 24,5 millions de francs (contre 20,8), et le bénéfice par action s'élever à un chiffre voisin de celui du précédent exercice.

Pour le premier semestre 1977, le résultat d'exploitation du *Crédit général industriel* s'est élevé à 13,2 millions de francs (20 %). Un protocole d'accord signé avec la *Socrefi* (établissement financier au capital de 12 millions de francs) devrait déboucher sur un projet de fusion.

Alimentation

La situation comptable provisoire de *Radar*, à la date du

	21 oct.	Diff.
Beghin-Say	58,30	+ 3,30
B.S.N.-Gerv.-Dan.	482	+ 17
Carrefour	1 451	+ 31
Casino	1 063	+ 23
Moët-Hennessy	435	+ 25
Mumm	369,50	+ 23,50
Olida et Caby	141	— 4
Pernod-Ricard	296	+ 9,90
Radar	326,10	+ 3,60
Raffin. Saint-Louis	66,50	— 2,50
S.I.A.S.	333	+ 20
Veuve Clicquot	430	+ 4
Viniprix	403	+ 41
Martell	324	+ 1
Guy. et Gascogne.	185,50	+ 8,50
Nestlé	7 870	+ 60

30 juin, dégageait un bénéfice de 18,02 millions de francs contre 18,47 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les comptes consolidés de *Martell*, comportant, pour la première fois les résultats des filiales étrangères, se sont soldés par un bénéfice de 23,3 millions de francs. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 39,2 millions contre 33,3 millions de francs, le dividende global passant de 15,475 F à 17,105 F.

Bâtiment et travaux publics

Résultats nets du premier semestre (en millions de francs) : *Ciments Français* : 20,98 contre 21,46 un an plus tôt. *S.A.C.E.R.* : déficit de 3,58 millions contre un bénéfice net de 3,84 millions un an plus tôt. *A. Herlicq et Fils* (avant provisions et impôts) : 14,97 contre 11,55.

	21 oct.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	233	+ 13
Bouygues	399	+ 20,30
Chimiq. et Rout.	109,50	+ 9,20
Ciments français	86,80	— 0,20
Dumez	475	+ 63
Entr. J. Lefebvre	208	+ 27
Génér. d'entrepr.	139,50	+ 1
Gds Travx de Mars.	211	+ 22
Lafarge	173	— 6
Maisons Phénix	928	+ 25
Poliet	128	+ 5

Rougier et Fils : 9,92 contre 0,52. *Lafarge* (consolidé après éléments extraordinaires) : 77,4 contre 76,3.

Carbonisation Entreprise et Céramique : perte nette de 12,7 millions contre un bénéfice net de 4,5 millions.

Le groupe *SCREG* compte procéder, dès après l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre, à l'émission d'un emprunt de 60 millions de francs en obligations convertibles, à raison d'une action pour une obligation.

Filatures, textiles, magasins

Les comptes consolidés de *Sommer-Allibert* faisaient apparaître, à la date du 30 juin, un bénéfice net de 37,2 millions de francs. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé a représenté 1 413 millions de francs (+15,8 %). Rappelons que les modalités du rapprochement prévu avec les sociétés *Dalami* et *Balamundi* ne sont pas encore définitivement arrêtées.

	21 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	39,20	+ 1,40
Sommer-Allibert	549	+ 24
Agache-Willot	419	+ 1
Vitos	126	+ 3
Bail Investissement	199,80	+ 8,30
C.F.A.O.	396,90	+ 33,40
B.H.V.	67	+ 5,10
Galeries Lafayette.	58	+ 3,20
Nouvelles Galeries.	69	+ 6,80
Paris-France	83,50	— 2,50
Prénatal	36,20	+ 4,70
Printemps	36,80	+ 0,50
La Redoute	578	+ 14
S.C.O.A.	76,90	+ 3,70
U.I.S.	239	+ 19
Darty	370	+ 13

Le *Printemps* annonce pour le premier semestre 1977 une perte de 46,55 millions de francs (contre 33,37 pour les six premiers mois de l'année écoulée).

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par *Darty* au cours du premier semestre a atteint 351 millions de francs (c/282). Au niveau du groupe, le montant des ventes consolidées s'est situé à 452 millions de francs (contre 330 millions).

Matériel électrique, services publics

La situation provisoire au 30 juin de *Thomson-C.S.F.* laissait apparaître un bénéfice avant impôts de 125,3 millions de francs contre 54,4 millions de francs l'an passé à pareille époque. Le groupe a obtenu la commande des équipements de télévision destinés à assurer la retransmission des Jeux olympiques de Moscou en 1980.

	21 oct.	Diff.
Alsthom	69,70	+ 10,40
C.G.E.	295,50	+ 11,50
C.S.F.	176	+ 11
C.I.T.-Alcatel	1 090	+ 124
Matra	985	+ 104
Leroy-Somer	613	+ 74
Moulinex	194	+ 14,20
L.M.T.	1 230	+ 120
Mécl	41,50	+ 8
Radiotechnique	473,80	+ 29,80
S.A.T.	524	+ 96
Télémécanique	731	+ 83
Fr. Tél. Ericsson	250	+ 69,50
Thomson-Brandt	189,30	+ 7,30
Schlumberger	320,50	+ 3,80
Général Electric	243,80	+ 3,30
Générale des eaux	534	+ 21
Lyonnaise des eaux	424,80	+ 28,80

Matra annonce un bénéfice de 35,5 millions de francs (dont 6 millions de francs de plus-values) pour le premier semestre 1977, le bénéfice total de l'exercice devant s'élever à 71,5 millions de francs contre 25,9 millions de francs en 1976, ce qui confirme les prévisions portant sur un résultat de 220 F à 240 F par action faites en mai dernier. La confirmation de ce chiffre explique, sans doute, le bond fait récemment par le titre, qui, en un mois, est passé de 575 F à près de 1 000 F.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 17 AU 20 OCTOBRE

Le marché prend un nouveau départ

C'est fait ! Après un semestre entier de baisse ininterrompue, et près de quatre mois de redressement plus ou moins chaotique, la Bourse de Paris vient de retrouver son niveau du début de l'année. L'événement — c'en est un ! — s'est produit au cours d'une semaine particulièrement brillante à l'issue de laquelle les différents indices se sont adjugés plus de 5 % de progression. Le record établi lors du premier échec du « sommet » de la gauche est battu. Il faut remonter à la période du 20 au 24 juin pour observer une hausse comparable.

Qui l'eût cru ? Depuis trois semaines déjà, le marché, abandonné par l'étranger, et oublié — croyait-il — par les institutionnels français, faisait preuve d'une désespérante mollesse. Chaque tentative de reprise était immédiatement étouffée le jour suivant. A priori, et bien que certains sous les colonnes du palais Brongniart eussent gardé espoir, il ne semblait pas que les cours pussent « décoller » à nouveau.

De fait, la séance de lundi ne se singularisa guère : le marché, troublé par les remous monétaires persistants, restait léthargique. En réalité, et chacun le comprit par la suite, la plupart des opérateurs attendaient le premier signe d'une détente, même passagère, sur le front des monnaies pour se ruer sur les valeurs mobilières.

La légère — et sans doute temporaire — remontée du dollar leur en donna l'occasion. La hausse se poursuivit sans discontinuer jusqu'à la veille du week-end, premier jour du nouveau mois boursier. La veille, les commis avaient procédé à la liquidation générale des opérations engagées sur septembre. Pour la troisième fois consécutive, le bilan était largement positif. D'un mois à l'autre les cours ont progressé de près de 7 %. Encore s'agit-il d'une moyenne générale. De très nombreux titres ont monté de 10 à 25 %, la vedette revenant incontestablement à Matra, avec un gain de 70 %, talonné par Téléphone Ericsson, en hausse de 50 % ! De quoi faire rêver à nouveau tous les boursiers. Pourtant, Paris reste calme. Le ton des conversations entendues autour de la corbeille à la veille du week-end était mesuré. Le mot d'ordre semblait être : « Pas d'enthousiasme excessif, la partie n'est pas gagnée. » Sans doute un retournement de tendance s'est effectivement produit cette semaine au palais Brongniart, où les affaires semblent si bien réparties que les agents de change respirent à nouveau, après avoir frôlé l'asphyxie. De plus, la Bourse, qui était devenue une véritable chambre de résonance de la politique, paraît avoir retrouvé l'une de ses fonctions les plus utiles : servir de baromètre économique aux observateurs français et aussi étrangers.

Mais, d'une part, l'on peut déjà se demander pour combien de temps, tant il est vrai que la campagne électorale risque d'être fertile en rebondissements. Ensuite, au cas où le marché garderait ostensiblement les yeux braqués sur la chose économique, qui peut jurer qu'il en tirera toutes satisfactions ? En août, l'inflation s'est ralentie. Un mois plus tard, l'on pouvait constater une petite décrue du chômage. Au cours de la même période, et pour la première fois depuis deux ans, les échanges commerciaux ont été légèrement excédentaires. Tout cela est acquis. Comment le proche avenir se présente-t-il ? Sous un jour passablement incertain, si l'on en croit les conjoncturistes des grands établissements financiers.

« L'économie française abordera 1978 sous le signe de l'incertitude », peut-on lire dans le dernier bulletin conjoncturel des banques populaires où l'on s'étonne « que le premier ministre envisage une croissance aussi forte ». L'assainissement de l'économie est en cours assurent, de leur côté, les experts de la Banque Jordaan selon qui « la désinflation assurera la reprise ».

Dans les deux cas, les boursiers auront à retrouver le sens de leur vocation véritable : sélectionner les meilleurs placements quelles que soient les circonstances.

PATRICE CLAUDE.

Métallurgie, constructions mécaniques

Résultats nets du premier semestre 1977 (en millions de francs) : *Etablissements Arbel*, 6,83 contre 3.007 un an plus tôt ; *Pont-à-Mousson*, 5,34 contre 32,33 ; *Ferodo*, 40,85 contre 35,27 ; *La Soudure Autogène*, 12,9 contre 17,9, avant amortissements et provisions ; *Virax* (résultats d'exploitation), 5,47 contre 1,41. Une action nouvelle pour quatre anciennes sera distribuée gratuitement début 1978 ; *Huard-U.C.F.-S.A.* : déficit de 3,33 millions contre un bénéfice de 1,55 million.

	21 oct.	Diff.
Chiers-Châtillon	14,40	— 0,30
Creusot-Loire	83	+ 6
Denain Nord-Est	41,15	— 2,35
Marine-Wendel	39,10	— 2,90
Métall. Normandie	44	+ 3,90
Pompey	67	— 1,10
Sacilor	24,50	— 1,10
Saulnes	53	— 1
Usinor	22,60	+ 0,10
Vallourec	82,50	+ 0,30
Aispi	56,95	— 0,65
Babcock-Fives	78,50	+ 3,50
Génér. de fonderie	119,40	+ 3,80
Poclain	144	— 1
Sagem	499,90	+ 74,90
Saunier-Duval	91,50	+ 3,40
Penhoët	175	+ 21,50
Peugeot-Citroën	318,90	+ 19,30
Ferodo	409,50	+ 15,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le troisième trimestre de l'exercice 1977 s'est soldé pour *Inco Ltd.* par un bénéfice net de 21,6 millions de dollars contre 58,9 millions, soit 25 cents par titre contre 79 cents un an plus tôt. Le dividende trimestriel a été réduit à 20 cents contre 35 cents précédemment et aucun « extra » ne sera distribué en fin d'année.

	21 oct.	Diff.
Imétal	66,70	— 1,30
Peñarroya	40,80	+ 0,50
Charter	12,40	+ 0,20
Inco	88,30	— 6,70
R.T.Z.	17,50	+ 0,95
Tanganyika	11,20	+ 0,85
Union minière	110	+ 0,50
Z.C.I.	0,90	— 0,01
Kléber	36,80	+ 2,80
Michelin	1 375	+ 45

Le bénéfice net réalisé par la *Métallurgique du nickel (S.L.N.)* au 30 juin 1977, s'est élevé à 14,18 millions de francs contre 5,51 millions un an auparavant.

Pétroles

Les activités propres de *Esso S.A.F.* pour le premier semestre 1977 se sont soldées par une perte de 5 millions de francs contre une perte de 0,7 million un an plus tôt.

	21 oct.	Diff.
Aquitaine	364,30	+ 47,80
Esso	71,30	+ 4,50
Franç. des pétroles	102	+ 5
Pétroles B.P.	63,50	+ 4,45
Primagaz	135,50	+ 16,20
Raffinage	70,75	+ 4,95
Sogerap	76	+ 1,90
Exxon	229,50	+ 4
Petrofina	537	+ 22
Royal Dutch	272	+ 3

Produits chimiques

L'activité du groupe *C.M.-Industries* a continué de se développer de manière satisfaisante durant le premier semestre, comme en témoigne la progression de son chiffre d'affaires consolidé (+ 18 %). Les ventes à l'étranger (exportations directes plus ventes des filiales) se sont notablement accrues, notamment de produits pharmaceutiques et chimiques, et représentaient au 30 juin 35,2 % du chiffre d'affaires consolidé (contre 31,4 % au 31 août 1976). Pour sa part, la maison-mère a dégagé un bénéfice de 14,52 millions de francs (+ 13,2 %).

Afin de se donner les moyens de poursuivre son expansion, le groupe se propose de lancer un emprunt convertible en actions. Une augmentation du capital avec une distribution gratuite d'actions est également prévue.

Parcor annonce pour les six premiers mois un bénéfice net consolidé hors plus-values de 8,09 millions de francs (— 3,6 %).

Le bénéfice provisoire du premier semestre pour la *Chimique de la Grande Paroisse* a atteint 5,50 millions de francs, contre une perte de 2,82 millions un an plus tôt.

	21 oct.	Diff.
C.M. Industries	176	+ 4
Cotelle et Foucher	82	inchangé
Institut Mérieux	376	+ 43
Laboratoire Bellon	169	+ 18,50
Nobel-Bozel	65	— 2,90
Pierrefitte-Auby	58	— 0,50
Rhône-Poulenc	56,50	+ 0,30
Roussel-Uclaf	317,70	— 5,30
B.A.S.F.	174	+ 13,80
Bayer	296	inchangé
Hoechst	290	— 4,10
Norsk Hydro	215	— 5

Pour la même période les *Laboratoires R. Bellon* ont réalisé un bénéfice de 8,15 millions de francs, contre 7,48 millions.

Mines d'or, diamants

Les compagnies minières sud-africaines ont commencé cette semaine à publier leurs résultats pour le troisième semestre, résultats assez inégaux au demeurant, le prix encaissé par ces compagnies pour leurs ventes d'or ayant peu varié d'un trimestre à l'autre (de 140 à 145 dollars l'once contre 142 dollars et 129 dollars pour le premier trimestre), alors que les coûts d'exploitation ont continué d'augmenter.

Résultats en millions de rands : — *West Driefontein*, 18 contre 17,4 ; *East Driefontein*, 19,6 contre 15,6 ; Harmony, 2,22 contre 7,06 ; *Blyvooruitzicht*, 5,81 contre 7,16 ; *East Rand*, 0,2 contre une perte de 0,8 ; *Saint Helena*, 4,53 contre 5,03 ; *Buffelsfontein*, 6,97 contre 6,45 ; *Randfontein*, 11,45 contre 11,02 ; *Hartebeestfontein*, 8,03 contre 7,02 ; *Western Deep*, 11,51 contre 13,01 ; *President Brand*, 7,81 contre 11,56 ; *Western Holdings*, 7,81 contre 7,75 ; *West Rand*, 1,02 contre 2,16 ; *Stilfontein*, 1,06 contre 1,31.

	21 oct.	Diff.
Amgold	105,50	— 4
Anglo-American	19,35	— 0,35
Buffelsfontein	62,70	— 3,25
Free State	84	— 6,50
Goldfields	18,85	+ 0,10
Harmony	28,90	— 0,75
President Brand	62,10	— 5,90
Randfontein	197	— 0,60
Saint-Helena	79	+ 2,10
Union Corporation	18,50	— 0,25
West Driefontein	133,50	+ 4,90
Western Deep	43,80	— 2,80
Western Holdings	101,20	.. 6,70
De Beers	19,75	inchangé

D'après les experts, la récente hausse du métal précieux ne devrait guère influer sur les résultats du quatrième trimestre, le bénéfice que les mines d'or en tireront devant être absorbé par les augmentations de salaires accordées à leurs personnels.

Valeurs diverses

Résultats nets semestriels (en millions de francs : *Ets Rougier et Fils* (groupe) : 9,92 contre 0,52. *S.I.T.A.* : 2,95 contre 1,03 (non comparable). *Bis S.A.* : 14,97, soit une progression de 40 %. Pour l'exercice 1977 global, le bénéfice consolidé devrait augmenter de 8 % environ.

	21 oct.	Diff.
L'Air liquide	290	+ 9
Bic	641	+ 18
Europe nº 1	446	+ 72
L'Oréal	705	+ 55
Club Méditerranée.	365	+ 9,50
Arjomari	100	+ 2,50
Hachette	163	+ 10,90
Presses de la Cité	261,80	+ 1,80
P.U.K.	129	+ 0,90
St-Gob.-P.-à-M.	1 879	+ 44
Skis Rossignol	148,50	+ 1
Chargeurs réunis	86,20	+ 3,20

L'exercice clos le 31 août 1977 s'est soldé, pour *Duquesne Purina*, par un bénéfice net de 1,83 million de francs contre 10,34 millions auparavant. Le dividende global est maintenu à 34,50 francs par action.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 14/10	COURS 21/10
Or fin (kilo en barre).	25070 .	25400 ..
— (kilo en lingot)	25045	25440 .
Pièce française (20 fr.)	247 10	247 10
Pièce française (10 fr.)	220 .	218 90
Pièce suisse (20 fr.)	221 50	223 50
Union latine (20 fr.)	216 50	218 10
● Pièce tunisienne (20 fr.)	179	178 90
Souverain	230 10	232 50
● Souverain Elizabeth II	253 50	258 10
● Demi-souverain	251 50	251 50
Pièce de 20 dollars	1149 60	1140 40
— 10 dollars	579 ..	583 ..
— 5 dollars	355 .	360 ..
— 50 pesos	1022 50	1044
● — 20 marks	269 50	274 90
— 10 florins	219 ..	219 ..
● — 5 roubles	130 ..	129 80

Bourses étrangères

NEW-YORK

Nouvelle chute

La chute des cours a repris à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones a perdu plus de 13 points, retombant à 808,30, son niveau le plus bas depuis le début de 1975.

Ralentissement de l'activité économique au troisième trimestre, nouvelle hausse des taux d'intérêt avec un relèvement du « prime rate » des banques, inquiétude suscitée par l'opposition croissante de la Maison Blanche à la politique restrictive menée par les autorités monétaires en matière de crédit, ces éléments désormais bien connus ont continué de peser sur une cote que les spécialistes voient encore faiblir dans les prochaines semaines, sauf événement imprévu...

Le ralentissement du rythme de l'inflation en septembre n'a eu aucun effet.

A signaler le vif repli d'Eastman Kodak, et celui de Xerox, dont l'exercice 1977 sera le meilleur jamais connu, mais dont les résultats du troisième trimestre ont été jugés moins favorables que prévu.

Alcoa	42 1/2	42 5/8
A.T.T.	60 7/8	59 1/4
Boeing	25 3/4	26 1/8
Chase Man. Bank	29 1/8	28 7/8
Du P. de Nemours	109 1/8	108 1/4
Eastman Kodak	58 1/8	52 5/8
Exxon	46 3/8	46 3/4
Ford	44 1/4	45
General Electric	50 3/8	50 3/8
General Foods	30 5/8	30 3/8
General Motors	69 7/8	70
Goodyear	18 1/8	17 3/4
I.B.M.	257 7/8	258 3/4
I.T.T.	30 3/4	30 1/2
Kennecott	22 7/8	23
Mobil Oil	61	59 3/8
Pfizer	25 1/2	25 5/8
Schlumberger	65 5/8	64 5/8
Texaco	27 7/8	27 5/8
U.A.L. Inc	18 3/8	17 3/8
Union Carbide	42 3/4	42 1/4
U.S. Steel	29 7/8	29 3/8
Westinghouse	17 1/2	17 5/8
Xerox Corp.	51 7/8	49 3/4

LONDRES

Soutenu

Au cours d'une semaine relativement calme, les valeurs industrielles ont été soutenues dans la perspective d'une mini-relance promise par le gouvernement. De même, l'acceptation par les ouvriers de Ford d'une offre de relèvement de salaire limitée à 12 % a été bien accueillie.

Le fait saillant a néanmoins été constitué par les mouvements brutaux des mines d'or. D'abord en vive progression sous l'effet d'une demande active, stimulée par la forte hausse du cours du métal, l'ascension des valeurs aurifères a été brutalement stoppée par les événements d'Afrique du Sud. L'inquiétude suscitée par les mesures de répression prises par le gouvernement a même renversé la tendance et provoqué jeudi la baisse quotidienne la plus forte qui ait été enregistrée depuis an an.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 524,8 contre 500 ; mines d'or, 151,3 contre 161,4.

	Cours 14 oct.	Cours 21 oct.
Bowater	170	179
Brit. Petroleum	884	918
Charter	146	140
Courtaulds	119	123
De Beers	291	284
Free State Geduld*	17	15 1/4
Gt Univ. Stores	317	336
Imp. Chemical	413	415
Shell	574	597
Vickers	199	200
War Loan	35 3/4	36

FRANCFORT

Lent redressement

Les valeurs allemandes se sont lentement redressées cette semaine, enregistrant une progression de 1 % à la suite des bons résultats de l'industrie automobile et des allégements fiscaux. Les milieux financiers se montrent optimistes à la veille du week-end.

	Cours 14 oct.	Cours 21 oct.
A.E.G.	85,80	86,80
B.A.S.F.	153,40	151
Bayer	141,90	139,10
Commerzbank	216,50	213,50
Hoechst	139,60	137,90
Mannesmann	157	156
Siemens	282,90	285
Volkswagen	200,70	205

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
ELF-Aquitaine	61 725	28 178 077
P U K	184 700	17 289 850
C.N.E. 3 % *	8 275	16 028 325
8 % 1973*	21 580	14 150 130
Michelin*	8 540	11 550 900

(*) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.	21 oct.
Terme	49 491 042	77 155 194	102 890 782	130 297 207	115 538 343
Comptant :					
R. et obl.	179 583 113	112 183 818	126 494 656	99 968 885	111 298 597
Actions.	37 228 578	41 458 560	42 817 038	43 033 313	48 111 812
Total	266 302 733	230 797 572	272 202 456	273 299 405	174 948 752

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)

Franç.	94,7	95,7	97,3	97,8	99,9
Etrang.	102,7	103,6	103,5	101,8	101,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)

Tendance.	102,2	103,5	104,8	105,3	108,7

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	61,9	62,6	63,4	63,7	64,5

Un forum sur la Bourse et son avenir

Le moment paraît venu à M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, de faire sortir cette institution de sa réserve coutumière et d'inviter les partis politiques de l'opposition, et ceux de la majorité, s'ils le souhaitent, à répondre à une série de questions sur l'avenir de la Bourse et le sort fait aux placements. Un forum pourrait se tenir début décembre afin d'obtenir des éléments de réponse à ces questions.

Nationaliser demain ? Peut-être, mais pourquoi et comment ? Paris place internationale, ouverte à l'extérieur, sans le risque de fonctionner à nouveau en vase clos ? Quelles conditions faites à l'investissement, et avec quelle fiscalité ? Le champ est vaste, on le voit.

Il est d'autant plus vaste que, M. Flornoy ne manque pas de le relever, la Bourse n'a malheureusement pas attendu l'existence d'un programme commun pour entrer dans une dépression qui s'est dessinée dès 1962, entrecoupée de périodes de rémission. La crise boursière résulte d'une inadaptation de notre système financier, le financement d'investissements productifs ayant été effectué pour l'essentiel par l'endettement et la création monétaire, l'augmentation des fonds propres restant dangereusement insuffisante comme le relevait récemment le rapport de l'AGREF (grandes entreprises faisant appel à l'épargne).

Prise de désaffection à l'égard des valeurs mobilières dont la valeur réelle ne fait que diminuer, la France est devenue un pays de propriété foncière, cette « ennemie de la Bourse », et de détenteurs de créances, avec un marché financier qui n'alimente pratiquement plus les augmentations de capital. Pour M. Flornoy, la priorité doit être donnée aujourd'hui à la reconstitution des structures financières. Vaste programme, aurait dit le général de Gaulle, pour qui la politique de la France ne se faisait pas à la corbeille. Il arrive aussi que la corbeille ne se fasse pas toujours à la politique de la France, ou, du moins, de ceux qui la gouvernent. — F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA GRÈVE MONDIALE DES PILOTES EST REPORTÉE

Le président de la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne, M. Derry Pearce, a annoncé, au cours d'une conférence de presse à l'ONU, que la grève mondiale des pilotes de ligne, prévue pour le 25 octobre, avait éte reportée *sine die*.

Il a expliqué que ses collègues et lui-même avaient reçu du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, l'assurance que l'Assemblée générale entreprendrait une « *action urgente* » et aborderait dans les meilleurs délais les problèmes concernant la sécurité de la navigation aérienne.

LE DIALOGUE ENTRE COMMUNISTES ET CATHOLIQUES ITALIENS

La présidence de la conférence épiscopale réaffirme l'incompatibilité entre le marxisme et le christianisme

La présidence de la conférence épiscopale italienne a publié, le vendredi 21 octobre, un communiqué réaffirmant l'incompatibilité entre le marxisme et le christianisme. Il est difficile de voir dans ce texte rigide — constitué d'extraits de déclarations précédentes, — la « réponse méditée et responsable » à la lettre ouverte de M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., qu'annonçait il y a quelques jours « l'Osservatore romano ». On estime que cette réponse véritable ne sera pas faite avant la réunion du conseil permanent de l'épiscopat, prévue du 21 au 24 novembre. En attendant, la hiérarchie catholique a voulu couper court, semble-t-il, aux divers commentaires faits, ici et là, notamment par des évêques.

Le dialogue indirect qui vient de s'engager entre l'Eglise catholique et le parti communiste italien a pour origine une initiative individuelle. En juillet 1976, Mgr Luigi Bettazzi, évêque d'Ivrée (Piémont), avait adressé une lettre ouverte à M. Enrico Berlinguer. La réponse de celui-ci, par le même moyen, quinze mois plus tard, lui a valu un commentaire encourageant du Saint-Siège. Et elle a, du même coup, mis en vedette Mgr Bettazzi, qui publiait un ouvrage non conformiste intitulé : « Devenir homme ? Confessions d'un évêque » (1).

« Il faut comprendre les croyants qui militent dans le mouvement ouvrier »

nous déclare Mgr Bettazzi, évêque d'Ivrée

De notre envoyé spécial

Ivrée. — Mgr Luigi Bettazzi est un homme ouvert et accueillant. Mais, ces jours-ci, il faut un peu forcer sa porte. On l'a trop accusé de se mettre en avant et de diviser l'épiscopat italien pour qu'il se soumette de bonne grâce aux questions des journalistes. Qu'aurait-il dû rester à ajouter ? Ne s'explique-t-il pas suffisamment dans ses « *confessions* », dont la première édition a été épuisée en quelques jours ? « *La lettre de M. Berlinguer*, dit-il, *dépasse ma personne. Elle concerne désormais l'ensemble de l'Eglise.* »

Il n'est pas facile d'être évêque en Italie. Surtout quand on brûle de sortir des sentiers battus. Chez l'évêque d'Ivrée, cette difficulté se traduit par une alternance de gestes spectaculaires (qualifiés parfois de « communistes ») et de propos très prudents — sur les institutions catholiques, par exemple — qu'en France on jugerait presque conservateurs.

Grand, l'allure très distinguée, Mgr Bettazzi semblait davantage destiné à être un prince de l'Eglise qu'un empêcheur de tourner en rond. On le sent un peu isolé au sein de la conférence épiscopale, un peu à l'étroit dans son diocèse du Piémont, où règne Olivetti. La fabricant de machines de bureau est en effet à Ivrée ce que Fiat est à Turin. Et dans les deux cas, c'est un maire communiste qui se trouve en place. Ses rapports avec l'évêque ? « *Ottimi* », répond Mgr Bettazzi, ce qui veut dire *bons* et même *excellents*

« N'est-il pas curieux qu'un évêque adresse une lettre ouverte au secrétaire général du parti communiste ?

— *C'est un genre littéraire... J'en avais adressé une autre, trois mois plus tôt, au secrétaire général de la D.C. pour attirer son attention sur la nécessaire harmonie entre une étiquette chrétienne et un comportement chrétien. Ni à M. Zaccagnini ni à M. Berlinguer, je n'ai suggéré de choix politiques. Mon intention était simplement de faire réfléchir les catholiques et les communistes, en leur demandant d'être cohérents.* »

Dans un premier temps, Mgr Bettazzi avait songé à écrire « *aux treize millions d'électeurs, baptisés en majorité, et dont beaucoup ont voté pour le P.C. sans être ni matérialistes ni athées* ». Puis il a choisi de s'adresser à M. Berlinguer. Pour souligner ce fait, mais aussi pour attirer son attention sur d'autres points : l'attitude discriminatoire de certains P.C. à l'égard des croyants et les difficultés que rencontrent les institutions catholiques dans les régions « rouges » d'Italie.

Le secrétaire général du P.C.I. n'a pas entièrement répondu à l'évêque d'Ivrée sur la liberté religieuse dans le camp socialiste, se contentant d'une rapide critique à l'égard des pays de l'Est. Mgr Bettazzi n'est pas satisfait non plus de sa réponse sur les institutions catholiques.

« *M. Berlingueur semble confier à l'Etat le soin de tout organiser. Je reconnais que, dans le passé, on s'est trop préoccupé des œuvres catholiques, négligeant ceux qui n'en bénéficiaient pas. La propriété privée de certains ne doit pas empêcher la propriété universelle des biens. Aujourd'hui, les deux formes d'intervention, publique et privée, peuvent coexister. Il faudrait que l'Eglise se montre aussi inventive que jadis, prenant en charge des personnes — les drogués, les handicapés — que l'Etat oublie.* »

Mais on ne fera pas dire à l'évêque d'Ivrée que les hôpitaux ou les écoles confessionnelles doivent disparaître. « *Prenez l'exemple des maternelles. Trois sur quatre sont catholiques. Au lieu de les doubler par des institutions publiques, l'Etat ferait mieux d'implanter des maternelles dans la périphérie des villes, là où elles n'existent pas.* »

Sur la question de fond, la réponse de Berlinguer est jugée « *très intéressante* » par l'évêque d'Ivrée. « *Tout en affirmant l'importance historique du matérialisme et de l'athéisme, il reconnaît que ceux-ci ne sont pas indispensables pour rénover la société. Cela n'avait jamais été dit aussi clairement. Dans le dialogue quotidien avec les communistes, nous pourrons partir de là. Finalement, je me demande si la lettre de M. Berlinguer n'a pas plus d'importance pour les membres de son parti que pour les catholiques.* »

Christianiser le communisme

Le Saint Siège juge « impossible » jusqu'à nouvel ordre qu'un chrétien milite au parti communiste. Que pense l'évêque d'Ivrée ? «*Disons qu'il est très difficile de vivre sa foi au sein du P.C. Et qu'au surplus le croyant qui milite au P.C. se trouve coupé de l'Eglise, ce qui rend sa situation encore plus difficile. Mais j'espère que les chrétiens, qui, de bonne foi, militent au parti communiste ont aidé celui-ci à évoluer.* »

Autrement dit : « *Ecouter. Notre erreur à nous chrétiens a été de laisser à d'autres le soin d'incarner la recherche d'une société plus juste. Peut-on empêcher un croyant qui trouve chez d'autres la réalisation de ses idéaux de collaborer avec eux ?* »

Paraphrasant la page 201 de son livre, Mgr Bettazzi affirme : « *Les prêtres ouvriers ont renoncé à l'illusion de christianiser le capitalisme. Je ne dis pas qu'ils visent l'objectif tout aussi impossible de christianiser le communisme, mais de vivre la pureté de la foi dans l'analyse des injustices sociales, de solidarité concrète. Et cela en espérant retrouver ensuite les données les plus essentielles de leur foi et de débarrasser certains mouvements idéologiques de ce qu'ils comportent d'inutile, de non essentiel. Après tout, cela est arrivé bien souvent dans l'histoire !* »

Les évêques, poursuit Mgr Bettazzi, sont enclins « *à faire prévaloir la défense des principes abstraits sur les choix politiques et sociaux concrets* ». D'où le risque de donner l'impression que « *la sauvegarde de la foi doit nécessairement passer par la sauvegarde d'un certain système social et au fond par la sauvegarde des intérêts de certaines personnes* ». Oui, il préfère partir de la réalité : « *Dans le mouvement ouvrier, des chrétiens militent ici ou là. Avant de se prononcer, essayons de les comprendre. Puis d'aider ces chrétiens à ne pas perdre de vue certaines données essentielles de leur foi et à rejeter les aspects de leur engagement — matérialisme, violence — qui s'opposeraient à l'Evangile.* »

C'est en tout cas la démarche de cet évêque de cinquante-quatre ans, né dans la Vénétie « blanche », transféré dans l'Emilie « rouge » et exerçant aujourd'hui son ministère dans un diocèse difficile. « *L'évêque*, dit-il, *doit accepter ses frères comme ils sont et chercher à leur apporter l'Evangile dans sa plénitude.* »

ROBERT SOLÉ.

(1) Dès 1963, au Concile auquel il participait en sa qualité d'évêque auxiliaire de Bologne, Mgr Bettazzi manifesta sa personnalité et proposa notamment la canonisation de Jean XXIII par l'assemblée. Devenu évêque d'Ivrée et président du mouvement Pax Christi, il participa à Turin, du 2 au 5 novembre 1973, à la rencontre des chrétiens solidaires des peuples d'Indochine (*le Monde* du 6 novembre 1973).

● *En Tunisie*, cinq ouvriers de l'usine sidérurgique d'El Fouledh de Menzel-Bourguiba ont été condamnés le jeudi 20 octobre par le tribunal de première instance de Bizerte à une peine allant de six à huit mois de prison. Tous ont interjeté appel de ce jugement. Ils étaient accusés « *d'atteinte à la liberté du travail et d'incitation à une grève illégale* ».

Une partie des ouvriers de l'usine — jeunes pour la plupart — s'étaient mis en grève, mardi, pour que satisfaction soit rapidement donnée à leurs revendications salariales. Ils avaient occupé leurs ateliers et installé des piquets de grève à l'entrée de l'entreprise. — *(Corresp.)*

La restructuration du syndicalisme est la tâche prioritaire

estime la Confédération mondiale du travail

La résolution « *pour la rénovation du syndicalisme mondial* », qui fixe l'orientation de la Confédération mondiale du travail pour les quatre années à venir, a été massivement approuvée par le congrès de cette organisation, qui a pris fin le 21 octobre, à Coq-sur-Mer, en Belgique. Le texte a été adopté par 118 voix contre 22 (essentiellement la C.F.D.T. et le N.K.V. hollandais) et 10 abstentions (C.N.V. hollandais, suisses, etc.).

Le texte confirme d'abord le choix fait à Evian en faveur du socialisme autogestionnaire (toutefois, ces mots n'apparaissent pas en toutes lettres dans la résolution, ce qui traduit les réticences d'une bonne partie des délégués d'Europe, C.F.D.T. exceptée). Analysant la crise que traverse le mouvement syndical dans le monde entier, la C.M.T. précise le rôle qu'elle entend jouer. Elle se déclare très « *disponible* » envers la C.I.S.L., mais juge les « *réalités syndicales de nature très différentes* » à la F.S.M. selon qu'il s'agit de pays où le parti communiste est ou non au pouvoir. Les centrales syndicales non affiliées internationalement « *méritent une attention particulière* » étant donné les convergences qu'elles manifestent avec la C.M.T. « *Toutes les initiatives* » sont recommandées pour renforcer les relations avec l'OUSA (Organisation de l'unité africaine), créée en 1976, la CISA (Confédération internationale des syndicats arabes), la CES (Confédération européenne des syndicats), etc.

Pour « *créer une dynamique de rénovation et de restructuration* [syndicales], *tâche désormais prioritaire* », la C.M.T. doit se renforcer dans les pays industrialisés (notamment auprès des travailleurs migrants) et dans le tiers-monde ; elle doit multiplier les contacts en recherchant les convergences et en déjouant les tentatives des « *adversaires de tout changement* » et des « *adversaires des travailleurs* » (néo-colonialisme, xénophobie, fascisme, communisme érigé en pouvoir totalitaire, pseudo-progressisme des gauchistes, démocratie manipulée).

La C.M.T. va créer un centre de contacts, d'échanges et de coopération pour réaliser les conditions favorables à la rénovation syndicale. Elle établira en 1978 un programme d'action souple, sélectif, qui préconisera notamment le respect des droits humains, la négociation collective libre pour tous les aspects des conditions de travail, une action vigoureuse vis-à-vis des multinationales et pour un ordre économique international réellement nouveau.

Probable départ de la C.F.D.T.

La C.F.D.T. (*le Monde* du 22 octobre) n'a pu obtenir satisfaction sur les conditions qu'elle avait posées à son maintien à la C.M.T. : réaffirmation catégorique de l'option pour le syndicalisme autogestionnaire, transformation de la C.M.T. en une sorte de centre de recherche et de coordination syndicales, disparition des fédérations internationales professionnelles. Son départ de la C.M.T. ne serait toutefois définitif qu'après ratification par son congrès, dans deux ans.

JOANINE ROY.

ROME CONSENTIRAIT UN PRÊT IMPORTANT SI L'ALGÉRIE CONFIAIT A FIAT LA CONSTRUCTION D'UNE USINE AUTOMOBILE

(De notre correspondant.)

Rome. — Le ministre italien du commerce extérieur, M. Ossola, entame le dimanche 23 octobre un voyage de trois jours en Algérie. Il parlera avec ses interlocuteurs de deux affaires pratiquement conclues : la construction d'un gazoduc par l'E.N.I. et d'une usine de pneumatiques par Pirelli. Mais M. Ossola évoquera surtout le projet de construction d'un complexe automobile près d'Oran, pour lequel Fiat est en concurrence avec Renault.

Depuis des mois le groupe automobile turinois réclame au gouvernement italien 1 800 milliards de lires (sous forme d'un prêt concédé à l'Algérie), qui permettrait non seulement de financer un complexe automobile complet capable de fabriquer 100 000 voitures par an, mais aussi de former le personnel local. Ce déblocage de crédit rencontrerait diverses oppositions à Rome, notamment de la part de Montedison et des entreprises parapubliques.

La *Stampa*, quotidien de Fiat, annonce, ce samedi 22 octobre, qu'un compromis a finalement été trouvé avec le gouvernement italien. Celui-ci ne débloquerait finalement que 1 000 ou 1 200 milliards de lires, ce qui entraînerait une réduction du projet initial.

R. S.

AU SYNODE

Le cardinal Félici présente le futur droit canon

De notre envoyé spécial

Rome. — Les membres du synode ont entre les mains, depuis le vendredi 21 octobre, le projet du document final qu'ils auront à prendre — ou non — en considération, à amender, puis à adopter définitivement. La dernière semaine d'octobre sera consacrée à cette ratification ainsi qu'à l'élection des membres du bureau permanent du synode, en fonction jusqu'en 1980.

Naguère encore l'isolement du pape était vertigineux. Jean XXIII disait qu'il était « prisonnier » de son palais. Mais, plus encore que lui, la Curie romaine apparaissait comme un îlot intemporel et une instance sans entrailles sur laquelle venaient se briser les aspirations de nombreux évêques, et *a fortiori* des chrétiens de la base. Le prédécesseur de Paul VI avait eu beaucoup à souffrir des barreaux du Vatican.

Les réformes nées du concile ont sensiblement amélioré cette situation. C'est un des avantages non négligeables de l'institution synodale que de permettre des contacts humains entre les évêques et les dicastères romains ; des échanges d'informations aussi, comme ce fut le cas lors de la quatorzième assemblée générale du synode du jeudi 20 octobre. Le cardinal Felici, préfet du tribunal de la signature apostolique et président de la commission de révision du droit canon, a présenté l'*aggiornamento* juridique en cours, sans lequel les plus beaux élans de Vatican II resteraient sans effet.

Il est acquis que le futur code sera précédé d'une « *loi fondamentale* » rappelant les grands axes de la Constitution de l'Eglise. Une deuxième mouture de ce document a été élaborée à partir des observations des évêques du monde entier. D'autre part, le nouveau code sera considérablement allégé : quelque mille quatre cents articles au lieu des deux mille quatre cent quatorze que comprend le droit canon de 1917.

Prenons à titre d'exemples l'excommunication et le droit matrimonial. Le principe de l'excommunication a été retenu. Il s'appuie sur l'Evangile, comme l'a rappelé récemment Paul VI. Le Christ a dit : « *Si ton frère commet une faute, va, reprends-le seul à seul. S'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes. S'il ne les écoute pas, dis-le à l'Eglise ; s'il n'écoute pas l'Eglise non plus, traite-le comme un païen et un publicain* » (Matthieu, XVIII, 15-17).

Le nouveau code précisera que « *les pasteurs ne sont pas des hommes qui frappent ou qui écrasent (« percussores ») ».* Dans l'esprit de l'Eglise, il ne s'agit pas de punir mais d'éclairer. L'ancienne catégorie dite « *excommunié, à éviter* » (le mot latin *vitandus)* disparaît et avec elle une série de précisions tatillonnes devenues caduques. L'affaire Lefebvre a déjà montré la répugnance de l'Eglise d'aujourd'hui à utiliser l'excommunication. Il y a tout lieu de croire que cette attitude fera jurisprudence.

A propos du mariage, le code intégrera une nouvelle notion dite « *communion de vie* » qui privilégie les relations interpersonnelles des époux sur les plans physique, moral et spirituel. Il entérinera la prise en considération des éléments psychosomatiques ainsi que du « dol » (tromperie sur l'identité ou les intentions du conjoint), qui permettent dans certains cas de reconsidérer la valeur de l'engagement matrimonial sans toutefois porter atteinte au principe de l'indivisibilité du mariage sacramentel. En clair, cela signifie que les procès pour annulation de mariage seront moins stricts qu'autrefois (ils le sont déjà), encore que certains canonistes auraient désiré que le code aille plus avant (1).

A signaler encore que la « présomption » du droit en faveur de la validité du mariage a été maintenue et qu'il a été refusé aux conférences épiscopales le droit d'instituer des empêchements soit « dirimants » qui affectent la validité du mariage, soit « prohibants » qui pourraient rendre illicites mais non invalides certaines unions.

Au total, évolution prudente, sans plus. L'Eglise romaine ne renie pas sa conception traditionnelle de l'indissolubilité du lien matrimonial qui entraîne l'impossibilité du remariage des divorcés qui n'ont pas pu obtenir l'annulation de leur première union. On reste loin de la mansuétude de l'Eglise orthodoxe ou des Eglises protestantes.

HENRI FESQUET.

(1) Déjà, en 1970, le chanoine Jean Bernhard, à la tête de l'officialité de Strasbourg (c'est-à-dire du tribunal qui juge les causes matrimoniales), avait émis l'opinion que la notion de sacrement doit être évolutive et le mariage considéré comme consommé et absolument indissoluble seulement à partir du moment où les époux « *auraient conduit leur amour conjugal à un certain achèvement humain et chrétien* ».

L'affaire de Bruay-en-Artois

400 000 F D'INDEMNITÉS POUR Me LEROY ET SON ÉPOUSE

La commission d'indemnisation créée par la loi du 17 juillet 1970 a alloué vendredi 21 octobre à Me Pierre Leroy, incarcéré pendant cent jours après le meurtre de Brigitte Dewèvre, une somme de 280 000 F à titre de dommages et intérêts.

C'est la plus forte somme attribuée jusqu'alors. M. Jean-Marie Devaux n'avait obtenu que 125 000 F le 2 mars 1972 pour huit ans de détention, avant un arrêt d'acquittement prononcé en sa faveur le 27 septembre 1969 par la cour d'assises de la Côte-d'Or pour le meurtre de la fille de ses employeurs. Mme Monique Leroy, née Mayeur, qui fut incarcérée pendant dix-neuf jours, du 13 juillet au 31 juillet 1972, a obtenu 120 000 F à titre de réparation.

La commission d'indemnisation a estimé que M. et Mme Leroy avaient subi « *un préjudice manifestement anormal et d'une particulière gravité* » en étant détenus avant de bénéficier, le 30 octobre 1974, d'un non-lieu devenu définitif le 21 octobre 1975, date à laquelle la cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par les parents de la victime contre la décision de non-lieu.

Le numéro du « Monde » daté 22 octobre 1977 a été tiré à 539 996 exemplaires.